This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

ARTES VERITAS SCIENTIA
1817
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
A 526678 DUPL

D
285.8
.T7
A34

MÉMOIRES
DE FRÉDÉRIC,
BARON DE TRENCK.

Tome III. Frontispice.

J. Borel del. Soussette Sculp.

UNIV. OF MICH.

MÉMOIRES
DE FRÉDÉRIC,
BARON DE TRENCK,

*TRADUITS par lui-même sur l'original Allemand, augmentés d'un tiers, & revus sur la traduction, par M. de ***.*

Illi robur & æs triplex circà pectus erat.

TOME TROISIEME.

A STRASBOURG,
Chez JEAN-GEORGE TREUTTEL, Libraire.
A PARIS,
Chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor.

1789.

Gift
Dobell
12-16-32
27329

HISTOIRE
DE FRANÇOIS,
BARON DE TRENCK,

Colonel-Partisan, Commandant en chef des Pandoures au service de Sa Majesté Impériale & Royale, écrite par Frédéric, Baron de Trenck, pour servir de suite à ses Mémoires.

FRANÇOIS, Baron de Trenck, était né dans la Calabre, province de Sicile, en l'année 1714. Son pere y était alors lieutenant-colonel-commandant; mais il est mort à Leitschau en Hongrie en 1743, possesseur des riches seigneuries de Prestowatz, de Pleternitz, Veliza, et de Pakraz en Esclavonie, ainsi que d'autres héritages considérables en Hongrie. Trenck le pere s'appellait Jean; il était frere de mon pere, & né comme

lui à Koenisberg en Prusse. Notre famille y est généralement connue, et, depuis l'époque de la création de l'Ordre Teutonique, elle y possede des biens. La mere de François était née Kettler en Courlande; j'ignore de quelle famille elle descendait. Par ses aïeux paternels et maternels, le Trenck dont j'écris l'histoire était un noble chapitrable, & tous deux nous avions un grand pere en Prusse. Ainsi il ne devait pas le jour à un brigand de l'Esclavonie, comme de lâches ennemis l'avaient répandu à Vienne. Son pere, qui avait été pendant soixante-huit ans au service de l'Autriche, où il s'était toujours distingué, mourut, comme je le viens de dire, à Leitschau, avec le grade de Colonel. Les blessures dont il était couvert pouvaient attester son courage & son intrépidité.

Lorsque Jean de Trenck mourut, François, son fils unique, était déja colonel, et servait avec distinction dans l'armée de Marie-Thérese.

Je ne dirai rien de sa jeunesse. Lorsqu'il était aux arrêts à Vienne, il écrivit l'histoire de sa vie en 1747. Mais elle est si mal écrite, et si remplie de détails minutieux, que je n'ai presque point voulu en faire usage ici. Je ne rapporte

que ce que des témoins dignes de foi, ce que ses ennemis mêmes m'ont appris, & ce que j'ai vu par mes yeux.

Son vieux pere était un soldat déterminé, dont la parcimonie était extrême, & qui chérissait son fils jusqu'à l'idolâtrie. Ainsi l'avarice & la faiblesse firent tellement négliger l'éducation de celui-ci, que jamais il ne sut mettre un frein à ses mouvemens ni à ses passions.

Naturellement doué de talens extraordinaires, né d'un *pere riche* pour ce tems-là, le bouillant *jeune homme* fut son maître de bonne heure, & se livra sans réserve à toute la fougue de son tempérament. Jamais il ne connut de modération en rien ; cependant un bonheur marqué le secondait dans tout ce qu'il voulait entreprendre. Son esprit actif lui faisait multiplier les projets ; mais quand il en formait quelqu'un, jamais il n'était dirigé par aucun principe de vertu ni d'amour de l'humanité. L'intérêt & le point d'honneur maîtrisaient seuls son ame. Il osait tout, parce qu'il s'était accoutumé à voir tout lui réussir ; &, comme à son inclination guerriere se joignait l'insensibilité d'un cœur réellement méchant ; qu'il se trouvait sur la scène

du monde dans un tems où le ſort des nations ſe décidait ſeulement par le fer & par le ſang, le commandant d'un corps familiariſé avec le pillage, le meurtre & la dévaſtation, devint, par une ſuite naturelle de ſon caractère & des circonſtances, un ennemi féroce et ſanguinaire de l'eſpece humaine, & dans la ſociété même un ami perfide autant qu'un ennemi redoutable.

Il était tout enſemble, inhumain, colere, voluptueux, ſenſuel, brave & intraitable ſur le point d'honneur. Son eſprit entreprenant & avare était ruſé, fertile en expédiens, circonſpect, & prompt à ſe décider dans le danger; mais ſon cœur était irréconciliable & cruel jusqu'à la rage dès qu'il était emporté par la colere. Quand la nature et le feu de la jeuneſſe lui faiſaient sentir de l'amour, alors il ſe montrait ſouple, inſinuant, aimable, doucereux, reſpectueux même, quoique toujours excité par ſon amour-propre à tendre avec violence vers le ſuccès. Chaque conquête qu'il voulait faire devenait l'eſclave du deſir qu'il avait de dominer, & lorſqu'on lui oppoſait une ferme réſiſtance, il oubliait juſqu'à ſon avarice. D'après la connaiſſance exacte de ſon caractere, une femme ſage aurait donc pu en

tirer parti, et former cet homme ſingulier à la vertu, à la probité, comme à l'amour de l'humanité; mais, accoutumé dès ſon plus bas âge à ne pas réprimer ſa volonté, il ne voyait rien d'impoſſible. Auſſi fut-il un ſoldat brave juſqu'à la témérité, capable de tout entreprendre, & de provoquer de ſang-froid le danger. Ambitieux dans ſes projets, toutes ſes actions ne tendaient qu'à la renommée. Il fallait que tout cédât à ſes vues; d'autant plus dangereux lorſqu'il rencontrait des obſtacles, qu'il était peu délicat ſur le choix des reſſorts propres à le conduire au terme *qu'il deſirait.* Malheur à celui qui avait conçu l'eſpérance de le toucher par ſes prieres ou par ſes ſoumiſſions!

Il avait paſſé ſon enfance au ſein des Croates; hommes féroces & indiſciplinés; altérés de ſang, avides de rapine, que la violence & la terreur pouvaient ſeules plier à la ſubordination; il forma le projet de les aſſervir au joug de l'eſclavage & de la crainte, de les ſoumettre à une diſcipline, & de transformer ces brigands en ſoldats. L'habitude de vivre avec des hommes de ce caractere lui avoit donné cet inſtinct farouche qui ſe communique ſans peine à l'ame des tyrans.

La nature ne lui avoit rien refusé de tout ce qui peut donner un extérieur imposant. Quoique sa taille fût de six pieds trois pouces, elle était droite, bien proportionnée ; sa figure mâle ne manquait point d'agrément, & sa force étoit extraordinaire. D'un coup de sabre il faisait tomber la tête du bœuf le plus vigoureux. A l'imitation des turcs, il s'étoit aussi accoutumé à trancher les têtes humaines, comme on abat des têtes de pavots. Dans les dernieres années de sa vie, son aspect étoit vraiment terrible. Pendant la guerre de Baviere, l'explosion d'un tonneau de poudre l'avait à moitié grillé, ce qui avait laissé sur son visage un grand nombre de taches noires & de cicatrices.

Dans la société il était extrêmement aimable. Il parlait sept langues avec une grande facilité. Il plaisantait spirituellement & avec grâce, & dans les conversations sérieuses il prouvoit beaucoup de jugement. Sa voix était naturellement belle ; quelques principes de musique & de goût le faisaient chanter très-agréablement. Si les circonstances l'avaient guidé vers la carriere du théâtre, il s'y serait distingué. Personne n'était plus doux, plus complaisant que lui, quand il

voulait bien consentir à l'être ; mais dès qu'il était à la tête de ses soldats, c'était un monstre de férocité.

A l'observation il n'était pas difficile de s'appercevoir que son ame était fausse & emportée ; son œil le trahissait malgré lui ; sa méfiance ne s'endormait jamais ; comme il jugeait les hommes d'après son cœur, il lui était impossible d'être confiant. Son avarice, on doit la connaître, par ce que j'en ai dit au premier volume de mon histoire ; je n'en parlerai point.

Il étoit placé toujours à l'avant-garde de l'armée, avec carte blanche pour agir en pays ennemi comme il le jugerait à propos. Il n'est donc pas étonnant que le commandant d'un amas d'êtres féroces & impitoyables ait, par-tout sur son passage, exercé des brigandages affreux. Lorsque quelqu'un de ses soldats perdait la vie, il se constituait son héritier ; aussi celui qui avait eu le malheur de s'enrichir, était-il sûr d'être exposé dans les endroits les plus périlleux, jusqu'à ce qu'il eût rencontré la mort.

Comme militaire, on lui pouvait assigner

une place au rang des hommes les plus éclairés. Ingénieur habile, il ne lui falloit que parcourir le théâtre de la guerre pour le connaître tout entier. Partisan & soldat, il possédait à ces deux titres les plus excellentes qualités; par-tout, il était le premier. Son corps robuste & gigantesque était fait pour les plus dures fatigues, comme son ame l'était pour les grandes entreprises. Rien n'échappait à sa vigilance, il profitait de tout, & ce que la bravoure ne pouvait achever, il le terminoit à l'aide de la ruse & de la finesse.

Son orgueil ne lui avait pas permis de se concilier des amis, ni de se faire des connoissances. L'univers entier s'absorbait pour lui dans sa personne. Il était donc ingrat par principe. Tout ce qu'il faisait, & tout ce qu'on faisait, devait aboutir à lui comme au seul point de vue de toute la création. La fortune l'ayant toujours bien servi, il attribuait ses succès à sa capacité, à son mérite personnel. Il n'était guere possible qu'avec une pareille maniere de voir & de sentir, il recherchât ou cultivât l'amitié, aussi à l'instant où il eut besoin de consolations & d'appui, fût-il abandonné de tout le monde.

Par état, il n'en était pas moins un homme

utile & précieux. Il servait sa souveraine avec un respect, un zèle, un attachement qui n'avaient point de bornes, & il aurait tout sacrifié, même ses richesses & sa vie, pour ajouter à la gloire de ses armes. Que les historiens de Marie-Thérese aient oublié ou négligé de parler des exploits, des services & de la réputation de Trenck, peu m'importe; un écrivain tel que moi ne s'arrête point à des inutilités. Il commence par exposer naïvement les vertus, les défauts, les inclinations, le vrai caractère de celui dont il écrit la vie; ensuite il raconte les faits.

Toutes les histoires de nos héros & de nos souverains devraient être écrites d'après ce principe; leurs successeurs seraient bien plus à portée de les connaître & de s'instruire à leur expérience, s'ils avaient vu l'utile tableau de leurs traits caractéristiques.

Plusieurs raisons m'engagent à écrire la vie de François de Trenck. Il a eu l'honneur de former & de commander le premier les troupes régulieres d'Esclavonie. C'est sous ses ordres qu'elles ont acquis de l'illustration, & qu'elles

ont soutenu la puissance des états d'Autriche. Les Croates ont souvent, sous ses ordres, répandu leur sang pour la patrie; lui-même a été prodigue du sien dans un grand nombre d'occasions périlleuses, & la bravoure d'un soldat intrépide accompagnait chez lui le zèle actif & éclairé d'un excellent capitaine. De vils & avides ennemis avec lesquels il n'avait pas voulu partager l'immense butin que lui avait procuré son courage, lui ont fait perdre, à Vienne, l'honneur & la liberté. On a usurpé, non-seulement les biens qu'il avait acquis, mais encore sa part dans les possessions qui sont le patrimoine des Trenck en Hongrie. Il est mort en prison comme s'il eût été légalement convaincu de trahison. Des méchans ont répandu, & des sots le croient encore, que Trenck a fait le roi de Prusse prisonnier, & que ce n'est qu'à prix d'or qu'il a consenti à le relâcher. Les Hongrois pourraient garder l'idée fausse & injurieuse pour eux-mêmes, qu'un de leurs compatriotes a vécu comme un traître, & est mort justement flétri. Je veux que mes écrits prouvent à cette nation respectable que dans sa patrie Trenck a mérité honneur, estime, intérêt public. Les premiers volumes de mes mémoires en ont déjà donné quelques preuves; on

les a admises parce que j'ai proposé de les appuyer sur des actes authentiques, dans le cas où le souverain voudrait soumettre à un nouvel examen une affaire odieuse par le fond & par les détails, décourageante pour la vertu, & de faire à Vienne ce qui a été fait à Berlin pour opérer ma justification & le rétablissement de mon honneur. Trenck n'existe plus, il ne peut plus se défendre; mais j'existe, moi, moi qui connais la vérité, qui puis la défendre, & je m'oblige à prouver.

Dans les deux dernieres feuilles de l'histoire de *Trenck*, qu'il écrivit lui-même pendant qu'il était detenu à l'arsenal de Vienne, il faisait connaître la maniere dont il avait été traité par un soi-disant conseil de guerre, où présidait le comte de Lowenwolde, son plus grand ennemi. Celui-ci avait des amis puissans, une cabale formidable; & ces feuilles furent à Vienne publiquement lacérées & brûlées par la main du bourreau. Ses adversaires l'accablaient du poids de leur crédit, & il lui fut impossible de se défendre. Dans mon premier volume j'ai fait usage de ces feuilles presque mot pour mot, & je m'engage solemnellement à démontrer, tant par les

actes de procédure qui sont entre mes mains ; que par les extraits judiciaires, que tout ce qu'il a écrit à ce sujet est de la plus exacte vérité. On l'avait outragé de la maniere la plus infame ; on connaissait son caractere vindicatif & prompt à tout entreprendre ; on l'envoya donc au Spielberg ; il y est mort désarmé, comme une victime dévouée à la barbare iniquité de ses juges.

Trenck est mort mon ennemi personnel ; je lui ai dû la plus grande partie des calamités que j'ai souffertes ; mais je ferai mon devoir, parce que j'aime à être juste. Malheureusement pour lui, j'ai connu trop tard ses indignes adversaires. Dans un Etat qu'il avoit si bien servi par son courage & par son intelligence, Trenck n'auroit pas dû trouver un sort aussi funeste que le sien. Les braves Hongrois qui l'ont vu fidele à ses devoirs, plein de zèle pour sa patrie, devraient consoler ses manes en lui érigeant une statue. Ceux qui l'ont conduit au tombeau pour profiter de ses dépouilles, y sont eux-mêmes descendus, & les lâches qui lui ont porté le coup mortel comme à un pourceau suffisamment engraissé, auroient mieux fait de se souvenir que leur religion leur défend *d'user de la chair de cet*

animal. Je souhaite pourtant à leurs illustres descendans bon appétit & bonne jouissance. Mes terres de Hongrie abondent en glands, & ils y trouveront une pâture digne d'eux. Malgré ces vœux sinceres, je suis tout prêt à désespérer qu'on voie jamais sortir de leurs nobles familles des têtes comparables à celles des Trenck, pour le service de l'état, & qu'il résulte jamais quelque chose d'illustre de leur souche. Prospérez, excellences, avancez dans les bonnes graces du souverain; que mes riches dépouilles continuent de faire de vous des Magnats de la premiere importance. La *caisse des Trenck* a payé tous vos titres ; mais que vos cabales, votre crédit, vos richesses, la haute protection qui vous environne, puissent me faire renoncer au droit de venger l'honneur de mon cousin, même long-tems après qu'il a disparu de ce monde, ne vous le persuadez pas.

J'ai écrit sans détour, j'ai prouvé invinciblement que vous avez volé Trenck; qu'il a servi l'Autriche avec honneur, zèle & fidélité, non pas sur la place de la parade, ni dans la chambre judiciaire; mais que l'épée à la main il a défendu, protégé sa patrie; qu'il a combattu comme un soldat patriote; qu'il a succombé sous les coups

de l'envie, & que ceux qui ont reçu le plein pouvoir non pas de le juger, mais bien de le condamner, n'étoient pas faits pour être les arbitres des talens & de la probité.

Enfin il n'eſt plus.... mais s'il ſe rencontroit ſur la terre quelqu'un qui osât me reprocher en face qu'un Trenck, ſoit en Autriche, ſoit en Pruſſe, a été coupable de trahiſon, il n'attendroit pas long-tems pour être convaincu que François & Frédéric ont été également les victimes de la plus haute injuſtice. Ces préliminaires ſuffiſent; je vais commencer mon récit ſur le plan que j'ai indiqué.

Le pere de Trenck étoit un vieillard décrépit, un avare; mais c'étoit un bon homme. Le fils, jeune, ardent, indompté, avoit beſoin d'argent pour vivre à ſa fantaiſie. Il en alla demander à un receveur des biens de ſon pere. Celui-ci lui en refuſa, & Trenck lui fendit la tête d'un coup de ſabre. Ce meurtre lui attira un grand procès, mais en 1736, la guerre s'étant déclarée entre les Turcs & les Ruſſes, il obtint de la Cour de Vienne la permiſſion de former un eſcadron de huſſards, & malgré ſon pere, il le conduiſit au ſervice de la Ruſſie.

Il acquit beaucoup de réputation dans cette guerre & mérita d'être protégé par le maréchal de Munich. Il s'avança en partisan contre les Tartares, & fit contre eux des coups qui eurent autant de succès qu'ils avoient été témérairement imaginés. L'armée entiere le distingua & il fut nommé Major à la fin de la campagne.

Dans une occasion où les Turcs escarmouchoient au front, le régiment de Trenck étoit en marche; il apperçut l'instant de les attaquer avec avantage, & il en fit part au colonel Cumin, en lui proposant de charger avec son régiment & de profiter de la circonstance. Le Colonel, homme peu entreprenant, répondit qu'il n'avoit point d'ordre. Trenck s'en tint à demander la permission de marcher avec son seul escadron, on la lui refusa. Il entra tout-à-coup dans une fureur terrible, & s'adressant aux soldats : » *s'il y a* parmi vous de braves gens, qu'ils marchent sur mes pas ». Deux cents hommes ou environ se présenterent à l'instant. Il se met à leur tête, tombe sur l'ennemi, le repousse, fait un carnage horrible & revient ivre de bonheur avec des têtes coupées & des prisonniers.

En rentrant dans le camp, il s'avance vers le

colonel, le traite de j.... f..... lui donne plusieurs coups du fouet qu'il tenoit à la main, sans trouver aucune résistance. Cet événement fit du bruit, on arrêta Trenck, & on lui fit un procès criminel. On le condamna a être fusillé ; on avait déjà fixé le jour ; mais la veille de l'exécution, soit à dessein, soit par hasard, le maréchal de camp Munich, passa devant la tente où on détenoit Trenck : celui-ci l'ayant apperçu, s'avança & lui dit : « Votre excellence souffrira-t-elle qu'un gentilhomme étranger trouve ici une mort ignominieuse parce qu'il a battu un Russe vil & lâche ? Souffrez que je fasse seller mon cheval & que, les armes à la main, j'aille chercher un trépas glorieux au sein des bataillons ennemis. — Au moment où il parlait les Tartares escarmouchoient avec les postes avancés. Le maréchal haussa les épaules sans rien répondre. — Si seul, je vous rapporte trois têtes, continue Trenck, aurai-je ma grace ? — Oui, fut la réponse. On lui amena aussi-tôt son cheval ; il s'élança vers les Tartares & reparut avec quatre têtes attachées à l'arçon de sa selle, n'ayant reçu qu'une légere blessure à l'épaule. Munich le serra dans ses bras & lui conserva le grade de Major en le faisant passer dans un autre régiment.

Un jour, un Tartare lui enfonça sa lance au travers du corps; il saisit le bout de la lance qui l'avait transpercé, le rompit; arracha l'autre bout, donna de l'éperon à son cheval, & eut le bonheur non-seulement de se sauver, mais de se voir bientôt guéri de cette énorme blessure. J'ai vu les deux cicatrices, ainsi je puis parler savamment de ce fait presqu'incroyable. D'ailleurs plusieurs officiers qui avoient servi avec lui & qui avoient été témoins oculaires de ces faits me les confirmerent en 1749.

Cette campagne lui fit un honneur infini. Il y fut blessé d'une fleche au gros de la jambe; il s'y concilia l'affection du maréchal, & tous les Russes lui porterent envie. Peu de tems avant la fin de la guerre, il s'attira encore un nouveau malheur. Son régiment marchoit, de toutes parts l'ennemi le harceloit, il employa les plus vives instances pour obtenir la permission d'attaquer. C'étoit encore un Russe qui commandoit, il refusa. Trenck lui donna un soufflet, en criant aux soldats de le suivre; mais cette fois il ne parloit point à des Hongrois comme dans l'événement que j'ai rapporté : il avait affaire à des Russes qui demeurerent immobiles & on le mit aux arrêts.

Le conseil de guerre prononça contre lui une sentence de mort ; toute espérance de salut paraissait chimérique. Ce n'est pas que le général ne lui eût fait grace de tout son cœur ; mais il étoit étranger lui-même, & il craignait de laisser paraître une partialité capable d'offenser les Russes qui murmuroient déjà.

Le jour fixé pour l'exécution arriva. On le conduisit au lieu de son supplice ; mais le maréchal avait disposé les choses de maniere, qu'au moment même le maréchal de camp Loewenthal, traversa la place avec son épouse. Trenck ne négligea point la ressource qu'on lui présentait ; il parla avec courage & il finit par persuader. On demanda une suspension ; & on lui fit grace en commuant sa peine. Il fut condamné à être conduit aux travaux en Sibérie. Aussi-tôt il fit une protestation contre cette sentence. Le maréchal écrivit à Pétersbourg d'où on envoya l'ordre de le casser & de le conduire hors des états Russes. Cet ordre fut promptement exécuté ; on l'escorta jusqu'au-delà des frontieres, & il retourna dans la maison paternelle. Ce fut à cette époque qu'il épousa la fille du feld-maréchal, baron du Tillier, d'une des premieres maisons de la Suisse. Les

deux freres de sa femme étoient lieutenans-généraux. L'un est mort aux champs d'honneur dans la guerre de sept ans; il jouissoit auprès de sa souveraine d'une faveur particuliere. L'autre étoit commandant général en Croatie; il était propriétaire d'un régiment d'infanterie qui portait son nom, & vient de mourir depuis quelques semaines.

Trenck ne vécut pas long-tems avec son épouse. Toujours sauvage & dur dans ses plaisirs comme dans ses goûts, il la mena à la chasse dans un marais, pendant qu'elle étoit enceinte; elle en revint malade & mourut peu de tems après sans lui laisser de postérité.

Ses inclinations vagabondes & meurtrieres ne lui permettoient pas de demeurer dans l'oisiveté. La paix régnait en Europe & les occasions de guerroyer lui manquoient. Il conçut le projet de purger l'Esclavonie des brigans qui la désoloient. Préliminairement, il ne sera pas inutile de faire connoître cette espece d'hommes qu'avant lui personne n'avoit eu l'audace d'attaquer, quoiqu'ils ravageassent tout le pays, en le mettant à contribution.

Ceux qui les commandoient portoient le nom

de *Harum-Bacha*; on les choisissoit parmi les plus forts, les plus intelligens & les plus intrépides de la nation. Ils avaient des loix si séveres, que pour la plus petite faute on étranglait celui qui en étoit coupable. Si dans un village quelqu'un d'entr'eux avait été trahi; hommes, femmes, enfans, vieillards, ils massacraient tout sans distinction, ils ne mettaient point de bornes à leur vengeance. Si dans ces actions toute la troupe était accablée, le nouvel *Harum-Bacha* de la bande qui remplaçoit la premiere, était tenu de tout mettre à feu & à sang dans le lieu où avait été trahi son prédécesseur.

C'étaient de vrais partisans. Ils entretenoient des espions en Turquie. Là, ils attendaient les bandes des voleurs Turcs, tombaient sur elles, s'emparaient de leur butin, assassinaient ou pillaient les voyageurs étrangers, & répandaient ainsi la terreur dans toute l'étendue du pays. Leur haine était redoutable pour tout le monde & personne ne risquait de s'y exposer. Tous les propriétaires de biens leurs payaient une petite contribution, dans l'intention d'être préservés par eux des incursions des brigands Turcs. Cette contribution faisait vivre le propriétaire & ses vassaux dans une

parfaite sécurité, parce que la premiere loi de ces bandits, la plus fidélement observée, était d'être exacts à leur parole. Chaque *Harum-Bacha* commandait un nombre d'hommes fixe. Quand un de ces chefs venait à manquer, sa place était vivement sollicitée par tous ceux qui joignaient de la force à de l'adresse, parce qu'un *Harum-Bacha* était dispensé de tout travail, & vivait dans une grande aisance.

Ils parcouraient librement tout le pays; toujours sous les armes; de grosses bagues & des boutons d'argent les *faisoient* facilement reconnaître. Lorsque dans des actions ordonnées par leur police, ils avaient affaire à des troupes réglées, il n'était point rare de leur voir remporter l'avantage. De vastes forêts, dont les détours leur étaient parfaitement connus, les abritaient contre les attaques; mais ils ruinaient alors, tout à loisir, les habitations voisines par les plus horribles dévastations.

Ce fut donc contre ces hommes, d'une espece très-particuliere, que Trenck commença ses opérations militaires, & pour cette entreprise il employa ses propres vassaux les Pandoures. A la fin, comme il s'était engagé avec la cour de

Vienne à détruire cette engeance féroce, il fut soutenu par des troupes réglées. Ce fut alors que commença le carnage. Dans une guerre telle que celle-ci, il fallait peut-être plus de précaution, de prudence & de courage que pour la conduite d'une grande armée en rase campagne. Il était né pour une opération de ce genre. Nuit & jour il les suivait à la trace comme on poursuit des bêtes fauves; il tuait tantôt l'un, tantôt l'autre, & traitait indistinctement avec la même cruauté tous ceux qui tombaient entre ses mains. Qu'on ajoute à cela qu'il avait à craindre que la trahison de ses propres soldats ne le mît lui-même en leur puissance.

Je ne rapporterai ici que deux traits; mais ils suffiront pour donner une idée juste du caractere de cet homme tout extraordinaire.

Il avait fait empaler vif le pere d'un *Harum-Bacha*. Le soir, comme il était en patrouille au bord d'un ruisseau qui marquait les limites, il rencontra le fils de ce misérable qui, avec ses gens, était à l'autre bord.

« Trenck, lui dit celui-ci, je reconnais ta voix;

tu as empalé mon pere ; tu nous pourſuis comme un brigand plein de ruſes & de férocité. Si tu as une ame, traverſe le pont ; je renverrai mes gens ; mets, ainſi que moi, tes armes de côté, ne prends que ton ſabre ; nous verrons alors auquel de nous deux reſtera le champ de bataille. »

La convention faite de part & d'autre, l'Eſclavonien renvoie ſon monde & laiſſe ſon fuſil. Trenck paſſe le ruiſſeau. Tous deux mettent le ſabre à la main ; mais Trenck, qui avait caché un piſtolet, s'en ſert pour le tuer en trahiſon, enſuite il lui *tranche la tête*, qu'il apporte & qu'il *fait attacher* à un poteau. Je laiſſe au lecteur le ſoin de prononcer ſur un pareil procédé envers un bandit qui en agiſſait avec une nobleſſe digne d'un autre homme.

Quoi qu'on en décide, il continua de les tromper & de les attirer par toutes ſortes d'artifices, ainſi qu'à les pourſuivre avec le plus impitoyable acharnement. Ce fut ainſi qu'il devint la terreur & le fléau de cette formidable eſpece.

Etant à la chaſſe un autre jour, il entendit de la muſique dans une maiſon iſolée qui appar-

tenait à l'un de ses vassaux. La soif le tourmentait ; il entra, & trouva autour d'une table des gens qui célébraient une noce. Il s'assied avec les autres, & mange, sans se douter que cette maison fût, comme elle l'était, un rendez-vous des bandits. Comme il était ainsi occupé au bout d'une table étroite qui était placée en face de la porte, deux *Harum-Bacha* armés & d'une taille gigantesque entrerent, & leur vue le fit tressaillir. Son fusil était posé contre la muraille ; un d'eux le regarda en lui disant : « Trenck ! jamais nous n'avons offensé ni tes vassaux, ni toi ; néanmoins tu nous persécutes avec une barbarie dont il n'y a guere d'exemple. Nous avons une façon de penser plus noble que la tienne. Ne te gêne pas, & satisfais ton appétit au milieu de nous. Il nous serait facile de te clouer sur cette muraille, sans que tu pusses faire la moindre résistance ; mais ne crains rien. Quand nous aurons satisfait à la faim, nous verrons, le sabre à la main, qui de nous défend la meilleure cause ; si tu es aussi brave, aussi invincible qu'on l'assure. »

Après ce discours, les *Harum-Bacha* se mirent à table vis-à-vis de lui ; ils mangerent & burent sans

aucun ſoupçon ni méfiance. Il eſt facile de penſer que dans une ſituation ſemblable, Trenck n'était point du tout à ſon aiſe. Il fit réflexion qu'outre les deux géans qu'il avait auprès de lui, il pouvait encore trouver hors de la maiſon des gens prêts à les ſeconder. Alors il tira tout doucement ſes piſtolets de poche, les ajuſta par-deſſous la table contre le ventre des deux *Harum-Bacha*, les lâcha du même tems, renverſa la table ſur les autres convives, & eut le bonheur de ſe ſauver. Ils avaient poſé leurs fuſils derriere la porte; en fuyant, il fut encore aſſez heureux pour en ſaiſir un. L'un des *Harum-Bacha* tomba en nageant dans ſon ſang, l'autre ſe débarraſſa du poids de la table, & tranſporté de fureur, ſe mit à pourſuivre Trenck, qui le laiſſa approcher, le coucha par terre avec ſon propre fuſil, lui coupa la tête, & l'apporta à ſes gens.

Les voleurs perdant ainſi tous leurs chefs tour-à-tour, perdirent auſſi une partie de leur courage; de ſorte qu'ils ſe virent contraints à ſe refugier par bandes ſur les frontieres de la Turquie.

Ce fut dans ce tems que ſe déclara la guerre de 1740, où tous les Hongrois prirent les armes

pour conſerver à leur reine ſes jours & ſon empire. Trenck écrivit à Vienne ; il offrit de lever un corps de Pandoures franc, & demanda une amniſtie pour tous les brigands qui viendraient s'y enrégimenter. On lui accorda ſa demande ; il publia l'amniſtie, & ſe mit à faire des levées ; mais il n'y eut qu'un très-petit nombre de bandits qui conſentît à s'enrôler. Il raſſembla alors ſes propres vaſſaux, forma une compagnie d'environ cinq cents hommes, donna aux voleurs la chaſſe la plus opiniâtre, les reſſerra entre la Save & Saſſawa, où enfin ils capitulerent, & environ trois cents d'entr'eux ſe déterminerent à entrer dans le corps des Pandoures.

Ces nouveaux ſoldats, pour la plupart, étaient hauts de ſix pieds, intrépides, accoutumés à ſe battre, habitués à traverſer à la nage les rivieres les plus rapides, & à courir pluſieurs milles de ſuite dans les forêts, avec la vélocité des chevreuils. Pour être admis dans la confrairie des voleurs, il fallait faire preuve de toutes ces qualités. Il n'eſt pas ſurprenant qu'avec de tels hommes un capitaine expérimenté ait fait des prodiges de valeur & de témérité, & qu'il n'ait jamais trouvé rien d'impoſſible. Tant que le régiment

de Trenck en a conservé quelques-uns, les Pandoures ont été redoutables; mais lui seul, peut-être, était capable de les soumettre à une discipline, & d'établir parmi eux, un ordre, un régime, une espece de subordination. A certains jours, il leur permettait des parties de débauche; d'autrefois il leur présentait l'appât du pillage; & ces moyens, il savait toujours les employer à propos pour échauffer leur courage, comme pour les conduire à la victoire. Si l'homme qui commande de pareilles troupes ne porte pas dans les dangers une bravoure téméraire; s'il ne marche pas à leur tête, *s'il ne les* entretient pas dans des *idées de* bonne chere & de pillage; s'ils soupçonnent son ame de n'être point intrépide, alors ils refusent d'obéir, la révolte & la désertion sont le but où ils tendent. Pour en tirer le parti auquel il les destinait, il fallait que Trenck les traitât souvent avec une dureté inflexible, & qu'il fermât les yeux sur les trop nombreux excès où les entretenait leur férocité habituelle.

Ce fut par ces moyens que Trenck accomplit les desseins qu'il s'était proposés, imprima la terreur chez les ennemis de l'Autriche, & rendit à sa souveraine les plus importans services.

En 1741 arriva l'événement dont je vais parler : la troupe de Trenck n'avait point encore la discipline que depuis il lui a fait adopter. Comme il commandait l'exercice, une compagnie entiére fit feu sur lui, & son cheval fut tué. Furieux, il s'élance vers cette compagnie, compte depuis un jusqu'à quatre, & coupe la tête au quatrieme. Il continuait ainsi ce calcul sanguinaire, lorsqu'un *Harum-Bacha* quitta les rangs, s'avança le sabre à la main, & lui cria : « j'ai tiré sur toi, mets-toi en défense ». Toute la compagnie demeura immobile ; Trenck fondit sur lui, & fut assez heureux pour le tailler en pieces. Il voulut alors poursuivre l'exécution de quatre en quatre, mais tout le régiment arma ses fusils. Tous les esprits se tournerent vers la révolte. Trenck, qui avait toujours le sabre à la main, se précipita au milieu de ses soldats, frappant à droite, à gauche, & renversant tout ce qu'il rencontrait. Le délire de sa fureur jetta l'épouvante parmi les Pandoures. De toutes parts on entendoit : *Arrête!* Tous se jetterent à genoux, en jurant d'obéir. Il se laissa fléchir, s'approcha de quelques-uns d'eux, les embrassa fraternellement, leur fit une remontrance analogue à leur caractere ; depuis

ce moment, quand il a marché à leur tête, ils ont été constamment invincibles.

Peut-on juger d'après les principes ordinaires, un homme qui dans un danger aussi imminent est capable d'une si incroyable intrépidité? Cependant quelques juges très-pacifiques, qui avaient vieilli sous l'uniforme sans l'altérer jamais par la moindre goutte de sang, l'ont rendu la victime de leurs décisions moins ignorantes qu'iniques.

Si l'on considere que Trenck était chef d'une troupe de scélérats, dont la vie avait été consommée dans l'habitude du brigandage, qui, dans un pays ennemi, croyaient être autorisés à tout piller, pour lesquels la potence même n'était pas effrayante, & à qui toute subordination était étrangere, on concevra que rien n'était plus difficile que de les faire servir & combattre à la maniere des troupes réglées, & l'on sentira que ce n'est pas la voix de l'honneur qui peut en imposer à de pareils brigands. Pour les faire avancer vers le champ de bataille, il fallait donc se servir de leur ardeur au pillage comme d'un ressort propre à les émouvoir; car sans leur avantage personnel, l'ordre de leur chef, l'intérêt de

l'empire pour lequel ils devaient combattre, tout était indifférent pour eux. Un Turc peut céder à des mouvemens de patriotisme, mais non pas un esclavonien rusé, qui ne pense qu'à lui & ne voit que sa cupidité à satisfaire, même quand la mort vient le menacer.

Il fallait encore à Trenck des officiers d'une espece particuliere, qui, comme lui, suivant les circonstances, pussent être prudens & téméraires. En qualité de partisans, il fallait qu'ils pussent supporter la fatigue plus long-tems & avec plus de constance que les soldats des autres troupes réglées, qu'ils fussent toujours disposés à chercher l'ennemi, & qu'ils songeassent à peine au danger, sans cesse menaçant, de perdre la vie. Trenck en rencontrait peu qui eussent l'aptitude & la force nécessaires pour un métier aussi périlleux; aussi fut-il obligé d'abord de prendre tous ceux qui se présentaient. Comme rien ne se faisait sans lui, il voyait tout, & ceux qu'il nommait *les vieilles femmes* lui étaient promptement connus; il ne tardait pas à les chasser du corps, dès le moment qu'il avait vu ou su que l'un s'était cantonné dans un fossé, & que l'autre n'avait pas couru à l'attaque en tête de

ſes Pandoures. Peu à peu le nombre des congédiés devint conſidérable, ils coururent à Vienne, crierent, & firent faire attention à leurs plaintes.

Trenck avait des envieux, par conſéquent beaucoup d'ennemis ; ils étaient aux aguets, & ne cherchaient que l'occaſion de lui nuire. Son avarice ne lui permettait pas de donner une partie de ſon butin à meſſieurs de la juſtice militaire, comme cela ſe pratiquait à Vienne depuis longtems. C'eſt de cette parcimonie imprudente qu'eſt venu le procès dans lequel il a ſuccombé.

Dès qu'il fut entré dans l'Autriche avec ſes ſoldats eſclavoniens, il trouva l'occaſion de cueillir des lauriers. L'armée françaiſe fut repouſſée de Lintz. Trenck était par-tout, jamais il ne faiſait quartier, & les priſonniers étaient toujours impitoyablement traités. Quand ils paraiſſaient, ſes Pandoures répandaient un effroi mortel ; leur férocité, leur maniere d'attaquer & de combattre, les ruſes qu'ils avaient appriſes en faiſant le métier de voleurs, tout ſe réuniſſait pour les rendre redoutables & terribles. Trenck avait de la prudence, il était d'une activité in-

fatigable, il avait de grandes connaissances dans l'art militaire, & il savait mettre à profit le plus léger avantage. Tout cela lui donna bientôt une grande réputation sur le nouveau théâtre où il venait de paraître. Le prince Charles de Lorraine lui accorda de la confiance & de l'amitié, & le commandant, maréchal-de-camp, comte de Kewenhiller, qui sut apprécier en lui l'homme & les services qu'il pouvait rendre, l'honora d'une estime particuliere. Trenck obtint des pouvoirs que jusqu'alors on n'avait accordés à aucun partisan. Ce fut lui qui par-tout facilita les passages à l'armée; il poursuivit les ennemis jusques dans la Baviere, que la férocité de ses troupes couvrit bientôt de cendres & de deuil.

Il se permit tout dans ce malheureux pays, pour lequel le prince Charles lui avait donné carte blanche, & comme il était généralement connu, qu'on ne pouvait attendre de lui aucun quartier; à la seule vue d'un manteau rouge, les Français & les Bavarois prenaient la fuite. Partout où ils passerent, les Pandoures porterent le massacre & le pillage, & par-tout Monsieur leur colonel acheta leur butin après l'avoir fait rassembler.

Le

Le, principal théâtre de leurs cruautés fut la ville de Cham ; on y mit le feu de toutes parts, & les habitans périrent dans les flammes. Pour fuir il n'y avait qu'un pont à traverser : les femmes & les enfans se portaient de ce côté, on les y attendait, on les y dépouillait, après quoi on les jettait à l'eau. Dans le procès de Trenck, cet acte de barbarie fut mis au nombre des chefs d'accusation, mais il répondit pour sa justification, 1°. que les habitans de Cham avaient coupé les mains à six soldats de son régiment qu'ils avaient faits prisonniers, & que dans cet état *on les* avait conduits en triomphe autour de la ville ; 2°. que la place avait été emportée d'assaut ; enfin, qu'il avait reçu du Prince Charles l'ordre de faire ce qu'il avait fait.

Les bords de l'Iser retentissent encore des cruautés révoltantes de l'impitoyable Trenck. Filshosen & Deckendorf éprouverent aussi toute sa rage ; à Filshosen, il avait fait avec de la paille des especes de mannequins qu'il avait couverts des capottes de ses Pandoures, en les plaçant comme des sentinelles, & quoique sa troupe fût encore éloignée de quatre milles, il prit six cents Français en forçant la place à capituler. Son stratagême trompa la garni-

ſon & y jetta l'effroi. Seul avec ſon adjudant & quelques officiers il ſigna cette ſinguliere capitulation.

Ce qu'il a rendu de ſervices de la premiere importance pendant la guerre de Baviere, eſt conſigné dans l'hiſtoire de Marie-Thérefe. Il faut pourtant remarquer qu'on a eu le ſoin perfide d'y préſenter ſes actions toujours ſous le coup-d'œil le plus défavorable, qu'on y a omis tout le bien qu'on aurait pu dire de lui ; mais cela n'eſt pas ſurprenant, il eſt mort au ſein du malheur, & les hiſtoriographes de l'Autriche n'ont pas été ſoudoyés pour ſon compte.

Je ne ſais ſi ce fut à Deckendorf ou à Filshofen qu'un eſpion vint lui dire qu'un apothicaire avait caché vingt mille florins dans un baril. Cette inſatiable cupidité qui le dévorait ſans ceſſe, le fit courir, une chandelle à la main, dans le lieu qu'on lui avait indiqué. Il fit par-tout la viſite avec tant de précipitation, qu'il mit le feu à quelques livres de poudre dont l'exploſion le renverſa par terre à moitié grillé. On l'emporta & il guérit, mais il lui en reſta des cicatrices qui donnerent à ſa phyſionomie un ton de barbarie féroce. Le maréchal de camp général, Loudon,

était dans ce tems-là lieutenant dans le régiment de Trenck, & le hasard le fit trouver à la porte de la maison où se brûla son colonel.

Trenck était à peine guéri de ses blessures que ses espions vinrent accuser Loudon d'avoir beaucoup d'argent & de le dépenser joyeusement avec ses amis. Cette confidence lui fit croire que son lieutenant avait mis la main sur le riche baril qu'il avait inutilement cherché, & depuis cet instant il imagina tous les moyens de persécuter ce galant homme. Par-tout où le péril était évident, il le *détachait* avec trente hommes contre trois cents; son projet était de lui faire trouver la mort dans quelque occasion, & de s'approprier son héritage. Loudon finit par se fatiguer de ce manége barbare, il abandonna le corps, alla grossir à Vienne la multitude des accusateurs & des adversaires de Trenck, & ne contribua pas peu à consommer sa perte. Il n'en est pas moins vrai que dans le principe de leur liaison, Trenck lui avait témoigné une amitié sincere; qu'il l'avait reçu dans son régiment avec une distinction dont il n'étoit pas prodigue, & que ce général, réellement grand homme aujourd'hui, a puisé ses principes mi-

litaires dans les converſations & à l'expérience de Trenck.

C'eſt auſſi à cette école propre à faire des ſoldats déterminés & prompts à ſaiſir les fortes réſolutions, que fut formé le général Tillier, dont le ſavoir militaire & l'intrépidité ſont connus de toutes les troupes Autrichiennes. Et, quels ſont les hommes plus capables de commander une armée Hongroiſe que Tillier & Loudon ?

Lorſqu'il était enveloppé dans le dédale des accuſations qui ſe réuniſſaient en foule contre lui, Trenck publia un écrit dans lequel, ſans faire aucune diſtinction, il diffamait tous ſes accuſateurs. Je lui dis : « Vous m'avez toujours aſſuré que de tous vos officiers, Loudon était celui qui réuniſſait le plus de mérite à plus de probité ; pourquoi donc au jourd'hui le confondez-vous avec des hommes faits pour être jettés au dernier rang de la ſociété ? » Il me répondit : « Eſt-il poſſible que je » donne des éloges à un homme qui s'eſt mis à » la tête de mes ennemis, qui travaille à me » faire perdre l'honneur, les biens & la vie ? » Il n'y avait rien à lui répliquer.

Cette anecdote n'eſt pas auſſi indifférente qu'on le pourrait croire ; elle peut ſervir de preuve publique que ſi Loudon a dit pluſieurs fois, comme cela eſt notoire, que Trenck était un grand ſoldat, un zelé patriote, c'eſt qu'il méritait qu'on lui rendît cette juſtice. Elle prouve encore que ſi Trenck avait pris le Roi de Pruſſe, Loudon en aurait été témoin. Le témoignage de ce grand capitaine ſuffit donc pour ſauver l'honneur de ma famille. Il l'a donné authentiquement, & il ſait auſſi bien que moi quels ont été les auteurs de cette accuſation ténébreuſe.

Il eſt vrai que Trenck a pillé toute la Baviere ; & qu'il envoya dans ſes terres en Eſclavonie des cargaiſons de marchandiſes, d'or & d'argent (lui-même a été pillé à ſon tour) ; mais le Prince Charles & le Comte de Kewenhuller lui avaient tout permis. Le Maréchal de Neuperg, qui peu après paſſa au commandement, n'avait pas les mêmes principes que ſes prédéceſſeurs ; il était en relation avec le conſeiller baron de Weber, alors ordonnateur ſuprême & tout puiſſant pour le militaire à Vienne ; & il fut un des ennemis de de Trenck.

Le premier mouvement de perſécution ſuſcité contre lui, alla ſi vîte & ſi loin, qu'il fut tout de ſuite queſtion de lui faire ſon procès. On arrêta Trenck, mais il ſut ſi bien ſe défendre qu'un mois après il fut mis en liberté.

Menzel était devenu le commandant des Pandoures. Cet homme était le fils d'un Boucher, il n'avait point l'ame d'un bon ſoldat, & néanmoins il s'empara de toute la réputation que Trenck avait acquiſe à la tête d'une troupe qu'il avait raſſemblée & formée. Malgré cette uſurpation, toute l'armée eſt convaincue qu'il y a toujours eu loin du mérite de Trenck à celui de Menzel qui, en tout, lui était très-inférieur.

Trenck monta le nombre de ſes Croates, juſqu'à quatre mille hommes. En 1745, on en forma un régiment réglé, d'infanterie Hongroiſe, qui porte encore le titre de Pandoures. Il y joignit encore ſix cents Huſſards & cent cinquante chaſſeurs qu'il avait engagés, montés & équipés à ſes frais. A la réforme de ce corps, tout a pourtant été vendu au profit du tréſor impérial, ou ſouſtrait par des mains avides, ſans qu'on ait daigné me tenir compte de la plus petite choſe.

Quand son corps fut ainsi composé, il se trouva en état de tenter des entreprises plus intéressantes que celles que jusqu'alors il avait faites. Dès qu'on l'entendait nommer, il était rare qu'on ne prît point la fuite. Les contributions qu'il a levées ont monté à plusieurs millions ; il a emporté d'assaut beaucoup de places ; dans le cours de cinq années, il a livré à sa souveraine sept mille prisonniers, tant Français que Bavarois, outre trois mille Prussiens, & il en a tué au moins autant. Ce qui est encore bon à remarquer, c'est qu'il n'a jamais été battu. Le bonheur le suivait *par-tout*, & cela contribua beaucoup à lui concilier l'attachement & la confiance de ses troupes. Jusqu'ici il est le seul homme qui, de Croates sauvages & rebelles à toute discipline, ait su faire des soldats utiles à l'empire ; & il est vraisemblable qu'après lui l'histoire n'aura personne à nommer pour une opération semblable. Mais l'état ne pouvait tirer de grands services de pareils soldats qu'en fermant les yeux sur une grande partie de leurs fureurs. Le prince Charles, qui voulait que les magasins de l'armée fussent toujours bien fournis, avait donné toute liberté à Trenck ; il s'en suivit que ses troupes portaient en tous lieux la désolation & le ra-

vage, & que c'était ſur le compte du chef que retombait tout ce que leur férocité avait de révoltant. Auſſi après ſa mort le pillage de ſon bien fut-il autoriſé par le prétexte de bonifier le payſan dont on avait ſaccagé les propriétés. En revanche, Bacrenklau, Menzel, Trips, qui n'avaient commis leurs brigandages que pour leur intérêt perſonnel, ont laiſſé des richeſſes immenſes que leurs héritiers ont recueillies ſous la protection de ceux avec leſquels ils avaient prudemment partagé leur butin.

Si Trenck a puiſé dans ſa propre bourſe une avance de plus de cent mille florins comptant qu'il a faite pour ſon régiment, il n'y a ſur cela aucun doute; je l'ai clairement prouvé en 1750. Mais, hélas! il n'était déja plus: ſes infâmes adverſaires s'applaudiſſaient déja d'avoir trompé le tréſor, & d'avoir fait condamner leur victime au Spielberg. Sur cet article, j'ai mis ſon honneur à couvert. A Vienne, j'ai terminé ſon procès avec gloire. J'ai convaincu d'un vol capital ſon quartier-maître Fridérici. Je l'ai même fait arrêter; mais le malheur m'ayant conduit dans les priſons de Magdebourg, mes ennemis ont profité de mes diſgraces pour le

protéger efficacement. Si bien, qu'au lieu de la corde qu'il avait méritée, il a saisi une partie de mes dépouilles dont il s'est enrichi, & je l'ai vu depuis faisant le métier d'un homme d'honneur.

J'avais prouvé un vol de 84000 florins ; je n'ai pourtant reçu aucun remboursement. Le trésor de l'état n'y a pas gagné plus que moi ; tout est donc resté entre les mains du voleur, & de ceux qui n'ont pas rougi de se faire ses complices en partageant avec lui. Je dois ne pas oublier de dire ici qu'au tems où ce quartier-maître était en prison & sous la gêne d'une enquête criminelle, je l'ai trouvé à dîner chez le référendaire Van-der-Marck, qui était chargé de cette enquête. On peut juger de ce que j'avais à espérer de la justice.

Il ne m'est pas possible, il n'est pas même nécessaire de donner une place dans cet écrit à toutes les aventures de mon cousin. Il me suffira de prouver que sa renommée aurait fait une époque glorieuse dans l'histoire de Marie-Thérèse, si des hommes lâches & vindicatifs, malheureusement armés d'un pouvoir formidable,

ne l'avaient pas entraîné dans les pieges qu'ils lui tendaient ; s'ils n'avaient pas maltraité dans sa personne le meilleur officier de l'armée Autrichienne, pour lui faire trouver la mort en prison, & partager ensuite ses dépouilles. Ce qu'on peut sur-tout remarquer comme une chose très-surprenante, c'est que cet homme, qui avait eu tant de voies pour amasser des biens immenses, tant dans la Baviere, que dans la Silésie & l'Alsace, qui vivait dans l'avarice & dans la parcimonie, afin d'augmenter ses épargnes, n'ait pas, à sa mort, laissé la moitié des biens qui avaient fait l'héritage de son pere, qui m'appartenait de droit en entier, & dont on m'a privé par violence.

En 1744, il contraignit les Français à regagner l'autre bord du Rhin. Il emporta le fort sur l'île du Rhin, près de Philisbourg, passa le fleuve à la nage avec soixante-dix Pandoures, attaqua les fortifications, tua de sa main le Marquis de Creve-cœur qui y commandait, & s'y posta. Traversant ensuite l'autre bras du Rhin, il surprit, dans leur camp, deux régimens de cavalerie Bavaroise, & par cette manœuvre aussi prompte que hardie & imprévue, facilita

le paſſage du Rhin à toute l'armée ; ce qui, ſans lui, eût été impoſſible. Alors il répandit la terreur & la déſolation par toute l'Alſace. Il leva d'énormes contributions en s'ouvrant partout un paſſage ſur le territoire de France ; il y faiſait marcher, comme en triomphe, les armées Autrichiennes.

Au mois de Septembre 1744, la guerre s'étant allumée de nouveau contre la Pruſſe, il fallut que l'armée impériale revînt précipitamment ſur ſes pas, abandonnât l'Alſace, & vînt défendre ſon pays. Il avait ſu ouvrir à l'armée le paſſage du *Rhin* ; il réuſſit auſſi glorieuſement à la couvrir dans ſa retraite. L'hiſtoire de Marie-Thérèſe fait foi des pertes qu'il a fait faire à l'ennemi pendant la campagne de cette année. C'eſt ſur-tout à Tabor & à Budweis qu'il a donné des preuves de ſon ardeur, de ſon zèle & de ſes talens. Suivi ſeulement de trois cents hommes, il ne craignit pas d'attaquer une de ces deux villes, qui était défendue par les régimens de Walrabe & de Kreutz. Une entrepriſe de ce genre avec des Pandoures, contre des ſoldats Pruſſiens, n'était pas ſurprenante, elle était inouie. Mais les eſpions l'avaient mal éclairé

ſur la profondeur de l'eau dont les foſſés étaient remplis ; les échelles ſe trouverent trop courtes, la plus grande partie de ſon monde fut tuée dans l'eau, ou ſe noya elle-même ; tout ce qui traverſa fut fait priſonnier. Cela n'empêcha pas que les garniſons de Tabor, de Budweis & du château de Frauenberg ne capitulaſſent & ne ſe rendiſſent priſonnieres de guerre, quoique le corps de Trenck fût encore à plus de cinq milles. Il n'arriva que le lendemain. C'était une choſe plaiſante & curieuſe, que de voir pour la premiere fois les Pandoures avec des bonnets de fuſiliers & de pionniers Pruſſiens, qu'ils avaient mis à la place des leurs ; depuis, ils les ont conſervés.

Si tous ces ſervices furent d'une grande importance pour Marie-Thérèſe, c'eſt aux gens raiſonnables à le dire.

Cette campagne ne fut pas moins brillante pour lui que toutes celles qui l'avaient précédée. L'armée ennemie manquait de troupes légeres, ce qui lui donna l'occaſion de lui nuire en mainte occaſion. Il ſe multiplioit pour ainſi dire ; partout on rencontrait ſes gens, & de tous les côtés

il faisait des prisonniers. Il traversa l'Elbe à côté de Pardubiz, & enleva les magasins. Ce coup de main occasionna la disette, ainsi que l'énorme désertion de l'armée ennemie, & la força bientôt à la retraite.

Le roi de Prusse était à Colin avec son quartier général; j'y étais moi-même, lorsque Trenck vint attaquer la ville. Je suis certain qu'il l'aurait prise, si au premier choc il n'avait pas été blessé d'un coup de canon, qui lui écrasa le pied droit. Il fallut l'emporter & l'attaque avorta. Sa blessure lui fit courir de très-grands dangers, & la souveraine lui envoya elle-même un chirurgien. Il lui fallut endurer la scarification de tout le pied; il perdit la cheville & une partie du Tibia. Sa maladie le retint quatre mois dans son lit. Il y éprouvait non de l'impatience, mais de la rage; il soupirait après le moment où il recommencerait à dévaster les possessions de l'ennemi, & il savait trop que ses hommes n'étaient rien quand ils ne l'avaient pas à leur tête.

En 1745, il se rendit à Vienne. Son entrée dans cette ville avait l'air d'un triomphe; tous les habitans s'empressaient autour de lui, ils

accouraient pour le voir, pour l'admirer, & cette acclamation générale ajouta beaucoup à la haine déjà très-enracinée de ses ennemis. Il reçut de la souveraine elle-même, devant laquelle il parut en béquille, les distinctions les plus flatteuses : elle l'obligea de s'asseoir, & ce qu'elle lui dit de gracieux ne contribua pas peu à enflammer son zèle & à réveiller son énergie.

Aurait-on pu présumer alors que l'ami du peuple, que le soldat le plus intrépide, le plus fidèle de sa majesté, serait à Vienne, dans la même année, mis aux fers, & livré à la rage de ses ennemis, qui tous ensemble n'avaient sûrement pas rendu, pendant leur vie entiere, autant de services à l'état, que Trenck dans un seul jour ? Et voilà comme le sort se joue des faibles humains !

Ivre de joie, il partit pour ses terres, où il engagea huit cents recrues, destinées, la campagne suivante, à cueillir pour lui de nouveaux lauriers. Ensuite il rejoignit l'armée, obtint ce qu'il voulut de la cour, & s'occupa, pendant tout l'été, d'opérations fatigantes & très-multipliées.

A la bataille de Sorau, qui se donna en Sep-

tembre, il fondit ſur le camp des Pruſſiens, & s'empara, comme je l'ai dit, de la tente du roi & de ſon ſervice en argent; mais il vint trop tard pour y ſurprendre le roi lui-même, ainſi qu'il ſe l'était propoſé. Ce fut de là que les ennemis de Trenck prirent occaſion de le rendre ſuſpect à la cour, & d'animer le peuple contre lui.

Il fut publiquement accuſé d'avoir fait Frédéric priſonnier dans ſa tente, de lui avoir rendu la liberté, & de s'être enſuite arrêté au pillage du camp, au *lieu* d'attaquer l'ennemi par derriere, & de décider par-là le ſort de la bataille. En conſéquence, on lui imputa le maſſacre de l'armée. Ses amis lui donnerent avis de toutes ces manœuvres; ils le prévinrent qu'un grand orage grondait déjà ſur ſa tête. Après avoir glorieuſement terminé la campagne, il revint à Vienne pour ſe défendre.

En arrivant, il y trouva déjà vingt-trois officiers de ceux qu'il avait caſſés ou chaſſés de ſon régiment, la plupart pour cauſe de poltronnerie ou pour des baſſeſſes. Parmi ceux-là on en pouvait diſtinguer trois ou quatre qui,

peut-être, avaient de justes raisons de se plaindre ; mais ils étaient sans fortune & sans protection ; & le nombre de ceux qui, sans avoir aucun juste motif de reproche, ont été assez lâches pour rendre à prix d'argent les faux témoignages les plus extravagans, qui étaient exactement à la solde des ennemis de Trenck, le nombre de de ceux-là, dis-je, était très-considérable. D'abord le conseiller de guerre Weber, & le général Loewenwalde, avaient fait serment de le perdre, & de mettre, sur-tout, ses biens en séquestre, afin de pouvoir s'emparer plus mystérieusement & avec plus de sûreté de ce qui excitait depuis long-tems leur convoitise.

Trenck, qui ne se sentait coupable d'aucun crime contre l'état, méprisa toutes ces imputations. Sur ces entrefaites on gagna une femme-de-chambre de la cour, on lui donna des instructions pour mettre à profit toutes les occasions capables de le perdre dans l'esprit de la souveraine. La méchanceté trouve tout facile. Bientôt la calomnie répandit par-tout le bruit que Trenck était un athée, un libertin qui ne disait jamais son chapelet, qui n'allait jamais à Mariazell pour mériter les indulgences. Insensiblement on vint

à

à parler de sa vie licentieuse, de ses viols dans le pays ennemi, des excès impunis de ses Pandoures, de ses brigandages dans les églises de Baviere, de ses cruautés & des immenses richesses qu'il accumulait dans la vue, disait-on, de devenir un dangereux rebelle en Esclavonie.

Les officiers qu'il avait cassés publiaient secrétement dans les cafés & dans les cabarets à bière, que Trenck avait fait prisonnier le roi de Prusse, & l'avait aussi-tôt relâché. Il n'en fallut pas davantage au peuple de Vienne, engeance dévouée à la sottise & au fanatisme, pour l'animer contre mon cousin & altérer insensiblement sa réputation. Enfin, importuné de toutes ces plaintes, & à la requisition de Trenck lui-même, sa majesté ordonna un examen légal de ces imputations. Ce fut le maréchal de Cordua, homme de mérite & d'une probité reconnue, qui fut choisi pour présider à cette enquête.

Il s'en acquitta avec impartialité, rendit hommage à la vérité, & fit un résumé qu'il présenta à la cour, & que je rapporte ici.

« Que toutes les plaintes formées n'étaient

» point de nature à être jugées par le conseil de » guerre; que Trenck, il est vrai, avait de tems » à autre manqué à quelques officiers, qu'il avait » cassés de sa propre autorité; que pour les » satisfaire il devait leur payer douze mille » florins; que toutes les autres dénonciations » étaient fausses, marquées au coin de la ven» geance & de la calomnie, & qu'elles n'étaient » pas suffisantes pour faire retenir à Vienne, » dans les liens d'un procès, un homme qui était » si nécessaire à l'armée; que d'ailleurs il con» venait de fermer les yeux sur des minuties, » en considération des services importans que » l'accusé avait rendus à l'état ».

Trenck mécontent de cette décision, aveuglé par l'avarice & par l'orgueil, ne voulut pas payer un seul florin. En conséquence il prit la poste & alla se confiner dans ses terres en Esclavonie. Ce fut justement là le tort qui causa tout son malheur.

Sa présence importait à Vienne pour obtenir des avantages contre ses ennemis, qu'il dédaignait un peu trop, & qu'il regardait déjà comme vaincus. Ceux-ci au contraire profiterent de toutes

les occasions; & par une voie tierce on parvint même à faire entendre à la souveraine qu'extrêmement dangereux, lorsqu'il se croyait offensé, Trenck pouvait avoir des vues ambitieuses en Esclavonie, où tout lui était absolument dévoué.

Pendant ce tems, que faisait mon cousin dans ses terres? Il engageait encore six cents hommes, avec lesquels il fit glorieusement la campagne des Pays-Bas, & en octobre 1746, il revint à Vienne. Il est de toute notoriété que, lorsque la paix fut conclue avec la Prusse, son régiment fut mis sur le pied des troupes réglées, & servit contre la France.

A peine arrivé à Vienne, on lui signifia l'ordre exprès de l'impératrice de garder les arrêts dans sa chambre. C'est ici qu'il commit la plus grande imprudence qu'on ait jamais eu à lui reprocher, que tout homme sensé désapprouvera sans doute, mais qui fait encore mieux connaître son caractere indocile. Cette imprudence prêta de nouvelles armes à ses ennemis.

Il fit mettre des chevaux à son plus bel équipage, quitta les arrêts de son autorité privée, & au

mépris de l'ordre impérial, se rendit publiquement à la comédie, où sa majesté était présente. Là, il apperçut dans une loge le Comte Gossau, & un de ses camarades congédiés qui étaient précisément ses principaux accusateurs. Enflammé de colère & animé par le desir de se venger, il court comme un furieux dans la loge, se saisit du comte Gossau, & veut le jetter dans le parterre en présence de la souveraine. Gossau tire aussi-tôt son épée & cherche à l'en percer, Trenck saisit la lame de l'épée, & se blesse à la main : chacun accourt & sauve Gossau, qui n'eût pu se défendre à coups de poingt contre un homme d'une force si supérieure. Après cette belle équipée, le colonel des Pandoures s'en retourna chez lui écumant de rage.

Quelque desir que pût avoir l'impératrice de se déclarer en faveur de mon cousin, cette nouvelle témérité lui en ôtait les moyens. On le fit garder à vue, & ses ennemis surent si bien mettre à profit cette circonstance, que sous peu de jours il fut ordonné un conseil de guerre.

A force d'intrigues, le général Loewenwalde vint à bout de se faire nommer par le conseil aulique, président du conseil de guerre ainsi que

de l'enquête ; & se fit encore charger de la séquestration des biens de Trenck. Ce dernier eut beau protester contre ce choix ; le même homme qu'il avait, un an auparavant relancé à coups de pied dans l'antichambre du prince Charles, demeura son juge plénipotentiaire.

Alors on fit annoncer, comme je l'ai déjà dit, que tous ceux qui auraient quelques plaintes ou dépositions à faire contre le colonel, baron de Trenck, n'avaient qu'à se présenter, & qu'on leur donnerait par jour un ducat de diète. On conçoit quel dut-être le nombre des plaignans. Bientôt il se monta à cinquante-quatre personnes, dont la majeure partie était digne en effet d'être reprise de justice. Ils reçurent dans l'espace de quatre mois quinze mille florins pris sur les biens de Trenck. Le juge lui-même acheta la déposition de plusieurs faux témoins. Je déclare, & je jure ici sur mon honneur, que le comte Loewenwalde m'offrit, à moi-même, 1000 ducats, qu'il me promit en outre, de me faire promptement rembourser à Vienne, tout le bien que j'avais perdu en Prusse, qu'il ajouta l'offre d'une compagnie à l'armée, si je voulais trahir les secrets de mon Cousin.

D'après ce fidèle exposé, l'on peut statuer avec quelle intégrité cette affaire fut conduite sous de pareils juges. Il est de toute évidence, & prouvé par la revision des actes du procès de Trenck, qu'il fut fait à cette occasion plus de quarante faux sermens publics.

On reprocha en plein conseil à Trenck, que c'était par sa faute qu'on avait perdu la bataille de Sorau. Il se justifia par le témoignage écrit de la main du prince Charles, qui déclarait que l'officier d'ordonnance, chargé de porter à Trenck l'ordre de marcher & d'attaquer, s'était égaré, & qu'il ne le lui avait remis que quelques instans avant l'attaque. Cette preuve irrita si fort le général Loewenwalde, qu'il s'emporta en paroles injurieuses contre le prince Charles. Trenck, qui aimait & honorait son bienfaiteur, devint si furieux, qu'il saisit à l'instant le président à la gorge, l'enleva comme un tigre enleverait un chat, le porta dans l'embrâsure d'une fenêtre qu'il ouvrit, &, si l'on ne fut promptement accouru à son secours, il l'aurait précipité du quatrième étage. La garde entra, Trenck fut sur le champ conduit à la prison militaire, & enchaîné comme un malfaiteur. On lui attacha les fers

précisément, & par un rafinement de barbarie aussi insultante que féroce, au même pied qui peu de tems auparavant avait été fracassé pour le service de sa souveraine, & qui n'était pas même encore parfaitement guéri. On altéra ce fait en le rapportant à la cour, & le jugement du comte Loewenwalde peu de tems après fut confirmé, Trenck fut forcé de paraître enchaîné comme un criminel devant ses adversaires qui étaient aussi ses juges. Que les témoins aient été corrompus, c'est ce qui a été légalement démontré dans la revision du procès; mais comme il n'existait pas dans toute la procédure un seul article qu'on eût pu traiter au criminel, on eut recours au stratagême suivant, dont j'offre de donner la preuve.

On gagna une fille publique, maîtresse du baron de Rippenda, assesseur de ce conseil de guerre. Cette malheureuse fit serment qu'elle était la fille du comte Schwérin, maréchal-de-camp, au service de Prusse, & qu'elle était au lit avec Frédéric, lorsque Trenck prit le camp de Sorau, fit le roi prisonnier avec elle & leur rendit la liberté. Cette fille nomma même le baron Hilaire, son aide-de-camp, qui, disait-elle, était alors présent.

Par bonheur, cet Hilaire, qui par la ſuite épouſa une baronne de Tillier, & qui, par conſéquent, était beau-frere de Trenck, ſe trouvait à Vienne dans ce tems-là; on le confronta avec cette fille & le menſonge fut prouvé. On n'en obligea pas moins cet honnête homme à ſe rendre en priſon. Là, on lui offrit ſecrétement de l'argent pour le corrompre; mais il le refuſa. Il demeura cependant priſonnier encore quelques ſemaines, & on ne lui rendit la liberté que lorſque la reviſion du procès eut fait entiérement découvrir cet abominable complot.

Cependant le peuple, toujours ſuſceptible d'adopter les idées les plus fauſſes, continuait de dire tout haut que Trenck était coupable de haute trahiſon; & cela doit paraître d'autant plus facile à croire que, quarante ans après ſa mort, j'ai été forcé d'entendre dans toutes les maiſons de Vienne, répéter ce reproche déshonorant. Mon ſouverain actuel, trompé par les bruits univerſels, était perſuadé que mon couſin avait mérité ce reproche. Les généraux de ce tems-çi, qui n'étaient encore qu'enſeignes dans le tems dont je parle, croient en toute ſûreté de conſcience, que jamais les Pandoures n'ont rendu de

ſervices à l'état, & que Trenck a emporté au tombeau, le titre mérité de traître à ſa patrie.

Qui que vous ſoyez, reſpectez les cendres d'un guerrier que vous ne ſauriez imiter que très-difficilement; parlez avec les égards que vous lui devez, d'un homme qui a ſu attirer ſur lui une haute conſidération, lorſque ſon bras défendait ſon pays, & ſoutenait l'honneur de ſon nom. A quiconque oſerait inſulter le Trenck qui n'eſt plus, je me préſente & je réponds pour lui. La trahiſon était un vice auſſi étranger à ſon ame qu'elle l'a toujours été à la mienne. Rougiſſez de vos indiſcrétions, raiſonneurs imbéciles, & dans l'état que vous avez embraſſé, tâchez de vous diſtinguer autant que Trenck s'eſt diſtingué dans le ſien. Dans tout ce qui peut arracher la honteuſe inculpation de perfidie, ſon affaire eſt la mienne, & je le défendrai contre tout nouvel outrage. C'eſt pour parvenir à repouſſer ceux qu'il a reçus de ſon vivant & que l'on a fait long-tems à ſa mémoire, que je me trouve obligé d'entrer dans les détails de l'infernale, mais très-groſſiere intrigue de la belle demoiſelle Schwérin.

Il faut encore que je parle d'une autre ruſe

non moins infernale, & qui eſt ſortie de la féconde imagination du comte de Lowenwalde. Il rédigea un faux procès-verbal, par lequel Trenck ſemblait avoir déclaré qu'en effet il avait relâché le roi de Pruſſe, après l'avoir fait priſonnier, & tout de ſuite, afin de lui ravir tous les moyens de ſe juſtifier & d'éclairer cette infâme perfidie, il lui interdit, avec ſes amis, toute eſpece de communication. Pour arriver au terme de tous ſes vœux, il choiſit un jour que l'empereur & le prince Charles devaient aller à la chaſſe, à Holitzſch. Déjà la ſentence de mort était ſignée par le conſeil de guerre qui était à ſes ordres, tout était préparé pour la prompte conſtruction d'un échafaud. On devait aſſurer qu'il y aurait un danger imminent à ne point ſe hâter de faire périr un homme ſi redoutable pour le ſalut de l'état; engager, par ce prétexte, la ſouveraine à ſigner le jugement, & faire l'exécution pendant la nuit, avant le retour de l'empereur, qui connaiſſait mieux les ſervices de Trenck, & qui l'avait toujours protégé ouvertement.

Si ce projet avait pu réuſſir dans tous ſes points avec autant de bonheur qu'on avait mis de barbarie à le concevoir, Trenck ſerait mort

comme un criminel, l'aide-de-camp du comte Loewenwalde serait devenu l'époux de la noble demoiselle Schwérin, qui, des deniers de Trenck, lui aurait apporté une dot de cinquante mille florins, & les biens de ce dernier seraient immanquablement devenus le partage des plaignans & des juges. Mais le valet-de-chambre du comte de Loewenwalde avait de tems en tems des retours de probité; il avait des relations avec une ancienne maîtresse de Trenck, & il lui dévoila tout le complot. Celle-ci se hâta de se rendre chez le colonel baron de Lopresti, qui était attaché à mon cousin par une amitié sincere, & qui, en cette occasion, devint son libérateur. On mit le prince Charles, & ensuite l'empereur, au fait de ce qu'on se proposait, & ils donnerent ordre qu'on n'en ébruitât rien. Au jour fixé, la chasse de Holitzsch eut lieu. Après le départ, le comte de Loewenwalde se présenta devant la souveraine, & la pressa de signer la sentence; mais Marie-Thérèse était instruite; l'empereur, qu'on n'attendait pas, reparut tout-à-coup le même jour, & l'exécrable complot n'eut pas son exécution. La perfidie parut claire aux yeux de l'impératrice; on arrêta la prétendue demoiselle Schwérin; on ôta tout à Loewenwalde, même le

féqueftre des biens de Trenck ; on ordonna une revifion fuprême du confeil de guerre, ainfi que du procès de mon coufin, chofe dont à Vienne on n'avait pas encore eu d'exemple, & l'affaire commença enfin à prendre une tournure toute différente.

Trenck fut débarraffé de fes fers ; on le transféra à l'arfenal, où on lui donna quatre chambres, un officier pour garde, & toutes les aifances qu'il voulut demander. Il lui fut permis de prendre un avocat & de défendre fa caufe. Par les bontés de fa majefté l'empereur, j'eus moi-même la permiffion de le voir librement, & de le fervir dans tout ce qui pouvait lui procurer quelque avantage.

Tout ceci fe paffait au moment même où j'arrivai à Vienne, après m'être échappé de la fortereffe de Glatz ; & ce fut lorfqu'il venait d'être décidé & arrêté qu'on procéderait à la revifion de l'affaire, que le comte de Loewenwalde ne rougit pas d'employer auprès de moi tous les moyens de féduction qu'il croyait propres à me corrompre.

Le prince Charles de Lorraine, voyant enfin

ſes choſes dans un état qui donnait pour mon couſin les plus heureuſes eſpérances, me chargea de lui dire très-ſérieuſement « que ſon avarice ſeule avait cauſé toutes les lenteurs dont il ſe plaignait, puiſque douze mille malheureux florins auraient ſuffi pour faire diſparaître tous les plaignans, & qu'il les avait refuſés ; mais que l'affaire ayant été portée auſſi loin, il fallait qu'il ſe hâtât de choiſir lui-même les Juges pour la reviſion, ne point ménager l'argent, & du reſte compter entiérement ſur ſa protection. »

On nomma pour préſident le reſpectable maréchal-de-camp Koenigſeck, gouverneur de Vienne ; mais on ne lui donna la préférence, que parce que c'était un vieillard uſé, perclus de la goutte, & qui ne pouvait aſſiſter à aucune ſéance. Le Comte S.... fut choiſi pour vice-préſident. J'ai porté moi-même trois mille ducats qui m'ont été remis par le baron Lopreſti, contre l'intention de Trenck, à ce digne conſeiller, qui, en homme inſtruit des fineſſes du métier, ne trouvait jamais qu'on le payât aſſez richement.

Les deux conſeillers Komerkansky & Zetto,

reçurent chacun 4000 florins d'avance, avec assurance du double, si Trenck était absous, & si l'on bannissait ses accusateurs du pays.

Les autres assesseurs de cette revision, personnages peu importans, n'étaient guere que les échos des trois premiers.

On dressa là-dessus un contrat en forme qui fut ratifié en secret par un de ces Messieurs.

Il sera facile de croire que l'affaire de Trenck prit enfin une face plus riante. L'avocat Gerhauser entreprit le procès criminel, & Berger les procès civils.

On commença par la soi-disant demoiselle Schwérin ; elle joua la folie, fit des réponses incohérentes à l'interrogatoire, & lorsque Trenck insista sur une enquête plus sévere, on lui répondit qu'elle avait été conduite au-delà des frontieres.

Six ans après cet événement, je la trouvai à Brunn. Trenck était mort. Elle avait épousé un domestique. Elle m'avoua toute la fourberie,

convint qu'elle avait été corrompue pour jouer ce rôle par le valet-de-chambre du comte de Loewenwalde, qui lui avait donné 500 florins de récompense.

Quand je revins à Brunn, quelque tems après, je voulais la faire déposer juridiquement; mais son mari ayant fait un vol, ils avaient pris tous deux la fuite.

On ne remarquera sûrement pas ici, sans causer au lecteur une certaine surprise, qu'il n'a été fait aucune mention de toute cette intrigue dans *la procédure*.

On aurait dû faire publier par un hérault d'armes, & consigner dans les papiers publics de Vienne, une scélératesse si criante dans la personne d'un juge.

Le prétexte de folie de la fausse demoiselle Schwérin, & son bannissement du royaume, ne suffisent pas pour justifier le conseil de guerre; ils l'accusent au contraire. Dès le commencement du procès de revision, Trenck demandait instamment une confrontation avec cette misé-

rable prostituée ; quoiqu'il ait pu dire & faire ; il n'a jamais pu obtenir cette justice.

Il est honteux que dans une monarchie chrétienne, des hommes qui ont rendu à leurs patries des services aussi essentiels que ceux que le chef des Pandoures a rendus à l'Autriche, puissent être exposés à de semblables traitemens. Que doit donc faire un honnête homme pour se mettre à l'abri de l'iniquité ?

Au surplus, la noble nation hongroise, l'univers même, peut attester si les Pandoures de Trenck ont mérité, dans les guerres de ce tems-là, un aussi vil renom que celui qu'à Vienne on leur donne gratuitement. Depuis que ces Pandoures ont été incorporés dans l'infanterie hongroise, ils n'ont point eu, en trente ans, les succès qu'ils obtinrent, sous le commandement de Trenck, dans le cours d'une seule année. Ils n'ont certainement ni détruit un aussi grand nombre d'ennemis, ni pris autant de villes, ni procuré autant de contributions. Le tems des dangers & des besoins est passé ; tous les services sont oubliés ; mais l'avenir est pourtant encore très-incertain. La tactique de Trenck n'était

n'était qu'à lui, & elle ne ressemblait guere à celle dont on suit les principes.

Quelques-uns de nos généraux modernes, lorsqu'ils se trouvent dans des camps où, à la la honte du caractere guerrier, regnent les plaisirs & la mollesse, affectent de dire ironiquement que Trenck n'était qu'un Pandoure, & qu'il aurait fallu un long exercice de la tactique actuelle, pour rendre son régiment utile. Tous les militaires éclairés & impartiaux savent ce qu'ils doivent penser de cette assertion. Ce qu'on est fondé à croire, c'est que Trenck dut être fort regretté dans la guerre de sept ans; & que les Pandoures n'y ont point soutenu cette brillante réputation qu'ils avaient si justement méritée, lorsque leur créateur agitant son glaive patriotique, manœuvrait à leur tête sur le champ de bataille, par le seul secours de sa tactique pratique. Voilà ce qu'en dépit de toutes les plaisanteries de nos sublimes militaires, aujourd'hui héros dans leur présomption, on peut affirmer sans crainte d'être démenti.

Heureux le souverain qui, en tems de guerre, aura beaucoup de Trenck à son service; plus

heureux encore s'il ſait les garantir de l'injuſtice des envieux, des courtiſans & des nuls; car on ne peut nier que la couronne de Marie-Thérèſe doit aux Pandoures, aujourd'hui mépriſés, une grande partie de ſon éclat.

Nous paſſerons ſous ſilence quelques autres chefs d'accuſation intentés contre Trenck, tels que la dépoſition de deux officiers qui lui imputerent d'avoir fait mourir ſous le bâton un certain Paul Diak. Ceci avait été affirmé ſous ſerment par deux officiers accuſateurs, qui ſervent encore aujourd'hui en qualité de généraux dans l'armée. Perſonne n'ignore que dans les troupes allemandes il eſt encore aſſez ordinaire de voir des ſoldats expirer ſous le bâton d'àprès les ordres cruels de leurs colonels, & que cependant aucun d'eux n'eſt envoyé au Spielberg pour cette raiſon. Nous ne pouvons cependant nous diſpenſer d'entrer dans le détail de cette affaire.

Au moment de la reviſion du procès, mon couſin m'envoya en Eſclavonie, où je trouvai ce même Paul Diak en vie, & je l'amenai avec moi à Vienne. Il parut en perſonne devant

le tribunal ; mais il ſe trouva que les deux officiers qui avaient dépoſé, comme témoins oculaires de la mort de Diak, étaient à cent ſoixante mille du régiment, à faire des recrues en Hongrie.

Le vrai de l'hiſtoire de Diak eſt qu'il avait déſerté trois fois ; Trenck lui avait pardonné à cauſe de ſa bravoure extraordinaire. Mais ayant comploté de nouveau avec quarante hommes, il fut condamné à être pendu. Sur le point de l'être, ayant déjà la corde au cou, il demanda à ſon colonel la commutation de la potence contre mille coups de bâton, ce qui lui fut encore accordé en faveur des preuves fréquentes de courage qu'il avait données ; il ſubit les mille coups de bâton, fut guéri à l'hôpital, & parut avec moi à Vienne pour confondre les faux témoins.

Je ramenai encore de l'Eſclavonie, quatorze autres témoins qui anéantirent par leurs dépoſitions tous les faits fauſſement avancés, & ſur leſquels des juges corrompus avaient prononcé le jugement le plus injuſte. Il ne ſe trouva donc plus aucune charge criminelle contre Trenck,

& le procès changea abſolument de face. Puiſſent les premiers juges rougir des motifs honteux qui leur ont fait rendre le premier jugement; mais les êtres vils & corrompus rougiſſent-ils jamais ? J'en doute.

L'article capital du procès de Trenck & qui le priva pour toujours de la grace & de l'indulgence de ſa vertueuſe ſouveraine, fut l'accuſation d'avoir violé la fille d'un meûnier en Siléſie ; la prétendue victime l'affirma par ſerment, & il n'en fut point déchargé dans la reviſion, parce qu'on lui avait fermé toute voie de défenſe. Je ne pus découvrir la vérité que deux ans après ſa mort.

Ce fut le major de Manſtein, ſon couſin germain très-chéri, qu'il avait accablé de bienfaits, & qu'il avait élevé du ſein de la miſere au grade de major de ſon régiment au bout de quatre ans de ſervice, qui fut l'auteur de cette abominable perfidie.

Il l'accuſa fauſſement de ce crime pour le tenir éloigné du régiment, & l'empêcher de s'appercevoir qu'il avait détourné, d'accord avec le quartier-maître Fridérici, quatre-vingt-quatre

mille florins de la caiſſe du régiment ; après la mort de Trenck ils rejetterent tout ſur lui. La fille du meûnier était déjà la maîtreſſe de Manſtein avant que Trenck la connût. Ils comploterent enſemble cette infâmie, qui leur réuſſit ſi bien, que Trenck fut condamné à payer huit mille florins d'indemnité à cette fille, quinze mille florins d'amende à la caiſſe des invalides, enfin, à une priſon perpétuelle pour un crime dont il n'était pas coupable.

Ses ennemis porterent l'atrocité juſqu'à l'accuſer d'avoir tué une bijoutiere que l'on trouva aſſaſſinée & jettée par la fenêtre ſur la rue. Peu de jours après on découvrit le véritable meurtrier, il fut pris & rompu. Tels ſont les moyens odieux qu'employa la calomnie contre un homme qui avait rougi de ſon ſang les trophées dont ſa valeur avait couvert ſa patrie, qui avait tout fait pour la gloire de ſa ſouveraine, qui la nuit & le jour, en partiſan intrépide & vigilant, refuſait de prendre aucun repos, & qui ſupportait avec une fermeté héroïque les maux toujours cuiſans que lui cauſaient les bleſſures horribles qu'il avait recueillies au milieu des combats.

Frémiſſez, amis, vous qui, comme moi ; ſuivez les drapeaux de Mars ! Tremblez du choix que vous avez fait d'un état où la valeur, où les ſervices ne peuvent garantir contre les plus affreux traitemens ; & ne vous étonnez plus de voir des hommes, ſemblables à ce Trenck qu'on a ſi horriblement ſacrifié, quitter en ſoupirant le métier équivoque & périlleux de la guerre.

Il me reſta, comme je l'ai dit, ſoixante-trois procès civils, & les prétentions de ſes accuſateurs à terminer. Je les gagnai tous ; ces meſſieurs furent condamnés aux frais de juſtice, & à la reſtitution des journées qui leur avaient été payées par le général Loewenwalde, mais ils étaient tous inſolvables, & je perdis tout. De droit, Loewenwalde aurait dû me tout rembourſer.

Mais il me fut impoſſible d'obtenir la moindre ſatisfaction pour le paſſé. Quelle idée terrible mes lecteurs ne ſe feront-ils pas de ce qu'eſt la juſtice à Vienne ! J'aurais éloigné pour jamais ces détails de mes mémoires, ſi l'honneur de ma famille ne me faiſait pas la loi de les rendre publics, après en avoir fourni juridiquement les preuves les plus inſurmontables. Quarante années

se sont écoulées depuis que cette injustice diabolique s'est impunément exécutée, ainsi je dois croire que personne ne voudra jamais ramasser pour moi les débris du pillage pour lequel on a tant osé d'horreurs. Mais il serait dans l'ordre des possibilités qu'un de mes lecteurs, ayant accès auprès du souverain qui ne lit jamais, indigné justement de tant d'infamies, portât la curiosité jusqu'à vouloir faire approfondir la source de mes infortunes. Les possesseurs illégitimes des richesses & des biens de Trenck en Hongrie, n'en conserveraient pas peut-être la jouissance paisible au préjudice de mes enfans, dont les droits sont si bien fondés, qu'aucune proscription ne pourrait les en dépouiller, sans renverser les loix fondamentales de la Hongrie.

La plus grande partie des autres articles criminels portait sur ce qu'il avait lui-même tranché la tête à des Pandoures rebelles, cassé des officiers sans conseil de guerre; sur ce qu'il avait fait des affaires d'intérêt avec ses gens, fondu des calices & des chapelets; sur ce qu'il n'avait point entendu la messe les dimanches; enfin; sur ce qu'il avait enlevé de force les malfaiteurs des couvens où ils avaient cherché un

asyle. Un partisan qui commandait une troupe indisciplinée pouvait aisément repousser de pareilles plaintes. Les officiers qu'il avait bâtonnés derriere le front de l'armée, parce qu'ils s'y mettaient à l'abri du feu des ennemis, garderent bientôt le silence, lorsque les témoins de Trenck, ne redoutant plus le crédit de Loewenwalde & les persécutions de Weber, oserent paraître devant la justice. Ils furent assez prudens pour se retirer sans bruit, mais ils n'en travaillerent pas moins à sa perte, quoique d'une maniere plus obscure; & s'étayant du confesseur de la cour, comme de la protection la plus efficace, ils atteignirent enfin au but qu'ils s'étaient proposé. Ainsi ce fut un prêtre qui rendit, une souveraine digne de tous les hommages, insensible au sort malheureux d'un homme qui avait répandu son sang à son service.

La plus grande faute que commit mon cousin dans le cours de son procès, ce fut de se laisser enivrer par l'espérance de se voir bientôt absous, & de croire aveuglément quelques amis qui lui promettaient qu'aux fêtes de Pâques suivantes il remporterait une victoire complete. Dans cette idée il fit imprimer à Léipsick son histoire; il y découvrit sans aucun ménagement toutes les

intrigues de ses adversaires ; il eut même l'extravagante indiscrétion de faire sentir qu'il dénoncerait quelques personnes qui l'avaient voulu aider à sortir de l'affreux dédale où il était, dès qu'il n'aurait plus besoin de leur secours. Son avocat Gerhauser avait le plus à craindre, parce que c'était lui qui s'était chargé de séduire les seconds juges pour parvenir à infirmer la premiere sentence. Il connaissait l'homme auquel il avait à faire ; il voulut donc être payé avant que son client fût mis en liberté ; il lui demanda deux mille ducats, & Trenck lui en offrit cent. Cette contestation fit traîner le procès en longueur. Le rusé Loewenwalde profita de la circonstance ; il gagna Gerhauser, & l'intrigue fut découverte.

Comme Loewenwalde était personnellement intéressé à faire échouer le plan du prisonnier, il se rendit promptement auprès de la souveraine, & lui apprit que les derniers juges du revisoire étaient corrompus. Il alla jusqu'à déclarer que si, par la protection de l'empereur & du prince Charles, Trenck parvenait à reprendre sa liberté ; il ne ménagerait rien pour soutenir l'honneur de son conseil de guerre.

Ce fut dans ce même tems qu'il essaya aussi

de me féduire, ainfi que je l'ai dit déjà plufieurs fois, afin de parvenir à connaître les articles du contrat conventionnel fait entre mon coufin & fes derniers juges. Je le traitai avec tout le mépris qu'il méritait. Quand j'arrivai de Glatz à Vienne, il avait, avec le chef de la police, M. de Mannagetta, formé le projet de me faire arrêter comme efpion, fous le prétexte que Trenck ayant fait le roi de Pruffe prifonnier, & l'ayant relâché par trahifon, il devait paraître clair que je venais à Vienne par l'ordre de Frédéric, & dans l'unique intention de faciliter l'évafion de mon coufin.

Pendant qu'on m'aurait retenu dans les fers, on fe propofait de preffer la mort de Trenck. Ce plan fut découvert par le Baron Loprefti; à l'inftant où l'on s'étayait des dépofitions de la fameufe demoifelle Schwérin, pour accélérer fon fupplice; mais cette odieufe machination fut rendue nulle par la vigilance & par la protection de l'empereur.

Pendant que Trenck s'oubliait au point de menacer tout haut fes amis, de reconnaître leurs fervices par la plus noire ingratitude,

qu'il forçait tout le monde à l'abandonner à sa triste destinée, il ajoutait à tous ses torts, celui de me haïr, de me considérer comme son plus dangereux ennemi, moi qui veillais avec le zèle le plus infatigable à sa défense; ce fut cependant à cette époque que, cédant à l'impulsion de son cœur atroce, il forma le projet dont j'ai parlé dans mon premier volume, & fit même des sacrifices au moins en promesses, pour tâcher de me faire assassiner par deux officiers. Heureusement son espoir fut trompé, & le succès répondit mal à son attente. Le cruel! c'était par une suite de sa méfiance habituelle, & pour n'être pas contraint à me faire l'aveu des obligations qu'il pouvait m'avoir, qu'il cherchait à m'arracher la vie! Il me fallut donc prendre la résolution de l'abandonner. Quelque tems après, le prince Charles lui ayant aussi retiré sa protection, ses ennemis s'emparerent aisément du champ de bataille, & purent donner un libre cours à tous leurs moyens de vengeance. Son avocat n'osa plus parler. La revision fut interrompue; & le 20 Août sortit l'arrêt portant » qu'il serait gardé à perpétuité, comme pri» sonnier d'état au Spielberg. » Ses biens resterent pourtant en séquestre, & il n'en perdit

point la propriété ; il a même, jusqu'à sa mort, visé les comptes de ses receveurs.

Telles sont les principales circonstances du procès de Trenck, qui a fait tant de bruit à Vienne, procès dont il se serait tiré avec honneur sans sa malheureuse avarice, qui ne lui permit pas de faire quelques légers sacrifices, pour assurer toute sa fortune & pour recouvrer sa liberté. Sans cette avarice il eût facilement gagné des juges mercenaires, que ce procès n'a que trop fait connaître ; il eût culbuté ses ennemis, & se fût élevé lui-même au plus haut degré de l'honneur & de la fortune : pour trop épargner, il perdit tout.

Il fut donc conduit, en vertu de l'arrêt, au Spielberg ; il y était déjà depuis quelques tems, lorsqu'il chercha à s'évader ; le coup manqua. S'il eût suivi mon plan, lorsque je lui montrai la route pour sortir de l'arsenal de Vienne, il ne serait pas mort en prison, & je n'aurais pas été détenu dix ans à Magdebourg.

Tel est le sort des hommes. Malgré les services signalés rendus à sa patrie, malgré les droits qu'ils

lui avaient acquis aux bonnes graces ; à la justice de sa Souveraine, & même à sa reconnaissance, Trenck mourut en prison comme un malfaiteur. Il avait sans doute mérité son sort quand il avait dévoué d'honnêtes citoyens au pillage ; quand il avait enlevé à des gens qui ne l'avaient point offensé, & la vie & les biens ; lorsque son instinct guerrier l'avait rendu impitoyable ; quand il avait opprimé l'innocence, les orphelins & les veuves ; quand il avait maltraité son propre pere à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, rendu son épouse malheureuse, armé des assassins contre moi, qui lui avais servi de défenseur & d'appui. Sa conduite avec le genre humain l'en avait rendu l'horreur ; elle autorisait à le bannir de la société des gens délicats & sensibles ; & ses fautes n'ont sans doute été que faiblement expiées par ce qu'il a souffert au Spielberg : mais il n'a jamais mérité d'être considéré comme un traître, & l'état, pour lequel il s'est sacrifié, est coupable envers lui de la plus coupable injustice.

Ses cruautés ont fait couler bien du sang ; elles feront encore long-tems couler des larmes, & son souvenir tant dans la Baviere, que dans quelques autres contrées, où il a porté

la désolation & le ravage, excitera sans cesse les malédictions & la haine.

Maudit soit celui qui agit avec ses amis comme a fait Trenck avec moi ! Malédiction encore sur la fantaisie qui l'a porté à me choisir pour son héritier ; elle m'a fait perdre le plus beau tems de ma vie, & elle a occasioné tous les chagrins qui m'ont accablé à Vienne ! Mais ne faudrait-il pas aussi qu'on élevât sur la tombe de Loewenwalde & de ses complices un poteau d'infamie ? Je voudrais l'y voir accouplé par un carcan avec sa demoiselle Schwérin, pour servir d'exemple aux Juges prévaricateurs, & pour retenir, par l'effroi, dans les bornes de leur devoir, ceux qui sont chargés de l'importante fonction de rendre la justice.

Quoi qu'on puisse reprocher à Trenck, dans la monarchie autrichienne & dans la Hongrie, il méritait un mausolée & des honneurs immortels. L'état qu'il a servi, devait au moins récompenser par la protection, sa valeur, sa fidélité, son infatigable zèle, au lieu de le laisser succomber sous les efforts de la jalousie, de la calomnie & de la cupidité furieuse.

Je n'ai rien recueilli des grands biens qu'il avait amaſſés dans la guerre & par ſon iduſtrie. Il ne m'a pas laiſſé la moitié de celui que ſon pere m'avait ſubſtitué, que nul ſouverain ne pouvait me ravir ſans une violence ouverte, car il m'appartenait légitimement; & mon couſin eût-il été coupable contre l'état des crimes les plus atroces, ce qui ne fut jamais, ce que la haine & la vengeance n'ont pas même pu appuyer ſur des probabilités, je ne devais pas en être puni.

L'honneur de mon nom, & le reſpect que je dois à la mémoire de mes ancêtres, me font un devoir d'imprimer ce livre avec la cenſure publique, en y joignant toutes les preuves poſſibles de ſa véracité. Je le laiſſe à ma poſtérité, pour ſervir de baſe à ſes droits, & il n'y a point de preſcription à craindre quand les loix d'un pays veulent ſe faire entendre.

Si jamais un ſouverain autoriſe mes deſcendans à invoquer ces loix, toujours immuables quand elles ſont ſages, & qu'il eſt toujours tems de réclamer, ils rendront aux acquéreurs & aux poſſeſſeurs ce qu'ils ont débourſé pour leur ac-

quisition, & ce remboursement ne montera pas au dixieme de la valeur des possessions. La cour & le trésor de l'état n'y perdront rien, & la jouissance de quarante-deux années dont ont profité les possesseurs actuels sur un revenu annuel de quelques millions en fonds, les aura bien remplis des intérêts de leurs avances. Si cette justice, enfin, peut jamais être rendue, mes enfans seront seigneurs héréditaires d'une belle principauté en Hongrie.

On me pardonnera sans doute ces réflexions un peu étendues, dans une affaire qui me touche de si près ; on me permettra sans doute encore de répéter ce que j'ai dit, au premier volume, du procédé illégal dont j'ai été la victime à Vienne.

Si jamais la Hongrie a le bonheur d'avoir pour maître un Marc-Aurele ou un Titus, peut-être rendra-t-on aux enfans ce qu'un pere, mauvais courtisan, sollicita toujours en vain. Au reste, j'ai rempli mon devoir, mon ambition est satisfaite, & mon ame est tranquille : je puis même me passer très-aisément des graces de ceux qui m'ont contraint de les mépriser.

Je

Je vais maintenant raconter à mon lecteur comment mourut au Spielberg le chef des Pandoures.

Furieux de ſe voir injuſtement empriſonné, & ſon projet d'évaſion ayant échoué; voulant d'ailleurs, à quelque prix que ce fût, que le monde s'occupât de lui, Trenck un beau matin, ſe portant très-bien, pria le commandant de lui envoyer un confeſſeur qu'il voulait, diſait-il, charger de commiſſions pour Vienne; « Saint-François, ajouta-t-il, m'eſt apparu, & m'a révélé qu'il viendra le jour de ſa fête (dans trois jours) vers » midi, pour me conduire à la félicité éternelle ». On lui envoya un capucin; Trenck le dépêcha à Vienne, & chacun rit d'un caprice auſſi bizarre.

Le lendemain il dit : « Dieu ſoit loué! Préſentement mon départ eſt certain, car mon » confeſſeur eſt mort, il m'eſt apparu ».

Cette nouvelle ſe confirma; après on apprit en effet que le capucin était mort en revenant de Vienne.

Alors il convoqua tous les officiers de la garniſon de Brünn, ſe fit tonſurer & habiller en

capucin, prononça une confession publique, & un sermon d'une heure, dans lequel il exhorta tous les auditeurs à la dévotion & à mener une sainte vie : enfin il joua le rôle du plus sincere pénitent. Ensuite les embrassant tous, il parla en souriant de la futilité des biens de ce monde, se mit à genoux pour prier ; de là il alla dormir tranquillement. Le 4 octobre, il se leva, se mit à genoux, & pria de nouveau. Ce même jour vers midi il prit sa montre, la regarda, & dit : » Dieu soit loué ! la derniere heure approche ». Tout le monde rit encore de cet impudent fanatisme : mais bien-tôt on s'apperçut que le côté gauche de son visage pâlissait. Il s'assit près d'une table, appuya sa tête sur ses mains, & pria ; il resta absolument immobile les yeux ouverts ; midi sonna, il ne remua plus, on lui parla, il était mort.

Tout le pays cria bientôt miracle, on répandit que saint François était venu chercher Trenck le Pandoure pour le conduire en Paradis. Je sais pourtant le véritable mot de l'énigme & le voici, Trenck connaissait les propriétés de l'eau *toffanne*, & il était décidé à quitter la vie : il avait confié son projet à son confesseur en le renvoyant à

Vienne & en le chargeant de beaucoup de bijoux & de lettres-de-change pour remettre à différentes personnes (1). Mais pour que ce confesseur ne pût pas commettre une indiscrétion; il lui avait administré une dose de poison, proportionnée à l'étendue de sa route, à la longueur du tems; de sorte qu'il mourut avant le moment indiqué pour son retour. Trenck en prenant aussi de ce poison avait fait le même calcul pour lui; il savait donc à quelle heure il devait mourir. Ainsi il ne joua cette tragédie que dans l'intention de pouvoir par la suite se faire donner une place dans la légende. Il lui était impossible d'être dans ce monde le plus riche & le plus puissant des hommes, il voulut qu'on le considérât comme un saint: & comme en fondant une messe perpétuelle, il avait laissé aux Capucins 6000 florins pour l'entretien de leur superstitieuse défroque; comme il avait fait bâtir une chapelle, il ne douta point qu'il ne se fit bientôt des miracles sur sa tombe.

---

(1) Je sais, à n'en pouvoir douter, que ce jour-là il a renvoyé une lettre-de-change de 200,000 florins au prince Charles de Lorraine, qui ne m'en a jamais remboursé un denier.

Ainsi mourut dans sa trente-quatrieme année cet homme extraordinaire à qui la nature avait prodigué ses avantages. Il a fini ses jours en prison, parce qu'il n'avait ni l'ame assez grande pour braver l'infortune, ni la raison assez forte pour démasquer ses ennemis. Son énergie tenait moins à la patience & à l'intrépidité, qu'à l'instinct irrésistible de son avarice.

Depuis quarante ans il dort dans le tombeau des capucins à Brunn, & sur les murs de son sépulcre on voit déjà quelques béquilles & d'autres attestations de miracles. Le pere gardien soutient qu'il est mort en odeur de sainteté; il atteste que son corps n'est pas encore pourri, & si, comme on peut le prévoir, le fanatisme continue de faire des progrès en Autriche, il est probable qu'un jour la place de saint Ignace de Loyola sera remplie dans le calendrier par le chef des Pandoures. Il s'écoulera pourtant bien des siecles avant que les Bavarois ajoutent à leurs litanies, *Sancte Trenck! ora pro nobis.*

C'est à son orgueil, ainsi qu'au peu de confiance qu'il avait en lui-même, qu'on peut attribuer la résolution qu'il prit subitement de terminer sa

carriere. Il avait formé le projet de fuir, il manqua, & c'eſt alors qu'il laiſſa éclater toute ſa puſillanimité. Je laiſſe au lecteur à juger de ce qu'un homme de ſon caractere & de ſon tempérament aurait fait ſur la terre, s'il s'était procuré la liberté, ſans avoir trouvé une ſatisfaction éclatante contre les ennemis puiſſans & accrédités qui le perſécutaient à la cour. Il ne lui reſtoit à jouer d'autres rôles que celui d'un Ragotzi ou d'un Bonneval. Je ne puis donc que féliciter l'Autriche de ce qu'un pareil homme a bien voulu mourir encapuchonné.

Si ce capucin d'un nouveau genre n'avait pas formé & exécuté l'intention de me nommer ſon héritier, je ſerais encore aujourd'hui diſpoſé à ſacrifier tout, même mon uniforme, pour payer les frais de ſa canoniſation : je ne le ferai point parce que c'eſt ſon héritage qui a été la premiere cauſe de la continuation de mes malheurs. C'eſt lui qu'on avait envahi, qu'on a voulu conſerver, & qui m'a condamné à une eſpece d'inaction dans l'état que j'avais choiſi pour développer mes talens.

Je ſerais tenté de croire que la providence

avait résolu qu'on parlât beaucoup de mon nom dans les papiers publics de ce siecle. Mon cousin s'est acquis sur le théatre de la guerre une réputation terrible ; quant à moi, ma destinée m'a mis à la main une plume satyrique, elle m'a placé sur la scene en posture de champion, pour combattre l'injustice, les oppresseurs des états, leurs vampires & le pouvoir arbitraire : bref, elle m'a donné une haine invincible contre tout ce qui est puissant, nuisible & dissimulé. C'est au monde éclairé à dire si j'ai remporté des victoires. J'étais au moins aussi déterminé qu'un Pandoure dans l'attaque & dans la défense. Sans doute j'aurais combattu avec plus d'avantage dans la carriere où je me suis vu contraint d'entrer, si j'avais employé la ruse & la finesse, si en imitant les allures d'un partisan dans un défilé, j'avais attaqué mes ennemis, là en dos, ici en flanc.

Cela sans doute eût été plus adroit que de me présenter, comme Trenck, cuirassé de ma seule vertu. Dans le pays où j'ai composé, les oreilles des grands sont fermés à la vérité, les préjugés leur obscurcissent la vue ; & puisque mon héros démasqué, mon poëme sur le sort de madame Justice & l'histoire de ma vie ont laissé tous les

cœurs insensibles, je suis autorisé à dire qu'ils y sont pour jamais endurcis. Personne au moins ne m'accusera de partialité. Je suis bien sûr encore que mes ouvrages trouveront difficilement une place dans la bibliotheque favorite des souverains.

Je n'écrirai jamais la vie, je ne chercherai jamais à consacrer à la postérité les actions de ceux qui n'auront rien fait pour l'humanité. Ceux qui concevront la noble ambition de faire le bien, trouveront dans mes écrits de quoi échauffer dans leur ame le projet de s'illustrer par des entreprises généreuses. Les écrivains qui voudront écrire l'histoire des grands & qui seront fidèles à ce sentiment d'honneur qui seul fait distinguer l'homme dans tous les états, y rencontreront un modèle à suivre, au moins quant à ce qui regarde le langage de l'irréprochable vérité.

Si le sort avait placé François Trenck sur un des trônes de l'Asie, il aurait pu y régner en despote, & réunir l'intrépidité de Scanderberg à la barbarie d'un Amurat. C'est un grand bonheur pour l'humanité que tous les tyrans ne portent pas des couronnes.

AVERTISSEMENT.

J'AI raconté les aventures du lieutenant Prussien de Schell à un seigneur de Berlin ; il m'a ordonné de les rendre publiques : je le fais d'autant plus volontiers qu'il me les a racontées à Aix-la-Chapelle en 1776, & que j'en ai fidellement retenu les principales circonstances. J'ai perdu ses poëmes & presque toutes ses lettres : il ne me reste de celles-ci que les trois qu'on va lire, avec le journal de notre voyage en Pologne que l'on a trouvé dans le premier volume de ces mémoires.

J'ai fait une peinture exacte des vertus & des défauts de Schell. Les hommes de son espece sont des originaux qui fixent toujours l'attention des ames honnêtes. Il est possible qu'un misanthrope dédaigne de s'y intéresser ; mais je n'écris pas pour ceux qui pesent le mérite & les foiblesses dans une balance trop rigoureuse.

HISTOIRE

D'ALEXANDRE DE SCHELL,

Qui, étant Officier de garde, déserta de Glatz avec moi le 26 Décembre 1746; pour servir de supplément à l'histoire de ma vie.

ALEXANDRE de Schell, dont l'histoire est liée intimement avec mes aventures, était né au cercle de Souabe. Sa mere était de la famille de Lowenstein; son pere fut presque ruiné par un procès malheureux: je n'en sais pas davantage sur son origine. Schell fils, dont je vais donner la vie, entra au service de Prusse quand le duc de Wirtemberg fit don au roi d'un régiment qui portait son nom, & qu'il avait formé dans ses états.

Mais en 1744, ayant eu diverses querelles & commis quelques écarts de jeunesse, il fut mis dans le régiment de garnison de Mutschefal.

On sait combien ces sortes de changemens sont désagréables à un officier Prussien, qui ne se met au service que pour se distinguer, & non pour veiller honteusement derriere les murs d'une forteresse avec des invalides ou des héros à quatre sous par jour. Schell, qui dans le fond n'était qu'étourdi, ne pouvait pas se plaire dans une inaction honteuse, il n'aspirait donc qu'au moment de déserter. Il ne recevait rien de la maison paternelle, & il étudiait beaucoup, par conséquent il éprouvait de nombreux & de fréquens besoins; ce qui joint aux passions vives qui le portaient à la galanterie, & par une suite nécessaire, à la dépense, tenait sa bourse dans un état continuel d'épuisement.

Réduit aux minces appointemens de lieutenant, on connaît facilement combien il dut souffrir à Glatz. Trouvant son état fort triste pour le présent, & ne voyant aucune espérance de l'améliorer pour l'avenir, il résolut de s'évader de Glatz à la premiere occasion qui se présenterait.

Il faut ajouter à cela que le général Fouquet, gouverneur de la citadelle, ne pouvait lui par-

donner la satire qu'il avait faite sur la liaison amoureuse de mademoiselle Fouquet avec le major de place Doo, satire qui s'était répandue dans tout le pays, & qui ne laissait point oublier au général la plus petite occasion de persécuter Schell; aussi pour la moindre faute il était mis aux arrêts.

Ce fut dans ce tems-là même, & au moment où il craignait d'être arrêté pour dettes, que le lieutenant de Bach lui fit la proposition de me fournir les moyens de me sauver, en lui faisant entendre que ce serait se procurer à lui-même un sûr appui.

Il était né bon & compatissant; il n'était point insensible aux persécutions que j'éprouvais; mais le plaisir de se venger du général Fouquet, en opérant ma délivrance, fut, ainsi qu'il me l'a avoué lui même depuis, le motif principal qui le décida à se prêter à mon évasion.

Sans ces éclaircissemens on ne concevrait pas facilement, en lisant l'histoire de ma vie, comment un homme qui ne m'avait jamais connu, auquel je n'avais rendu aucun service, se ferait

décidé à se sauver en plein jour avec un prisonnier d'état qui lui était confié, & en sa qualité d'officier alors de garde, se serait exposé à une mort infamante & certaine, s'il eût été repris. Il faut avouer que jamais entreprise ne fut aussi imprudente, ni aussi hardie.

Notre premier entretien forma entre nous la liaison la plus intime. Nous fûmes trahis, comme je l'ai dit; un ami lui en donna avis. Il pouvait, en m'abandonnant, se sauver facilement seul; mais il aima mieux me tenir sa promesse. Peut-être fit-il réflexion que, sans argent & sans ressource, il ne menerait chez l'étranger qu'une vie triste & languissante. Inconsidéré par caractere, intrépide dans le danger, son premier mouvement était son guide; il abandonnait au hasard le succès de l'entreprise.

Il trouvait son honneur engagé à me tenir parole. Tant de motifs réunis ne lui permirent donc point de balancer, & il se détermina à mourir avec moi, ou à me sauver. Il affronta le danger avec l'intrépidité la plus froide, & c'est par son aide que j'ai achevé une entreprise qui, en raison de son heureux succès, a plus éveillé l'admiration que le blâme.

Je lui dois la justice d'avouer que, dans des circonstances pareilles, je n'ai jamais retrouvé d'homme qui aît osé faire pour moi ce qu'a fait le courageux Schell.

Dans le voyage que nous fîmes ensemble de Thoren à Vienne, nous passâmes par Warsovie, où nous séjournâmes. Dans l'après-midi, Schell me quitta & rentra tard au logis, sans me rien dire de ce qu'il avait fait.

Le lendemain nous allâmes à Cracovie ; c'était justement la foire. Comme le cheval de Schell boitait, je jugeai à propos de le troquer, & je lui fis l'observation que, le cheval étant à lui, il était juste qu'il payât de sa poche ce qu'il en coûterait de retour. Pour toute réponse, mon homme éclata de rire, &, me montrant sa bourse vuide : « Tout mon argent, me dit-il, » est resté sur le billard de Warsovie. Quand mon » cheval ne pourra plus marcher, je te suivrai » fort bien à pied : je n'ai besoin ni d'argent, » ni de lui ».

Ce trait de légéreté me surprit. Mais qu'y faire ? Je payai donc l'échange de son cheval,

& nous arrivâmes à Vienne ; mais par surcroît de malheur, son nouveau cheval s'étrangla par son licol au ratelier, à l'instant même où il venait de trouver l'occasion de s'en défaire pour la somme de 200 florins.

Il n'y avait pas encore un mois que nous étions à Vienne, lorsque je fus assez heureux pour le faire entrer premier lieutenant dans le régiment de Pallavicini. J'y réussis par la protection du prince Charles de Lorraine, auquel mon cousin le recommanda. Ce régiment était en Italie, & destiné à faire le siége de Gênes. Je lui fournis ses équipages, de l'argent, & je le fis partir. Quelque tems après, le croyant déja rendu au lieu de sa destination, je ne fus pas peu surpris de recevoir de lui une lettre très-laconique, datée de Gratz, par laquelle il me mandait que le sort lui avait joué un nouveau tour ; qu'il avait tout perdu, argent, montre & équipage, & que s'il ne m'était pas possible de lui donner de nouveaux secours, il était décidé à aller chercher fortune au loin. Je venais de recevoir des fonds de Berlin, je lui fis passer 300 florins, avec lesquels il parvint enfin à sa destination. Cet argent ne lui prospéra pas

davantage. Un de ses amis lui en prêta encore, mais la passion du jeu lui fit tout perdre, & le conduisit même à divertir les fonds de la compagnie. Comme il n'avait point de ressources pour remplir le vuide, il ne trouva d'autre expédient pour se tirer d'affaire que de déserter avec un fourrier. Ce qui aggrava encore sa faute, c'est qu'il passa précisément au service de la puissance contre laquelle on était en guerre. A cette époque, je reçus de lui une lettre, par laquelle, du ton le plus léger, il me donnait avis qu'il servait actuellement à Gênes en qualité de caporal. Cette équipée de Schell fit un tort infini à tous les officiers Prussiens qui vinrent, après lui, chercher du service en Autriche; mais son étourderie vraiment incurable ne lui permettait pas de s'arrêter à de pareilles réflexions.

J'eus, heureusement pour lui, occasion de le recommander à l'Ambassadeur de Venise à Vienne; je lui envoyai quelque argent, & je parvins, à force de démarches, à lui procurer, au bout de quelques mois, le grade d'officier.

Constant dans son inconséquence, il quitta

ce service dans la même année, pour passer, en qualité de simple soldat, dans les troupes de Modène. Il fut exact à m'en donner avis, en me priant toujours de lui être utile. J'eus encore le bonheur de parvenir à lui procurer une place d'officier, par la protection de M. le baron de Loprefti, dont j'ai souvent parlé dans mon histoire. Ce galant homme avait à Modène des amis dont le crédit obtint ce que je desirais. J'équippai Schell encore une fois; mais il fut, pour sa sûreté, obligé de prendre le nom de *Lesch*, qui, à une lettre près, est l'anagrame de celui de sa famille.

C'est une contrainte bien fâcheuse que celle de cacher son véritable nom pour oser s'asseoir sur la ligne des honnêtes gens. Schell l'éprouva. C'était au fond du cœur un homme plein de douceur & de sensibilité; mais un esprit beaucoup trop léger & la passion effrénée du jeu l'écartèrent du véritable chemin de l'honneur, & lui firent traîner dans le monde une vie errante & malheureuse. Graces à mes soins, il était donc lieutenant à Modène; il y jouissait de la bienveillance & de l'estime générale. Il avait même formé de bonne foi la résolution d'abandonner le jeu & de mener

mener une conduite plus réguliere. Peut-être aurait-il suivi à la lettre le plan de réforme qu'il s'était fait, mais la fortune vint se jetter à la traverse, & elle anéantit toutes ses bonnes résolutions.

A la priere du Duc, l'impératrice-reine envoya à Modène quelques officiers de son armée, pour exercer les régimens aux nouvelles manœuvres militaires: par malheur pour mon ami Schell, dans le nombre de ces officiers il s'en trouva deux du régiment de Pallavicini. A peine en fut-il informé, que dans la crainte d'être découvert, comme cela n'aurait sûrement pas manqué d'arriver, il déserta encore une fois, quitta Modène, & s'engagea comme simple soldat au service de Sardaigne, dans le régiment Suisse de Souter. Il m'écrivit encore ce nouveau changement; mais dans ce moment-là j'étais enfermé dans les souterrains de Magdebourg, & ne pouvant pas être utile à moi-même, il était à-peu-près impossible que je fisse rien pour lui. Au mois de décembre 1763, lorsque je quittai ma prison, que je regardais déjà comme mon tombeau, pour reparaître sur le théatre de la vie, je fis faire des perquisitions à Modène, afin de tâcher d'avoir

de ses nouvelles, mais il ne me fut pas possible de découvrir ce qu'il était devenu.

En 1769, me trouvant à Vienne dans la société de l'envoyé de Sardaigne, j'y rencontrai par hasard le capitaine Renard, du régiment Suisse de Souter. Il fut question de plusieurs officiers Prussiens qui avaient éprouvé les disgraces de la fortune. Renard entra dans de grands détails sur le mérite d'un certain Lesch qui servait dans sa compagnie en qualité de secrétaire fourrier. Cet éloge fixa mon attention; je hasardai quelques questions auxquelles le capitaine répondit de maniere à éveiller ma curiosité & ma sensibilité. Je ne fus pas bien long-tems à voir que ce Lesch n'était autre chose que mon ancien camarade Schell; je lui écrivis sur le champ, & je ne tardai pas à en recevoir une réponse qui mériterait d'être connue. Je lui avais fait passer de l'argent, mais il me le renvoya, en m'assurant qu'il n'avait besoin d'aucun secours; qu'il avait renoncé à toute espèce de vanité; qu'il vivait tranquille & sans desirs avec les revenus de son emploi, du produit de ses leçons de langues, de dessin & de musique, & de quelques ouvrages en broderie dont il s'occupait; ce qui lui

donnait beaucoup au-delà de ſon néceſſaire ; qu'il jouiſſait tout enſemble du bonheur inappréciable d'être aimé, eſtimé, conſidéré, recherché; qu'il joignait à tout cela les avantages d'une ſanté parfaite ; qu'il avait appris à mettre de l'ordre dans ſes affaires, & à ne pas rougir des petites économies ; qu'il ne changerait pas cette ſituation dans laquelle il jouiſſait d'un repos dont il avait été long-tems éloigné d'aimer & de deſirer la douceur, contre tout ce que la fortune lui pourrait offrir de plus ſéduiſant & de plus flatteur. Il finiſſait par me dire que déſormais il ne devait plus rien recevoir de moi ; que j'avais aſſez fait pour lui, & qu'il était plus que tems, de m'occuper de moi-même. Ces ſentimens raiſonnables en m'annonçant qu'il avait dû ſe faire dans Schell une très-grande révolution, me toucherent très-ſenſiblement. Depuis, je lui fis à différentes repriſes la propoſition d'améliorer ſon ſort ; il tint ferme, m'aſſura encore une fois qu'il n'avait rien à deſirer dans ſa garniſon d'Alexandrie, & qu'il ne manquait à ſon bonheur que le plaiſir de me voir encore une fois dans ſa vie ; que tel était ſon unique deſir.

Il ne négligea rien pour le ſatisfaire, & en

1771, lorſque j'étais à Aix-la-Chapelle, je fus fort étonné de le voir, un beau matin, entrer tout inopinément dans ma chambre. Je laiſſe à tout lecteur ſenſible, à s'imaginer quel fut l'excès de ma joie. Il venait à pied, de l'autre bout de l'Europe à Aix-la-Chapelle, uniquement pour me voir. Il me fit tous les détails de ſon hiſtoire; mais j'en ai oublié la plus grande partie: tout ce que je puis me rappeller, c'eſt qu'on en auroit pu faire un ouvrage fort intéreſſant.

La volupté était ſa paſſion dominante, elle avait beaucoup de part à l'amour qu'il avait pour le ſéjour de l'Italie. Toutes ſes vues tendaient à ſe procurer des relations avec les plus jeunes & les plus jolies perſonnes du ſexe. Il avait appris à broder en or, à faire tous les ouvrages des femmes, & il leur en donnait des leçons. Il leur enſeignait auſſi pluſieurs langues, & faiſait agréablement des vers. C'était autant de moyens de ſéduction qu'il ſavait employer; auſſi ſe rendait-il cher aux belles du pays, & a-t-il en effet paſſé les quinze dernieres années de ſa vie, dans un enchaînement de plaiſirs & d'heureuſes aventures.

Il reſta quatre mois entiers chez moi, pendant

lesquels il s'amusa à instruire mes enfans de la maniere la plus agréable, & se gagna l'affection de tous ceux qui le connurent. Il n'était plus le même; son goût pour la vie paisible & retirée l'avait rendu réellement un homme plein de raison. Son esprit, autrefois si vif & si léger, avait perdu sa grande vivacité. Distrait, rêveur, il prenait rarement part à la conversation; son occupation était de lire ou de se promener d'un bout à l'autre de la chambre avec l'air de la plus profonde mélancolie. Je ne tardai pas à m'appercevoir que son séjour chez-moi commençait à lui paraître long, & qu'il brûlait du desir de retourner à Alexandrie.

Un mois après son arrivée à Aix-la-Chapelle, comme il se promenait absorbé dans ses rêveries, il tomba dans les fossés de la ville & se démit l'épaule. On fut obligé de le rapporter chez moi.

Je pus alors juger de sa fermeté & de sa patience; il ne lui échappa pas une seule plainte. Quand il fut guéri, il fit quelques vers, mais qui ne ressemblaient en rien à ceux qu'il avait faits dans le premier feu de sa jeunesse. Plus j'examinais ses traits, sa démarche, plus je me frap-

pais de la triste idée que mon pauvre ami Schell ne tarderait pas à perdre la raison.

Il le prévoyait bien lui-même, mais il savait, me disait-il, un moyen sûr de prévenir ce malheur, toutes les infirmités de la vieillesse, & de braver les événemens les plus inattendus.

Quant aux dispositions de son ame, il était toujours le même, & si j'avais dit un mot, je n'aurais eu qu'à nommer ma victime. Si j'avais nommé comme mon ennemi, le souverain dont j'avais tant à me plaindre, j'aurais vu Schell partir sans réplique, voler à Potsdam, & commettre du plus grand sang froid le plus grand des attentats. Il ne croyait point à l'immortalité de l'âme, & il aurait regardé la mort comme le terme de ses malheurs.

Il me montra les cicatrices de quatorze blessures qu'il avait reçues en différentes circonstances, & dont j'avais causé quelques unes par une suite de son attachement pour moi. Dans toutes les affaires où il s'était engagé, il avait eu le malheur d'être blessé. Grace à ses continuelles distractions, à l'habitude des rêveries mélancoliques qui, en

plein jour, le conduisaient sur le bord des fossés & des précipices, il lui était arrivé un accident où il s'était cassé les deux pieds & un bras. Il était très-facile à prendre querelle, & se battait pour la plus petite chose; aussi était-ce en riant qu'il allait au rendez-vous.

L'histoire de ses exploits galans était vraiment curieuse. Je regrette fort que ses écrits sur la physique & sur la morale ne soient jamais tombés entre mes mains, & qu'il ait voulu qu'on les enterrât avec lui. Il avait étudié l'anatomie dans le seul but de découvrir s'il y avait dans l'homme quelque chose d'immortel, pour tâcher d'y trouver l'explication des mouvemens de la machine humaine, les causes de nos passions, de leur jeu, de leur effet, afin de n'avoir plus recours, dans ses idées, à des principes ou à un système métaphysiques.

Je me flattais de le garder encore quelque tems auprès de moi; mais le congé que son régiment lui avait accordé approchait de son terme, & il voulait aller mourir à Alexandrie. Je m'apperçus un jour qu'il était plus silencieux, plus sombre que de coutume; le lendemain, je

fus qu'il était parti, & je trouvai sur mon bureau la lettre suivante :

« Mon Ami,

» Vous êtes chargé d'enfans, & votre famille peut augmenter encore. Vous êtes l'heureux époux de la plus aimable des femmes. Ici, je ne puis que vous être à charge. Vous n'êtes pas en état d'ajouter pour moi à votre dépense, & vous connaissez trop mon cœur pour croire que je veuille abuser encore de votre amitié. De tous les devoirs que vous avez à remplir, celui de pere est le plus sacré. Je vous ai vu au sein du bonheur, je vous quitte bien portant, je suis satisfait.

» Il est probable que nous ne nous reverrons jamais. Ne prenez aucune inquiétude sur ma destinée ; je n'ai besoin de rien, & tout ce qui peut contribuer à mon bonheur, je le trouve à Alexandrie. Il y manquera pourtant quelque chose ; votre présence : mais je suis condamné à m'en priver, & il est décidé dans mon cœur, comme dans ma raison, que jamais

je ne vous entraînerai dans de nouveaux sacrifices.

» Votre fortune vous a été ravie par des hommes pervers. S'il existe un Etre suprême & juste qui s'occupe du sort des mortels, il doit vous protéger, vous combler de biens égaux à vos malheurs; & vous conserver la famille qui ajoute au bonheur de votre existence. S'il n'y en a point, nous n'avons à espérer dans une autre vie ni récompense pour nos vertus, ni consolation pour nos peines; mais dans ce monde nous avons une récompense dans notre cœur. Je connais peu d'hommes dont l'ame soit aussi noble, aussi généreuse que la vôtre; ainsi vous devez trouver le bonheur en vous-même, en dépit de la destinée.

» Vous avez fait pour moi plus que ne pouvaient exiger la reconnaissance & l'amitié; or, vous ne me devez plus rien.

» J'ai facilité votre fuite de la citadelle de Glatz. Peut-être, si je ne m'étais pas trouvé près de vous, auriez-vous eu par la fuite beaucoup moins de maux à souffrir. C'est moins le desir de vous

obliger ; qu'un motif de ressentiment contre le roi, & de haine contre Fouquet, qui m'a porté à vous servir ; les obligations que vous m'avez eues n'ont donc pas été un effet désintéressé de la compassion & de l'attachement. Il y a même eu dans mon action un motif d'intérêt ; je ne saurais vous le dissimuler. Il ne me restait aucun appui, & la vie méprisée que je menais dans un régiment de garnison, me couvrait de confusion à mes propres yeux.

» Je ne me répens point de tout ce que j'ai fait dans tout le cours de ma vie. Je n'en suis devenu que plus sage, & je vaux mieux que si je n'avais pas eu d'expérience. Je suis persuadé que votre façon de penser est conforme à la mienne ; heureux du présent, indifférent sur l'avenir.

» Si quelque part on vous rend la justice qui vous est due, ne manquerez pas de me le faire savoir. Votre fils Joseph me paraît posséder toutes les qualités qui font les grands hommes ; il pourra se placer à leur rang, si vous savez le diriger. Cette perspective m'a fait éprouver une joie qui doit être extrême dans votre cœur.

Assurez votre respectable épouse que je l'honore ; que je lui rends grace de tous ses bienfaits, & que je la félicite d'avoir fait le choix d'un mari capable de connaître & de sentir tout son mérite. De ce côté, je vois que vous êtes encore très-heureux ; ainsi vous n'avez pas de raisons pour vous repentir d'exister.

« A la premiere douleur physique qui viendra me menacer, je vous adresserai une derniere lettre ; après quoi je renoncerai à vivre, parce que je ne veux plus souffrir. Vos enfans vous imposent le devoir de prolonger votre existence autant qu'il vous sera possible. S'il vous arrivait un malheur qui fût difficile à supporter, ce devoir qui vous attache à la vie m'engagerait peut-être à vous plaindre.

» Que les frais de mon voyage ne vous alarment point. J'ai encore la montre dont vous m'avez fait présent, avec les six louis que je devais payer au tailleur pour mon habit. Mes jambes sont encore en état de me rendre le même service qu'elles m'ont rendu il y a trente ans, dans notre voyage de Pologne.

» J'avais conservé avec soin le journal de ce singulier voyage, pour vous rappeller des événemens qui doivent tenir une place dans l'histoire de notre vie ; je vous le laisse, parce qu'il peut vous être utile.

» Veillez sur votre santé. Eloignez-vous surtout le plus que vous pourrez de la cour & des affaires publiques ; votre insurmontable véracité serait capable de vous y causer de nouveaux chagrins. S'il vous est possible de quitter Aix-la-Chapelle, je vous y engage, car les moines vous y ont voué une haine implacable. L'hypocrisie ne manquera jamais d'occasions pour vous y être nuisible, & elle saura préparer celles qui pourront priver votre vieillesse du repos dont elle aura besoin. Je connais votre opiniâtre intrépidité, elle me fait trembler pour vous.

» Il faut encore que je vous exhorte à une plus grande économie, & à user de moins de bienveillance envers les hommes ; vous avez dû connaître leur ingratitude. Je vous invite enfin à savoir jouir avec prudence.

» Vous avez reçu, dans le passé, des leçons

qui sont bien faites pour vous guider dans l'avenir. Ne fondez plus la moindre espérance sur la protection & sur la justice de ces princes dont vous avez éprouvé l'insensibilité. Prenez & conservez pour devise : *Ma vertu me suffit.*

» Vous avez parcouru la plus longue partie de votre carriere. Bientôt nous cesserons de vivre l'un & l'autre ; mais nous avons appris à ne point redouter la mort, & nous pouvons aller à sa rencontre l'œil sec & le front serein. Tant que je vivrai je serai disposé, ainsi que je l'ai toujours été, à exposer mes jours pour défendre les vôtres, ou pour venger votre honneur des outrages qu'on lui voudrait faire.

» C'est dans ces sentimens, & tout plein de la plus vive reconnaissance que vous quitte aujourd'hui l'homme qui se fera un bonheur d'être jusqu'au dernier soupir

Votre ami, ALEXANDRE DE SCHELL. »

On peut croire que je fus très-sensible à cet adieu, sur-tout en me voyant dans l'impossibilité de faire parvenir à mon ami l'argent nécessaire

pour sa route. Quelques jours après son départ, je fus forcé d'aller à Vienne. Arrivé à Francfort, je rencontrai par hasard, dans la rue, l'honnête Schell. Il attendait là des nouvelles de ses parens. J'eus le plaisir de rester encore deux jours avec lui, & j'employai toute l'éloquence de de mon attachement pour le détourner de partir. Ce fut en vain; j'eus même la plus grande peine à lui faire accepter vingt louis d'or qui devaient contribuer à le conduire plus commodément à sa destination; ensuite nous nous dîmes adieu, le dernier adieu, & nous nous séparâmes.

Trois semaines après ou environ, il m'adressa à Vienne la lettre suivante.

» Mon Ami,

» Vous m'avez forcé à Francfort d'accepter vingt louis qui appartenaient à votre famille, & dont il est probable que le sacrifice vous a fait éprouver de la gêne. Mais puissiez-vous, homme généreux, jouir des sentimens & du bonheur dont ces vingt louis viennent d'être la cause ! Puissent

aussi descendre sur votre destinée les vœux qu'a formés, & l'effet des bénédictions que vous a données un vieillard de quatre-vingt-deux ans, prêt à mourir de faim avec sa femme & le reste de sa famille. Voyez-le, mon ami, ce vieillard élevant les yeux vers le ciel avec une expression que votre cœur peut deviner, lorsque tout-à-coup son fils, ce Schell qu'il croyoit perdu, est entré dans sa cabane couverte de mousse, pour lui apporter de la consolation & des secours.

» Mon cher Trenck ! si ma plume pouvait vous rendre ce tableau comme il a frappé mes yeux, vous ne le verriez point sans en être attendri. Depuis vingt-quatre ans ma famille n'avait point reçu de mes nouvelles ; on me croyait mort. J'avais appris que la chambre impériale avait fait perdre à mes parens un procès qui les avait ruinés, & je ne leur avais point fait connaître mes malheurs, pour ne pas ajouter à leurs chagrins, en les inquiétant sur mon sort. Quand mon pere eut été informé que j'avais quitté le service de Prusse, & que mon nom avait été affiché à la potence de Glatz, il m'avait banni de son cœur. Ma mere avait versé des larmes sur ma

triste destinée ; mais le spectacle douloureux de la situation où étaient réduits ses autres enfans avait éloigné de son souvenir celui qu'autrefois elle avait considéré comme l'appui de sa vieillesse & comme l'honneur de sa maison. J'ai trouvé ma sœur aînée périssant de misere dans un lit, où depuis douze ans elle est retenue par une paralysie. La cadette est en démence, & quelquefois on est contraint de la lier. Mon frere aîné qui était parvenu jusqu'au grade de major au service de Prusse, a été cassé à cause de mon aventure de Glatz ; il sert actuellement en Danemarck sous un autre nom, en qualité de caporal. Mon vieux & respectable pere, couvert de misérables lambeaux, tourmenté d'une hydropisie, était assis dans un fauteuil ; & ma mere, âgée de soixante-dix ans, remplissait, autour de tous ces êtres malheureux par moi seul, les fonctions de servante, de garde-malade & de pourvoyeuse. A l'instant où j'arrivai ils étaient tous réduits, depuis quelques jours, à se nourrir de pain sec, parce que la fin du mois approchait. Il faut que je vous apprenne que le prince qui a causé leur ruine leur fait une pension de neuf florins par mois, & qu'en la recevant ils doivent l'en remercier avec un respect, avec une soumission

mission profonde, qu'il leur est en outre ordonné de prier pour sa conservation. Les infortunés n'avaient point de bois; demi-nuds, assis les uns à côté des autres, ils se pressaient pour s'échauffer. Ils avaient la bonté de s'occuper du fils qu'ils avaient perdu, ils en parlaient, ils s'encourageaient mutuellement à la patience, quand je suis entré dans la cabane, & que je leur ai offert des secours en me faisant reconnaître.

» Grand Dieu ! comment vous peindre cet instant ! Le cœur frappé du tableau de leur misère profonde, l'œil fixé sur ce douloureux spectacle, je restai muet; il régnait dans la cabane un silence que personne ne pouvait interrompre. Je jettai sur la table les vingt louis d'or.... Sont-ils à toi, mon fils, s'est écrié ma mere? Oui, lui ai-je répondu, oui, ma mere; je les ai acquis avec honneur, & je vous les apporte pour adoucir vos maux. Tous les visages peignirent ensemble la surprise & la joie. Le vieillard laissait couler sur ses joues des larmes paternelles, & ma mere, suspendue à mon cou, sanglotait en m'accablant de ses caresses. La paralytique demandait un bon dîner, &, sans trop en savoir

la cause, la folle dansait & cabriolait dans la cabane.

» Insensiblement nous nous remîmes tous de notre étonnement ; je racontai de mes aventures seulement ce qu'on avait dû en apprendre, après quoi on s'occupa du dîner. Nous nous mîmes à table, & avec votre argent, très-cher ami, j'eus le bonheur de restaurer mes parens qui succombaient de besoin, comme de voir changer la malédiction paternelle en de sinceres bénédictions.

» C'est vous qui m'avez fait jouir de ce jour heureux qui sera le plus beau de ma vie ; car sans l'argent que vous m'avez donné, je ne serais point retourné vers mon pere, & sans cette scène qui sera toujours présente à mes yeux, je serais mort avec une insouciance totale. J'ai maintenant une raison pour être attaché à la vie. J'ai des parens à nourrir, ils ont besoin de moi. Je retourne à Alexandrie où je pourrai leur gagner le nécessaire. Ah ! ce n'est que d'aujourd'hui que je connais réellement tout le prix de l'existence.

» Je ne vous ferai point connaître l'endroit

où j'ai rencontré ma famille infortunée ; vous seriez capable de me priver de l'avantage de lui consacrer mes travaux. Je connais la générosité de votre cœur ; mais je sais aussi que vous n'avez point de superflu à donner. Quand je verrai ma fin s'approcher, ou lorsque je ne serai plus en état de travailler, je vous indiquerai le lieu de sa retraite, afin que je puisse mourir sans regret & avec la certitude que vous prendrez ma place. J'ai passé neuf jours avec mes parens : pendant ce tems, j'ai dépensé trois louis pour me rejouir avec eux. Je les ai quittés hier, comme je vous ai quitté à Aix-la-Chapelle ; je suis parti sans les voir pour m'épargner le chagrin des adieux, & je leur ai laissé ma montre, une lettre & quinze louis.

» Je m'avance donc à pieds vers Alexandrie, avec plus de fierté sans doute que n'en montrait Alexandre lorsqu'il marchait vers Babylone, suivi de son armée victorieuse. Jamais l'or n'a été consacré à un usage plus respectable que celui qu'il m'a fallu recevoir de vous à Francfort. Je ne forme plus qu'un seul vœu ; Alexandrie & mes talens suffiront sans doute pour m'aider à le remplir. Mes parens habitués à la pau-

vreté ont appris à se contenter de peu. L'argent, mon ami, est donc une chose précieuse ! Ah ! puisqu'il fournit à l'homme sensible les occasions de faire le bien, j'appliquerai mon industrie à en gagner, j'en sentirai le prix, & désormais j'en ferai un meilleur usage.

» Continuez de vous bien porter, mon cher Trenck. Si après votre long exil il se faisait que vous rentrassiez dans votre patrie, je vous y souhaite des richesses capables de vous mettre en état de contribuer au bonheur de vos parens. Si jamais il vous est possible d'être utile aux enfans de Waldow, rappellez-vous ce que je vous ai dit dans la forêt de Hammer à l'instant où vous vouliez vous venger d'un beau-frere insensible, peut-être, mais peut-être aussi inspiré par la terreur. Veuille le ciel vous accorder la satisfaction d'une vengeance aussi douce aussi digne de votre ame! Je vois s'élever encore pour vous l'horizon d'un avenir sans nuages. Toujours j'honorerai la noblesse & la bienfaisance de votre cœur. Ne m'oubliez pas. Si j'ai besoin de vos secours, je ne manquerai pas de vous en informer. Vous, écrivez moi seulement une fois par année, & faites-moi connaître la situation de vos affaires.

» Je vous ai fait connaître la raison qui m'a engagé à vous laisser ignorer le séjour de mon pere ; je me flatte que vous ne vous fâcherez point de ma délicatesse ; vous êtes plus fait qu'un autre pour la sentir & pour l'approuver.

» Quoique je vous écrive cette lettre en Suisse, elle partira d'Ulm, où un ami s'est chargé de la mettre à la poste. Puisse votre vertu vous mettre à l'abri de nouvelles infortunes ! Puissent Dieu ou les hommes la récompenser ! Je vivrai & je mourrai.

Votre reconnoissant, & sans doute votre plus fidele ami ALEXANDRE DE SCHELL, secrétaire du régiment de Souter, au service du roi de Sardaigne, à Alexandrie. »

J'ai reçu successivement de Schell quelques autres lettres du même style. La derniere que j'en reçus m'annonçait que par son testament, une dame lui avait fait un présent de cent-cinquante ducats. Il m'y témoignait la joie la plus vive de pouvoir faire parvenir cette somme à ses parens.

Mais j'ai perdu ces lettres ; elles ne serviraient d'ailleurs qu'à prolonger inutilement son histoire.

Deux années se passerent sans que j'entendisse parler de mon ami ; au bout de ce tems je reçus l'écrit suivant :

Schell expirant à son ami Trenck.

» Quand vous recevrez ceci j'aurai cessé d'exister. Le méchanisme de mon organisation va perdre son mouvement, & je doute qu'après il puisse en reprendre un pour l'éternité. Jamais, très-cher ami, personne ne sera sorti de la vie avec plus de tranquillité que je ne le ferai dans quelques heures, après vous avoir donné, avec toute la sérénité d'esprit dont je puis être capable, un dernier témoignage de ma vive reconnaissance.

» Mes dernieres années ont été parfaitement heureuses. Depuis quarante années que je me suis fait appeller *Lesch*, en renonçant de très-bon cœur à tous les titres honorifiques, j'avais

presqu'oublié que Schell était le nom de ma famille.

» J'ai joui du bonheur de vous voir heureux ; & je vous laisse content & paisible. J'ai perdu mon pere & ma mere il y a deux ans, après avoir eu la douce satisfaction de leur procurer le nécessaire, & même du superflu sur la fin de leur carriere. Ma sœur la paralytique est morte il y a six semaines ; quant à la folle elle vit joyeuse dans une maison de secours où elle n'a besoin de rien.

» L'amie qui avait fixé mon cœur vient d'épouser un jeune homme dont elle est aimée. Qu'elle soit heureuse ! La jalousie est étrangere à mon ame.

» La pierre, au moment où je vous écris, me fait éprouver les plus cruelles douleurs. La consomption m'a dévoré, & votre ami n'est plus qu'un squelette mouvant. Mon médecin a été frappé des symptômes certains de ma prochaine dissolution. Je les sens mieux que lui, & dans quelques jours, ou dans quelques heures, j'aurai cessé de souffrir.

» Vous savez que depuis plusieurs années je porte toujours avec moi ce qu'il faut pour échapper à la douleur. Ce remede est plus sûr, moins tourmentant que ceux des fils d'Esculape.

» Puisque je ne dois plus concevoir de craintes ni d'espérances, vous lisez les derniers caracteres que tracera votre fidele & sincere ami. Mon ame expirante vit encore dans la vôtre. Quand elle m'aura quitté, je ne me souviendrai plus que je vous ai quitté, comme elle. Mes derniers sentimens pour vous sont attachés à cette feuille; à l'instant de ma dissolution ils se détacheront de mon cerveau avec ma pensée qui s'évanouira comme un songe. Suivez-moi, cher ami, le plus tard qu'il vous sera possible.

» Je regarde avec le coup-d'œil de l'indifférence la réputation, l'honneur, la postérité; je meurs inconnu, & avec moi mon ame s'éteindra toute entiere. Sachez vous garantir des prisons de Glatz & du Spielberg; il n'y a plus des Schell pour Trenck. En quittant ce monde, je n'y laisse personne qui ait besoin de vos services, ou que je doive recommander à votre sensibilité. Non, mon ami, Schell n'est plus rien

pour vous. Si je partageais en cet inſtant les ſentimens de votre ame noble & tendre, j'éprouverais d'inutiles regrets, & la douceur de ce dernier adieu en ſerait troublée. Ayez donc la fermeté de rire comme moi. Que cet extravagant de Schell vous égaie encore à ſa derniere heure. Sur le théatre du monde, au ſein des ſituations les plus tragiques, il a trouvé les moyens de rire, il en deſcendra en riant, & le rideau tombera pour toujours.

» Déjà le ſommeil vient aſſoupir mes ſens; mes yeux commencent à ſe fermer, & mon ame tend à la volupté du repos. Bientôt je dormirai; mon ſommeil ne ſera troublé par aucun ſonge, & je ne me réveillerai plus pour rêver tout éveillé. Vous veillez encore, mon cher Trenck! Fermez les yeux avec autant d'indifférence que votre ami Schell. J'ai joué mon rôle; applaudiſſez-moi. Je m'inquiette fort peu de ce que penſeront les autres habitans de ce globe qui ont été ſpectateurs de la tragi-comédie que nous y avons jouée. Je ne reparaîtrai point pour le *Da Capo.* Amitié, reconnaiſſance, vœux ardens & ſinceres pour votre félicité, voilà ce

qui compoſe toute ma derniere penſée.... »
Ainſi meurt

ALEXANDRE, jadis, DE SCHELL, aujourd'hui LESCH, à Alexandrie. »

Dès que j'eus reçu cette lettre, j'écrivis au régiment ; on me répondit qu'on l'avait trouvé mort dans ſon lit le 26 mai.

Qu'il repoſe en paix, l'eſtimable, le ſenſible Schell ! Il méritait un ſort plus heureux, car les erreurs de ſa jeuneſſe n'ont été fatales qu'à lui-même, & s'il a donné des chagrins à ſa famille, il les a ſu réparer.

Jeune homme qui avez lu cette hiſtoire, frémiſſez de crainte en voyant dans quel précipice peuvent conduire l'indiſcrétion, la légéreté & l'imprudence. Que l'expérience d'autrui vous apprenne à modérer la fougue de vos inclinations, à connaître la valeur & la néceſſité de l'argent, avant que l'amour des plaiſirs & l'indigence, qui

en eſt la ſuite, vous conduiſent à des ſituations dont on ne ſe tire trop ſouvent que par des actions lâches & déshonorantes. Vous êtes entouré de pièges ſemblables à ceux dans leſquels eſt tombé le brave Schell ſans pouvoir jamais parvenir à s'en retirer. Il n'a pas manqué de talens ni de vertus, il lui a manqué d'en ſavoir faire uſage, quand il pouvait en tirer les plus heureux avantages.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que je me ſuis déterminé à écrire ſa vie; elle pourra ſervir de leçon à quelque jeune homme inconſidéré, & le faire rentrer en lui-même à l'inſtant où il voudrait oublier ſes principes. Schell n'a que trop expié le premier faux pas qu'il a fait dans ſa carriere. Fixez ſur lui votre attention, jeune homme. Je lui ai moins d'obligation pour avoir facilité mon évaſion du château de Glatz que pour les bons conſeils, pour les ſentimens reſpectables qu'il m'a donnés dans plus d'une occaſion. Sa raiſon était plus utile aux autres qu'elle ne l'était à lui-même. Que mon hiſtoire conſacre à jamais ſon nom dans le ſouvenir des honnêtes gens! Que Dieu daigne accorder des récompenſes à un homme qui vécut malheureux, & dont

l'âme était réellement portée aux actions nobles & courageuses ! Une meilleure fortune, une position plus avantageuse & plus digne de lui ne l'auraient élevé que pour l'avantage, pour le bonheur de ses concitoyens. Mais..... il n'est plus ; sa carriere est finie sans retour ; mon cœur se serre & je tire le rideau.

Jusqu'ici c'est mon original allemand qui a parlé. J'aurais mille fois affirmé par serment que mon ami Schell n'existait plus. Que dira-t-on quand je le ferai ressusciter ? Il est pourtant nécessaire, indispensable que je le fasse revivre ; & mon devoir exige que je joigne à cette traduction la note suivante ; elle ne peut qu'exciter la curiosité & l'intérêt.

Quelque tems après que ce livre eut paru ; en revenant de Berlin à Vienne, je reçus, le 20 décembre 1787, la lettre qu'on va lire.

Cher Baron,

» Quand vous recevrez une lettre de votre

ami Schell, d'un homme cru mort depuis dix-sept ans, sans doute vous serez frappé de surprise. Il est cependant certain que je vous l'écris sur ce globe terrestre dont je suis encore habitant.

» Voici l'explication du miracle.

» Un officier de notre régiment revenant de la Suisse où il avait été en semestre, a rapporté à Novarre l'histoire de votre vie, à laquelle vous avez joint la mienne. Vous avez fait connaître mes actions avec autant d'énergie que de fidélité, mais aussi avec peu de ménagement pour ma gloire; chimere dont pourtant je ne m'occupe qu'avec une extrême indifférence. Mais, mon ami, vous m'avez ôté mon masque; & voilà qu'un secret, que j'ai su cacher pendant le cours de trente-six années, est maintenant connu de toute la garnison. Cette découverte me fait souffrir, mais je vous pardonne. Vous écriviez avec la conviction que votre ami n'existait plus. Les morts ne s'occupent pas ordinairement de la lecture des ouvrages qui paraissent sur la terre, ni des jugemens que prononcent sur eux les mortels qui leur ont survécu. J'ai été la seule

cause de votre erreur, & je ne puis attribuer qu'à moi la publicité d'un récit qui, dans ma situation présente, ne peut que m'être très-désagréable.

» Je n'ignorais pas qu'on vous avait refusé justice à Vienne, que vos ennemis vous avaient opprimé & ruiné. Etant chez vous à Aix-la-Chapelle, je m'étais apperçu que vous pouviez à peine suffire aux besoins de votre nombreuse famille, je pénétrais dans les sentimens de votre cœur noble & généreux. Je savais enfin que vous écriviez pour ajouter à vos ressources. Vous m'aimiez autant que je vous aimais. Je n'étais qu'un bas-officier vivant pauvrement à Alexandrie. Tant que vous m'auriez cru existant, votre ame se serait affligée de l'impuissance de me donner des secours, ou si vous aviez suivi vos inclinations bienfaisantes, vous auriez manqué à vos devoirs de pere de famille. J'ai donc pris le parti de vous tromper, & j'ai résolu de mourir pour vous. C'est pour cela que, déterminé à ne vous plus être à charge, je vous ai annoncé une fausse résolution de quitter la vie.

» La lettre que vous écrivîtes au régiment

pour y demander les détails de ma mort tomba entre les mains de mon capitaine. Celui-ci ne me la communiqua point sans surprise, & ce n'est que sur mes instances réitérées qu'il a bien voulu se prêter à vous confirmer mon trépas. Vous voilà donc justifié, & je dois aussi l'être à vos yeux.

» Mon cœur & ma curiosité vous suivaient par-tout. Un ami d'Aix m'a souvent donné de vos nouvelles, mais elles étaient toujours affligeantes pour mon amitié. L'injustice & l'insensibilité des souverains continuaient de s'appesantir sur Trenck; sa fierté ne me paraissait pas propre à fléchir leur orgueil; je suis donc resté muet jusqu'au moment où l'on m'a informé de votre triomphe à Berlin. Je vous en félicite, & je m'en réjouis avec tous ceux à qui le vrai mérite inspire de l'intérêt. J'en viens aux détails de ma situation présente.

Enfin, me voilà pour la quatrieme fois enseigne encore à l'âge de soixante-quatorze ans. Ainsi nous n'avons, ni l'un ni l'autre, fait fortune dans l'état militaire. Mais que nous importe? Celui qui a pu, jusqu'à l'âge de soixante-quatre ans, laisser

un Trenck dans le petit grade de major, eſt plus à plaindre que lui, & je ne m'attends pas que celui qui m'a fait enſeigne, depuis un an, m'accorde jamais le brevet de colonel. De pareilles chimeres, mon cher Baron, ne doivent pas exciter nos regrets. A coup sûr, il vous ſerait difficile de ne point rire, ſi vous voyiez l'enſeigne *Leſch*, tout blanchi & tout courbé, remplir les fonctions d'un jeune candidat; mais mon ſort l'a voulu, & j'éprouve dans ma poſition actuelle de la ſatisfaction, du bonheur même.

» Je ſuis encore redevable à mon capitaine des frais de mon équipage. Si la vente de votre hiſtoire vous a procuré des avantages pécuniaires, envoyez-moi ma portion pour les trois feuilles dont je fais ſeul les honneurs, afin que je m'acquitte avec mon bienfaiteur. Si cela vous gêne, n'y penſez pas. Vous me connaiſſez, & je vous connais. Rien à dire de plus ſur cet article.

» La lecture de notre courſe en Pologne m'a fort amuſé. Je vous ai reconnu par-tout dans la force de vos expreſſions. Vos ennemis ont enfin

enfin trouvé leur châtiment ; s'il vous en reste un puissant, chargez-moi de votre vengeance ; tous mes parens sont morts, je ne tiens plus à rien, je n'ai rien à perdre, & vous êtes pere. Ne tardez pas à me donner de vos nouvelles. Cette lettre ne peut qu'exciter en vous des mouvemens très-extraordinaires. En annonçant ma mort, vous avez trompé le public, mais ce public, mon ami, n'est pas intéressé à savoir s'il existe un Schell ou un Lesch, ou s'il a jamais existé. Envoyez-moi, si vous le pouvez, deux exemplaires de notre histoire ; je me lirai avec indifférence, mais je vous lirai avec un grand plaisir. Au moment que je recevrai votre premiere lettre, je vous ferai une longue réplique.

» Mes jours, mes années même, s'écoulent à présent avec la rapidité d'un torrent. Ma vie est uniforme ; je ne crains ni ne souhaite rien. Ma santé, ma constitution physique, le caractere de mon ame, sont dans un rapport parfait avec mon âge & avec mon génie. Je jouis réellement de la vie. Tout le régiment a pour moi de l'estime & de l'amitié. Je n'ai pas un ennemi, pas un envieux. Je ne suis attaché à personne qui puisse me donner de l'inquiétude pour le

tems où je ne serai plus. Si vous êtes aussi heureux que moi, mon cher baron, ne me faites pas languir : j'attends votre réponse avec la plus vive impatience, et suis toujours le même, »

LESCH, actuellement SCHELL, puisque vous m'avez ressuscité.

Ma réponse à Schell.

Ami Schell ! vous êtes donc encore acteur sur la scene de ce triste monde ! En honneur ! Je croyais, sur parole, que vous aviez, pour l'attente de la résurrection des morts, une vingtaine d'années au-dessus de votre ami Trenck, & depuis dix-huit ans, ma sensibilité adressait vers votre tombe des soupirs aussi vains que mes regrets.

Homme estimable ! Vous m'avez trompé par excès de délicatesse ; je n'en suis pas surpris : mais je l'avouerai, j'ai été frappé d'étonnement en recevant la lettre par laquelle vous êtes revenu à la vie pour le bonheur de l'amitié !

Oui, je vous reçois à cœur ouvert, mon cher revenant, & les mêmes bras qui vous ont porté de Glatz à Braunau sont toujours prêts à vous prêter leur appui, à vous prouver une affection aussi vive, aussi constante, aussi tendre que celle de Pilade pour Oreste. Dans tous les tems vous avez été le bien venu pour moi; vous l'êtes d'autant mieux dans ce moment que ma situation présente peut me donner la satisfaction de vous être agréable & utile, sans que j'en éprouve la moindre gêne.

En retrouvant votre histoire dans la mienne, vous avez été offensé de quelques détails; pourquoi vouliez-vous vivre & mourir incognito? Vous étiez fait pour prévoir que si Trenck ressuscitait, Schell ne pouvait pas rester au tombeau & qu'il faudrait nous retrouver. Il est vrai, je ne vous ai point ménagé, j'ai même trahi quelques-uns de vos secrets. Mais si j'ai pu vous offenser en publiant vos faiblesses, n'oubliez pas que la même main qui les traça, fit aussi le tableau de vos vertus, & que mes larmes ont souvent arrosé ma plume en écrivant votre histoire.

On sait donc actuellement à Novarre que vous êtes le Schell dont je parle! Pardon cher ami

C'eſt pourtant votre faute ſi vous êtes découvert, & c'eſt vous qui m'avez forcé à déchirer le voile qui cachait votre mérite perſonnel. Il eſt certain que ſi je vous avais cru vivant, j'aurais adouci quelques traits de votre vie; mais je vous croyais mort; je ſavais que vous aviez toujours peu fait de cas de ce qu'on appelle gloire & renommée; que dans l'état obſcur où vous aviez voulu vivre, vous aviez regardé du même œil les préjugés, les éloges & le blâme, & je me ſuis mis à mon aiſe. Ainſi, vous ne pouvez pas être irrité contre votre ami. Quant à moi, je vous permets de dire à Novarre, comme par-tout ailleurs, que j'ai fort exagéré votre légende, en écrivant mon martyrologe tel qu'il eſt: avouez qu'il pourrait ſervir de preuve au procès de notre béatification.

Cependant votre lettre me conſole. Si vous êtes indifférent pour tout ce qui regarde Schell, Leſch ne peut pas ceſſer d'être Leſch, ou il faudrait douter de la véracité de l'hiſtoire où Trenck s'eſt cru, par votre morne & long ſilence, autoriſé à tout dire ſans déguiſement. Au reſte, à tout bien conſidérer, je ne vous ai pas fait le moindre tort. Tous mes lecteurs vous eſtiment, vous plaignent & vous admirent, & ſi vous ve-

niez jamais en France, vous aimeriez à connaître une nation sensible, indulgente, très-disposée à vous rendre justice, & à honorer en vous un des héros de l'amitié.

Vos erreurs, vos imprudences, l'abnégation absolue de votre intérêt personnel, lorsque vous avez été porté vers une action noble ou hardie, tout cela n'a fait de tort qu'à vous-même. Les esprits sages, les hommes raisonnables vous accordent des sentimens dignes de vous, & desireraient vous voir, à l'âge où vous êtes parvenu, dans une situation plus heureuse que celle d'un Enseigne.

Je vais, pour votre consolation, vous faire part d'un court entretien qui vous fera connaître tout le caractere du roi Frédéric-Guillaume. Il m'avait ordonné de lui raconter votre histoire, j'obéis. Après l'avoir écoutée, il me dit avec intérêt : « Est-il encore vivant, ce singulier Schell ? — Non, Sire. — Sur quoi il m'assura, d'un ton pénétré, que si vous existiez encore, vous pourriez revenir à Berlin, sans craindre que l'on vous reprochât le passé. »

D'après cela, faites-vous une idée de la bienfaisance de son cœur, & convenez que j'ai grande raison de l'aimer.

Dans votre premiere lettre, dites-moi quelque chose sur votre situation actuelle, parlez-m'en par détails. Pourriez-vous quitter vos amis de Novarre, pour passer le reste de vos jours auprès de moi ? Je desirerais que vous pussiez me donner cette satisfaction. Si cela est impossible, je vous enverrai le produit de la portion de votre histoire qui occupe quatre feuilles dans la mienne. La lettre-de-change ci-jointe forme le montant de ce qui vous revient pour l'édition allemande ; celui de l'édition française ne tardera pas à suivre. Votre délicatesse ne doit pas me répliquer par un refus. Ce n'est pas Trenck qui vous donne, c'est le public ; je ne fais ici qu'une restitution. Si en Allemagne les libraires étaient tous d'honnêtes gens, le produit de mon livre aurait été plus considérable, & votre part serait plus forte.

Un libraire de Paris vient de publier deux tomes, sous le titre de *Lettres & Aventures de*

Schell. C'eſt une compilation indigeſte, une rapſodie de menſonges, de fauſſetés, de faits injurieux. On vous y fait faire un teſtament par lequel vous donnez à vos amis de groſſes ſommes & des boîtes remplies de bijoux. Vous pouvez, ſur ces courts détails, juger d'un livre qui n'a été compoſé que pour mettre à profit une circonſtance où le public paraiſſait avide de tout ce qui regardait Schell. Voilà comme les libraires, échauffés par l'amour du gain, en impoſent à la curioſité générale.

Je ſais que la littérature a été un de vos plus chers délaſſemens; envoyez-moi donc quelques-uns de vos ouvrages : je vous ferai gagner de l'argent, dont il n'eſt pas impoſſible que vous ayez beſoin, & vous ne craindrez pas de m'être à charge.

Ma ſituation actuelle eſt trop tumultueuſe pour un philoſophe. Si la vanité était mon défaut, je ſerais, mon ami, plus heureux que Céſar. J'ai triomphé par-tout, & la France me fait oublier tous mes maux, par la maniere noble, ſenſible & généreuſe avec laquelle

elle veut bien m'accueillir ; aussi lui ai-je voué pour jamais tout mon cœur, toute mon ame. Je ne regrette que le tems perdu pour l'ingrate Autriche : j'ai tout fait pour elle, elle n'a rien fait pour moi. Au lieu des récompenses que j'avais lieu d'en attendre, elle laisse mes biens au pouvoir de ceux qui les ont envahis, & je suis obligé d'y lutter sans cesse ou contre la persécution, ou contre la lâcheté des principes de mes ignorans concitoyens. Malheureusement pour ma famille & pour moi, c'est dans ce pays si funeste à ma vertu, dans ces climats où l'honnête homme ne saurait jamais trouver le repos, que j'ai fixé les débris de ma fortune. Que faire ? J'observe, j'attends un moment pour le saisir, s'il peut m'être favorable. En attendant, je me livre sans réserve à tous mes devoirs de pere, puisque dans un état despotique, il ne m'en reste plus à remplir comme citoyen. Suivant toutes les apparences, le sort me sera contraire jusqu'à la fin ; & comme je puis croire que j'ai perdu, sans ressource, les richesses qui devaient m'appartenir, je travaille sans relâche pour l'établissement de ceux qui me doivent l'existence. C'est ma derniere obligation ; je la remplis, quoiqu'elle m'empêche de

jouir en effet des avantages de toutes les victoires que j'ai remportées.

Nous touchons, ami Schell, au terme de notre carriere. Je verrai la fin de la mienne avec autant d'indifférence que de fierté, puiſque mon juge intérieur ne me reproche rien. Partout on me plaint & l'on m'admire ; néanmoins perſonne juſqu'ici ne m'a prêté un appui réel. Je n'ai trouvé qu'un Schell dans ma vie. J'ai donné beaucoup, & je n'ai rien reçu de ceux même qui me devaient les graces & les conſolations du pouvoir. Qu'importe, puiſque je ſais trouver le néceſſaire, en bien uſer ; puiſque mes enfans élevés par moi-même dans les principes que j'ai adoptés, ſauront ſuivre mon exemple? Vous ne vivez ſur la terre que pour vous ſeul ; vous êtes par conſéquent plus heureux que votre ami.

Finiſſons la tragédie comme nous l'avons jouée juſqu'ici. On joue déja la mienne à Paris, avec approbation, quoique je vive encore. Lorſque nous ne ſerons plus dans la contrainte où nous retient encore notre devoir d'acteurs, je deſire

que nous puissions raisonner ensemble derriere le rideau.

Donnez-moi souvent de vos nouvelles. Je veille encore pour vous. A Paris, le 12 Mars 1789.

Votre ami TRENCK.

Voilà donc mon ami Schell de retour à la vie ! Le voilà, par son seul mérite, devenu enseigne à l'âge de soixante-quatorze ans !

Un Libraire de Paris vient d'annoncer son histoire & ses productions littéraires. C'est la cupidité, l'insatiable avarice qui conduisent ainsi à tromper la religion du public. Dans cette compilation où le ridicule & l'insolence se disputent le pas, il n'y a pas un seul mot de vrai. Tout y est invention, mensonge. C'est ce que ma probité veut que j'affirme au public sous le serment de mon honneur.

Le faiseur de romans a imprimé en outre un testament de mon ami. Ce galant homme, qui n'a jamais eu d'aisance, a toujours été hors

d'état de difpofer de dix louis ; & cependant il eft queftion, dans ce teftament incroyable, de boîtes remplies de bijoux, d'un gros diamant blanc, de legs confidérables, de beaucoup d'argent comptant, & des plus abfurdes puérilités. Je fouhaiterais fans doute à Schell un tréfor auffi bien fourni. Je ferais sûr qu'il pourrait fe donner les aifances dont fa pofition préfente peut avoir befoin, & j'aimerais à favoir que le patriarche de tous les enfeignes poffibles repoferait fur un bon fopha, fans craindre la mifere, lorfqu'enfin il deviendra invalide.

Je l'ai trop aimé, je lui fuis encore trop fincérement attaché pour ne pas m'empreffer de lui donner tous les fecours qui dépendront de moi à l'âge où fes forces lui refuferont la faculté de fubvenir lui-même à fes befoins : il fe déterminera, fans doute à recevoir de nouveaux témoignages de mon amitié.

Le court récit que j'ai fait de fes aventures a ému les ames fenfibles. On l'a cru mort fur ma parole, mais il eft encore au nombre des vivans ; ainfi les perfonnes que leur générofité pourrait conduire ou à l'aider dans fa vieilleffe,

ou à seconder mes bonnes intentions, peuvent s'adresser à MM. Sartorius & compagnie, banquiers, rue Bour-bon-Ville-neuve, à Paris. On n'ignore pas dans cette maison qu'Alexandre de Schell, enseigne dans un régiment Suisse, est en garnison à Novarre en Sardaigne. Schell est trop fier pour chercher à exciter la commisération de personne; mais je suis aujourd'hui assez à mon aise pour chercher à prévenir par tous les moyens qui seront en ma puissance, les moindres besoins d'un ami d'un genre aussi rare. C'est au lecteur généreux & sensible à faire ce qu'il croira convenable. Il ne faut à Schell ni hôtel garni, ni bon cuisinier, ni boudoir; mais les derniers momens d'un philosophe qui touche à la décrépitude exigent une vie tranquille & commode sans le moindre embarras. Il n'a jamais ambitionné les richesses; mais il a trop peu songé au tems où la misere peut peser sur l'existence & sur l'amour-propre d'un vieillard isolé, sans famille & sans patrie.

Le libraire de Paris qui déshonore Schell par la ridicule édition qu'il vient de publier de son histoire, tout en abusant de la crédulité publique, a su en tirer un grand produit; & Schell, dont

on a proſtitué le nom au ſuccès de cette manœuvre mercantile, n'en a pas retiré le plus petit avantage. Schell eſt trop noble, outre qu'il eſt trop vieux pour s'abaiſſer juſqu'à donner à un compilateur de groſſiers menſonges, la juſte récompenſe qui ſerait due à ſes travaux. D'ailleurs ce compilateur s'enrichit impunément ſous la protection d'un privilége, & il habite un pays où il eſt défendu de punir un agreſſeur littéraire d'une façon proportionnée à ſon délit. L'induſtrie d'un libraire n'eſt pas ici conſidérée comme un tort; ſes uſurpations n'ont pas le caractere du vol; il peut mettre à profit toutes les occaſions; & quand ſa fraude eſt reconnue, il n'a point à redouter qu'on le force à reprendre ſa trompeuſe marchandiſe. Voilà pourtant un privilége qui ne fait guere d'honneur à la probité des marchands de littérature, & auquel il me ſemble qu'il ſerait important que des loix ſages fiſſent quelque attention.

Sort des ennemis de Trenck....

A. Borel del. A.C. Giraud jun. Sculp.

EXCUSES,

EN FORME

DE RÉPARATIONS D'HONNEUR,

A TOUS CEUX QUE JE PUIS AVOIR OFFENSÉS DANS MES ÉCRITS.

Si tacuisses, Philosophus mansisses.

Ce n'est pas la crainte d'irriter encore des hommes pervers ; ce n'est pas le péril qui suit les cabales & les persécutions des cours ; ce n'est pas la fureur des moines allemands, ni celle des fripons effrontés qui absorbent autour d'un tapis vèrd la fortune des hommes crédules ; ce n'est pas enfin le desir d'éviter les piqures de quelques insectes ou celles de nos judicieux critiques, s'il m'arrivait encore de troubler leur nullité ; non, ce n'est point tout cela qui motive les excuses en forme de réparations d'honneur que je me détermine à faire aujourd'hui.

Je me propoſe un but plus ſérieux, plus conforme à la raiſon. Je veux dépoſer ma plume ſatirique, goûter déſormais les douceurs d'une tranquille indépendance. Je veux terminer toutes les querelles, tous les procès où m'ont jetté les ennemis de ma vertu & de mon intégrité ; vivre enfin plus agréablement pour moi-même, & ne plus m'expoſer ſeul aux aſſauts de la multitude.

Tant pour les hommes qui penſent que pour ma réputation, je crois avoir préſentement aſſez écrit ; je crois m'être acquis aſſez d'honneur en oſant publier tout ce que ma raiſon & la vérité m'ont fait penſer & voir.

Si la ligue qui s'eſt élevée contre moi était compoſée d'honnêtes gens & de gens d'eſprit, l'eſſaim des ennemis qui vient encore m'aſſaillir ne ſerait certainement ni auſſi nombreux, ni auſſi méchant, ni auſſi opiniâtre, ni auſſi irréconciliable.

Quand je conſidere dans quel abîme mon intrépide & téméraire droiture aurait pu me précipiter, un mouvement de frayeur me fait preſque marcher en arriere. Les épées, les poignards ſont encore aujourd'hui levés ſur mon ſein.

Chaque

Chaque écrit qui eſt ſorti de ma plume a néanmoins obtenu les ſuffrages des gens vertueux. J'ai reçu des félicitations ; on a formé des vœux pour moi ; mais on ne m'a point accordé d'autre faveur. On a laiſſé à mes propres reſſources le ſoin de me défendre, ſans daigner m'accorder le plus léger appui. Ainſi mon travail a dû me devenir d'autant plus inſipide, qu'on peut remporter une victoire complete ſur des ennemis d'un certain genre, ſans qu'elle ſoit utile ni honorable.

J'ai eu à craindre les Malagrida, les Clément, la tourbe entiere des fanatiques en froc. Ma diſſertation ſur la véritable nobleſſe a choqué l'orgueil de quelques hauts ſeigneurs, & Sancho a plus d'une fois bridé la roſſinante de Don Quichotte dans le premier accès de ſa colere. A Aix-la-Chapelle on m'a déclaré archi-hérétique pour n'avoir pas rendu de profonds honneurs à la gouvernante de l'archi-prêtre. De pieuſes matrônes ont prié ſur leurs chapelets pour le ſalut de mon ame égarée, tandis que des méchans, des fripons & des fanatiques appellaient & le fer & la flamme contre les jours de l'effroyable ſatirique. Un frere Franciſcain a lancé contre moi

un poëme in-folio de 1260 pages. A Vienne, dans le siège de la belle littérature allemande, au centre même de toutes les sciences possibles, on a dit anathême à mes écrits. Ils étaient pourtant sanctionnés par la censure, appuyés sur un privilége, & malgré tant de clameurs, c'est encore sous la protection de la même censure que je publie le présent écrit.

Ces réflexions, ces souvenirs m'engagent enfin à quitter la périlleuse mission d'écrivain. Je me rappelle un ancien proverbe allemand, qui dit : » le fou se ruine dans des repas fastueux, le » sage le plaint, mais il en profite ».

Qu'un autre moraliste prenne ma place, qu'il suive sur-tout mon exemple, pour échapper aux piéges & aux attentats de la persécution : alors notre patrie ne tardera point à se réveiller de son assoupissement ; elle connaîtra la force de son génie, méprisera les honteux préjugés qui l'environnent, cultivera honorablement les sciences & méritera d'être placé sur la ligne des grandes nations. Alors nos œuvres prouveront que pour être de meilleurs chrétiens, il faut réunir le catéchisme de l'état à celui d'une religion pure,

digne de la divinité & des hommes qu'elle a faits à son image. On méprisera le fanatique oisif, les ennemis de la raison & des mœurs, & l'ancien caractere de la probité germanique reprendra toute son énergie.

Pour coopérer en quelque chose à ce glorieux résultat, j'ai travaillé de toutes mes forces avec plus d'ardeur peut-être que ne semblait me le permettre la position de mes affaires. Mes travaux n'ont pu alarmer, effrayer que l'imposture. En effet, elle en a pâli, & je ne saurais en avoir des regrets. Mais en faveur de la sincère & libre confession publique que je fais aujourd'hui, j'ose attendre mon absolution avec confiance. Je ne redoute pourtant aucune excommunication. Je sais que dans le pays où j'existe, l'ami des hommes est souvent forcé à faire le rôle de la chouette. J'ai donc pris pour égide la vérité & le patriotisme. D'après la ferme résolution que je viens de faire connaître, on peut m'envisager dès à présent comme un écrivain expirant, comme un pécheur soumis qui, avec un cœur repentant & ulcéré, prend à jamais congé de ses goûts les plus chers & les plus habituels.

J'offre ici la main en signe d'une réconcilia-

tion fraternelle à tous ceux qui peuvent avoit été avertis par le sentiment de leur conscience qu'en répandant avec courage quelques vérités un peu libres, mais utiles, je les ai réellement offensés. Je fais la même proposition à ceux dont j'ai fait connaître la véritable physionomie, en les dépouillant de leur masque. C'est par mes scrupules d'auteur que je suis conduit à faire cette démarche. Qu'on n'exige pourtant pas de moi que je me donne la discipline, car je ne suis pas instruit des moyens secrets qui tiennent au charlatanisme des cloîtres. On sait d'ailleurs que j'ai toujours eu trop de fierté pour demander une seconde fois à un grand seigneur ce qu'il a refusé de m'accorder à la premiere : ainsi j'attends un pardon absolu & prompt, sans quoi je reprends sans délai la plume, & je l'emploie comme jadis à la défense de la vérité. Mes lecteurs n'ignorent pas non plus ce que c'est qu'un auteur offensé, quand il s'est armé d'une vigoureuse résolution ; qu'on n'attende donc jamais de moi la plus petite rétractation sur le compte des méchans que j'ai maltraités, ni sur la vérité que j'ai dû répandre. Si je me suis égaré, qu'on me relève : je m'étais proposé un but respectable, & si j'ai voulu porter le jour & l'effroi dans le cœur

hypocrite des hommes vicieux, je n'ai pas moins desiré d'atteindre à l'estime des amis de l'honneur & de la vertu.

C'est assez de préambule, allons au fait.

Je reconnais que mes plaisanteries sur les prérogatives de l'ancienne noblesse, que celles qui se trouvent dans le troisieme volume de mes écrits sur la poussiere chapitrable des vieux parchémins sont en effet des plaisanteries très-déplacées. Je sens aujourd'hui, & j'en suis bien convaincu, que cette classe d'hommes, d'une espece véritablement à part, doit toujours être comme elle l'est, aussi hautaine, aussi ridicule, aussi ignorante qu'elle l'était au moment où j'ai commencé d'écrire. Je confesse avoir mérité que dans quelques-uns des lieux que j'ai parcourus, un de ces antiques chevaliers quittât sa cour ou son écurie, monté sur son cheval de bataille, pour me provoquer à un combat singulier. Graces au ciel, ce malheur ne m'est point arrivé : les très-sublimes chevaliers de naissance ont mieux aimé convenir que j'avais raison, & laisser tous les honneurs de la bravoure aux cendres de leurs antiques aïeux qui reposent dans leurs tombeaux,

que de s'expoſer à ne plus être admis en cour dans les jours de gala.

Eh ! pourquoi ne pourrait-on pas auſſi ſervir l'état en robe-de-chambre ? Un grand-maître des cuiſines peut remplir ſon devoir de patriote, en donnant une table bien garnie, avec autant de nobleſſe, que ſon excellence le grand-Veneur, dans une chaſſe meurtriere de 300 lievres ou perdreaux.

Au reſte, les deſcendans de nos anciens chevaliers ne doivent point perdre de vue la gloire qu'ont acquis leurs ancêtres, en ſe croiſans pour la Terre-ſainte ; & comme ſeize générations ſucceſſives les ont annoncés pour les héritiers légitimes de ces fameux défenſeurs de la foi, ils ne doivent pas préſumer que moi, qui ſuis auſſi deſcendu de cette noble race, je puiſſe jamais avoir la fantaiſie de plaiſanter indécemment ſur notre illuſtre origine.

On aura peut-être plus de confiance dans cette parole de chevalier que dans celle d'un ignoble Franciſcain, qui n'eſt pas né gentilhomme, & qui cependant explique la parole de Dieu, ſans aucune contradiction.

Il suffit certainement pour la gloire de l'état que les charges honorables, & sur-tout lucratives, tombent de droit aux aînés, conformément à celui de succession, sans que jamais on ait aucun égard au mérite ou à la capacité. Pourquoi leurs Excellences se donneraient-elles la peine de se rendre propres à quelque chose? Pourquoi s'occuperaient-elles de penser noblement? La pauvre noblesse Prussienne est la seule qui répande son sang pour la patrie; aussi est-elle, & avec raison, généralement méprisée. Chez nous, où l'on sait user pleinement des doux priviléges de l'inaction, chez nous l'état, Dieu merci, n'exige pas le sang des nobles. C'est au vil bourgeois qu'il convient de défendre son pays; à nous il nous sied de nous engraisser de ses dépouilles, de tâcher de pervertir les bonnes intentions du monarque, de gouverner les intérêts de l'état & de l'église. Oui, je le répete, c'est avec justice que ces grands personnages m'ont condamné pour avoir affirmé dans mes écrits « que la véritable noblesse consiste uniquement dans celle du cœur & dans celle de nos actions ».

Quelle témérité! quelle opinion contraire au

sens commun ! J'ai écrit sur l'honneur, & j'ai pu oublier que c'est la grace du souverain qui répand à son gré les emplois honorifiques, que c'est par eux que l'on peut seulement fixer le prix du vrai mérite !

Il est donc juste, & ma conscience m'en fait la loi, que je demande pardon à tous les nobles d'Allemagne d'avoir osé dire fiérement la vérité, sans en avoir reçu l'ordre suprême. Je serai sans doute assez puni, si je suis constamment privé de titres, de courses dans les traîneaux de la cour, de ces ordres, de ces rubans que jadis j'ai cru follement avoir mérités en mettant en action les devoirs que je considérais comme ceux de la véritable noblesse.

Tout récemment la comtesse de R***. de la famille de Japhet, âgée de soixante-sept ans, & dame d'honneur de la chambre, trouva presque l'occasion de se venger de moi de la maniere la plus outrageante. Elle m'empêcha d'entrer dans l'anti-chambre, parce que ma hanche n'était pas chargée d'une clef d'or. Au premier moment j'éprouvai de la surprise, mais je fis attention sur le champ que le hasard m'avait

fait lier converſation avec quelques vieux officiers de l'Etat-major. Ils étaient comme moi devant la porte, confondus avec le mépriſable peuple. Ils attendaient là une audience, ſoutenus à peine par des membres fatigués & fracturés au ſervice de l'état, parce que Monſeigneur le grand-Chambellan, oncle de cette mégère, ne les avait pas trouvés dignes d'être préſentés à la cour. Nous nous éntretînmes beaucoup des anciennes campagnes; nous jettâmes quelques réflexions ſur le bonheur que l'on rencontre dans ce meilleur des mondes poſſibles. Un torrent de larmes dont des ſouvenirs douloureux étaient la ſource, arroſa leurs joues cicatriſées. Nous ſoupirâmes enſemble, & je fus ce jour-là prêt à écrire une ſatyre amere & mordante, qui aurait indubitablement anéanti tous les projets qui peuvent me rappeller par la ſuite aux faveurs de la cour. Dieu éloigne de moi ces penſées turbulentes, je veux réellement apprendre à ramper en ſilence; je veux demander des pardons très-humbles & très-ſinceres, mériter la protection, ne plus mordre, ne plus offenſer perſonne; autrement les préſentes réparations ne feraient qu'une ſatyre déguiſée.

J'apperçus encore ce jour-là un autre original.

malheur qui pourrait me menacer, si cet auguste seigneur venait à apprendre jusqu'à quel point je l'ai trouvé ridicule. Il est bien vrai qu'il ne sait pas lire; mais comme il est assez riche pour payer un lecteur capable de le mettre au fait de ce que j'écris, il pourrait bien payer aussi un référendaire, un avocat, par l'artifice desquels il obtiendrait pour moi une petite place dans la maison des foux; qui, toute vaste qu'elle est, ne le serait peut-être pas assez pour lui.

J'aime donc encore mieux demander pardon de cette peccadille, que d'augmenter mes chagrins & le nombre de mes adversaires.

Dans le cas où mes anciens écrits, ceux où j'ai été assez audacieux pour déterminer la différence qui existe entre le titre d'excellence, & l'homme excellent en réalité, m'attireraient la haine & le courroux de ces petits seigneurs postiches, je ne me reprocherai jamais d'avoir travaillé à les confondre, parce qu'il est des vérités qu'il serait honteux de taire. Je suis donc un pécheur endurci, un opiniâtre, décidé à refuser absolument toute indulgence, incapable de faire le moindre sacrifice pour se procurer des inter-

ceſſions, ſoit dans l'autre monde, ſoit dans celui-ci. L'erreur eſt une foibleſſe attachée à l'humanité, mais la perſiſtance dans l'erreur eſt un vice diabolique. Quoi qu'il en ſoit, je compte ſur un pardon abſolu, parce que dans ma maniere de penſer & de voir, j'ai dit beaucoup moins que je n'aurais pu dire, & parlé avec beaucoup de modération. Je promets au reſte ſur mon honneur de ne m'arrêter déſormais que ſur des objets plus importans, parce qu'il eſt très-vraiſemblable que les choſes doivent reſter à la cour ſur le même pied que par le paſſé.

Il me paraît pourtant très-eſſentiel de m'occuper des moyens de capter les ſuffrages & d'obtenir la protection des grands de l'état; pour à quoi parvenir, je déclare ſolemnellement que jamais mes enfans n'apprendront à lire ni à écrire, bien moins encore à juger ſainement des choſes. Je leur donnerai pour précepteur, un Franciſcain, le révérend pere Grisbourdon, & je leur apprendrai qu'on ne peut vivre heureux & conſidéré, que dans l'égliſe où à la cour. Alors on reconnoîtra par le choix raiſonnable qu'ils feront d'un état, qu'ils ſont réellement iſſus d'une race antique & chevaleresque, quoique j'aie ſouillé leur origine, & mé-

tiré le ressentiment de tous les chevaliers, par mon opiniâtreté à écrire, comme à montrer la nullité de tous les nobles à la mode. . . . . .

J'ose me flatter que cette déclaration naïve expiera toutes mes fautes, qu'en conséquence toutes mes doléances seront reçues à l'avenir avec une honorable considération; que leurs excellences ne dédaigneront pas de m'honorer de leurs protections: comme encore j'espere qu'un procédé aussi noble & aussi conscientieux contribuera beaucoup à ma gloire, après avoir déjà contribué à fléchir le courroux des gentils-hommes à seize quartiers.

Je passe maintenant à la seconde classe, aux descendans d'Israël, aux avocats, conseillers, usuriers, revendeurs, valets-de-chambre & secrétaires anoblis à prix d'or. Je déclare que je suis convaincu, & même très-fermement qu'ils ont exactement & chérement payé le diplôme de leur magnifique noblesse. Je ne me suis jamais oublié jusqu'à confondre ces seigneurs, ces membres anoblis & privilégiés de nos états, avec les véritables gentilshommes. Ainsi les écrits que j'ai publiés n'ont jamais pu les offenser. Si par

hasard quelqu'un de ces illustres parvenus avait cru se reconnaître dans le nombre de ceux que mes écrits satyriques ont démasqué, c'est dans toute la contrition de mon cœur que je leur en crie miséricorde.

MM. les nobles de Zetto de Cronsdorf, de Krugel, les nobles de Fillenbaum, de D...., de W......ten. Bref, tous ces nobles Messieurs en *De*, m'ont prouvé trop victorieusement ce qu'un homme véritablement honnête doit éprouver dans leur chambre de justice, quand il ne veut pas, quand il ne peut pas contribuer au paiement de leur illustrative pancarte; ou bien lorsque dans des écrits véridiques il a osé s'exposer à encourir leur disgrace, en déchirant le voile qui couvrait leur iniquité & leur bassesse.

Je me garderai sans doute, avec une attention toute scrupuleuse, de reprocher à ces seigneurs de fraîche date, d'avoir des sentimens bien inférieurs à ceux de la plus basse classe du peuple; d'être la honte, le fléau de l'état qui les paie pour être justes. Il est vrai que plusieurs d'entre ceux que je viens de nommer ont été guéris de leur instinct de rapine, par les remedes très-efficaces qu'un médecin vigoureux leur a

fournis dans une maifon de force : mais fi leur médecin a connu leur mal, ceux qui ont été jadis leurs compagnons, ou fauront bien parvenir à le corrompre, ou lui en impoferont de maniere qu'il ne faura pas découvrir chez eux la véritable caufe & les effets paffés de leur maladie. Ainfi il ne fera pas poffible de connaître les ravages que l'avidité, avec laquelle ils ont dévoré les orphelins, a caufés dans leur exiftence morale ; & le public ne s'appercevra point de l'odeur dont ils font imprégnés dans un pays où non-feulement tous les anatomiftes ont fait abjuration à leurs fens, mais encore où la police ne s'occupe gueres du foin de purifier l'air que l'on refpire.

C'eft à Dieu feul qu'il convient de bénir les richeffes qu'ils ont fi loyalement acquifes. C'eft au peuple imbécille & borné à les honorer, à les refpecter dans leurs brevets de nobleffe. Que leur volonté très-arbitraire difpofe des droits & des fortunes de tous les bons citoyens. A coup fûr je ne réclamerai jamais auprès d'eux aucune efpece de protection, je ne les implorerai point non plus pour l'exécution de la juftice ou pour la manutention des loix ; par conféquent, je ne defcendrai point à faire ma cour à leurs époufes ni à leurs

leurs femmes-de-chambre. Je ne ſuis ni fait pour de ſemblables reſſources, ni diſpoſé à m'en ſervir. Je ne joue point à l'hombre, au withs, ni au tréſept. D'ailleurs ce n'eſt point un mentor à cheveux blancs que ces dames veulent pour collègue de leurs époux, c'eſt un jeune adonis, une marionnette à chevelure ronde, & ſouvent quelque choſe de pis. J'ai de la pudeur, & je ne veux pas nommer tout par ſon nom, je me contenterai de dire que la plupart des Comtes régnans doivent leur exiſtence à des héros très-ſubalternes, & les référendaires à..... Silence, j'ai promis d'être diſcret.

Comme ces reſpectables gentilshommes qui ont ici bas tout pouvoir, ont en outre la précaution de ſe garnir des indulgences qui peuvent expier toutes leurs mauvaiſes actions, & leur ſauver même des peines paſſageres dans l'autre monde; comme d'après leur morale, leur religion eſt eſſentiellement celle qui s'accommode le mieux à la ſatisfaction de leurs goûts & de leurs fantaiſies; ils évitent toujours, grace à une politique très-raiſonnable, de jetter les yeux ſur aucun livre où il puiſſe être queſtion des vertus, des devoirs de l'homme & des obligations du

citoyen. Il ne me reste donc qu'un parti à prendre auprès d'eux, celui de contracter ici l'engagament authentique d'adresser tous les jours à Dieu quelques ferventes prieres pour qu'il daigne les maintenir toujours dans un tel état d'aveuglement, qu'ils ne puissent jamais appercevoir dans le fond de mon ame l'opinion que j'y conserve de leur mérite comme de leur caractère. Mon dernier desir est qu'ils veuillent bien me placer dans le nombre des êtres nuls ou penchés vers la tombe, pour qui leurs suffrages & leur crédit sont absolument inutiles. A quoi me servirait leur interposition, puisque j'ai pu douter qu'en conséquence de la vénalité & de la lâcheté de leur cœur, ils pussent jamais parvenir à la canonisation & même à la béatification, ne suis-je pas jugé pour toute l'éternité? Si je n'attends rien, aucune grace de leur part, je dois encore moins attendre des sages directeurs de leur conscience. J'ai osé dire la vérité, la dire même sans aucun ménagement; j'ai donc mérité de droit & de fait, une excommunication irrévocable.

Je suis, au reste, d'avis que celui à qui ses qualités personnelles ont mérité des titres de no-

blesse, est en effet beaucoup plus respectable que celui qui les a reçus accidentellement par le hasard, souvent honteux, de la naissance. Le mulet qui a pour mere une ânesse a toujours le droit de conserver son rang parmi les mulets : mais si le cheval issu de la plus noble race d'Arabie est, pour trancher le mot, une rosse, jamais il ne peut être choisi pour l'équipage du grand-seigneur. Pourquoi donc l'homme qui par ses sentimens naturels, ou par la honte de sa conduite a réellement dégradé son origine, est-il encore considéré comme digne de parvenir dans le gouvernement de l'état, à des postes aussi nobles qu'essentiels au bonheur public ?

Tout gentilhomme vraiment digne de l'être, ne se déchaînera donc jamais contre mes opinions ni contre mes écrits ; il n'exigera point que je demande pardon ni que je me rétracte. Je n'ai écrit que pour l'honneur & la vertu, pour rappeller les devoirs des bons citoyens, par conséquent tous les sectateurs de la vertu & de la saine raison, seront mes défenseurs. En revanche je ne peux attendre ni solliciter aucun pardon auprès de ceux que la vénalité a rendus nobles par l'acquisition d'une feuille de parchemin, parce que

j'ai peut-être contribué plus qu'aucun autre à lever le voile qui couvrait leur honte, comme à faire siffler par le public, l'importante boussisure de ces capitans de comédie.

Vous l'avez voulu, George Dandin, dit un personnage dramatique. Je prends ses expressions, & je répete d'après lui dans cette confession publique : » Vous l'avez voulu, mes nobles seigneurs, » que je vous arrachasse votre masque : la chose » est conclue, & je continue d'être avec un mé» pris sans mesure,

MESSIEURS,

Votre jamais obéissant, serviteur
TRENCK.

QUAND je mis au jour le PREMIER TOME de mes ouvrages littéraires, qui contient des fables & des satyres, on blâma la dédicace équivoque que j'en avais faite à *madame Justice*. La censure s'opposa même à ce que je la fisse imprimer. En dépit de cette défense arbitraire, je ne vois pas

encore aujourd'hui la plus petite raison qui doive me contraindre à la rétractation.

Depuis ce moment, j'ai publié l'histoire de ma vie, sous l'autorisation des censures, & sur l'appui des privilèges, tant à Berlin qu'à Vienne. Ceux qui l'ont lue, ont pu se convaincre que jamais on ne m'a rendu la plus légère justice; & si l'on veut se donner la peine de rapprocher les procédés dont j'ai à me plaindre, il faudra se convaincre encore que je n'en dois jamais attendre.

J'ai plaidé ma cause sous les yeux du public, en présence de ceux qui m'ont persécuté ou ruiné. J'ai donné sur tous les faits que j'ai avancés des preuves juridiques, & j'ai imprimé ces faits sur les lieux mêmes où l'iniquité m'a soumis à la plus incroyable oppression. J'ai pris l'univers pour juge de ma cause; ceux qui ont été les témoins oculaires du déni constant de justice que l'on m'a fait, y habitent encore, au moins une très-grande partie. Malgré tout cela, le bien qu'on m'a audacieusement usurpé est resté entre les mains de mes spoliateurs, sans que j'aie encore obtenu de la cour ni ordre, ni permission de choisir un collége de justice, où je puisse faire infor-

met & prononcer sur mes droits. Ce silence imperturbable est seul la justification la plus claire que j'aie à opposer contre ce qu'on pourrait m'imputer sur la publicité que j'ai donnée de mes mémoires. Je n'ai donc ici aucune raison, il n'existe donc aucun motif qui puisse m'engager à revenir sur ce que j'ai avancé ou prouvé sans réplique. Par conséquent la défense de publier ma dédicace à madame Justice est illusoire & nulle. Un libraire l'a vendue & la vend encore à Vienne, sans qu'on lui donne aucune inquiétude, & personne ne s'est encore avisé de me demander pourquoi j'avais eu de la hardiesse, sans un privilège *ad hoc*.

Mais au moment où les injustes possesseurs de mon bien, de mes légitimes propriétés, consentiront à me faire remettre, même par le ministere du directeur de leur conscience, la dîme de ce qu'ils m'ont ravi; quand mon souverain voudra seulement souffrir que, sous l'égide des loix & au tribunal de la justice, j'aille réclamer mes droits acquis, mes droits indélébiles, je remplirai avec une vive & respectueuse reconnaissance tout ce que m'inspirera l'accomplissement de ce premier devoir de tout prince réellement digne d'être le

maître & le pere d'une grande nation; alors encore ma voix entonnera des hymnes en l'honneur & gloire de Thémis. Jamais, au surplus, je ne réclamerai ses bienfaits en consentant à ramper. J'ai depuis long-tems pris, contre les efforts du pouvoir arbitraire, contre la volonté despotique qui anéantit d'un mot, ou même par un silence significatif, les droits du bon, du loyal citoyen, une résolution trop raisonnée, trop fiere, trop déterminée.

Dans mon SECOND VOLUME, j'ai attaqué seulement le général Mops & quelques-uns de ses semblables, que, depuis sa mort glorieuse, j'ai rencontré errans dans les pays que j'ai parcourus. Il serait à souhaiter qu'un ordre des souverains sous l'empire desquels ils continuent de souiller la terre qu'ils surchargent, les condamnât à subir l'opération d'Origènes; c'est l'unique & infaillible ressource pour en purger le monde, & pour en extirper leur redoutable postérité.

J'ai fait une sottise dans mon TROISIEME VOLUME. J'ai voulu y instruire un homme couronné, y jouer le rôle d'un réformateur, en déchirant le bandeau épaissi depuis longues années

ſur les yeux des Autrichiens. J'ai donné des idées ſur ce que j'appellais la réhabilitation de la province où je poſſede les débris des biens dont on m'a ravi la plus forte & la meilleure part. Le patriotiſme le plus intéreſſé éclate dans tout ce volume. On a déjà pu acquérir des preuves convaincantes que je ſuis un des obſervateurs les plus éclairés ſur les cauſes réelles qui font tourner à mal les projets que l'on fait inconſidérément pour le bien. Quoi qu'on puiſſe dire de notre réforme générale & conſtitutionnelle, il eſt certain que notre eſprit national eſt toujours le même. Nous ne ſommes encore que de pauvres eſclaves guidés, enchaînés par les prêtres & par les abus de la puiſſance arbitraire. Le chapelet eſt encore le hochet de ceux qui nous donnent des ordres ſouverains. Nos gens de juſtice font encore un commerce d'indulgences, & les tribunaux de la pénitence ſont encore occupés par des ignorans, par des lâches, par de vils ſcélérats. Tout s'oppoſe donc encore à ce qu'on puiſſe mettre chez nous en vigueur, un plan fait pour être invinciblement utile au bien général de la ſociété.

Dans ma diſſertation, je jettai un coup-d'œil accidentel ſur certains conſeillers en crédit, qui,

au lieu de tenir entre leurs doigts une plume de référendaire, auraient dû se servir utilement du balai dans une maison de force; je fais une sortie sur quelques fripons, vraies sang-sues de l'état, & interpretes très-intéressés de ceux qui ont des raisons pour faire bannir les meilleurs citoyens, & pour persécuter la vertu. Toute la ville de Vienne s'écria : » Quelle imprudence ! quelle audace ! à quels horribles dangers s'expose cet écrivain réformateur ! » Quelques tems après les conseillers de guerre, référendaires du collége de justice, furent exposés au pilori, & condamnés aux travaux publics. Bientôt M. le comte de Gravenitz fut chassé avec ignominie du conseil respectable du Saint Empire Romain. Son banquier frémit de la crainte d'être découvert. M. le colonel, baron de Legisfold, nettoya les rues de la ville; &, suivant toutes les apparences, cette noble société croyait que la justice & la pénétration du souverain la rendraient bientôt très-nombreuse. Ceux qui ont le coup-d'œil juste, m'ont regardé comme un homme véridique & clair-voyant : cependant, jusqu'à ce jour, personne ne m'a demandé les noms des infâmes prévaricateurs qui ont mérité les mêmes châtimens. « O peuple incrédule ! s'écriait Jérémie,

quand égorgeras-tu tes bourreaux ? » J'ai annoncé à Vienne bien des événemens, & les faits ont souvent justifié mes prédictions. Dieu fasse que Jonas soit reconnu à Ninive pour un faux prophete ! Dans ma situation actuelle j'éviterai pourtant le plus qu'il me sera possible, de rencontrer la gueule de la baleine ; elle m'attend, & elle pourrait bien oublier de me vomir sur un rivage, que ma fureur de prêcher la pénitence, rend pour moi redoutable, en attendant qu'il me devienne funeste.

Autant je me sens disposé à convenir franchement & sans peine des torts que je puis avoir à me reprocher, autant je répugne à prendre la plus légere teinte d'un bas adulateur. Une partie de mes prédictions morales & politiques s'est déjà accomplie aux yeux de l'Europe, & le respect que je dois à la vérité ne me permet pas de revenir sur ce que je devais d'abord au salut de mes concitoyens opprimés.

L'homme prudent ne cherche pas à éteindre le feu qui ne menace point sa propre habitation ». Telle est l'opinion qui guide un peuple englouti dans l'ignorance, & qui, dans un revers sem-

blable, a recours à l'intercession de S. Florian; telle est celle du fourbe qui n'existe que pour lui. L'homme judicieux & honnête croit au contraire qu'il est de son devoir de démasquer les incendiaires, les assassins du bonheur public; il ne veut pas qu'une indifférence coupable expose la vertu & l'équité à être déchirées sous les morsures des monstres qui trouvent un plaisir cruel à tourmenter les hommes, à navrer leur cœur de tristesse. Mon desir d'être utile m'a fait recevoir des blessures profondes; j'oublie volontiers ce malheur. Il est dans mes principes d'être persuadé qu'il y a de la faiblesse, & même de l'orgueil lâche, à garder un silence dangereux, lorsqu'on a des lumières suffisantes pour découvrir les intentions criminelles des méchans. Honorer les ennemis de l'état parce qu'ils ont du crédit & du pouvoir, parce que le souverain ne connaît pas leur affreux caractere, ou parce que la vanité lui suggere de fermer les yeux sur leur infamie, pour ne pas donner à croire qu'il ait fait un mauvais choix, c'est manquer aux devoirs qu'imposent l'honneur & la vérité. La crainte d'aucun danger ne doit arrêter les efforts d'un bon citoyen, quand il est persuadé qu'ils peuvent avoir une fin avantageuse, ou seulement

un but respectable ; car le succès ne suit pas toujours les meilleurs projets. J'ai fait ce que j'ai dû. Je montre avec fierté les plaies que j'ai reçues dans les combats où je me suis précipité ; mais hélas ! elles n'ont pas sauvé du malheur ceux dont je voulais empêcher la ruine.

Je sais que les Krügel & les Zetto, ci-devant mes gracieux juges, présidens & rapporteurs au collége de la guerre & au tribunal de la justice, ne peuvent plus aujourd'hui me causer ni mal ni chagrin; mais je n'ignore pas que leurs anciens collégues jouissent encore de tout leur crédit; qu'ils ont encore l'intention & la faculté d'opprimer l'innocence, de persécuter celui qui oserait prendre la défense de la vérité. Plusieurs d'entr'eux ont des raisons pour craindre que je ne parvienne à une époque où il me soit libre d'écrire leur nom, de le consacrer à l'infamie, de les punir enfin des procédés odieux qu'ils ont eus tant avec moi qu'avec une foule d'orphelins & d'êtres sans protection qu'ils ont écrasés sous le poids de leur puissance, au mépris des loix & de la justice dont ils étaient les représentans & les organes.

La prudence m'engage à me précautionner pour ce qui me reste d'avenir personnel contre les persécutions de ces magnifiques seigneurs, pour qui l'honneur & la vertu ne sont que des êtres fantastiques. Ainsi je promets & je m'engage solemnellement à ne me jamais venger de leur insolent pouvoir que par le plus absolu mépris; à l'éviter soigneusement en faisant choix d'un de ces asyles où le sage peut braver en paix les efforts des tyrans; à ne jamais publier leurs noms sans avoir reçu du souverain l'ordre exprès de leur arracher leur masque. Mais comme la noble ambition d'être utile à l'humanité a toujours été le principal mobile de mes actions, & qu'il n'est pas impossible qu'elle me force à les nommer, je leur promets encore que ce sera seulement dans mes ouvrages posthumes, pour un tems où mon repos ne pourra plus être troublé. Jusqu'à ce terme, qui est peut-être encore éloigné, ils pourront suivre en toute liberté les plans qu'ils ont formés. L'expérience m'a rendu circonspect, & le monde voit avec trop d'ingratitude ceux qui veulent être ses réformateurs. Lorsque, sans aucune précaution pour moi-même, j'osai reculer les barrieres étroites dans lesquelles on avait circonscrit la vérité, personne n'a eu un cou-

rage assez noble pour m'accorder une protection signalée. Celui qui veut déconcerter les plans des hommes en crédit, dépouiller les oppresseurs du masque sous lequel ils se cachent, doit trouver plus d'obstacles à son succès que n'en ont rencontré Luther & Calvin, pour répandre leurs dogmes en Espagne. Ils ont réussi dans quelques endroits, parce que l'intérêt des souverains favorisa leur entreprise; mais Huss le bohémien a terminé ses jours sur un bûcher. C'est folie que de vouloir déchirer le voile de l'iniquité, tout homme qui osera y porter la main ne doit s'attendre à trouver ni appui, ni pouvoir, sur-tout s'il existe dans des pays où les princes manquent absolument des architectes nécessaires au rétablissement de leur édifice délabré, & si l'orgueil de ces princes arrête l'essor de leur bonne volonté par la crainte de donner à faire connaître qu'ils ne sont pas plus éclairés, pas plus infaillibles que les autres hommes qui vivent sous leur empire.

Telle est la véritable situation des choses; je tire le rideau sur ce douloureux tableau, en laissant échapper malgré moi quelques soupirs que m'arrache le sort qui menace mes enfans. Je pleure & je plains tous les malheureux qui

font ou qui feront contraints à demander juftice. Je follicite feulement l'indulgence & les bontés du fouverain qui a rangé mes recherches, mes découvertes, mes vérités importantes, au rang des ouvrages audacieux qui paraiffent avec privilège au fein de fes états, & qui foupçonne mes fentimens & ma fidélité, parce que je n'ai ni la crédulité, ni l'aveugle obéiffance d'un efclave.

Au refte, on ne peut m'imputer à faute, à crime, ni même à imprudence, fi l'expérience funefte qu'il m'a fallu acquérir, a aiguifé ma pénétration, fi elle m'a appris à deviner les gens équivoques, mal-honnêtes, & prévaricateurs, avant qu'il plût au fouverain de les rechercher, de les obferver & de les punir. Je n'ai donc point à me faire des reproches qui puiffent forcer, engager même ma délicateffe à révoquer ce que j'ai dit, ou à en faire des excufes. Si, dans la fuite des tems, on prouve que je me fois trompé; s'il eft démontré que je n'aie pas vu avec jufteffe les erreurs des nouvaux plans de réforme, les obftacles qui s'oppofent à notre régénération; fi chaque poffeffeur de biens-fonds fitués dans le pays que j'habite, avoue qu'il

ſoit content de ſon ſort ; ſi enfin nous parvenons à vivre ſans vexation dans nos paiſibles cabanes, alors je conſentirai à être traité comme le prophete Malachie, à recevoir, comme lui, un ſoufflet, pour m'être trouvé en contradiction avec d'autres prophetes ; alors je conſens que ma poſtérité ne prononce jamais mon nom ſans lui accoupler le titre déshonorant d'impoſteur. En ſuppoſant que l'on puiſſe acquérir de ſemblables preuves, c'eſt à genoux que d'avance & dès aujourd'hui je veux implorer non-ſeulement ma grace, mais l'avantage d'être admis au ſein de ceux qui lancent ſur moi les foudres de l'excommunication, comme ſur un homme coupable de toutes les héréſies. Je deſire pourtant, malgré tout cela, que cette égliſe, ſi reſpectable en réalité, & qui ſera bien réellement reſpectée quand elle ne ſera que ce qu'elle doit être, perde pour jamais le pouvoir de placer ſes idoles au centre de notre corps politique, de détruire, de renverſer les plans de ſageſſe que l'on voudra conſolider pour le bonheur général, de fermer enfin la bouche aux écrivains qui, à mon exemple, ne voudraient employer leurs talens qu'à répandre les utiles lumieres de la raiſon & de la vérité.

Dans

Dans ce même volume, j'ai écrit une dissertation sur *l'esclavage invisible du royaume de Bohême* : il y a plus, je l'ai écrite quand Marie-Thérèse régnait encore, & c'est sous le sceau de la censure de Vienne que j'y ai donné ouvertement mon avis sur la hiérarchie & sur la politique romaine.

Tant que je conserverai un souffle de vie, on peut être certain que je ne révoquerai jamais la plus petite vérité, un mot même de ce que j'ai dit dans cet ouvrage, hardi sans doute, pour la position où je me trouvais. Il est vrai qu'il n'a pas servi à me faire rendre justice, ni contribué à l'utile revendication de mes terres en Hongrie ; mais j'ai eu la satisfaction de mettre la vérité en évidence sous les yeux même de mes ennemis. J'étais seul contre tous ; & j'existe : voilà le miracle.

Je ne me permettrais pas le moindre murmure, quand même il me faudrait expier, pendant quelques milliars de siecles, dans les feux du purgatoire, les offenses que l'honneur, le courage, la raison, le desir de sacrifier ma vie au bonheur de mes concitoyens, m'ont fait faire à

quelques personnages infames ; car je suis certain que les habitans de mon malheureux pays ne plaindront pas les chapelets pour me gagner des indulgences, & que les soupirs des opprimés parleront pour moi à l'Etre suprême avec une si pieuse éloquence, que jamais les foudres du Vatican ne pourront produire autant d'effet sur mon sort, que le desireraient les hypocrites dont j'ai arraché le masque.

Au moment où tout ce que cette dissertation publia de hardi, d'inconnu jusqu'alors dans nos contrées, se trouvera prouvé, se montrera tel que je le présente, il n'est pas douteux que ceux qui jusqu'à présent ont vécu comme des esclaves, ne sentent & ne reprennent leurs droits d'hommes & de citoyens ; qu'ils ne vouent un attachement pur, une éternelle reconnaissance à celui de leurs souverains qui aura assez de justice, de pouvoir, d'énergie & d'humanité pour les arracher à leurs préjugés & à leur esclavage : mais j'ai lieu de penser que cette époque est encore éloignée ; car les rayons de l'esprit qui doit éclairer les hommes, rencontrent en Bohême autant de ténebres & de brouillards, qu'en Espagne & dans l'Autriche.

J'ai parlé, dans ce même volume, de la bande infame des joueurs qui déshonorent Spa, sous le privilège de la sainte Eglise de Liége, & j'en ai parlé en toute franchise. Je l'avoue avec contrition, j'ai commis en cela un grand péché mortel. J'ai hasardé de dire que non-seulement un joueur de profession ne peut pas être un honnête homme, mais qu'encore il est impossible que celui qui le protége & partage ses gains illicites, le soit davantage que lui.

Je le déclare tout haut, j'ai péché contre les intérêts de l'église, parce que, dans la ville de Spa, les jeux de hasard sont autorisés par un Evêque, parce que le droit de surpendre la confiance des étrangers & de les dépouiller impunément de tous les deniers qu'ils portent avec eux, y est établi sur un privilège garni des indulgences. En bon chrétien que son zele a entraîné, je demande donc humblement pardon à tous mes supérieurs très-catholiques, & avec le plus entier repentir, d'avoir douté un moment de leur infaillibilité, & d'avoir publié mes doutes dans mes ouvrages. Il est cependant certain qu'on ne peut pas me faire le reproche d'avoir manqué à la vérité. Ce que j'ai avancé est connu,

clair, prouvé, ne peut souffrir aucune espece de contradiction; mais comme ma véracité a dû déplaire, je consens volontiers que si son éminence Liégeoise veut me faire brûler, me dévorer même, elle se donne cette douce satisfaction.

J'ai considéré MM. les banquiers de Pharaon avec les yeux épaix d'un laïque impie & sacrilège, comme un moraliste tout mondain, peu versé dans les droits d'une certaine théologie. En théologien aveuglé par sa bonne foi, je les ai jugés d'après les préceptes du cathéchisme de l'état, & j'ai appuyé mon opinion sur les neuvieme & dixieme commandemens de Dieu, qui disent :

» Tu ne dois pas desirer ni la maison, ni le » valet, ni la servante de ton prochain ».

Mais comme ces commandemens ne disent point : » Tu ne dois pas desirer les louis, » les guinées, les ducats de ton prochain », & qu'en laïque peu éclairé, je ne pouvais, ni, peut-être même, ne voulais savoir que l'église seule, par conséquent un évêque, est en droit d'interpréter les préceptes obscurs ou équivoques,

selon l'esprit dont elle est agitée ; comme j'ignorais qu'elle s'est réservé pour elle seule la faculté de saisir le mot à la lettre ou d'en faire l'interprétation aux ignorans en l'appliquant aux intérêts de l'ouint du Seigneur ; comme il est généralement reconnu qu'un misérable philosophe ne doit point oser approfondir, tâter, ni analyser les ordonnances sacerdotales ; qu'il lui est même interdit de faire pour cela usage de sa raison ; il est clair que j'ai eu le malheur de tomber dans le gouffre d'une incrédulité infernale, dans des erreurs dignes de l'excommunication, en cédant à mon goût naturel pour la satyre ; & je promets, en chrétien soumis & obéissant, de ne plus expliquer désormais les commandemens de Dieu. Je m'engage à étouffer toutes les facultés intellectuelles de mon esprit inquiet, tout l'amour que j'ai pour mon prochain, tous mes devoirs de bon citoyen sous l'obéissance irréfléchie d'une foi entiérement aveugle. J'abandonnerai aux directeurs des consciences, & en particulier à mon R. P. confesseur, le soin de porter un jugement sur les joueurs privilégiés. Quel qu'il soit pour l'avenir, il n'empêchera pas que ces messieurs ne soient sur la terre constamment reconnus pour des fripons,

D'ailleurs, comme il eſt vraiſemblable que les élus ne joueront jamais le pharaon dans le paradis, & qu'au-delà du tombeau nos évêques n'auront plus beſoin des grands revenus qu'exige l'entretien des plaiſirs & des vanités du monde, j'eſpere que je pourrai me paſſer d'un privilège ou d'un paſſe-port liégeois pour arriver à la gloire éternelle. En attendant, je reſterai opiniâtrement dans mes principes de probité, & je ſerai muet comme un chrétien doit l'être, lorſqu'il s'agira de raiſonner ſur la conduite de nos théocrates. Ce bonheur ne ſera envié ni à Liége, ni à Spa, ni à Rome. Je prévois qu'en revanche la populace ignorante & religieuſe me rangera dans la claſſe des impies, des ſacrilèges, des curieux impertinens qui ont voulu fonder des myſteres reſpectables, & qu'elle me dévouera aux griffes de ſatan, pour être traité ſelon l'irrévérence de mes œuvres. Soit! Si l'on croit que Dieu m'ait prédeſtiné pour être un des vaſes de ſa colere, il me ſuffira que le monde éclairé & ſage me juge avec intérêt. Je ſaurai ici-bas ſouffrir avec patience, pourvu que j'y conſerve le courage de dire la vérité avec une noble hardieſſe. Qu'ai-je à deſirer, ſi ma conſcience eſt pure & tranquille, ſi le grand Evêque de

l'éternité me traite dans sa clémence, s'il me reçoit au sein de sa miséricorde, en me disant : » Trenck ! ta foi était sincere ; ta morale était » évangélique, & ta constance dans les persé- » cutions a mérité que je la récompense ». Si cela était, quelle joie, quelle satisfaction ne ressentirais-je pas d'avoir refusé les bénéfices que me proposait à Spa sa grace épiscopale, pour essayer de me fermer la bouche, & pour empêcher ma plume de dévoiler la vérité ! Avec quelle fierté ne braverais-je pas tous les souverains séculiers ou réguliers, si, en dépit de tous mes censeurs hypocrites, de tous mes lâches ennemis, ma vertu me méritait la couronne du martyre !

Si un contrat en forme n'assurait point à la sainte Eglise de Spa, un revenu de quarante pour cent sur la banque du pharaon, l'excommunication de tous les joueurs de métier qui abondent dans cette ville, serait le premier devoir qu'elle aurait à remplir. Mais les avantages qu'elle retire de son contrat lui ont fait arborer pour légende évangélique ce mot d'un Empereur Romain, qui avait mis des taxes sur les cloaques : *Lucri bonus odor ex re qualibet.* » De

quelque part qu'il vienne, le gain a toujours bonne odeur ».

Quoi qu'il en soit, je marcherai constamment la tête levée; j'oserais même me présenter pour un honnête homme à côté de la lanterne de Diogène. Encore une fois, je me tairai à l'avenir. Jusqu'ici j'ai évité le stilet & les poisons, je tâcherai de les éviter encore. J'ai besoin de reposer pendant mes derniers jours ma tête blanchie dans les combats, dans les persécutions que m'a fait éprouver le fanatisme avide & intéressé. Je garderai pourtant dans mon arsenal, j'y tiendrai en état les armes dont je pourrais avoir besoin pour ma défense. Celui-là seul dont le cœur respire l'amour de l'humanité, peut sentir ce que souffre mon ame chevaleresque, lorsque des raisons politiques ou particulieres lui interdisent de faire le bien ou d'y coopérer. J'ai fait plus que n'exigeait mon devoir, plus que la prudence ne permet à l'homme ambitieux d'éclairer ses semblables, beaucoup plus même qu'on ne fait ordinairement avec impunité dans un pays où le sceptre hyérarchique se leve en menaçant sur la tête de tout agresseur, où une coupe & un poignard attendent tout

être qui veut s'opposer à son despotisme. Combien de fois ma vie n'a-t-elle pas été en danger! Combien de fois les débris des biens que j'ai sauvés du brigandage de l'oppression n'ont-ils pas été menacés! Seul, dans le pays que j'habite, j'ai peut-être saisi le moment de dire tout haut ma pensée, & l'occasion favorable pour défendre mes écrits accusateurs. Qu'un autre me succède, qu'il cherche des fruits dans les vastes campagnes que j'ai labourées & ensemencées. Il est vrai que j'ai manqué ma récolte, que je n'ai recueilli que des chardons, mais peut-être un cultivateur plus habile ou plus circonspect trouvera-t-il des roses où je n'ai rencontré que des épines: peut-être encore ma postérité déchirera-t-elle le rideau que j'ai hasardé de lever, pour être sifflé du parterre.

Jamais à Liége, à Vienne ou à Spa, mon nom ne se trouvera dans le calendrier, parce que jamais je ne voudrai mériter des indulgences les cartes à la main. Quand même le Muphti me donnerait son passeport, je ne voudrais pas de son paradis, si l'on n'y pouvait parvenir que par des actions lâches & infâmes. Dans les cieux, comme sur la terre, il me convient d'être toujours en bonne compagnie.

Je prie mes lecteurs de se contenter de ce que contient cette confession sur les joueurs de profession.

J'ai dans l'ame un chagrin amer, ma raison est douloureusement affectée, quand je songe que mes ouvrages littéraires ont si peu contribué au bonheur de mes concitoyens. Je prie Dieu de toucher les cœurs des souverains, dans le cas où ils voudraient jamais jetter un coup-d'œil sur mes productions, & m'accorder une audience secrette. Que de choses j'aurais à leur apprendre que je n'ai pu dire au public ni dans toute leur étendue, ni dans toute leur énergie.

Dans mon QUATRIEME TOME qui traite de la bravoure nationale, je n'ai expliqué les choses à ceux qui, comme moi, ont embrassé l'état militaire, que d'après ma maniere de voir, de juger, d'approfondir & de développer. Si dans un endroit ou dans un autre, on me reprochait quelque erreur, je n'en serais point humilié. Je ne suis qu'un homme, & mon œil a pu s'égarer quelquefois dans le vaste horizon que j'ai voulu embrasser. J'ai eu pour faire cet ouvrage un but patriotique ; il convaincra peut-être

les connaiſſeurs que je n'ai pas été ſur la terre un ſpectateur oiſif. Qu'on choiſiſſe tout ce qui eſt vrai, tout ce qui peut être utile; qu'on en faſſe une application ſage, & qu'on ſe contente de me voir déclarer ici, que j'ai écrit ſans paſſion, ſans aucun intérêt particulier, ſans vouloir flatter par préférence aucune nation de l'univers. Celui qui, dans les champs deſtinés aux exercices & aux manœuvres, ſe croit invincible quand il conſidere ſa troupe en bon ordre, celui qui mépriſe ſes ennemis par un mouvement moins d'orgueil que de vanité, peut lire l'hiſtoire des grecs, des romains, celle de Frédéric, les conquêtes de Mohammed, de Cortez & de Pizarre, & ſi après cela il trouve dans mes écrits quelque partialité, il peut m'en demander raiſon. Je n'ai jamais été un ſpadaſſin, mais je ne ſuis pas encore invalide, & j'aurai toujours aſſez de force quand il s'agira de prouver que j'ai été ſoldat moi-même.

Sous peu de tems je publierai en France ce traité de la bravoure nationale je l'ai traduit moi-même. Je deſire non-ſeulement qu'il ſoit jugé par une nation auſſi éclairée que brave, mais encore qu'elle y trouve des raiſons capa-

bles de fixer son attention sur les idées utiles que je propose.

Mon CINQUIEME TOME établit sans pédanterie, sans emphase, les principes d'une morale que j'ai puisée dans ma propre expérience. Il traite de l'art d'être heureux dans toutes les positions de la vie, dans toutes les circonstances où le sort peut entraîner les mortels. J'en ferai bientôt paraître une traduction française : je desire qu'elle produise un heureux effet sur la raison comme sur l'ame de mes lecteurs.

Au SIXIEME TOME, on trouve le Héros démasqué, poëme qui a fait tant de bruit en Allemagne. Tout homme fait pour apprécier le choix des momens, éprouvera, en le lisant, quelqu'inquiétude pour moi, quand il considérera à quels dangers s'exposait l'auteur d'un pareil ouvrage, en osant y placer son nom. Il m'a causé quelques chagrins, je les ai rendus, & j'existe encore, non pas par la grace, mais par la prudence de ce genre de héros dont j'ai fait le portrait. Le grand Frédéric lui-même a bien voulu donner des éloges au style de l'ouvrage. L'impératrice Marie-Thérèse m'a demandé qui

m'avait ordonné ou permis d'écrire la vérité. Malgré tout cela, mon ouvrage n'a point été brûlé. Les champions des héros que j'avais voulu peindre, les esclaves du pouvoir arbitraire ont jetté feux & flammes contre moi, ils m'ont couvert de leur fiel empoisonné. Des esprits turbulens ont extrait du poison de mes principes; les méchans, les gens de cour m'ont rendu suspect; enfin des souverains ont été conduits à me croire si dangereux, qu'ils n'ont pas dédaigné de veiller sur mes actions. Un grand nombre de gens raisonnables & de bonne foi blâma la nonchalance d'un vil amas de citoyens façonnés à l'esclavage, & dont la honteuse inertie semblait autoriser les plans funestes des tyrans de ce monde; les bons princes m'honorerent de leur approbation; les républicains avertis, aiguiserent leurs glaives pour s'opposer aux attentats des usurpateurs. Cependant, en dépit de tant de suffrages, en dépit des prédictions que contenait ce remarquable ouvrage, & des moyens que j'offrais pour les prévenir, ainsi que d'autres maux très-imminens, deux grands états sont, depuis cette époque, tombés dans le plus affreux esclavage; les héros ont tout ravagé, tout détruit, & le monde n'est pas plus éclairé qu'auparavant.

Mon héros démasqué a fait une grande sensation ; mais la plupart de mes lecteurs, déja courbés sous le joug, levant les mains & les yeux vers le ciel, se contentaient de penser sans agir. C'est toujours trop tard qu'on veut éclairer les hommes, en leur découvrant les vrais principes de la liberté, en leur donnant les plus énergiques convictions du triste sort auxquels ils sont réduits par l'abus du pouvoir. Accoutumés à une soumission servile, leur énergie ne peut plus se réveiller ; une léthargie mortelle endort des nations entieres ; & les héros les plus ridicules les font mouvoir à leur gré par les ressorts les plus avilissans. Malheur irréparable ! impardonnable lâcheté ! Déja la nation Allemande a pris les habitudes rampantes de l'esclavage, & ce serait en vain que l'on espérerait chez elle un accord, un réveil capables de lui faire secouer le joug qui la déshonore. On raisonne beaucoup, mais on en demeure là. Cependant les Charles XII, les Amurath, tous les Dons Quichottes de l'autorité, s'emparent de la scène, & le malheur y monte avec eux. Ainsi, & par une suite indispensable de cette constance d'inaction, mon ouvrage philosophique est relégué au nombre des antiques brochures ; sans avoir produit

aucun effet sur l'ame de mes concitoyens, que je voulais instruire & ranimer.

Dans ce poëme, j'ai osé refuser le titre de héros à ce roi Juif qui dansa devant l'arche de Moyse, en s'accompagnant des sons de sa harpe; j'ai prouvé par ses actions même, qu'il n'a jamais été ni vertueux, ni grand, ni guerrier, ni digne du nom de roi.

Au reste, puisque mon héros démasqué, privé d'abord d'une approbation, est actuellement revêtu d'un privilège à Vienne même, où il a été imprimé, je regrette moins que jamais de l'avoir écrit. Je suis même sincérement fâché qu'il ne puisse être traduit en français, sans perdre infiniment de sa singuliere & très-remarquable originalité. Les tyrans qu'on a nommés héros, & qui n'occupent plus de place sur ce globe, ne peuvent point avoir de titres à me faire leur demander pardon; quant à ceux qui y existent encore pour l'opprimer, je saurai les éviter & me passer de leurs graces. Toutefois, mon livre, qu'on peut regarder comme un peu plus que hardi, a répandu de grandes lumieres dans certaines provinces. Peut-être un

jour tenteront-elles de faire ce que veut à présent exécuter la France, pour servir de modèle aux nations où les hommes sont encore capables de sentir la dignité de leur existence. Il n'est pas impossible qu'un jour ma postérité place mes ouvrages au premier rang dans les bibliothéques de la Hongrie. Malheur aux peuples chez lesquels on les condamnerait au feu ! Ils peuvent donner des avis utiles aux bons princes, à ceux dont les vertus ont orné le trône. Jamais je n'ai pu ni voulu flatter les tyrans, les conquérans & les despotes ; cette lâcheté était indigne de moi. Que leur foudre tombe sur ma tête ! elle pourra l'écraser, mais jamais elle ne pourra la forcer de renoncer à la vigueur de ses idées, ni à fléchir sous le joug de leurs volontés. . . . .

. . . .

Quant au poëme sur le jugement dernier, que l'on trouve aussi dans ce Tome sixieme, je n'aurais rien à en dire, s'il ne me forçait pas à demander un humble pardon, à faire une amende-honorable bien authentique aux pieds du très-vénérable Ordre séraphique. En peignant cette terrible époque sous les couleurs les plus frappantes, j'aurais dû placer leur patriarche stigmatisé sur le cercle de l'arc-en-ciel, le représenter

présenter au sein de l'immense vallée de Josaphat, dans l'attitude d'un juge courroucé, implacable, l'armer d'un foudre prêt à précipiter dans les tourbillons enflammés de l'enfer, tous les hérétiques qui ont souillé de leur haleine impure cette triste & misérable terre. J'aurais dû m'en souvenir, puisque le pere Cochem s'est donné la peine d'instruire l'univers, qu'on n'apperçoit pas en enfer le moindre froc, le plus petit capuchon de son auguste société; que cette société a été prédestinée, élue enfin avant son existence, pour composer la cour céleste. Hélas! j'ai oublié de parler de tout cela dans mon poëme; j'y ai négligé ce point essentiel de la religion chrétienne. Ce n'est donc pas sans raison, c'est donc avec justice que les supérieurs du plus vénérable de tous les ordres de la terre & des cieux, en ont défendu la lecture à toutes les ames dévotes; qu'ils la leur ont imputée à péché mortel; qu'ils leur ont accordé enfin quarante jours d'indulgence pour chaque malédiction qu'on lancerait contre mes hérésies. *Me miserum!* Allons, il est nécessaire que pour l'avenir je me réconcilie avec ces inflexibles Radhamantes : or, pour obtenir mon pardon, je fais ici la déclaration formelle qu'en parlant dans ce poëme, d'ailleurs

très-orthodoxe, du grand Juge de l'éternité, je n'ai pas prétendu placer avec lui sur son trône le fils du souverain Créateur, le Rédempteur du monde; que je reconnais que cette place est due à l'archi-patriarche de tous les ordres mendians, qui, vraisemblablement, fidele à ses inclinations favorites, récompensera ses disciples, en les vouant à une inaction absolue de corps & d'esprit, à un néant éternel. Que puis-je leur desirer de plus conforme à leur goût que la renaissance du cahos!

Mon SEPTIEME TOME a pour objet la morale chrétienne. J'ai écrit cet ouvrage par ordre de ma souveraine. Comme cette morale épurée n'a pas de rapport aux intérêts de l'église, parce que le vrai, le bon chrétien peut se passer & des indulgences, & des protecteurs béatifiés, & des intercessions pécuniaires pour parvenir au salut; mon livre, dans les états Autrichiens, n'a trouvé qu'un petit nombre d'approbateurs. Je dois avouer que cet ouvrage parle avec beaucoup d'énergie au cœur & à la raison de l'homme. C'est pour cela que je me crois encore obligé de demander pardon à tous les moines en général, pour n'avoir pas imaginé quelques nouvelles litanies,

pour n'y avoir pas imprimé quelques cantiques de confrérie, quelques prieres contre la grêle & les orages, pour n'avoir pas enfin cherché à trouver quelques ressources propres à délivrer les pauvres ames du purgatoire. Mon excuse est que je ne suis pas un théologien privilégié par Rome; que je ne suis point un prélat, un missionnaire chargé d'employer mon éloquence pour convaincre les peuples de la nécessité d'engraisser les couvens. Je ne suis qu'un simple observateur du cœur humain, un laïque peu instruit dans les mysteres séraphiques, un écrivain qui n'a de cours qu'auprès des personnes qui osent lire, penser & réfléchir. Les devoirs du véritable chrétien, les vertus du bon citoyen, l'intérêt général de la société : voilà mes uniques objets. Mais comme les vues du systême hiérarchique sont diamétralement opposées à ce but, je soupçonne, & ce n'est pas sans cause, que très-peu de catholiques romains oseront lire mes écrits. J'ai composé, il est vrai, quelques prieres intéressantes & dignes peut-être de la divinité, mais aucune d'elles ne jouit des honneurs de la quarantaine, pas une n'a obtenu le bénéfice d'une heure d'indulgence. Il aurait fallu pour les leur obtenir que je les sollicitasse en forme légale, & à

Vienne on ne prie point sans y être contraint par des raisons ou par des intérêts particuliers. Comme par le moyen d'un seul baiser appliqué sur quelques images privilégiées, on peut commettre, sans peur, les péchés les plus atroces, l'étude raisonnée de la morale chrétienne y est absolument inutile. La lecture des Œuvres des PP. Cochem & Fast, l'imitation des Moines, voilà les guides qu'on y adopte, principalement ceux qui ont résolu de ne jamais rien approfondir, & qui ont absolument renoncé à la faculté de s'instruire, comme à celle de penser. Or, pour les hommes de cette espece, je n'ai jamais rien écrit.

Mon HUITIEME TOME occasionna de grandes rumeurs. Dans un poëme satyrique, j'y maltraite beaucoup madame la Justice en la faisant voyager dans toutes les cours de l'Europe. Cette piece, extrêmement hardie, dévoile les vices les plus cachés des gouvernemens Européens & de leur constitution ; ainsi elle a dû être envisagée comme archi-hérétique. Cependant on n'a pas pu la regarder comme une plaisanterie, parce qu'on n'y trouve que le langage de la vérité, sans aucune exagération. Le style en est

très-mordant, & l'on peut d'autant moins s'en étonner, que c'est dans une expérience personnelle & funeste, que j'ai puisé tout le fond de cet ouvrage. Je le répète donc, c'est la vérité que j'y ai fait entendre, & il faudrait que j'eusse une ame aussi lâche que vile, pour revenir sur rien de ce que j'y ai dit publiquement. Je suis pourtant très-disposé à traiter favorablement la Justice, quand préalablement elle aura repris pour moi son véritable caractere, & lorsque, sans aucun égard pour les puissans de la terre, sans craindre leur pouvoir & leur colere, elle saura remplir l'intéressante mission dont elle est chargée.

J'ai encore offensé quelques matrones dans celle de mes fables qui a pour titre: « Le » Concile des bonnes Vieilles sur les écrits de » Trenck ». Je n'ai réellement composé cette fable que pour quelques mégères qui habitaient Aix-la-Chapelle; elle n'a aucun rapport avec les femmes honnêtes & raisonnables.

La fable des *Jeunes Dames innocentes*, est un peu critique, je l'avoue: mais est-ce ma faute, si jusqu'ici je n'ai encore rencontré aucune dame qui

fût parfaitement innocente : ne devrait-on pas plutôt s'en prendre aux doucereuses insinuations des jolis abbés qui se font une joie de les corrompre à leur profit, ainsi qu'à leurs honnêtes époux, bons & braves citoyens, je puis l'assurer, qui se font un bonheur & un devoir de la complaisance mutuelle ? Ceux-ci sont bien certainement moins innocens encore que leurs sensibles moitiés. Tant pis pour eux, s'ils se croient offensés, car il n'y a que les esprits bornés qui soient orgueilleux & vindicatifs. D'ailleurs, MM. les Echevins d'Aix-la-Chapelle font montre & trophée de l'Ordre de Saint Actéon, & toutes leurs épouses sont dévouées par eux à la protection de saint Joseph ; ainsi je dois être convaincu qu'aucun d'eux ne s'aviserait de me demander raison, quand même je leur donnerais à tous le titre équivoque & ridicule qu'ils ont si bien mérité.

Je reconnais, au reste, que ces messieurs sont de très-excellens chrétiens quand ils sont à l'église, où ils font de leurs bonnes œuvres un commerce fort lucratif & très-bien entendu ; mais qu'ailleurs ils font tout ce que peut faire un cœur lâche, à qui les principes de l'honneur

& de la probité sont absolument inconnus. Ils ont soin que leurs enfans n'entendent rien, né sachent rien que le cathéchisme. Leurs femmes, malgré la noblesse qu'ils leur ont acquise, mènent une conduite si peu distinguée, que leurs anges gardiens sont sans cesse occupés à empêcher le malin de les enlever du lit nuptial. Ces anges gardiens sont également les dépositaires des coffres forts & les surveillans des dames; & si un malheureux accident conduisait quelqu'un de ces époux dans un de ces momens où l'œil ouvert ne peut pas ne point voir ce qu'il voit, ne pas connaître de honteux mysteres, il croirait que le démon seul l'a entouré d'illusions infernales, afin de troubler la paix de son ménage; à l'instant il détournerait ses regards avec une résignation courageuse, & s'écrierait avec ferveur :

Prestet fides supplementum
Sensuum defectui.

Ces messieurs, d'ailleurs, ne savent point abuser de leurs droits ni de leur autorité. Quand, par hasard, un ami remplit leur place, ils sont bien éloignés de lui soupçonner une mauvaise intention, parce que c'est un péché mortel que

de penser mal de son prochain. Quand quelqu'un s'est laissé entraîner au péché de la méfiance, il l'épie bientôt par la discipline. Le bon M. de G..... se sert de ce remède pour bannir tout scrupule, & Madame..... qui ne veut pas même paraître innocente, ne se croit point faite pour descendre jusqu'à le guérir de ses très-chrétiennes meurtrissures. C'est en conséquence de ces nobles & purs principes, que les illustres magistrats dont je parle portent avec fierté la couronne dont leur front est surmonté, jusqu'à ce qu'ils aillent l'échanger un jour contre la couronne du martyre dans un Elizée destiné, sans doute, aux maris complaisans.

Comme la simple vérité ne peut jamais choquer des cœurs parfaitement chrétiens, des ames toutes façonnées à l'indulgence, je ne connais aucune raison qui puisse m'engager à leur demander pardon. Il ne me reste donc qu'à regretter de ne plus être dans cet âge heureux où l'on est toujours disposé à remplir avec ardeur les devoirs des époux négligens.

Au surplus, tout le beau sexe qui a pris connaissance de mes malheurs & des évènemens

de ma vie ; ne sauraït être irritée contre moi. J'ai été & je serai jusqu'aux derniers momens de mon active existence son plus constant admirateur. Si j'ai trouvé des consolations dans le gouffre même des infortunes, c'est parce que j'avois goûté auprès de lui la plus pure, la plus enivrante félicité. C'est l'amour, il est vrai, qui a causé une partie de mes douleurs, mais c'est encore lui qui a prolongé ma carriere en me donnant des raisons d'aimer la vie. C'est cette passion, la plus noble de celles qui agitent l'ame des humains, qui, par les heureux souvenirs qu'elle rapporte à ma pensée, entretient dans mon cœur des sensations jeunes encore, malgré le poids déja lourd de mes années ; c'est elle, enfin, qui, par des relations dont elle a été l'origine, entretient dans ma raison le feu, l'énergie qui me rendent propre à donner des leçons utiles à la postérité.

Il me reste à parler d'un objet essentiel.

On remarque dans tous mes écrits un éloignement invincible, une haine vigoureuse pour toute espece de fourberies, de superstitions & d'abus, par conséquent pour tous ceux qui, par

état, doivent être les apôtres & les protecteurs de ces fléaux de l'humanité. Il est impossible qu'un homme éclairé qui devine le charlatan au travers de son masque, qui ne connaît d'êtres vertueux que ceux dont les actions sont d'accord avec les principes qu'ils adoptent publiquement, puisse envisager de sang froid les allures tortueuses, les intrigues hypocrites de ceux qui s'abstiennent d'appuyer par leur exemple la morale sacrée qu'ils enseignent par leurs discours. A Aix-la-Chapelle, à Vienne, à Spa, j'ai frémi en voyant s'accumuler autour de moi des horreurs qui révoltaient mon ame & auxquelles je ne pouvais apporter aucun remede. Moi-même j'ai senti la morsure de ces reptiles venimeux que font mouvoir la cupidité, l'orgueil & la vengeance. Peuples infortunés qui caressez de pareils monstres ! je pleure sur votre sort. Eveillez-vous, consacrez à des usages utiles les palais pompeux que vous leur avez construits ! vengez enfin les droits de l'humanité flétrie sous un esclavage avilissant ! brisez le talisman qui vous enchaîne à des fers invisibles ! bannissez de vos foyers, chassez même du sein de votre pays ces jongleurs impies & fanatiques qui sappent les fondemens de la saine morale, cor-

rompent les cœurs, déshonorent la religion, & promettent les récompenses de l'autre vie aux plus grands scélérats, dans le seul but de se faire des prosélites & des prôneurs. Dieu juste! Dieu qui vois tout! tu sais combien le cœur d'un citoyen philosophe est tourmenté, humilié à l'aspect de cet affreux tableau! tu sais tout ce qu'il éprouve de douleur quand il se voit dans la malheureuse impuissance d'étouffer, d'atténuer, de démasquer des abus d'autant plus difficiles à décrire, qu'ils sont compliqués avec l'éducation, avec les préjugés reçus, avec le caractère des nations.

J'ai vu plus que je n'oserais publier, plus que la postérité ne pourra croire d'un siecle où les hommes ont osé dire qu'ils étaient éclairés. J'ai vu dans l'intérieur de son palais un pontife entouré d'une légion de furies qu'il avait à ses ordres. Je l'ai vu ensuite dans la capitale d'un grand empire, dans la demeure même du souverain, remplir le premier de ses devoirs, celui de bénir les hommes, au bruit infernal du canon. J'ai vu des grands, les peres de l'état, prosternés à ses genoux. J'ai vu un ministre de paix, tenant entre ses mains le signe le plus

respectable de sa religion, ordonner l'effusion de sang, le massacre & le carnage. J'ai vu tout cela, parce que je l'ai voulu voir, parce que mes yeux éclairés par ma raison ont osé fixer cet affreux spectacle, & mon ame en a été révoltée. Mes regards se sont portés comme malgré moi sur mon épée. Je l'ai tirée à moitié de son fourreau. J'ai vu sur le fer qui commençait à briller, ces mots respectables : *Pro Deo & Patriâ*, & je l'ai repoussée en gémissant. Dans l'enthousiasme que me donnait le bouillonnement de mes idées, j'ai cherché du soulagement au sein de ma retraite. J'ai pris la plume, & sans m'en appercevoir j'ai tracé des mots, des lignes qui ont réveillé contre moi l'animosité des persécutions, parce que mon imprudente sensibilité m'a fait embrasser la cause de l'humanité. J'ai attaqué le serpent dans sa caverne, & son dard infect m'a blessé. J'ai couru vers une ruche d'abeilles pour y chercher du miel, le remède à mes blessures; tout l'essaim s'est précipité sur moi, & m'a déchiré comme un brigand. Je ne connaissais pas encore combien était incurable le poison qui me dévorait. La douleur pourtant ne m'empêcha point de revenir sur mes pas. J'avais reçu des plaies mortelles;

& je ne craignais point de retourner au combat. J'écrivis avec moins de ménagement que jamais. L'amitié a tremblé pour ma vie ; mais je n'ai perdu que mon bien. Malgré les cris de mes enfans, sourd à la voix de la prudence, peut-être même de l'exacte raison, j'ai tenu ferme. Mon audace a éveillé l'attention. Dans quelques maisons sages & clair-voyantes on a enfin hasardé de me donner quelques éloges, & je suis devenu tout de bon redoutable pour les tartuffes & pour les fripons. Dès ce moment, on doit croire qu'il n'y a plus eu de grace à espérer pour moi.

Lorsque l'homme qui s'est cru seul en droit d'expliquer des mysteres impénétrables, rencontre une contradiction ferme & constante, lorsqu'il se voit confondu, démasqué, l'objet de la risée publique ; il devient dur, cruel, implacable ; il étend sans pitié le systême de ses vengeances jusques sur la postérité de son ennemi. Son corps adopte sa haine, il la nourrit, il l'étend, il la prolonge jusqu'à ce qu'il ait extirpé de la terre la race de celui qui a voulu lui devenir odieux ; au-delà du tombeau même, il voudrait donner encore de l'action à son ressentiment,

& l'éterniser dans les peines de l'enfer. Voilà comme haïssent ces solitaires fanatiques qui ne paraissent renoncer au monde que pour l'enchaîner plus sûrement à la loi de leurs ambitieux desirs. Il ne peut donc exister pour moi aucun recours, aucun refuge. A la cour, dans les colléges de justice, aux yeux du peuple imbécile, on m'a présenté, on me présente encore comme un homme sans religion ; ainsi, d'après la logique de mes adversaires, je suis encore un homme sans mœurs & sans vertu. Il serait pourtant à desirer que tous les orthodoxes fussent aussi vertueux, aussi bons citoyens, que celui dont la calomnieuse envie cherche à diffamer les sentimens & la conduite.

Il serait absolument hors de saison, superflu même que je rétractasse aujourd'hui rien de ce que j'ai dit autrefois sur cette matiere périlleuse. Les fourbes sont ordinairement méfians, & ma soumission passerait indubitablement pour supercherie ou pour un retour intéressé. Il convient donc tant à mon caractère, qu'à l'opinion des honnêtes gens qui m'ont accordé leur estime, d'ajouter encore à ce que j'ai déja fait, & de déclarer, au risque de de-

venir la victime de ma bonne foi, » que je ne me répens point; que je n'éprouve aucun regret d'avoir écrit sur cet article; que j'ai au contraire le projet de soutenir ma these jusqu'à son dernier argument, & que je travaillerai avec autant de courage que de constance, à faire sentir la nécessité de détruire les ennemis de la vertu & des connaissances qui honorent l'humanité ». Si j'ai un regret, c'est de n'avoir pu davantage pour le bonheur de mes contemporains, de ne les avoir pas délivrés des empoisonneurs de la société, des perturbateurs de la tranquillité domestique. Dieu daigne combler de ses bénédictions & de ses récompenses, le souverain qui aura le bon esprit, la raison assez courageuse pour n'avoir pas besoin des avis ni des lumieres du directeur de sa conscience, qui délivrera ses sujets du joug affreux qui les accable, qui les déshonore, & qui subordonne les loix de l'état à la fantaisie de quelques hypocrites effrontés; qui emploiera les ressorts nécessaires, non-seulement pour rendre utiles les connaissances qui éclairent aujourd'hui les hommes, mais pour les appliquer au bonheur général; qui enfin reléguera dans leurs cloîtres ou aux pieds des autels ceux qu'un long abus n'a chargés de l'édu-

cation publique que pour nuire aux progrès de la raiſon. Que la juſtice & la protection de ce Dieu de bonté s'étendent ſur les peuples qui auront voulu s'inſtruire aſſez pour dédaigner ces indiſcrets colporteurs d'indulgences, pour avoir horreur de ces graces criminelles qui ne ſont faites que pour les aſſaſſins, qui ſauront enchaîner les ſangſues religieuſes au fond de leur fangeuſe retraite, qui verront avec indifférence les ſerpens lancer leurs triples dards contre le ſoleil de la vérité, & les forceront à ſe laiſſer briſer leurs dents empoiſonnées. Que le ciel enfin ſoit l'appui des honnêtes gens dans les états où les ſouverains autoriſent, tolerent ſeulement les pratiques ſuperſticieuſes, où le patriotiſme & la vertu ſont livrés ſans défenſe aux perſécutions des hypocrites. L'enfer même eſt moins irréconciliable que ne le ſont les apôtres du fanatiſme, parce que jamais leur paſſion favorite ne peut être pleinement ſatisfaite. Je ſuis pourtant éloigné de croire qu'ils prennent pour des réalités les ſonges que leur donne un ſang échauffé par un enthouſiaſme factice, quoiqu'ils les publient avec impudence. Celui qui tient le gouvernail du vaiſſeau qui les porte, ſait bien quel tems il faut choiſir pour ſe ſervir avec avantage des voiles, du vent,

vent, des galériens, ou lorſqu'il peut entrer dans le port, ſans avoir aucun péril à redouter. Pour devenir les maîtres de diſpoſer de la vigne & de la vendange du Seigneur, ils emploient les moyens qui ſont familiers à une certaine eſpèce de médecins qui donnent aux eſprits puſillanimes des maladies imaginaires, afin de faire un grand éclat de leur guériſon. Dans ces reſſources du ſimple charlataniſme, ils ſont encore dangereux & criminels, parce qu'ils dégradent la majeſté ſublime de notre ſainte religion, en conduiſant les ames crédules aux plus abſurdes ſuperſtitions, parce qu'ils mêlent artificieuſement les potions enivrantes aux breuvages ſalutaires, parce qu'ils rempliſſent les cerveaux faibles d'un poiſon qui les irrite, qui les exalte, & dont les effets ne tardent point à devenir incurables. Quoique toutes ces vérités ſoient claires, quoiqu'elles ſoient bien prouvées par des faits nombreux, il eſt des états où on trouve le mal ſans remede, où l'on n'a pas même la bonne volonté d'en chercher un; pourquoi? parce que dans le principe de leur éducation, les ſouverains ont ſucé le lait de ces empoiſonneurs.

. . . .

Pourrait-on prétendre qu'un homme de mon

caractère descendît jamais jusqu'à l'infamie d'implorer le pardon de ces fléaux du genre humain? Qu'ai-je fait après tout? rien que le devoir de tout homme éclairé, de tout citoyen ami de son pays. J'ai voulu faire connaître aux peuples crédules & trompés, les usurpateurs de leurs fortunes, les destructeurs de leurs facultés intellectuelles, les bourreaux de leur tranquillité. Non, non pour jamais: je suis, je serai toujours prêt à engager de nouveaux combats contre ces pervers, & je n'en redoute aucunement les suites. Je prévois pourtant que mes leçons feront peu d'effet, & qu'il n'y aura qu'un bien petit nombre de mes lecteurs qui sache les appliquer à ses véritables intérêts. Mes autres ouvrages littéraires n'obtiendront guère plus de crédit, par la seule raison que j'ai osé toucher une matiere délicate. Nos référendaires soumis aveuglement aux directeurs de leurs consciences, croiront porter à la divinité l'offrande la plus agréable, lorsqu'ils saisiront l'occasion de me nuire, de m'opprimer, de me faire passer pour un esprit inquiet, pour une tête turbulente, pour un homme dangereux. Il leur suffira de dire aux gens disposés à tout croire, & il y en a beaucoup de ce nombre, que je suis un hérétique, que j'ai cherché à

tromper, à séduire les esprits faibles, pour que ma ruine soit opérée sans ressource. A Aix-la-Chapelle n'a-t-on pas annoncé dans la chaire de vérité, n'a-t-on pas même voulu y prouver que Trenck était un sorcier, qu'il avait fait un pacte avec le diable, & qu'il était son apôtre le plus zélé !

Ah ! si ma conduite avait élevé contre moi le moindre motif de reproche, depuis long-tems la calomnie en aurait su faire usage pour consommer ma perte ; depuis long-tems mes écrits philosophiques ne pourraient plus rien contre les ruses des imposteurs ; heureusement ils ont éveillé & ils soutiennent encore en ma faveur l'attention de toute l'Allemagne.

Nos peuples pourtant resteront toujours sous le joug de l'indigne esclavage contre lequel ma raison se soulève ; & quoique de tems en tems il paraisse quelques têtes assez sages pour distinguer quels sont les ennemis intérieurs que nous avons le plus à craindre, personne néanmoins n'ose affronter leur colere, parce que dans l'exercice du pouvoir arbitraire ces loups dévorans sont les organes de celui qui est armé

du pouvoir, parce qu'ils indiquent la place où le glaive doit frapper pour la vengeance, & c'est toujours celle qui leur est personnelle dont ils sont occupés. Avec quelle satisfaction intérieure n'aurais-je pas béni mon souverain, si, après l'avoir vu au commencement de son regne déterminé à détruire la tourbe de ces fainéans dangereux, peu de tems après je ne l'avais pas vu retomber en leur pouvoir ; s'il avait osé achever, pour le bonheur de l'état, le projet qu'il avait commencé ! Mais malheureusement ses desseins ont avorté, & nous sommes retombés dans notre ancienne léthargie.

Pourquoi n'a-t-il pas suivi l'exemple d'un prince Indien, qui s'appellait Ogul ?

Un Kafou & un Tulpan, deux Dervis de différentes sectes, se prirent de querelles sur certaines paroles mystiques qu'ils ne comprenaient ni l'un ni l'autre ; qu'ils ne pouvaient pas même comprendre, par la raison que leur prophete les avait rendues avec si peu de clarté, qu'elles étaient absolument inintelligibles, par conséquent très-respectables. Tulpan excita le peuple contre Kafou. Ogul ordonna qu'on leur ôtât

leurs sandales, & leur fit donner à chacun cent coups de bâton sur la plante des pieds. La confrérie de Tulpan murmura; on parla au peuple, on cria à l'impiété, à l'athéïsme; on alla jusqu'à menacer du jugement dernier. Ogul fit pendre les deux antagonistes. D'abord on taxa cet ordre de tyrannie, mais bientôt on reconnut que la patrie était délivrée du mal le plus imminent & le plus dangereux; on rendit graces à Dieu & au prince d'avoir délivré le royaume d'un péril d'autant plus funeste, qu'il tendait à troubler le repos public & à outrager les droits de l'humanité.

Il est donc certain que si les Bonzes, les Dervis & tous ceux qui leur ressemblent, n'avaient plus le droit d'écrire ou de prêcher les controverses, de semer la discorde, de discuter sérieusement comment il fut possible que l'âne de Balaam parlât un langage humain avec un ange du Seigneur; que s'ils ne pouvaient plus entr'eux se nuire & se déchirer, ils perdraient bientôt le goût de ces querelles mystiques, qui ne sont pas moins inutiles que scandaleuses.

Lorsque cette engeance destructive se trouvera

démasquée de maniere qu'il soit permis à chacun de lever le voile du préjugé, & de l'envisager à front découvert ; lorsque, pour mettre ses plans à exécution, elle n'osera plus employer des fraudes qu'on s'est fait une habitude de respecter ; lorsqu'une bonne police veillera pour empêcher l'innocence de tomber dans les pieges qu'elle lui tend, elle commencera enfin à rougir de sa fausseté perfide, elle combinera l'esprit de la religion avec les raisons d'état, avec les droits des hommes, & elle marchera dans le chemin de la vérité ; chaque reclus deviendra un homme utile, le catéchisme rentrera dans toute sa simplicité, & les théologiens de toutes les sectes, se réunissant pour adorer le même Dieu, rempliront d'un commun accord toutes les obligations que la société impose. Par un résultat nécessaire de ces idées, les mœurs, les vertus, le patriotisme renaîtront, les couvens seront moins peuplés, les libraires vendront moins de rapsodies ascétiques ; enfin les talens, les sciences, la philosophie se réuniront pour éclairer les hommes, pour les arracher à leur inaction, & pour les rendre utiles à la patrie.

Il n'y a gueres d'apparence qu'une si heureuse révolution se fasse bientôt sentir dans le pays que j'habite, & mon doute est fondé sur le misérable état où j'y vois les connaissances humaines. Nos Dervis sont puissans, opiniâtres, moins dociles, moins sensibles que les Dervis Indiens, & beaucoup plus rusés. Ce qu'il y a de pis, c'est que notre Ogul est fort irrésolu, & qu'il les redoute autant qu'il les honore. Il balance entre Tulpan & Kafou, & malheureusement il n'y a pas de philosophe à la cour. Chez nous les Dervis sont en pouvoir de s'opposer vigoureusement à la déstruction du droit canon, parce que le souverain lui-même le respecte. Il faudrait qu'il fût assez courageux pour s'entourer des lumieres dont il a besoin pour rendre ses peuples heureux, assez hardi pour secouer le joug dont il porte lui-même une partie, pour refuser de jouer désormais le premier rôle dans des cérémonies qui tiennent à un absurde esclavage: alors les derniers efforts des Dervis ne serviraient qu'à affermir la victoire de leur plus redoutable adversaire, je veux dire de la raison éclaitée; alors ils s'enfermeraient avec confusion dans leurs châteaux enchantés, ou bien ils entretaient avec humilité & avec contrition parmi les membres

actifs de l'humanité ; semblables en cela à ces marchands qui sacrifient volontiers, quand il le faut, une branche lucrative de leur commerce, pour échapper à une ruine certaine & totale.

Il ne faut souvent qu'une circonstance pour changer toute la face d'un grand royaume. Une maîtresse, un confesseur adroit, un favori corrompu, un songe bizarre, la moindre chose détruit tout l'effet des travaux de tout un siecle éclairé, & dans un seul moment funeste tout retombe dans le néant. L'ignorance alors reparaît & le fanatisme leve un front audacieux. Le serpent de la théocratie assied son trône sur des monceaux de citoyens égorgés les uns par les autres ; le Pontife intolérant, tenant un poignard d'une main & un flambeau de l'autre, insulte impérieusement à la vertu ; c'est pour la gloire & au nom d'un Dieu vengeur, qu'il donne le signal de la destruction. La rage, la fureur, le délire, compagnons ordinaires de l'affreuse superstition échauffent le barbare enthousiasme des peuples exaltés, & le siecle qui s'est cru délivré des horreurs qui ont souillé ceux qui l'ont précédé, se retrouve dans une situation plus déplorable que celle qui a fait gémir ses ancêtres. Nous ne som-

mes peut-être pas aussi éloignés qu'on le pense d'une époque aussi désastreuse. Les nuages se rassemblent ; peut-être la foudre menace-t-elle déjà un pays où l'on croit avoir pris les plus sages précautions pour n'en avoir rien à craindre. Mes amis, écoutez-moi, croyez-moi, conjurez l'orage avant qu'il n'éclate pour vous écraser.

Etre éternel & sensible, détourne un tel malheur de tous les états de l'Europe ! fais que tout homme qui veut arracher le couteau meurtrier des mains qui profanent ton culte, ne succombe point sous leurs ténébreuses intrigues, & permets qu'en transformant des hommes machines en hommes intelligens, on leur fasse connaître, pour leur bonheur, les véritables bourreaux de leur Patrie !

J'ai écrit sur ce sujet important avec beaucoup plus de zele que de précaution ; j'ai travaillé avec courage, souvent même avec imprudence. Je n'ai pourtant point voulu ressembler à ces empoisonneurs publics qui entraînent à la révolte & à la sédition ; je n'ai pas imité ces prétendus philosophes qui, sous le prétexte de répandre des lumieres, cherchent à égarer l'es-

prit humain en falsifiant sa raison, en la conduisant d'erreurs en erreurs, à qui les objets les moins essentiels suffisent, pourvu qu'ils puissent étaler leur verbeuse éloquence. L'amour du bien a seul guidé ma plume. Mon style est aussi sec qu'il est mordant; il perce jusqu'au centre de la superstition, il attaque les organes du mensonge & de la fourberie, il les menace, il les poursuit, il ne leur laisse aucun repos. Il aurait donc produit une heureuse révolution, si le prince pour lequel je travaillais n'avait pas trouvé de nouvelles raisons pour renoncer tout-à-coup à son entreprise; s'il n'avait pas consenti à faire cause commune avec ceux qui, pour des motifs très-personnels, sont les plus constans appuis du pouvoir arbitraire. Alors, plaignez, mes chers freres, plaignez le sort d'un écrivain réformateur, alors c'est moi que l'on a sacrifié. Graces à ma fermeté, à mon énergie, je n'ai pas succombé, mais je n'écrirai plus par l'ordre ou sous la protection d'un monarque. . . . . . .

. . . .

Afin de parvenir promptement à me rendre odieux, on avait publié que c'était moi qui avais donné à l'empereur le plan de l'extinction du monachisme. D'après ce plan, on ne devait re-

cevoir aucun novice, quel qu'il pût être, sans un certificat en bonne forme du principal magistrat de son lieu natal, qui attestât que le candidat ne semblait appellé à aucune profession utile, & que tant au physique qu'au moral il n'était propre ni à l'agriculture, ni à l'état militaire, ni à la société. Il est sûr que ce moyen suffirait seul pour dépeupler les couvens, & qu'il serait bien plus efficace que la défense faite aux Juifs de contracter aucun mariage, pour tâcher d'éteindre leur postérité. C'est cependant à tort qu'on m'a fait honneur de ce projet, parce que jamais je ne me suis occupé de chimeres. Bien certainement, j'en aurais desiré l'exécution, mais je connaissais trop le souverain & le pays où j'écris, pour proposer un phénomène dont l'existence était impossible dans un climat où l'ignorance a droit de bourgeoisie, & où les lumieres sont aussi étrangeres qu'à Madrid. Je connais le monde & les hommes, autant que les véritables sources des préjugés & des faiblesses du pays que j'habite. Chez-nous le catéchisme romain est suivi à la lettre, & conserve son autorité dans toute son étendue. Il ordonne à tout chrétien d'entendre la messe & de s'approcher du tribunal de la pénitence le plus souvent qu'il

lui est possible. Ainsi dans vingt millions d'ames dévotes, ou soi-disant telles, ceci exige une masse prodigieuse de prêtres & d'églises. Il est donc absolument difficile, pour ne pas dire impossible, de les diminuer ou d'inspirer pour eux de l'éloignement. Ces principes une fois établis comme base de la religion, il ne se peut point que le bras séculier y apporte aucun remede. On ne peut donner le goût moderne à un vieux château gothique, sans le renverser de fond en comble pour le réédifier sur un nouveau plan. On ne trouverait pas chez nous des mains qui voulussent travailler à le détruire, & quand on en trouverait, on n'y rencontrerait ni matériaux, ni artistes, ni architectes, ni directeurs, ni facultés, ni vouloir, pour entreprendre d'élever un bâtiment solide & régulier; on n'y est pas même disposé à chercher une place propre à en recevoir les fondemens. Il est donc clair que l'ancien systême subsistera encore long-tems, & les possesseurs du palais gothique, dont la base est établie sur celle du capitole, se trouvent trop bien logés, trop conformément à leurs goûts & à leurs fantaisies, pour ne pas s'opposer aux efforts de tout novateur qui voudrait approcher de celui qui oserait seul renverser, sans pouvoir rétablir.

D'ailleurs cet antique monument donne une retraite inaccessible à des hiboux, à des oiseaux de proie que leur instinct porte à en écarter ou à y déchirer les chantres mélodieux, dont la voix touchante & pure, pourrait fixer l'attention des hommes nés avec du goût & de la sensibilité. Ces ennemis de toute lumiere ne sentent que trop combien on appercevrait de différence entre les hurlemens qui s'échappent de leur poitrine, & les douces modulations des avant-coureurs du jour, entre l'horreur qu'ils inspirent & le tendre intérêt que feraient naître ceux qu'ils regardent comme leurs ennemis, par la seule raison qu'ils sentent combien ils doivent exciter leur haine.

Aujourd'hui encore nos souverains, tout despotes qu'ils veulent être, attendent à genoux & en silence que ces reclus daignent leur accorder une bénédiction stérile ; c'est d'eux seulement qu'ils esperent & qu'ils attendent l'absolution de leurs forfaits à l'article de la mort. Est-il donc étonnant que je rencontre par-tout des obstacles, quand je veux élever la voix pour donner des conseils utiles ? que j'apprête en vain les armes que je destine à la défense des droits

de l'humanité ? Il ne me reste que la triste ressource de regarder en pitié ceux qui n'ont pas su ou qui n'ont pas voulu m'entendre, de verser des larmes sur mes compatriotes, sur ma postérité même, en songeant à l'océan de maux où tout annonce qu'ils doivent être replongés. D'après tout cela, je me trouve forcé de déclarer formellement que dans aucun de mes ouvrages littéraires je ne toucherai plus cette corde qui a pensé me devenir fatale. Non, je n'en parlerai plus. J'ai parlé à haute voix, j'ai dit ouvertement & tout haut, ce qu'avec plus de prudence, peut-être avec plus de succès, & sûrement avec plus d'avantage pour ma fortune & pour ma tranquillité, j'aurais dû dire plus bas; on ne m'a point entendu, il faut me taire.

Cette déclaration forcée en apparence, mais que la raison a rendue volontaire, produira sans doute autant d'effet à Vienne qu'à Rome, & j'ose me flatter qu'on ne me refusera point un passeport & les indulgences nécessaires, pour qu'au moins, après mon trépas, j'échappe aux tourmens de l'impitoyable purgatoire, puisque sur ce globe terrestre, affreux séjour des forfaits, j'ai éprouvé toutes les vexations, toutes les fu-

teurs de la vengeance des dévots. On a trop puni le ton hardi que m'a donné l'inquiétude de mon esprit ; & tout me condamne à demander un pardon qui m'épargne des souffrances pour le tems où je ne serai plus, qui puisse reconcilier mon innocente lignée avec ceux qui nous enseignent que Dieu lui-même poursuit encore actuellement sur nous la faiblesse qu'un peu de curiosité gourmande suscita dans notre pere Adam, lorsqu'il mangea la pomme que lui présenta son unique & séduisante compagne. Maudit soit le serpent tentateur ! malédiction sur la premiere idée qui a porté ma tête turbulente dans la carriere de la littérature, & m'a fait écrire pour le bonheur de mes concitoyens ! Combien je regrette d'y avoir cédé ! Je n'ai travaillé que pour des ingrats. Je ne veux plus chercher des ennemis qui dans ce monde peuvent me donner les plus cuisans chagrins, & me fermer encore dans l'autre tout accès dans l'asyle du repos & du bonheur.

Priez pour moi, mes chers confreres, que votre intercession me fasse obtenir quelques jours sereins & tranquilles à la fin d'une vie trop orageuse. Faites des vœux pour que les doigts

qui ont guidé ma plume dans la composition de mes mordicantes satyres contre les abus, les vices, les préjugés & les tyrans ne soient point un jour métamorphosés en griffes diaboliques. Si cela était, peut-être déchirerais-je sans miséricorde les faces rebondies & rubicondes de mes adversaires, lorsque, dépouillés de la défroque qui fait leur sauve-garde, ils tomberaient sous le pouvoir de l'infernal Trenck. Les démons qui sont aux ordres de Luther ne sont pas moins animés contre moi que ceux qui obéissent aux redoutables inquisiteurs. Cependant je m'arrangerai pour échapper aux uns comme aux autres, pour essayer de les adoucir en répétant après ma mort ce que je dis ici pendant que je respire. En attendant j'espere couler le peu de jours qui me restent dans la tranquillité d'un honnête homme disposé à braver ou à repousser les injures ; j'espere mourir en philosophe paisible, & jouir, au-delà du tombeau, des plaisirs de la paix, en dépit de la haine, de la jalousie & de la colere de tous les petits tyrans dont j'ai blessé l'orgueil. Ainsi je mourrai avec la foi de la vertu, avec la seule foi qui puisse promettre à l'homme un salut éternel. Amen.

J'ai

J'ai encore à faire une confeſſion non moins néceſſaire que toutes celles qui l'ont précédée; elle regarde l'hiſtoire de ma vie, du livre que l'on vient de lire.

Dans cette hiſtoire j'ai griévement offenſé pluſieurs eſpeces d'hommes puiſſans, lâches, méchans & très-diſpoſés à la vengeance. Il faut donc que je prenne le ſoin de faire quelque choſe qui puiſſe les amener tous à une réconciliation.

Le grand Frédéric, mon impitoyable ſouverain, pourrait ſeul opérer ma juſtification. C'eſt lui qui par une ſentence funeſte, émanée du pouvoir arbitraire, m'a entouré d'un enchaînement de malheurs qui ne finiront qu'avec ma vie. C'eſt lui qui m'a forcé à uſer du droit d'écrire & de faire connaître la vérité, pour rendre à mon honneur l'éclat & la pureté que ſon injuſtice lui avait fait perdre. Si dans la ſphere où il eſt actuellement placé, ſi du point de vue où il eſt éclairé par la lumiere des juſtes, il peut laiſſer tomber ſes regards ſur mes écrits, lire dans cette ame qu'il a toujours trouvée trop fiere pour un ſujet forcé à plier ſous le joug du deſpotiſme, à coup ſûr il admire ma modération;

clamations honorables, parce que les censeurs les plus séveres conviennent que je n'y ai point mal rempli mon rôle. Jamais je n'ai offensé ce pere, ce véritable créateur de la monarchie Prussienne. Nulle raison ne peut donc me contraindre à requérir un pardon ou à revenir sur ce que ma vertu, mon honneur, celui de mon nom & de ma famille m'ont fait la loi de publier. Qu'ai-je encore à desirer quand le successeur d'un impitoyable souverain m'a bien voulu accorder la permission, m'autoriser même par un privilège, à imprimer & à répandre mon histoire dans la capitale de son empire ? Est-il une preuve plus authentique & plus glorieuse de la foi qu'on doit ajouter aux faits que contient cet ouvrage, certainement fort singulier ? Ce sera donc toujours en vain que l'envie s'efforcera de le faire passer pour apocryphe, parce que des milliers de témoins se sont élevés & s'élevent encore pour défendre ma cause. Ainsi je pourrais me dispenser de répliquer aux insultes que l'avarice de quelques libraires me fait adresser de tems en tems, pour gagner de l'or en flattant la malignité lâche & oisive. Le ton respectueux avec lequel j'ai tracé ma défense, est une preuve de l'impartialité qui a présidé à mes ré-

cits. J'ai excusé l'erreur du monarque qui a causé tous mes maux, parce qu'il était homme, par conséquent sujet à l'erreur ; parce qu'il a été trompé par des méchans, par ceux qui interceptent tout accès au trône, & qui empêchent ainsi l'infortuné auquel on a su donner les apparences du crime, de faire parvenir sa voix innocente jusqu'à l'oreille de celui dont il croit devoir attendre justice & protection. D'ailleurs, Frédéric avait des raisons secrettes pour ne point écouter à mon égard sa générosité ordinaire ; ces raisons l'ont fait paroître injuste envers moi : je ne les explique point, parce qu'il est de certaines choses que l'homme délicat doit à jamais cacher. Sans doute elles ne pourraient que me faire honneur : mais j'ai toujours su me rendre le maître de ma vanité ; & lorsqu'il ne m'a pas été permis par mon cœur de dire la vérité toute entiere, j'ai mieux aimé paraître obscur, que de montrer une indiscrétion coupable. Frédéric avait commencé par être cruel envers moi, il était souverain, j'avais à me plaindre de lui, il était méfiant, & il me jugea d'autant plus dangereux, d'autant plus redoutable, qu'il me connaissait un caractère ferme & entreprenant. Tels sont les motifs qui peuvent opérer sa justi-

fication, & donner à toutes mes aventures ce degré de vraisemblance dont le vrai même a besoin, pour être généralement apperçu.

Laissons dormir ses cendres en paix. Il a tout tenté, tout hasardé, pour s'entourer des vains honneurs que donne souvent la renommée. Un historien, méchant ou vindicatif, né avec quelques talens, & qui serait instruit des circonstances particulieres de sa vie, pourrait aisément diminuer sa gloire. Mon cœur est étranger à la méchanceté comme à la vengeance. Personne au monde n'en sait plus que moi sur Frédéric; mais je ne trahirai point ce qu'on m'a confié, & ma discrétion ne saurait être blâmée que par ceux dont l'avide curiosité aurait voulu percer au travers des rideaux du théâtre où il a joué son rôle, souvent avec plus de politique que de franchise. Que l'ombre de ce grand roi conserve donc toute sa tranquillité, je ne la troublerai jamais. J'ai triomphé : j'ai pour moi la voix du peuple, celle des sages du siecle ; je n'ai point gagné les batailles de Strigau, de Rosbach, ni de Prague ; mais on m'a accordé une place au rang de ces héros qui ont su braver les coups du sort, les impérieux caprices & la

puiſſance tyrannique des deſpotes. Que me faudrait-il encore ?

Je reviens actuellement à ce que j'ai déja dit ſur la perte de mes biens, aux injuſtices que j'ai eſſuyées ſous le ſceptre de l'impératrice Marie-Thérèſe. L'Europe entiere eſt pleine de ſa grandeur d'ame ; mais elle ſait auſſi quel pouvoir les enfans d'Ignace avaient ſur ſes réſolutions, & comment ils ſurent en tirer avantage. Celui d'entr'eux qui avait la direction de ſa conſcience, était l'ami, le protecteur du comte de Graſſalkowitz, préſident de la chambre de Hongrie. Ce préſident s'était emparé de mes poſſeſſions. On me dépeignit donc aux yeux de la ſouveraine comme un hérétique très à craindre, qui, après avoir recueilli un immenſe héritage, ne manquerait pas de retourner en Pruſſe, où il emporterait ſes richeſſes. C'eſt de là que, ſans aucun jugement légal, eſt intervenu la ſentence arbitraire que l'impératrice prononça ſur le motif remarquable » que le comte de Graſſalkowitz » aſſurait en ſon ame & conſcience, que les » terres de Trenck en Eſclavonie ne lui apparte- » naient pas ſelon les loix du pays ». Cette infâme & audacieuſe déclaration a ſuffi pour conſommer

ma perte. La meilleure des reines a tombé dans le piège, & on la força d'être injuste. J'étais trop fier d'avoir des droits sacrés, je méprisais trop les richesses pour consentir à implorer la faveur. D'ailleurs, je n'étais point marié, & j'avais une extrême confiance dans mes moyens personnels, pour trouver par-tout des ressources. Mes ennemis profiterent de mon indifférence, je détestais toute intrigue, & je voulais d'autant moins y avoir recours, que je croyais pouvoir m'en rapporter absolument à la justice de mes réclamations, & je perdis tout. Je souffrais depuis trente ans, lorsque cette généreuse princesse ne dédaigna pas de reconnaître son erreur. Au moment où elle était disposée à me tout rendre, la mort l'enleva, comme je l'ait dit dans mon histoire. L'empereur, son fils & son successeur, était particuliérement instruit de toutes les procédures qui m'avaient tourmenté à Vienne; il ne m'avait rien pris ni fait prendre. Je crus donc pouvoir essentiellement compter sur la protection de ce soleil levant; j'avais même des droits à une faveur distinguée de sa part; je fis des démarches, on me répondit: » que l'affaire était surannée & prescrite; que » d'ailleurs Marie-Thérèse avait prononcé, &

» qu'on ne reviendrait point ſur ſon jugement ». Mais il eſt notoire dans tout le pays qu'on ne m'a pas même permis de chercher des juges dans un tribunal compétent ; ainſi il ne l'eſt pas moins qu'on a ouvertement violé en ma perſonne toutes les loix de la Hongrie. Le jugement rendu ſous le regne de Marie-Thérèſe, eſt donc illégal : je n'ai donc jamais eu contre moi que la réſolution de la cour. Il manque à ma fortune que ſa majeſté l'empereur daigne, pour moi & pour mes enfans, décréter une autre réſolution de la cour.

L'injuſtice qui m'a dépouillé eſt auſſi univerſellement connue qu'odieuſe à Vienne ; mais le monarque en a cru ſes référendaires, & mon malheur a voulu qu'ils fuſſent des ſcélérats. Je me ſuis élevé avec force contr'eux, pluſieurs années avant qu'ils fuſſent conduits à la maiſon de force, & livrés entre les mains du bourreau, mais toujours inutilement ; parce que tant qu'ils ont eu du pouvoir, ils m'ont fait paſſer à la cour pour un homme inquiet, pour une tête exaltée, dont l'unique but était de perdre la réputation de ceux en qui l'empereur avait la plus juſte confiance. C'était le moyen le plus sûr

pour me faire impofer filence, pour me priver de tout efpoir. A quoi m'a-t-il fervi de les voir, dix ans après, balayer les rues de Vienne fous les livrées des galériens ? On ne m'a point pour cela traité avec plus de juftice, on ne m'a rien reftitué, rien bonifié ? Fallait-il que j'attaquaffe le college entier, parce que les membres s'étaient laiffé féduire par les référendaires ? non certainement. Parmi les perfonnes qui compofent les tribunaux dont j'ai été la victime, il y a des honnêtes gens qui font mes amis, mes protecteurs, & qui m'ont plaint, fans pouvoir remédier à mes maux, mais on y trouve encore des Zetto, des Krügel, des Gravenitz, à qui, l'empereur devrait faire éprouver le fort de leurs collégues, s'il fe donnait la peine de les chercher. Je pourrais les nommer, armer contr'eux les preuves les plus authentiques ; mais ceux-ci ont une conduite fi artificieufe, leurs intrigues font compliquées avec tant d'adreffe que le fouverain le plus éclairé ne pourrait que très-difficilement parvenir à les diftinguer des juges véritablement honnêtes, qui feuls devraient fiéger dans les colleges de juftice. Tous les jours ils imaginent de nouveaux moyens pour mafquer la honte de leurs manœuvres, pour éloigner ou pour op-

primer ceux qui les apperçoivent, & à qui ils soupçonnent assez de hardiesse pour oser les dévoiler publiquement. Ajoutons à cela que plusieurs des conseillers & des présidens sont des fanatiques imbéciles, qui laissent à leur confesseur le soin d'agir & de penser pour eux; qu'en conséquence ils doivent être mes ennemis déclarés, & que tout ce qu'ils peuvent faire contre moi, misérable hérétique, contre ma fortune & contre mes droits, est une œuvre méritoire aux yeux de la divinité. C'est par les ruses & par la bassesse de ce vil amas d'hommes que j'ai été écarté du trône. C'est leur espece insupportable & fatigante qui m'a dégoûté de toute inclination pour un état où l'honnête homme ne peut se voir dans la dépendance sans en être humilié tout à la fois & indigné.

Ce n'est donc pas à ces messieurs que je dois demander pardon de les avoir fait frémir dans la crainte de voir leurs noms placés dans mon histoire; c'est auprès du public qu'il faut que je m'excuse de ne les avoir pas nommés d'abord. Cette retenue n'a été occasionnée ni par la crainte ni par la peur. Il faut que je le dise; je suis las de lutter sans cesse contre le crédit de cette

déteſtable canaille. Le mot eſt dur, mais il lui convient. Mes cheveux ont blanchi au ſein de la perſécution ; j'ai beſoin de repos, voilà le vrai motif de mon ſilence. Je ſupplie cependant ces eſtimables ſeigneurs avec toute l'humilité dont je puis être capable de ne plus troubler mon repos pour l'avenir, de ne me provoquer par aucune inſulte ; en revanche je leur promets pour mon compte de leur apporter dans l'anti-chambre des ſalles de juſtice les mêmes hommages, les mêmes reſpects que j'y accordai jadis aux juges bienfaiſans & reſpectables. Dieu me préſerve pourtant de reparaître jamais devant leur tribunal ; au ſurplus, c'eſt à moi de l'éviter ou plutôt de fuir l'état où ils infectent l'air de leur ſouffle empoiſonné.

Dormez donc tranquilles, très-puiſſans, très-reſpectés ſeigneurs, très-illuſtres préſidens du conſeil militaire ; livrez-vous à votre gré aux mouvemens de vos inclinations favorites. Je ne dirai rien, je n'écrirai plus rien contre vous. Ne vous aviſez pourtant pas d'avoir encore l'ambition de me donner des ordres ; je vous préviens ſur ma parole d'honneur que je n'y obéirai plus. Je ſaurais prendre dans ce cas une ré-

ſolution capable de me mettre à l'abri de ce pouvoir que vous chériſſez ſi tendrement, parce qu'il peut nuire à la vertu. Hors des portes de Vienne il eſt plus d'un aſyle pour elle, & je ſuis aſſez philoſophe pour le chercher, aſſez ferme pour m'y maintenir en ſûreté.

Le conſeil aulique du Saint Empire Romain s'eſt irrité contre moi, parce que j'ai déhonté publiquement le référendaire comte de Gravénitz, avant qu'il eût été caſſé & chaſſé de ce ſénat reſpectable. Par une ſuite de cette colere on a cru qu'il fallait ſe venger de moi en m'y refuſant avec opiniâtreté le privilège de répandre en Allemagne mes ouvrages de littérature. A quoi bon ce refus ? Malgré lui ils ſe vendent publiquement. Trois grands monarques de l'Europe, Joſeph, Louis & Frédéric-Guillaume m'ont accordé dans leurs états des privilèges bien faits pour me conſoler de celui qu'on m'a ſi lâchement dénié. Cet honneur eſt plus que ſuffiſant pour accréditer les productions où les ennemis du bonheur des peuples, & les déprédateurs de la juſtice ſont démaſqués ſans aucun ménagement. Il eſt vrai que meſſieurs du conſeil aulique ont perdu ſoixante florins de taxe,

en s'obstinant dans le refus qu'ils m'ont voulu faire ; mais il n'est pas impossible qu'ils en soient indemnisés par le comte Gravenitz, lorsque par un privilège du Saint Empire, il voudra faire imprimer sa justification. Peut-être aussi que les anciens camarades de cet illustre comte le protégeront jusqu'à l'aider dans sa vengeance ; car je me rappelle que dans un de ces accès d'ingénuité, qui chez moi ne sont pas rares, j'ai nommé encore un autre misérable qui était aussi référendaire au très-célebre & très-noble conseil du Saint Empire. Ce juge indigne, pour une récompense de cent ducats que lui donna mon adversaire, trompa la justice du monarque en lui faisant un faux rapport, & de cette façon plus qu'infame il m'a fait perdre vingt mille florins. C'est un fait avéré, authentique, & les pieces justificatives existent à Vienne. Les pieces parlent, elles déposent affirmativement contre lui, & il me semble qu'il n'est pas très-glorieux pour ce respectable college de n'avoir pas encore infirmé une sentence aussi injuste que celle dont je me plains. Pour me consoler de la perte de ces vingt mille florins enlevés à mes pauvres enfans, il me sera donc permis de me donner la petite satisfaction de nommer encore

ce vénérable juge, de faire ſouvenir M. le comte de N.... du compliment que je lui fis à l'oreille dans l'anti-chambre à la cour, & dont il a trouvé très-prudent de ne ſe vanter jamais. Rougiſſez, Meſſieurs, ſi vous le pouvez encore. C'eſt en vain qu'un juge à qui la paſſion fait oublier ſon devoir eſpere long-tems cacher ſa honte; il vient un moment où elle eſt divulguée. Ce moment eſt arrivé pour vous, & les reproches que je vous fais, je vous les adreſſe ſous l'autorité de la cenſure, ſous l'égide d'un privilège, à la face de l'univers.

Pour avoir publié cet événement je ne crois pas être obligé ni à demander pardon, ni à faire réparation d'honneur à qui que ce ſoit. Tant pis pour ceux que la cupidité, la haine ou la vengeance ont armés contre moi du pouvoir de l'iniquité. Le ſeul chagrin que j'éprouve dans cette circonſtance c'eſt d'être forcé de me rappeller que des membres véritablement eſtimables de cette cour de juſtice ont ſoutenu avec chaleur l'innocence de Gravenitz juſqu'à l'époque où il a été publiquement déshonoré. L'homme honnête & vertueux n'eſt jamais aſſez vain pour ſe croire infaillible; lorſqu'il s'eſt trompé, qu'il en eſt

convaincu, il met son orgueil à revenir sur ses pas ; il est bien éloigné d'adopter ce farouche égoïsme qui engage à soutenir une sentence injuste, plutôt que de chercher les moyens d'y remédier. Ma cause sans doute aurait demandé un pareil courage, elle le demande encore. L'idée que j'aime à conserver du caractere de quelques-uns de ces juges m'entretient dans l'espérance de trouver un jour l'occasion de révoquer une partie de ce que j'ai publié sur cet article, & de rendre grace à mes bienfaiteurs aussi hautement que je me suis élevé contre l'injustice.

Quant à mes anciens curateurs, que j'ai déja nommés si souvent, & dont le chef vient de mourir un balai à la main, j'espere qu'ils seront contens de ce qu'ils ont tourné de mes biens à leur profit ; que désormais ils ne tenteront plus de devenir mes séquestres. Je pourrais me reprocher de n'avoir pas donné à leur rare mérite tous les éloges dont en effet il est digne ; mais pour les récompenser de ce que je n'ai point fait, je desire que dans les états Autrichiens ils rencontrent beaucoup de pupilles tels que moi, des pupilles qui sachent reconnaître avec la même sensibilité les bons soins qu'ils en

auront

auront reçus. En attendant, Dieu verse ses bénédictions sur eux & sur les biens dont ils m'ont dépouillé ! . . . .

Je serais de bon cœur porté à demander pardon au général Foucquet & à M. Borck, mes bons & anciens commandans, qui tant à Glatz qu'à Magdebourg, ont pris un si grand intérêt à ma captivité ; car je n'ai cessé de chanter leur gloire dans mes écrits : mais ils sont descendus dans le tombeau ; j'ai su les braver & les mépriser pendant leur vie, ainsi je n'étendrai point sur eux ma vengeance, quand ils sont morts. Je passe l'éponge.

Les premiers auteurs de mes maux, leurs collegues ou leurs complices, tous ceux qui ont élevé contre moi les premieres oppressions, n'habitent plus la surface de la terre. C'est du sein de l'ignominie qu'ils sont descendus dans la tombe. Si je les ai nommés, c'est parce qu'ils étaient universellement connus pour des abîmes de perversité. La générosité seule a pu m'engager à ne point nommer ceux qui existent encore, & s'il leur reste le plus petit sentiment de justice, ils doivent au fond de leur cœur me tenir compte

de ma modération, puisque je veux bien ne pas armer contr'eux les moyens de vengeance qui sont actuellement en mon pouvoir.

Je souhaite que la jouissance de mes dépouilles puisse procurer de grands avantages à ceux qui possedent à présent mes belles terres de Hongrie. Je ne leur reproche point de me les avoir usurpées, puisqu'ils les ont héritées de leurs peres. Je ne dois point les féliciter non-plus d'avoir dû le jour à des gens adroits, avides, intéressés, qui ne se sont enrichis de mon patrimoine que pour laisser après eux des héritiers riches en tout, hors en honneur. Depuis quinze ans un de ces heureux usurpateurs est logé dans la maison de force, au Spielberg, pour un crime dont il a été convaincu. Les autres n'ont pas eu un sort plus heureux. L'un est aveugle, un second dissipe ses biens dans la débauche, un troisieme est brisé par les douleurs de la goutte : moi, je me porte bien, je jouis de tous mes sens, de toutes mes facultés. Jamais aucun d'eux n'a rendu à l'état autant de services que j'en aurais pu rendre, autant peut-être que j'en rendrais encore, si l'on avait voulu me faire justice; mais il se peut qu'il vienne un jour, où mes fils

aient le droit de dire : « Sortez, Meſſieurs, vous » avez joui aſſez long-temps des biens qui nous » appartenaient par les droits les plus légitimes : » ſortez, c'eſt à nous maintenant, à occuper » notre place. » Au reſte, juſqu'ici je n'ai été ni aſſez indigent, ni aſſez lâche pour demander des ſecours à ceux qui m'ont ravi ma fortune ; j'aurais rougi même d'attendre un legs dans leurs teſtamens : auſſi les ai-je toujours regardés la tête levée, avec un ſentiment de mépris & de pitié.

Il faut maintenant que j'adreſſe la parole aux très-mépriſables magiſtrats de la ville de Dantzick. On ſe ſouvient qu'en l'année 1754, par la plus infâme de toutes les trahiſons imaginables, au mépris du droit des gens qu'on outragea audacieuſement en ma perſonne, je fus livré dans cette ville entre les mains de mes bourreaux. Ceux qui ont exécuté ce forfait ont auſſi ceſſé de vivre ; je ne peux donc plus m'en venger : tant mieux ſans doute ; je ſens qu'il m'eût été impoſſible de ne pas les pourſuivre au pied même de l'autel, s'ils l'avaient choiſi pour aſyle. J'ai eſpéré que leurs ſucceſſeurs pourraient être des gens ſenſibles & délicats, qu'ils déſapprou-

veraient un des procédés les plus atroces, les plus criminels que notre ſiecle ait à citer; j'ai eſpéré qu'au moins on conſentirait à me reſtituer l'argent comptant, les bijoux, les effets précieux qu'on m'a volés en m'arrêtant. Mon eſpoir était fondé ſur ce qu'alors j'étais capitaine dans la cavalerie impériale, & que tout Dantzick le ſavait; ſur ce que ni moi pour mon compte, ni mon ſouverain, pour l'honneur de ſon uniforme, n'avions fait encore aucune réclamation contre cet acte injurieux & tyrannique que l'Europe entiere a condamné. Aſſuré comme je l'étais devenu de la protection du grand roi Frédéric-Guillaume, le 15 décembre de l'année derniere, j'ai écrit la lettre ſuivante aux magiſtrats de la ville de Dantzick. »

MESSIEURS,

« En 1754, le premier magiſtrat de votre ville fut aſſez perfide & aſſez lâche pour m'arrêter, pour me livrer ſolemnellement entre les mains du roi de Pruſſe, par une léſion inouie du droit des gens, au mépris de l'honneur dû au ſervice impérial, quoique j'y fuſſe revêtu du

titre de capitaine en exercice, & quoique je fusse sous la sauve-garde d'un passe-port, tant du conseil de guerre, que du cabinet de ma souveraine. On m'a retenu pendant deux jours, comme un criminel dans les prisons de la ville. A l'ombre de la nuit, on a introduit des soldats Prussiens pour me remettre en leur pouvoir, & j'ai été escorté jusques sur les frontieres de la Poméranie, par les Dragons du magistrat. Ce procédé avait été jusqu'alors inconnu chez les peuples civilisés. Tout ce qu'il m'a fait perdre & souffrir pendant ma cruelle captivité à Magdebourg, & par les suites désastreuses qu'il a entraînées après lui, est actuellement public & prouvé aux yeux de l'Europe entiere, avec la permission des cours de Vienne & de Berlin, pour la honte éternelle de ceux qui m'ont indignement trahi. Après ma délivrance, opérée en 1763, ma cour aurait pu demander à Dantzick une satisfaction légale contre un acte de despotisme aussi barbare, aussi contraire à toutes les loix & à tous les sentimens; mais j'ai différé de la solliciter, & pour la pousser avec plus de vigueur, j'ai attendu la mort du grand Frédéric. J'ai en effet survécu à ce prince; j'ai osé paraître à Berlin, y demander justice, & j'ai triom-

phé. On m'a déclaré innocent, & pour donner une preuve authentique de ma justification, le roi m'a honoré d'une pension de 1200 écus. Ainsi, après trente-cinq années d'attente, je vois enfin arriver le moment où je puis espérer d'obtenir satisfaction, où je puis la demander avec une énergie proportionnée à la protection qui l'assure.

Les magistrats qui furent criminels envers moi en 1754, n'existent plus. Le tombeau les garantit des honteux reproches que je leur dois. Sans cela rien, pas même le respect dû aux autels, ne saurait les sauver de mon juste ressentiment, & je poursuivrais par-tout les lâches qui n'ont pas rougi de devenir mes bourreaux. Mais j'espere que leurs successeurs ont autant de justice que de probité ; & qu'ils seront loin de vouloir approuver l'iniquité de ceux qui ont commis sur ma personne le plus infame des outrages ; j'attends de leur délicatesse que sur ma premiere réquisition, ils ne balanceront point à me faire au moins rembourser par la ville de Dantzick, tout ce qui m'a été volé au moment où les Commissaires m'ont arrêté pour me livrer aux Prussiens.

Lors même qu'on arrête un criminel, on n'a pas le droit de le dépouiller. Cependant on se l'est arrogé en s'emparant de ma personne ; j'en ai donné les preuves les plus convaincantes. Je ne saurais dire entre quelles mains ont été partagés mon argent, mes bijoux, mon équipage ; mais ce que je puis certifier, c'est qu'en ma présence le commissaire & l'adjudant se sont querellés pour mon épée d'or massif, dont chacun prétendait faire sa proie. Parmi les papiers que je portais avec moi, était un acte de famille dont la perte a entraîné celle de mes biens paternels en Prusse. On ne m'a pas même laissé une chemise, après m'avoir arraché des doigts, avec violence, deux bagues d'un très-grand prix, & après m'avoir pris dans mon porte-manteau deux mille écus en argent comptant, avec deux riches tabatieres.

Quelques jours après mon emprisonnement, mon frere & ma sœur m'ont envoyé trois mille écus en lettres-de-change tirées sur un négociant de Dantzick. C'était la succession de ma mere que ma famille me faisait ainsi parvenir d'après un accord que nous avions fait ensemble. Mon frere vit encore, il peut l'attester par serment.

Ces lettres-de-change ont dû nécessairement être remises entre les mains du magistrat, & je suis en droit de demander lequel de ces messieurs a voulu descendre au rôle de brigand, pour s'emparer de mon bien le plus légitime. Quelqu'il soit, c'est toujours la magistrature en corps qui doit m'en rendre compte. Un sort funeste m'a fait rencontrer l'esclavage dans une ville républicaine & libre. L'indigne perfidie dont j'y ai été la victime m'a fait perdre ma fortune, a ruiné ma famille, & m'a enlevé un héritage dont la valeur passait deux millions.

« Qu'en pensez-vous, Messieurs? Que dois-je faire? Comment faut-il que j'en agisse avec vous? Je suis actuellement assuré, tant à Vienne qu'à Berlin & à Pétersbourg, de toute la protection qui peut m'être nécessaire. J'ai les armes à la main; le bras qui peut chercher vengeance est dégagé des fers honteux qui l'ont trop long-tems enchaîné; & vous n'ignorez peut-être pas que j'ai l'intelligence & la fermeté nécessaires pour conduire à fin une entreprise quelconque, si périlleuse qu'elle puisse être, sur-tout lorsque mon honneur y est fortement intéressé. Mais je ne veux avoir aucune obligation à une

cour qui a souffert jusqu'ici toutes les insultes avec une indifférence inconcevable, & qui n'a rien fait pour venger les outrages faits à l'honneur de son service. Je vous adresse donc cette lettre pour vous proposer d'écouter en cet instant la voix de la justice, de l'humanité ; pour vous engager à entrer avec moi en un accommodement à l'amiable & totalement dégagé de tout fâcheux souvenir. Que les magistrats actuels de votre ville en prennent tous communication. Ensuite les honnêtes citoyens prendront un parti sur la satisfaction qu'il convient de me donner. Il ne leur sera pas difficile de convenir que je suis en droit de leur demander un soulagement aux blessures que j'ai reçues au sein de leur ville natale, sur-tout lorsqu'elles sont encore ouvertes & sanglantes.

Dantzick, je vous le répète, a été l'unique cause de toutes mes pertes, de tous les maux que j'ai essuyés, de ces maux qui ont fait verser des larmes à tous mes lecteurs, qui ont brisé l'ame de tous ceux qui ont jetté les yeux sur l'histoire tragique de ma vie, qui a été imprimée à Vienne avec privilège, approbation & censure. Dantzick est devenu l'objet de ma haine, & je

l'ai communiquée dans toute son énergie à mes enfans, qui servent avec distinction dans les armées Autrichiennes & Prussiennes; mais jusqu'ici la modération & la générosité ont arrêté l'effet de mon ressentiment. Il y a tout-à-l'heure dix ans que, pour me faire rendre raison du vol & des injures dont votre ville m'a donné occasion de me plaindre, j'étais le maître de faire arrêter à Vienne deux négocians de votre ville; mais j'avais trop de noblesse dans l'ame pour étendre ma vengeance sur des victimes innocentes, pour imiter la conduite que vous avez tenue, quand, pour venger votre bourguemestre Rutenberg, dont les enfans avaient été condamnés à Vienne pour des crimes avérés, vous avez traité un capitaine au service de Marie-Thérèse, comme on traite les scélérats. D'ailleurs ce n'est point par les bourgeois de Dantzick, c'est par les magistrats que j'ai été offensé.

Je jouis actuellement d'une pension de la part de deux cours qui ont pu connaître si j'ai jamais été capable de manquer à l'honneur. J'espère donc, messieurs, que vous ne balancerez point à m'accorder une indemnité qui m'est due à tous les titres, pour ce que votre principal ma-

giſtrat m'a volé, ou bien que vous donnerez à un de mes enfans une rente viagère proportionnée à la perte que j'ai faite. Puis-je demander moins après ce qui m'eſt arrivé ? Tous les honnêtes gens de l'univers conviendront que ſi ma demande eſt fondée, elle eſt encore généreuſe. Alors, je conſentirai à oublier le paſſé, & j'irai en perſonne à Dantzick, pour y embraſſer avec joie ceux qui auront conſenti à éteindre le ſouvenir du crime de leurs prédéceſſeurs. J'attends à Berlin votre réponſe, votre déciſion poſitive. J'eſpère qu'elle ſera conforme à mes vœux ; mais je dois vous prévenir que lorſqu'on s'opiniâtre à me refuſer ce qui m'eſt dû, ma fermeté renaît & s'augmente, & que c'eſt avec le plus grand éclat que je réclame mes droits. Peut-être les ſuites de l'injuſtice dont on m'a rendu victime, ſont-elles prêtes à tomber ſur la tête de ceux qui n'en ont point été coupables. Le tems eſt arrivé où il m'eſt permis de parler & d'agir avec la certitude que les effets ſuivront de près la menace. Penſez-y bien, réfléchiſſez-y mûrement, & prononcez ſur ce que vous me devez, ſur ce que votre honneur exige, ſur ce qui peut me ſatisfaire ; ne perdez pas de vue ce que mon honneur indigné peut me faire entreprendre &

mettre à exécution, sur-tout à l'instant où je serais libre de répondre, comme je le puis, à l'espèce de provocation que me ferait une nouvelle offense. Je vous engage à écouter la voix de la raison, à sentir ce qu'un homme de mon caractère voudrait avoir à vous dire publiquement si vous consentiez à être justes. Dans ce cas, je ne balancerai point à remplir les devoirs que me prescrira ma délicatesse; autrement je ne négligerai rien pour obtenir ce qu'on aura refusé à mes propositions de paix. C'est sur cette assurance que je garantis du serment de ma parole d'honneur que je suis de tous les citoyens de votre ville qui me rendent justice,

Le dévoué & obligé serviteur
FRÉDÉRIC, BARON DE TRENCK.

A cette lettre & à ces propositions, j'ai reçu à Paris, deux mois après, la réponse suivante :

MONSIEUR,

Nous avons reçu votre lettre du 17 décembre. Elle nous a paru d'autant plus surprenante, que

non-ſeulement elle contient des propoſitions fauſſes, des prétentions très-ſingulieres, mais qu'encore elle eſt remplie d'expreſſions offenſantes.

S. M. le feu roi de Pruſſe, vous ayant réclamé comme déſerteur de la fortereſſe de Glatz, & ayant demandé à notre ville, par un réquiſitoire du 2 juillet 1754, que vous fuſſiez remis en ſon pouvoir, nous avons conſenti à ſa demande.

Vos effets ont été remis où on devait les remettre.

Comme le procédé de notre magiſtrat envers vous ne bleſſe en aucune façon le droit des gens; qu'au contraire il ſe concilie très-bien avec ce droit, nous ne pouvons, en aucune maniere, vous accorder une gratification, & nous eſpérons qu'à l'avenir vous nous épargnerez ſur des prétentions d'autant plus mal fondées, qu'elles ont pour baſe des faits que nous déſavouons. Nous n'entrerons point avec vous dans de plus grands détails. Nous vous recommandons

d'ailleurs à la Providence, & nous vous souhaitons toute prosperité.

Dantzick, le 23 janvier 1789.

BOURGUEMESTRE ET CONSEIL
de la ville de Dantzick.

Le public éclairé jugera combien cette lettre est ridicule, combien l'injustice y éclate. On me permettra néanmoins les observations suivantes.

On me parle de propositions fausses; mais il faudrait d'abord vouloir, ou pouvoir en prouver la fausseté. On m'a livré, on m'a volé: voilà des faits. Pour répondre, il faudrait convaincre le public qu'on ne m'a point arrêté, qu'on ne m'a pas volé. Jusqu'à ce que cette conviction éclate, le magistrat de Dantzick devra à ma souveraine satisfaction pour l'insulte faite à son uniforme, & une beaucoup plus grande à moi.

On dit que le roi de Prusse m'a demandé

comme son déserteur, & on ajoute : » Nous » avons consenti à sa demande ».

Examinons jusqu'à quel point cette excuse est grossiere.

1°. Je n'ai jamais été déserteur.

2°. La ville de Dantzick était, dans ce tems-là, le refuge de tous les déserteurs Prussiens, sans cartel, sans convention. Ainsi, je n'ai pu être livré par les Dantzikois, qu'en conséquence d'une trahison infâme & d'une atroce perfidie.

3°. Quand même j'aurais été déserteur des armées Prussiennes, on me connaissait à Dantzick comme un homme accrédité par la cour de Vienne, & j'étais en effet au service de Marie-Thérèse. C'était donc à la cour de Vienne à demander raison de l'insulte que j'avais reçue : elle ne l'a pas fait sans doute par ménagement pour le roi de Prusse ; j'ai différé par la même raison, mais à présent j'ose élever la voix, & je remuerai le ciel & les enfers pour venger l'infamie, la trahison dont un magistrat prévaricateur m'a rendu la victime.

Je demande à la ville de rembourſer mes équipages, l'argent qu'on m'a volé, lorſqu'on m'arrêta ; on répond :

» Vos effets ont été remis où l'on devait les » remettre ».

Cette réponſe peut-elle avoir été dictée par la probité ! On n'y dit pas même qui les a reçus ou contre qui j'en dois réclamer l'indemnité. Le vol eſt donc reſté entre les mains du magiſtrat. Si ce n'eſt pas un vol, c'eſt un dépôt ; or, c'eſt le magiſtrat qui a dû être le dépoſitaire, & c'eſt lui qui doit me répondre de mes effets.

On n'a rien envoyé à Vienne ; à moi perſonnellement on ne m'a rien rendu. Mes prétentions ſont donc juſtes aux yeux de l'univers. La maniere dont on réplique à mes réclamations prouve que le magiſtrat actuel ſe déclare le défenſeur des actions de ceux qui l'ont précédé, & qu'il regarde mes demandes comme on enviſage une bagatelle.

Les Bourguemeſtre & Conſeil de la ville de Dantzick diſent, que leur procédé n'a bleſſé en

rien

rien le droit des gens. Je supplie mes lecteurs d'arrêter un instant leur intention sur ce procédé. Un voleur de grand chemin ne pourrait pas porter plus loin l'effronterie du vol & de la dénégation que ne le font ces messieurs. Si cette maniere d'agir est conforme à l'idée qu'ils ont du droit des gens, tous les hommes vertueux qui habitent sur la terre devraient se réunir pour renverser sous ses fondemens une ville qui ose adopter & défendre d'aussi horribles principes. Si j'étais capable d'aller l'embraser par ses quatre points cardinaux, en exterminant pour jamais les apôtres d'une semblable politique, je me croirais le premier héros de l'humanité. Proposez-moi, brigands, une défense plus raisonnable, ou souffrez que je vous traite comme vous le méritez. Vous avez embrassé & défendu la cause du brigandage; c'est moi seul qui suis lésé, & je devrais vous punir, quand même mon souverain vous ferait grace.

. . . .

Vous me dites : » Nous ne pouvons vous accorder la moindre gratification ». Fort bien; voilà le langage du voleur pendant qu'il jouit du fruit de sa rapine. Jouissez donc, messieurs; mais vous ne m'empêcherez point de vous pré-

senter à la face de l'Europe sous les couleurs qui vous sont propres. Naturellement mon ame n'est point portée à la vengeance ; mais en faisant, à une proposition aussi généreuse que la mienne, une réponse aussi révoltante que la vôtre, vous avez provoqué mon indignation. Oui, je serai vengé. Si les souverains que vous avez outragés par la violation de leurs droits les plus irrévocables, ne trouvent pas à propos de vous en demander raison ; moi seul, sans armée, je vous déclare la guerre. Je chercherai l'occasion, je la trouverai, je la saisirai, de vous frapper le coup dont vous êtes dignes. Si vos tranquilles citadins craignent de se trouver compromis dans cette vengeance, c'est à eux de vous punir, lorsqu'ils liront ces mémoires. Certes, vous leur avez caché votre turpitude, & dans la crainte de dévoiler au public la lâcheté dans laquelle ils persistent, les chefs de votre magistrature n'auront pas donné d'authenticité à ma lettre. Prenez-vous-en donc à vous seuls ; si, dans le cas où la fortune favoriserait mes résolutions, vous trouviez en moi le destructeur de votre ville. Je ne crains pas d'encourir le blâme, en poursuivant avec une constance inaltérable des voleurs & des assassins. J'ai élevé trois fils, je les charge

d'exécuter en mon nom ce que ma faibleſſe ne me permettrait pas de conduire à ſon terme. Ils ſont nés vos implacables ennemis, car c'eſt vous, miſérables, vous ſeuls qui avez ſacrifié leur pere, qui avez anéanti leur fortune : je leur laiſſe l'ordre de s'en venger. Vous avez accueilli ma demande avec la légéreté que l'on met à conſidérer une bagatelle ; mais je vous prouverai que vous ne m'aurez pas offenſé impunément ; je vous ferai connaître ce qu'on riſque quand on oblige Trenck à ne garder aucun ménagement avec ſes égaux. Depuis votre déclaration, j'épie le moment de vous rencontrer : je ſaurai vous trouver, & votre façon d'agir avec moi eſt digne que mon nom reſte ſur les débris de votre ville, comme celui de Scipion ſur les murs de Carthage. Adieu, nobles magiſtrats, réfléchiſſez ſur ce que je vous dis, & comptez ſur ma parole. Vous avez fait ſur moi des repréſailles ; vous avez fait le ſacrifice de mon innocence aux fils criminels de votre Bourguemeſtre Ruttemberg ; n'attendez pas de moi d'autres actions que celles dont vous m'avez donné l'exemple, ou ne tardez pas à me faire la juſte reſtitution que je vous demande.

Je le répete : que le public prononce sur la lettre que j'ai écrite aux Magistrats de Dantzick & sur la réponse que je viens de faire. Si jamais je leur porte le coup que je médite, je laisse au monde impartial à dire si j'aurai eu tort ou raison de le porter. Il ne faut jamais faire de grace aux hommes qui n'ont aucune idée de la grandeur d'ame. Je n'ai jamais vu accueillir légérement mes propositions, sans une impatience terrible, parce que c'est l'honneur seul qui me guide. Si mon ennemi est faible, s'il cesse de menacer, s'il se trouve sans défense, peut-être, alors, serai-je généreux.

Après avoir dit à messieurs les magistrats de Dantzick ce que les circonstances me faisaient une loi de leur dire, je ne dois pas oublier le compliment que mérite à son tour M. Abramson, ce digne & noble résident de la cour de Vienne, dans la ville de Dantzick, cet illustre chef du honteux complot par lequel on m'a vendu & livré entre les mains des Prussiens. Mais il est dans la tombe, ainsi que le célebre M. de Weingarten, secrétaire de l'ambassade à Berlin, l'un de mes plus lâches persécuteurs, & l'au-

teur de tous les maux qu'a endurés ma trop ſenſible & trop infortunée ſœur. Le premier eſt mort dans les fers, condamné aux travaux publics à Koënigsberg; l'autre a fini ſes jours dans la miſere & dans l'opprobre. Que puis-je faire contr'eux? rien, ſans doute; mais je ne ſacrifierais pas trente gros pour racheter leurs ames du purgatoire, ce ſerait leur donner plus de valeur après le trépas, qu'il n'en avaient pendant leur vie. Je leur ſouhaite un purgatoire éternel; & ce n'eſt pas ſans raiſon. Si des lâches de cette eſpece pouvaient habiter le même paradis que les gens honnêtes & vertueux, le Dieu qui rend à chacun ſelon ſes œuvres, ne ſerait pas moins injuſte que les monarques de la terre ne ſont imprudens à choiſir ceux qui les approchent.

Jaſchinscky, ce colonel qui fut la cauſe de mon premier malheur, eſt un perſonnage aſſez remarquable dans mon hiſtoire, pour que je n'oublie pas de le rappeller ici. Le même jour qu'on lui annonça mon arrivée à Koënigsberg en 1788, il tomba en démence. Depuis ce moment il eſt fou, furieux; on eſt obligé de le garotter, & ſon délire le conduit au déplorable aveuglement de dévorer juſqu'à ſes excrémens même.

Cette révolution véritablement affligeante a fait époque dans tout le royaume de Prusse. Je lui avais tout pardonné ; je me préparais à lui faire ma visite, lorsqu'on m'a instruit de cette effrayante nouvelle. Je l'ai vu ; un transport violent l'agitait ; j'ai évité les regards du misérable ; il était vieux, l'âge, les remords peut-être avaient affaibli son ame ; & il est vraisemblable que mon arrivée, aussi subite qu'imprévue, l'aura frappé assez fortement pour aliéner toutes les facultés de son ame.

. . . .

Depuis que j'ai retrouvé ma liberté, j'ai appris que ce Jaschinsky non-seulement s'était approprié mes équipages & mes chevaux, mais qu'encore il avait reçu un capital sur la confiscation de mes biens, sous prétexte que je lui devais quelques centaines de ducats, quoiqu'au fait il fût mon débiteur. J'aurais donc de justes prétentions à réclamer sur son héritage. Dans l'affreux état où il est réduit, je n'en puis attendre ni raison ni éclaircissement ; je le propose seulement pour exemple à tous ceux qui font servir le crédit dont ils abusent à tromper les maîtres du monde & à persécuter la vertu. La situation actuelle de cet infortuné pese sur

mon cœur ; quoiqu'il m'ait outragé je ne puis que le plaindre ; c'eſt la ſeule ſatisfaction que puiſſe ſe donner une ame qui incline toujours plus volontiers vers le pardon que vers la vengeance.

Il me reſte encore un aveu très-important à faire. Il regarde le très-ſaint patriarche de l'ordre Séraphique. J'ai oſé démaſquer l'ordre reſpectable dont il eſt le patron ; j'ai beſoin que ſa grace m'accorde mon pardon, & je le lui demande. Celui qui connaît cet ordre de Séraphins comme il exiſte en Autriche, qui ſait comment ſes membres frappent l'odorat dans les maiſons où on les reçoit, qui connaît leurs actions, leur ſavoir & leur conduite, le commerce caché qu'ils font avec des billets de Lucas, avec les images & avec les indulgences, celui qui enfin les a vus à table, en courſe de mendians, dans leurs couvens, au tribunal de la pénitence, à la cour, & en bombance, évitera ſoigneuſement leur converſation. Mieux vaudrait s'approcher d'un habitant de l'enfer, quand il ſortirait de la vaſe empoiſonnée du Styx & de l'Achéron, que d'un gardien qui a fait un bon repas pendant les chaleurs de la canicule.

Dieu veuille me préserver pour toute l'éternité d'aucun rapport avec ces sublimes esprits ! je souhaite même, dès-à-présent, que leur grand protecteur les enleve tous, le plutôt qu'il sera possible, dans son benoit paradis ; & que s'il est nécessaire de l'aider dans cette opération, le gouvernement Autrichien contribue à les faire disparaître de la surface de nos états. Je puis me passer sans inquiétude de l'interposition de saint François. Ma conduite dans ce bas monde a été telle que je ne crains pas de faux rapports auprès d'un Dieu juste & clair-voyant, qui juge l'homme d'après ses actions. Qu'il doit être ennuyeux pour l'Etre suprême, d'entendre sans cesse des millions d'inutiles reclus lui adresser des millions de litanies, d'oremus, de prieres de tous les genres ! &, combien il doit être révolté de voir une armée immense d'hommes vigoureux ne rien faire absolument sur ce globe qu'ils habitent, que boire, manger, & végeter dans une oisiveté éternelle !

Lorsque Satan dans son rapport de chaque journée entre dans les détails des péchés mortels de ces rusés fainéans, combien il doit se trouver de vuide dans la liste de leurs vertus

& de leurs bonnes œuvres, quoiqu'ils en fassent un commerce très-lucratif avec ceux qui se laissent tromper par leurs fausses lettres-de-change! Après la compensation des péchés, combien il doit rester peu de bon dans le magasin du vicaire-général, lorsqu'il trouve à propos de l'ouvrir pour y relever une portion d'indulgences! Combien de peines & de travaux leur patriarche ne doit-il pas se donner, lorsqu'il s'agit de réconcilier leurs anges gardiens avec Satan, ou de tirer un rideau devant les yeux de l'Eternel, pour conserver ses protégés dans un état de grace & de crédit!

Mais il me semble que Dieu est enfin fatigué de tant d'impostures, & qu'il n'est plus disposé à croire tout ce que le coadjuteur de la rédemption (1) cherche à lui persuader. Il a vu par lui-même, & il ne s'en rapporte ni à des référendaires ni à des favoris. A la vue des gros-

(1) Les Reçollets, en Allemagne, donnent à saint François, dans leurs sermons, dans leurs leçons & dans leur doctrine le titre de Co-rédempteur du genre humain, & de Coopérateur de la Trinité. Abus énorme, épouvantable! qui est pourtant général dans les états de l'Empereur.

fiers abus qu'entretient un fanatifme abfurde ; il s'eft fenti ému de compaffion pour les chrétiens abufés.

S'il eft vrai que les patrons & fondateurs de tous ces ordres aient perdu dans la cour célefte une partie de leur influence, on peut efpérer qu'ils n'en auront pas davantage à la cour des fouverains du monde. Venez à notre fecours, grand Dieu ! & pardonnez-moi fi la modération, la prudence & le devoir ne m'ont pas permis de m'élever avec plus de force contre ces vils & infâmes mortels qui font la honte de la religion auffi bien que celle de l'humanité.

Je ne demanderai jamais pardon aux fuppôts de l'indigne fociété de Jéfus, pour avoir écrit la vérité fur leur compte, alors même qu'ils dirigeaint encore la confcience de ma fouveraine. On fait jufqu'à quel point ils portent l'efprit de vengeance. En lifant l'hiftoire de la condamnation d'Adam & de fa poftérité, on croirait que cette profcription interminable, qui, après des millions de races éteintes, nous pourfuit encore pour expier une petite gourmandife, eft fortie de la tête d'un Jéfuite.

Il est donc à propos que je préfere de confirmer ce que j'ai dit, à me rétracter ou à crier merci pour tâcher de mériter les bonnes graces d'une société qui non-seulement n'a jamais pardonné une offense, mais qui encore a trop de pénétration pour me supposer un véritable repentir. Il est pourtant certain que l'expérience aurait dû m'engager à être moins opiniâtre, moins passionné dans la recherche de la vérité. D'abord je n'aurais pas vu renouveller les plaies incurables que je dois à cette société, ensuite je n'aurais pas à craindre pour moi ou pour ma famille le moment auquel on les verra sans doute renaître de leur propre cendre, & faire briller la flamme des buchers dans le sein même de la capitale de l'Autriche. Les ressorts qui doivent les faire parvenir au succès, sont déja préparés. Nos grands & nos gens en place sont encore sous leur direction. Bientôt la boîte de Pandore va s'ouvrir de nouveau, & de nouvelles révolutions vont porter le désastre & la terreur sur la face de ce globle sublunaire. Ce passage paraît à mes amis marqué au coin de la colere; ils le désapprouvent, ils me conseillent de l'effacer, parce que, disent-ils, je fournis des armes à mes adversaires, sans être assez

fortement armé pour combattre des géans. J'avoue que ce conseil paraît convenir à l'âge où ma tête blanchie m'avertit que l'instant du repos est arrivé : mais il n'est pas avantageux au bonheur des hommes qui sont encore garottés par les tyrans, & ensévelis dans les préjugés ; il ne convient point à la vanité d'un réformateur, & il priverait mon cœur bienfaisant des consolations qu'il espere. Qu'il m'arrive donc tout ce qu'il voudra. J'ai le coup-d'œil assez juste pour être convaincu que je n'ai pas plus de grace à espérer de la part de saint Pierre que des souverains de la terre, qui me croient très-fermement hérétique, par l'unique raison qu'on le leur a assuré. D'ailleurs les vieillards sont ordinairement entiers dans leurs volontés, & comme le desir d'instruire est encore aujourd'hui ma passion favorite, je conserverai mes premiers principes jusqu'au tombeau avec le même courage. J'aimerais mieux expier par le sang & par la mort les torts de ma candeur & de ma vertu, que de paraître lâche & pusillanime, lorsque le péril me menace. Je ne regrette donc pas d'avoir attaqué avec énergie une superstition qui tient à l'idolâtrie, & d'avoir contribué peut-être à étendre les bornes de la

raison humaine ; pour mourir en odeur de sainteté, il faut être ou un sot, ou un fanatique, ou un orgueilleux ; comme je ne suis ni l'un ni l'autre, j'aime mieux encourir des malédictions comme hérétique vertueux, que de devenir faux ou fripon, afin de faire placer mon nom dans la légende.

Si la probité, la droiture & la franchise conduisent au ciel, mes écrits ont dû donner bien du chagrin, occasionner bien des pertes aux esprits malins qui avaient le département de ce siecle pour l'inspiration des actions criminelles. Tout homme qui m'aura lu avec réflexion aura été indubitablement porté à devenir bon chrétien, citoyen utile, honnête homme. Ce n'est point là l'affaire de M. Satan. Il trouverait bien d'autres avantages dans la doctrine des gens de froc & dans la facilité de commettre des crimes, facilité qui résulte naturellement de celle qu'on trouve à obtenir des indulgences. Ainsi je dois demander des millions de pardons à l'impitoyable Belzébut, à toutes les légions subalternes qui sont à ses ordres, pour n'avoir pu jamais me laisser persuader de devenir méchant, calomniateur, superstitieux ni débauché.

Je dois être bien certain que pour leurs intérêts diaboliques, & dans leur systême infernal ils aimeraient bien mieux que je fusse un mauvais catholique Romain. Si je l'avais été, on croiroit d'abord qu'il me serait facile de tromper leur vigilance aussi adroitement que tous ceux qui leur échappent à la mort, en s'affublant de la défroque d'un Capucin, ou de celle d'un Recollet ; mais je n'ai point de confiance dans ce passe-port si vanté. Messieurs les lieutenans de la maréchaussée infernale m'ont toujours observé de trop près, pour ne me pas reconnaître sous quelqu'habit que je puisse porter. Je n'avais pas pour les éloigner de moi la ressource de l'eau bénite, par laquelle on est toujours sûr de les écarter. Ils me découvriraient donc facilement sous l'enveloppe même du capuchon, & il ne leur serait pas difficile d'engager mon ange gardien à me refuser sa protection, à me dépouiller même de l'habit sacré, en l'assurant que je n'ai jamais voulu croire à son incomparable vertu. Alors je serais tout aussi mal-traité par leurs dents & par leurs griffes, que je le serais par les Révérends peres inquisiteurs, s'ils pouvaient se donner le plaisir de m'attraper à Naples ou à Madrid.

Je demande enfin le plus humble & le plus sincere des pardons à mon cher & respectable génie conducteur, pour l'avoir tenu pendant toute ma vie dans le poste le plus pénible & dans des occupations sans relâche. C'était sans contredit une des missions les plus difficiles à remplir que celle d'avoir sans cesse à veiller sur le turbulent Trenck, tantôt pour l'empêcher de se casser les jambes en escaladant ou en sautant des remparts, tantôt pour garantir sa tête poursuivie par les ruses de ses adversaires couronnés ou encapuchonnés. Comme mes jours étaient continuellement en danger, comme je voulais exécuter les projets les plus inconcevables, comme enfin les diables se tourmentaient sans cesse pour tâcher de m'attirer dans leurs pieges, cette fidelle & bonne sentinelle s'est trouvée dans une agitation perpétuelle, mais en revanche elle en acquerra plus de gloire, lorsqu'elle conduira mon ame au séjour des bienheureux, quelques années après l'avénement de Frédéric au royaume des morts; quand on saura que ses soins ont empêché mon persécuteur de m'envoyer devant lui, comme précurseur, dans la vie où tous les hommes sont égaux. Ce succès glorieux pour un ange consolateur lui méritera de nouvelles

récompenses dans le paradis, & il ne sera plus renvoyé dans un monde où les satellites du très-haut sont obligés de remplir les fonctions les plus basses, en servant de guides, tantôt aux plus lâches des criminels, tantôt à des muletiers qui peut-être ont moins d'ame encore que leurs mulets. Je dois pourtant lui reprocher d'avoir commis des imprudences bien graves en permettant au diable de me conduire les doigts, quand ma raison accusatrice m'a forcé de mettre la plume à la main. Si de tems en tems il m'avait arraché l'écritoire, comme il fit à l'excommunié Luther, à Eisleben, s'il l'avait brisée contre les cornes de Satan, cela m'aurait empêché d'écrire contre le fanatisme sacerdotal, contre les mœurs des prêtres, contre les joueurs, contre le pouvoir arbitraire & contre des juges prévaricateurs. Il m'aurait évité par ce soin une partie des persécutions pendant lesquelles il a dû se chercher des adjudans de tous les côtés, pour me dégager des innombrables embarras dont j'étais entouré ; mais peut-être a-t-il permis le mal par des raisons particulières ; peut-être a-t-il cru qu'il en pouvait naître du bien. Le diable qui m'a si bien séduit, qu'il est parvenu à faire de moi un écrivain, ne me tente peut-être aujourd'hui

jourd'hui que pour me conduire plus sûrement à la gloire éternelle par le chemin des tribulations & de l'adverſité ; peut-être enfin de toute éternité étais-je deſtiné à être un vaſe de la colere divine, & à n'être récompenſé qu'après avoir ceſſé d'habiter avec les hommes.

J'ai été purgé comme l'or dans le creuſet ; mais il eſt queſtion de ſavoir ſi dans l'éternité je ſerai auſſi inſenſible qu'une maſſe d'or fondu, lorſque ce Trenck, actuellement compoſé de reſſorts ſenſibles, ne ſera plus dans le tourbillon univerſel de la nature, ce qu'il y a été juſqu'aujourd'hui. Je deſirerais connaître ſi après cette époque il pourra ſentir davantage que la maſſe d'or dont je viens de parler. Tout ceci dans mes idées paraît bien paradoxal. Peut-être quand je ceſſerai de réfléchir, acquerrai-je une foi ſuffiſante pour croire tout ce qu'on me contera ſur cet article ; peut-être qu'alors mon ange gardien prendra plus de pouvoir ſur mon eſprit. Ceci ſera ſon affaire, c'eſt l'objet le plus important de ſa miſſion. S'il a formé ce projet, & qu'il réuſſiſſe à bien remplir un rôle auſſi difficile, je lui promets une reconnaiſſance auſſi ſincere qu'éternelle. Lorſque ma langue ſera deſſéchée,

lorſque les reſſorts de mon goſier ne ſeront plus mobiles, lorſque le ſoufflet de mes poulmons ne pourra plus agiter l'air pour y produire des ſons capables de parvenir juſqu'aux oreilles des eſprits bienheureux, de frapper les ames, d'émouvoir la ſenſibilité ;.... c'eſt ſeulement alors que je chanterai des hymnes, & des pſeaumes en l'honneur de mon cher ange gardien, quand il m'aura tranſporté dans l'endroit ſacré où la vertu conſtante & la probité généreuſe doivent trouver des récompenſes éternelles.

Le dernier des pardons que j'ai à demander eſt le plus ſérieux & le plus auguſte. Je le demande en toute humilité au Dieu que je révere, pour avoir dans le ſein des ſouffrances, des tourmens, dont le poids était trop lourd pour les forces humaines, trouvé des raiſons ſuffiſantes de douter de la vérité des principes que j'avais reçus de mes anciens maîtres d'école. On m'avait fait le portrait d'un Dieu irréconciliable, vindicatif, impitoyable, plein d'orgueil, agité par des paſſions furieuſes, & devenu cruel pour avoir manqué le véritable but de ſa création ; je n'ai pu adopter cette mythologie ridicule & barbare. Ce n'eſt pas ma faute ſi la nature avait

donné de la vivacité à mon esprit, si elle y avait joint le desir d'en faire usage en cherchant les preuves de la vérité. J'ai voulu m'éclairer par la conversation des hommes instruits, par la lecture, par les occasions que j'ai eu d'approfondir & d'analyser les querelles, les différentes opinions des prêtres, & je commençai à devenir incrédule. Mon imagination toujours active a porté plus loin ma curiosité. Par-tout j'ai trouvé des hommes méprisables, des imbéciles, des fourbes, des scélérats en froc, des imposteurs fanatiques. Il eût été étonnant qu'après avoir vu avec l'œil de l'observation, j'eusse pu me résoudre à croire aveuglément ce que tout homme couvert d'un masque sacerdotal aurait voulu me persuader impérieusement sous le prétexte fastueux, mais vain, d'être l'organe de la divinité. Si le créateur avait voulu que je portasse la crédulité jusques-là, il m'aurait refusé la raison, il ne m'aurait accordé ni la volonté, ni la faculté de réfléchir; & en fixant d'avance mes idées, il m'eût ôté jusqu'à la possibilité d'un doute. Cette soumission aveugle, mais décidément impossible, serait sans doute le seul moyen qu'aurait dû employer dans l'hypothese présente un Dieu juste & bienfaisant, pour assurer le bonheur de toutes

ses créatures. Celui dont la tête imagine un autre systême sur la bonté divine n'a qu'un sentiment très-borné de ce qui est parfait. Jamais je ne porterai le frénétique enthousiasme de la foi jusqu'à penser qu'un Dieu, éternellement juste & bon, ait pu former dans sa colere un être infortuné, tout exprès pour le dévouer aux tourmens d'une insurmontable prédestination ; & qu'il doive accorder sa grace infinie à ceux qui n'ont pas su la mériter. Je ne croirai jamais que cette preuve d'une existence passive puisse s'accorder avec l'idée que l'on doit prendre d'un Dieu grand, sublime & tout bienfaisant. Quelles suites épouvantables ne doivent pas résulter d'un pareil systême ? Si l'on avait imaginé que l'univers eût été formé par un génie atroce & persécuteur, aurait-on pu en présenter un tableau plus effrayant ? Non, certainement. Je me figure un Dieu dans toute l'étendue des idées que je puis avoir sur la perfection ; je le crois par conséquent libre, indépendant de toutes ces passions viles & dégradantes qui déshonorent les créatures humaines. Quand un homme outragé par un autre est assez cruel pour étendre sa vengeance sur son innocente postérité, il est universellement méprisé, odieux, abhorré, & le

maître du monde, l'auteur de toute justice, de toute bonté, de toute vertu, pourrait se venger encore sur les derniers petits neveux d'Adam! Etre éternel, tu m'entends, tu me connais, tu sais que cet abominable sacrilege ne fut jamais ici dans ma bouche ni dans mon cœur.

Telle est ma profession de foi, j'y veux vivre & mourir; y vivre pour continuer d'être utile à la société, autant que mes facultés me le permettront. Quand je me montre tel que je suis, quand je découvre ainsi le nud de ma pensée, je ne prétends point faire de prosélytes. Un Français a dit avec raison :

Le philosophe est seul, & l'imposteur fait secte.

Je ne veux ni troubler ni inquiéter personne dans le système de religion qu'il a cru devoir adopter. L'accomplissement de mes devoirs est le seul objet dont je veuille m'occuper jusqu'au terme de mon existence.

Je suis trop vieux pour chercher des leçons dans le catéchisme à l'usage de Vienne, que

l'on a composé par l'ordre du souverain. J'y trouverais, je le sais, le commode avantage de faire réfléchir un autre pour moi, la gloire même d'être orthodoxe ; je serais moins asservi aux devoirs rigoureux que la probité m'impose.... Mais il faudrait aussi que je sacrifiasse ma raison, & tant que je pourrai la conserver, je ne saurai point consentir à un aussi absurde sacrifice.

Hélas ! Peut-être ce malheur m'arrivera t-il au moment où mes forces défaillantes chercheront en vain à lutter contre leur destruction totale ; peut-être alors un capucin osera-t-il se permettre de m'envelopper dans son froc ; peut-être ma langue mourante laissera-t-elle échapper un oui qu'il aura seul entendu ; & l'on me verrait dans ce cas au nombre des bienheureux convertis, quand je n'aurais ni pu ni voulu fixer un choix.

C'est ainsi qu'on a vu mourir plus d'un philosophe. Quand mon dernier moment sera venu, ce sera à mon ange gardien d'exécuter ses devoirs, à me garantir des partisans, des maraudeurs, des patrouilles de l'enfer, à s'emparer, s'il le faut, de la clef du bienheureux *Céphas*,

& à transporter mon ame dans le girou du patriarche Abraham. Elle a su conserver toute sa sérénité dans le tourbillon des malheurs qui l'ont affligé sur la terre; elle voltigera joyeusement dans le séjour des élus, semblable à un papillon qui, sorti de l'enveloppe où il était retenu, vole en s'égayant autour de la fleur nouvelle; mais si elle se repose sur la fleur, elle n'y laissera pas des œufs capables de produire de nouveaux insectes. Que cette derniere espérance soit illusoire & chimérique, ce ne sera pas ma faute, si, étant sorti du néant pour me montrer un instant sur la terre, je rentre en cessant d'exister dans le néant d'où j'étais sorti. Le personnage actif que j'ai fait ici bas a déchaîné contre moi la mal-faisante oisiveté des moines, ils m'ont fait éprouver dans ce monde & par anticipation, toutes les souffrances de l'enfer; Dieu veuille m'en préserver dans l'autre.

J'avais résolu de me reconcilier par cet écrit avec tous ceux que j'avais pu offenser, j'espere avoir rempli littéralement & de la maniere la plus exacte, l'engagement que j'avais contracté. Pour n'y omettre rien, je reviens un moment sur mes pas; & j'ajoute un nouveau pardon

à celui que j'ai déjà demandé au meilleur de mes amis, à mon fidele surveillant, à mon génie tutélaire. Que lui a servi en effet de me protéger dans les périls que mon corps a couru, de m'empêcher de me briser les jambes, de me noyer, d'être fusillé, d'être étouffé dans les entrailles de la terre, ou de mourir de faim, quand toutes les peines qu'il a prises pour sauver mon ame sont déclarées inutiles par les illustres membres de l'ordre séraphique? S'il avait employé toutes ces peines à l'unique soin de mon salut, à me rendre crédule & dévot; s'il avait dédaigné de me conserver toutes mes forces & toutes mes facultés, j'aurais enduré moins de douleurs sur la terre, depuis long-tems je serais un élu, j'attendrais avec une douce patience tous les avantages de la prédestination, ou bien couvert du froc d'un mandarin, j'emploierais mon intelligence à la conversion des Payens dans les grandes Indes.

Raisonne actuellement qui le voudra sur la raison suffisante, sur la destinée préétablie, sur tous les principes de la scholastique; moi, je n'en raisonnerai plus, parce que je suis persuadé que peu de choses sont en réalité, ce

qu'elles ſont en apparence. Qu'on blâme ou qu'on loue mes écrits, qu'on argumente ſur la déclaration naïve que je viens de faire, je ne conſentirai jamais à entrer dans aucune diſpute théologique. Qu'on achete, qu'on liſe, qu'on eſtime ou qu'on brûle mes ouvrages en vertu d'un arrêt inquiſitorial, tout cela eſt égal pour moi. La vanité n'a jamais ſéduit mon ame, & c'eſt par haſard que je ſuis devenu auteur. Si quelqu'un veut imiter mes principes, travailler ſur mes plans, je ne l'y invite pas, mais il en eſt le maître ; alors ſeulement je lui conſeille de me prendre pour modele de fermeté, de conduite, j'oſerai dire de morale & de vertu, parce qu'à coup sûr il ſera un des meilleurs chrétiens, un citoyen par excellence, & un honnête homme dans toute l'honorable acception du mot. Tel a toujours été le vrai but de mon exiſtence, je l'ai rempli. Je n'attends ni ne deſire plus rien de ce monde que je quitterai, lorſqu'il me déplaira d'être acteur ſur ſon théâtre où le ſage court toujours le riſque d'être ſifflé.

PRIERE

Pour le jour où j'ai été présenté au Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME, *à Berlin.*

AURORE enchantereſſe du jour le plus ſerein de ma vie ! Avant-coureur de la joie la plus pure ! Jour de triomphe & de gloire, où le héros couronné de lauriers ſe montra le front levé ſur le champ de bataille, vit ſes ennemis terraſſés, apperçut le terme de ſes tourmens, & reçut les ſinceres félicitations des gens vertueux qui l'entouraient ! Jour où mon ame faite pour éprouver toutes les ſenſations nobles, goûta cette volupté réelle, fille de l'honneur & du courage ! Premiere journée de ma vie, où je trouvai dans ma tête blanchie par les malheurs, des raiſons ſuffiſantes pour rendre graces à Dieu de m'avoir donné l'exiſtence, à ce Dieu qui m'a préparé comme l'or dans le creuſet par les tribulations & par l'adverſité, afin de me faire

jouir des récompenses du juste, avant de retomber dans le néant! Jour merveilleux où le souverain créateur m'a prouvé que tout était facile à sa puissance, où des millions de témoins ont profondément adoré avec moi les décrets de sa sagesse, où mon exemple a instruit à espérer, où l'on s'est réjoui de ma victoire! Jour heureux, je te salue.

Oui, Seigneur, dans le silence de mon cœur ému & reconnaissant de tes bienfaits, ce jour sera constamment pour moi un jour de fête! Mon ardente sensibilité fait couler de mes yeux des larmes douces; elles humectent ma poitrine palpitante; je vois les yeux attendris de mes compatriotes se fixer sur moi avec complaisance; j'entends leurs voix qui s'écrient: « Trenck! sois le bien venu dans la patrie. » A ce tableau touchant, comme mon sang s'agite! comme il circule avec rapidité! Quelle émotion éprouve mon ame qui sait goûter tous les plaisirs capables de l'honorer! Quel heureux effet de l'accomplissement d'une espérance qui n'osait que faiblement concevoir un cœur qui se croyait dévoué à souffrir, & qui dans un retour du sort, aussi heureux qu'imprévu, doute encore

de l'exiſtènce réelle de la félicité qui l'environne.

Le Grand Frédéric, qui parmi les enfans des hommes a paru le plus digne de monter au trône, ce monarque abſolu qui a fait tomber ſur ma tête tous les maux que l'humanité peut ſouffrir, parce qu'il ne m'a pas voulu connaître, parce qu'il m'a jugé ſur de vaines apparences, le terrible Frédéric gît impuiſſamment dans le tombeau; & moi, triſte & malheureux objet de ſon implacable fureur, je ſors vivant de mon ſépulchre, du néant de l'opprobre & du mépris; je parais ſur le théâtre du monde, le front ceint d'un immortel laurier, & j'entends s'élever autour de moi les acclamations des peuples étonnés & réjouis. L'ami, le protecteur de l'humanité, Frédéric-Guillaume, s'avance vers moi comme une divinité bienfaiſante; il m'accueille avec diſtinction, pour me donner le prix du ſacrifice ſanglant qu'on a fait de ma vertu. Quel changement! C'eſt ainſi que le martyr le plus cruellement éprouvé, échappé au pouvoir de ſes impitoyables bourreaux, paraît devant le tribunal du juge éternel, s'élance avec un cœur plein de confiance dans le ſein de l'éternité, & s'écrie

en parlant au Dieu pour le nom duquel il a souffert. « Juge souverain des actions des hom» mes, rends ce que tu dois à celles de ta créa» ture. »

C'est dans une situation pareille que je me trouve aujourd'hui aux pieds du trône de Frédéric-Guillaume, entouré de héros qui, comme lui, daignent sourire à ma victoire, & me regardent avec une douce satisfaction. Au contraire, qu'étais-je autrefois dans les cachots de Magdebourg? Qu'ai-je été en Prusse pendant la vie de Frédéric? le même homme, par le cœur & par les vertus, que je suis aujourd'hui. Mais pourquoi ne m'a-t-on pas voulu plutôt rendre justice? Parce que l'esclave est fait pour souffrir sans murmurer, parce que le despote ne veut pas convenir qu'il puisse être sujet à l'erreur.

Juste Dieu! Qu'est-ce que le bonheur? qu'est-ce que l'honneur des hommes? Rien, lorsqu'ils ne trouvent pas leur existence dans la pureté de nos principes; vains fantômes alors, qui dépendent de la volonté arbitraire d'un automate couronné qui rêve tout éveillé. Que la grandeur chimérique des mortels est donc méprisable,

lorsqu'elle ne tire point sa valeur de la noblesse de l'ame ! La fortune des cours dépend de la digestion d'un souverain, mais celle que l'on sait se faire à soi-même est inaccessible à tous les revers. Jamais un prince ne peut donner ni vertus, ni talens, ni probité, ni savoir; par conséquent le puissant Frédéric, quoiqu'il fût la terreur du monde, ne pouvait briser en moi ces avantages que je devais à l'étude & à la nature.

Combien de victimes ont succombé sous les attaques de la jalousie & de la calomnie, parce qu'elles n'avaient point la raison, le courage, la force de corps & d'esprit suffisante pour atteindre au jour de la victoire! Entre des milliers de malheureux, peut-être n'en trouverait-on pas un qui fût arrivé comme moi au moment du triomphe. Une journée de joie vient d'anéantir dans mon ame le souvenir de beaucoup d'années funestes; & quelque cruels, quelque inouis qu'aient été mes tourmens, le moment de triomphe dont ma fierté a le droit de s'enorgueillir, balance tout le poids du passé.

Où chercherai-je ceux qui m'ont opprimé,

appauvri, ceux qui ont fait naître & prolongé mes infortunes ? Ici les uns ſont condamnés au travail dans des maiſons de force; là, d'autres végetent dans la honte; d'autres enfin ſont devenus inſenſés, ont vu dévoiler les ſignes de leur turpitude, ou ſont marqués du ſceau de l'ignominie. Ceux qui attendent encore la tardive punition qui leur eſt due, baiſſent à mon aſpect un front humilié, ils me rendent graces de ne les avoir pas publiquement nommés. Ma vengeance eſt entre mes mains, mais je ne ſais point rendre le mal pour le mal. Cette journée que pendant quarante-trois ans j'ai attendue en ſoupirant, mais avec une inébranlable conſtance, ſera toujours ſacrée pour moi, en même tems elle ſera l'époque de ma réconciliation avec tous mes ennemis.

Je rends graces à mon ſort juſqu'ici trop funeſte, de m'avoir, par une ſuite de combinaiſons dont le réſultat eſt heureux, conduit au port dans le tumulte des orages. Qui donc a dirigé ma conduite ? Par quels reſſorts ſuis-je parvenu à mériter de ſentir, dans toute ſon étendue, dans toute ſa pureté, le bonheur qui m'arrive aujourd'hui ? L'infortune m'a banni de

la société, pour me jetter dans la solitude. C'est là que mes passions fougueuses se sont insensiblement évaporées. La prudence a pris dans mon esprit la place de la violence ; ma raison a cherché les véritables sources de la consolation ; elle s'est accrue, elle s'est fortifiée. Mon imagination s'est agrandie, elle a trouvé dans la retraite les ressources qui lui auraient échappé dans le tourbillon du monde, parce qu'elle n'aurait pu que s'y égarer dans la multiplicité des objets.

J'ai donc acquis ma philosophie, lorsqu'on ne me comptait plus au nombre des humains ; dans le fond de mon tombeau anticipé, j'ai plus vécu que beaucoup de ceux qui me croyaient enseveli pour jamais dans les ténebres de la mort. Vous seul, mon Dieu, savez qui m'a conservé dans les tourmens, où j'ai trouvé l'assistance qui m'a fait vivre jusqu'à ce jour qui me fait oublier le passé! Je suis arrivé au port, j'ai jetté l'ancre, j'ai plié mes voiles, & je laisse reposer mes rames. Mon honneur est à l'abri de toute insulte, & ma conscience jouit de la plus entiere tranquillité. Je laisse à mes enfans ce que j'ai eu à leur transmettre de la gloire de mes ancêtres. Je suis estimé dans le pays même où l'on

l'on me méprisa. Tous les hommes éclairés, bons & vertueux, s'empressent de me rechercher. Les esprits méchans, les cœurs lâches rougissent quand je parais. Le souverain qui regne glorieusement sur ma patrie, & auquel j'aurais voulu consacrer & mon cœur & mon ame, connaît à présent quels sont les sentimens qui m'animent : j'aime à espérer qu'au moment où il le pourra, il fera rendre à mes héritiers ce que m'a enlevé son cruel prédécesseur. Jamais je ne consentirai à ramper pour parvenir aux faveurs : j'ai trop fait pour que je doive mendier des graces. J'ai gagné l'amour du peuple, dans la plus grande partie des états de l'Europe. J'ai sauvé du pillage ce qui me reste de mes biens légitimes pour subvenir à mes besoins. Si un nouveau malheur m'enlevait ce qui me reste, je saurais me suffire à moi-même, me passer du superflu & n'être à charge à personne. Mes enfans sont l'honneur de ma vieillesse ; dans les différens états qui se partagent leur existence, ils jouissent d'une considération distinguée : je leur ai applani le chemin de la gloire, & ils ont reçu de la nature tous les talens de l'ame & du corps qui peuvent conduire au bonheur. Mon cœur bienfaisant n'éprouve jamais de plus

doux plaisir que celui qu'il peut causer aux autres, & ma tête, couverte de cheveux blancs, pense & raisonne encore avec toute la vigueur d'un homme dans la force de l'âge. Je ne dois plus rien au monde; les honneurs chimériques ne me tentent plus, & l'avantage d'être le premier esclave du plus puissant des monarques n'enchaînera plus mon indépendance: je suis trop affermi dans la haine que j'ai vouée au pouvoir arbitraire. Je n'ai besoin des secours de personne. Je vois les hommes tels qu'ils sont, & je les connais sans les haïr. J'ai tout pardonné à mes ennemis, je sais me faire & mériter des amis. J'étends autant qu'il m'est possible le cercle de mes connaissances, & je ne suis point asservi par la contrainte des préjugés. Je ne connais pas l'ennui, & l'oisiveté n'a jamais été une jouissance pour moi. Mon esprit actif ne se donne point de relâche: spectateur curieux de ce théâtre mondain, je regarde ce qui s'y passe, mais c'est avec indifférence. Je n'entrerai plus jamais dans des disputes étrangeres: caché comme un sage dans ma retraite, je ne veux plus jouer d'autre personnage que le simple rôle d'un honnête homme. Je plains ceux que je n'ai pu ni corriger ni soulager, & je regarde en pitié les

calomniateurs, les envieux, les détracteurs de tous les genres. Tout ce qui peut instruire me réjouit, & je ne m'offense jamais d'aucun reproche quand il est suscité par la jalousie. Au-dessus de toute prévention, jamais le crédit d'un méchant en pouvoir ne pourra m'épouvanter, aucune espérance ne me séduira, aucune crainte ne me fera trembler. L'ambition n'a jamais été le mobile de ma conduite : je ne suis pourtant pas indifférent aux éloges que l'on accorde au mérite ; mais lorsqu'on cherche à m'humilier, je releve ma tête avec orgueil, & par-tout où je puis être utile à mes concitoyens, le courroux du despote ne peut me faire ni rétrograder, ni tressaillir. Mon ame s'est fortifiée des acquisitions qu'elle a faites ; mes anciennes inquiétudes se sont évanouies, & mon cœur ne sommeille jamais. Le passé est mon école : les souffrances m'ont accoutumé à supporter le malheur, à réfléchir & à penser. Je sais jouir du présent avec discernement : l'avenir ne me paraît formidable ni avant, ni après le tombeau. Je suis arrivé à la vieillesse, mais je ne suis ni grondeur, ni opiniâtre, ni à charge à la jeunesse. Je sais ce qu'à mon âge on doit souffrir, ce dont il faut

ſavoir ſe paſſer. La perte de mes richeſſes ne me laiſſe aucun regret, parce que ceux qui les ont uſurpées, ne ſont pas à beaucoup près auſſi heureux que je le ſuis, parce qu'ils ſont auſſi mépriſés, que je rencontre par-tout de conſolations & d'honneur.

Après quarante-trois années de banniſſement, je rentre dans ma patrie, ſemblable à un élu qui paraît devant le trône de l'éternel. Des vieillards, anciens camarades de ma jeuneſſe, les plus reſpectables appuis de l'état, des héros qui ont gagné des batailles, qui ont décidé du ſort des peuples, me tendent une main fraternelle, ils me ſourient, ils promenent ſur moi des regards où brille l'expereſſion de la joie. Mes neveux, mes nieces, mes petits-neveux, tous les rejetons des différentes branches de ma famille bondiſſent gaîment autour de moi, comme ſi ma victoire pouvait ajouter quelque choſe aux jouiſſances de leur jeune âge. Le peuple accourt, il cherche, il contemple avec curioſité, il admire celui qui a enduré, bravé même ſi long-tems les fureurs du grand Frédéric, qui jamais ne s'eſt humilié devant lui : chacun m'embraſſe

avec ardeur, non pas comme un criminel qui a obtenu sa grace, mais comme un juste à qui l'on a rendu ses droits.

Quel bonheur plus réel, quels honneurs plus grands peut-on rencontrer en ce monde! quelle scene peut être plus touchante que celle que je joue maintenant à Berlin! Quel monarque aurait assez de pouvoir pour donner à un citoyen ce qui m'arrive aujourd'hui, ce que j'ai su mériter par moi même! C'est au noble caractere de Frédéric-Guillaume que je dois tous ces avantages: sans lui mes droits auraient continué d'être méconnus; sans lui jamais je ne serais arrivé au but glorieux où je me vois.

Grand Dieu, donnez lui le prix de ses actions bienfaisantes, laissez-lui lire dans mon ame pénétrée, tout ce que m'inspire mon ardente reconnaissance! Tournez ses regards vers les cachots ténébreux où gémissent des infortunés. J'ose en être certain, il étendra sur eux ses mains paternelles; il pardonnera aux faiblesses de l'humanité, parce que mon exemple lui a fait connaître comment la calomnie assiége le cœur des rois, comment elle ferme leur oreille aux cris de l'innocence.

Pour moi je ne pouvais rien desirer davantage : après avoir surmonté d'innombrables difficultés, j'ai abordé le rivage, j'y trouve le calme après la tempête, le repos après lequel tant de mortels soupirent, & qu'un si petit nombre a le bonheur de rencontrer. Je ne quitterai plus le port, les ouragans ne me briseront plus contre les écueils. Je suis où je veux rester, & je ne serai plus égaré par la boussole qui m'a dirigé dans l'océan des passions humaines. C'est ici que j'attendrai avec fierté le dernier jour de ma tumultueuse carriere : quand ma postérité aura lu mon histoire, elle jugera si j'ai su la remplir.

Préserve, Dieu bienfaisant, tous les hommes qui suivent le chemin de la vertu, d'avoir à donner des preuves de leur fermeté en surmontant des obstacles, en risquant des entreprises semblables aux révolutions qui m'ont fait parvenir à la soixante-troisieme année de mon âge, avant d'obtenir la récompense qui m'était due ! Je la reçois, mais dans quel moment, lorsque je m'incline vers la tombe, lorsque les jouissances de l'ame sont les seules que je puisse éprouver sur la terre.

Vous seul, mon Dieu, vous seul pouvez lire dans mon cœur ce que ma bouche voudrait exprimer avec une éloquence digne de vous, ce que balbutie ma timide reconnaissance. Mes années se sont écoulées dans les travaux, dans les études, dans les chagrins, dans les tourmens : il me reste à attendre les faiblesses de l'âge, à les savoir supporter, puisqu'il est impossible que je leur échappe avant la destruction entiere de ma machine. Je m'y soumettrai avec résignation. Un cœur satisfait de lui-même ne manque jamais de justes motifs de consolation, sur-tout quand il ne s'est point occupé de chimeres, & qu'il a été assez juste avec lui pour faire la balance du bien & du mal. J'ai goûté aujourd'hui les douceurs d'une bonne journée. Si un mauvais jour lui succede, je ne penserai qu'au plaisir que le bon m'a fait éprouver, & le mauvais me deviendra supportable. Bientôt je cesserai d'être : s'il me reste encore un jour éternel à espérer, il ne peut élever dans mon ame la moindre inquiétude, parce que ce n'est plus en-deçà du tombeau que je dois attendre le prix de mes tourme [illegible]

Si quelqu'un osait me blâmer, s'il me taxait

d'orgueil & de présomption, qu'il fournisse la même carrière que moi. Je desire alors qu'il la termine avec autant de gloire, & avec une satisfaction semblable à celle que je viens de ressentir.

Je vous rends graces, ô mon Dieu, pour le jour fortuné dont vous avez embelli ma vieillesse : je ne murmure plus contre la longue suite de jours malheureux que j'ai passés dans l'affliction, avant de parvenir à celui dont j'ai savouré tous les charmes : l'homme qui commencera sa carriere à l'instant où j'ai fini la mienne, ne sera pas jaloux de mon triomphe.

Permettez encore, Seigneur, que je termine cette priere par les paroles d'un ancien philosophe.

» Je ne desirerais pas de rajeunir ni de re» commencer le cours de ma vie, je ne regrette » point d'avoir vécu sur la terre, parce que j'ai » su y remplir mes devoirs, parce que je meurs » avec l'intime conviction, que je n'ai pas été » inutile au monde. »

Je laisse à la postérité un modele que pourront

de charmes pour moi. Je me suis rendu le maître de mes passions fougueuses. L'homme puissant ne saurait me contraindre à ramper, & je n'envie pas la brillante fortune des méchans. Ma conscience est irréprochable. Ainsi dans tout événement fâcheux, mon cœur est ferme & déterminé. Je méprise les ennemis de ma candeur & de ma vertu. Mon esprit veille pour m'instruire, pour me donner les distractions qui me sont nécessaires, & mon ame demeure impassible, au milieu des tourbillons qui font mouvoir les habitans de ce misérable globe. Je renonce au souvenir de tous mes malheurs passés, j'use du présent avec prudence, & je ne redoute rien pour l'avenir. Je suis menacé des douleurs qui affligent la vieillesse, je les attends sans tressaillir. Je sais que dans tes projets j'ai dû exister comme un homme, & qu'étant un des membres de l'humanité, je dois arriver à ma destruction par les chemins qui conduisent ordinairement tous les hommes au tombeau. J'ose pourtant te supplier de m'accorder une santé proportionnée à l'âge d'un vieillard sobre & bien organisé, parce que j'ai su résister à l'instinct de mes sens, parce que je n'ai recherché ni les richesses, ni les ridicules honneurs, ni les

voluptés artificielles. Créateur éternel de ce monde périssable, sans doute tu m'accorderas cette faveur, & je bénirai ta bonté avec toute la chaleur & tout l'amour d'un cœur reconnaissant & sensible.

Cette force qui anime encore aujourd'hui toutes les parties de mon organisation, je la tiens de ta toute-puissance créatrice, & je sens d'autant mieux, combien je te dois de me l'avoir donnée & conservée, que je vois autour de moi avec le sentiment de la compassion des millions d'êtres traîner dès leur jeunesse un corps maladif, énervé & s'avancer ainsi lentement vers le tombeau, leur principal espoir, & l'unique terme de leurs souffrances. J'ai toujours honoré, j'honorerai toujours cette heureuse destination par laquelle ta bonté infinie a tellement arrangé mes inclinations, qu'elle a formé tout le plan de mon existence pour me rendre constamment l'ami de l'honneur & de la vertu.

Je t'adresse rarement des prieres, parce que peu de chose suffit à mes besoins, parce que tu les connais mieux que moi-même. Je ne suis tourmenté par aucun reproche intérieur : j'entre

dans les bras du sommeil avec tranquillité, & au moment de mon réveil, mon esprit est agissant & joyeux. . . . .

Mon mariage m'a donné plusieurs enfans, tous bien constitués, tous étrangers au germe empoisonné du vice. Je les ai conduits sur le chemin de la sagesse & de la probité; j'ai voulu qu'ils pussent fournir leur carriere avec autant d'agrément pour eux, que d'utilité pour les autres: ils béniront les cendres d'un pere qui leur a donné une éducation capable de les conduire à de si doux avantages.

Dieu bienfaisant, je t'offre pour toutes ces faveurs, à chaque jour de ma vie les plus vives & les plus sinceres actions de graces. Je te supplie à genoux de me protéger contre les persécutions de cette espece d'hommes dont l'ame ténébreuse ne peut concevoir l'idée d'une existence honnête, généreuse & désintéressée. C'est pour m'éloigner de ces vils humains que je fuis le grand monde, & qu'après avoir essuyé tous les orages de la fortune, j'ai choisi une retraite tranquille où je pusse vivre en sage. C'est là que dans le fond de mon ame je formai le vœu d'é-

chapper aux regards de ces deſpotes ſouverains qui dédaignent les citoyens patriotes, & qui n'approchent de leur trône que les eſclaves de leur volonté arbitraire. Puiſſent ces monarques ne s'appercevoir jamais que j'exiſte dans leurs états ! Il ſuffit, grand Dieu ! que tu ſaches où je ſuis, & que ma conduite ſoit agréable à tes yeux. D'ailleurs, que pourrais-je craindre encore, lorſque le témoignage de ma conſcience vient m'aſſurer que je ne ſuis point indigne de ta protection, lorſque je ne connais aucune raiſon qui puiſſe me faire trembler à l'approche de ta juſtice ?

Déja je reſſens un vrai plaiſir, une effervescence d'ame, une béatitude réelle dans l'exiſtence qui m'attache à la terre. Eh ! comment celui-là pourrait-il craindre la mort qui a appris à la connaître, qui a ſu l'attendre comme moi avec autant d'inſouciance que d'intrépidité !

Dans le plan immuable de ta création, tu as voulu que je fuſſe un homme, & tu ne m'as point donné les perfections d'un ange. Cette penſée eſt conſolante pour mon cœur, elle doit l'être pour tout homme qui, en ceſſant d'exiſter,

peut ſe dire à ſoi-même, ſans aucune honte, & ſans aucune crainte : » J'ai accompli tous les » devoirs preſcrits à l'humanité ; à l'inſtant où » mon ame va remonter vers ſa ſource, je n'ai » aucun crime à me reprocher, & je quitte la » vie en paix, ſans avoir beſoin d'abſolution ni « d'indulgences ».

Toi ſeul, Seigneur, tu es le dépoſitaire de mes plus ſécrettes penſées ; c'eſt à toi ſeul que je confie mes fautes & mes faibleſſes ; c'eſt à toi ſeul que mon cœur eſt ouvert tout entier & dans tous les tems. Conſerve-moi dans cette heureuſe ſituation. Je ne te demande plus rien pour ce monde. Les vains plaiſirs d'une renommée glorieuſe après la mort, ſont des fantômes qui s'évanouiront avec moi. Je puis enviſager avec indifférence, dédaigner même les ſuffrages univerſels, s'il faut les acquérir par les voies de l'intrigue & de la lâcheté ; mais il me ſerait doux que mon ſouvenir fût béni par les hommes éclairés & vertueux.

Si après ma mort il reſte quelque choſe de moi, je ſuis aſſuré que j'habiterai le ſéjour où tu es aſſis dans ta gloire. Celui qui n'a rien à

perdre ni à redouter, peut former des espérances dégagées de toute inquiétude. Jamais, sans doute, tu ne me questionneras sur ce que j'ai cru dans ce monde ; mais tu m'interrogeras sur ce que j'y ai fait. Dans le premier cas, un autre devrait répondre pour moi, parce que c'est toujours sur la parole d'autrui qu'un homme établit les premiers fondemens de sa croyance : dans le second, les actions parlent, & c'est par elles qu'on peut apprécier la juste valeur de l'homme.

Tu m'avais accordé de l'esprit & de la pénétration, j'ai cherché à les étendre par une application sans mesure. C'est par leur secours que j'ai pénétré les ténebres des préjugés, que j'ai approfondi le caractere des méchans, & les secrettes inclinations des despotes. Je me suis toujours fait, d'un Etre tout-puissant, des idées grandes & sublimes; j'ai toujours pensé qu'il était inaccessible aux passions. Autant que je l'ai pu, j'ai subjugué les miennes, & je me suis fait un devoir d'attendre, dans une situation confiante & paisible, les récompenses que ta bonté paternelle a destinées à la vertu.

Tu viens d'entendre, ô mon Dieu, la déclaration

ration naïve de la religion que je professe! J'ai fini mon rôle dans ce monde, je ne lui dois plus rien. S'il veut savoir ce que je fus, ce que je pensai, ce que je crus, qu'il le cherche dans mes actions. Etre éternel! je te remercie de m'avoir conservé cette satisfaction intérieure sur laquelle est établie la tranquillité de mon ame : daigne la conserver jusqu'à ce que je repose dans l'éternité. Amen.

Je souhaite de tout mon cœur que cette priere puisse devenir familiere à un grand nombre de mes lecteurs, & que leur conscience leur imprime la conviction de son efficacité. Celui dont elle touchera le cœur, & qui, dans un pareil mouvement, s'approchera de l'Etre suprême, pourra se passer aisément de l'interposition de tous les favoris, tant dans les cours terrestres, que dans la cour divine. Il n'achetera jamais des indulgences; il ne briguera point pour en usurper; il ne pillera point le faible pour enrichir ses héritiers; il ne fera aucune fondation pour la délivrance de son ame : il est vrai qu'il ne jouira point à Rome des honneurs de la béatification;

mais de quoi ces honneurs lui serviraient-ils ; s'il trouve la félicité dans le sein même de son Dieu.

Que le souverain arbitre des choses humaines fasse naître dans nos états beaucoup de citoyens, beaucoup de chrétiens qui osent invoquer Dieu sur le ton de cette priere. Bénédiction, respect & bonheur à ceux dont elle sera la favorite ! De combien d'autels, d'églises & de prêtres elle pourrait débarrasser le monde, sur-tout si les hommes éclairés se multipliaient dans nos climats, s'ils aiguillonnaient assez leurs compatriotes pour les engager à augmenter leur nombre ; si enfin on considérait cette priere moins comme une formule d'actions de graces, que comme une regle de conduite.

MA PRIERE
FAVORITE
Dans ma prison de Magdebourg.

Toi qui lis dans les détours les plus cachés du cœur humain, Dieu de lumiere & de justice, tu sais si j'ai jamais offensé celui dont le pouvoir arbitraire me fait injustement gémir dans ce terrible cachot, dont la barbarie inouie m'accable des plus affreux tourmens. Tu sais que je n'ai jamais commis de crimes ; que jamais mon inclination ne m'y porta. Ma conscience ne me reproche rien : par-tout on parle de mon innocence ; un seul homme, parce qu'il est roi, ne veut pas la reconnaître. Un calomniateur s'est emparé de sa confiance ; j'en suis la sanglante victime, & je me trouve condamné comme le plus odieux des scélérats. Voici la dixieme des années pendant lesquelles attaché

comme une bête féroce, détenu dans des fers; scellés dans une épaisse muraille, au fond d'un affreux souterrain enveloppé de ténèbres épaisses, je souffre la nudité, le froid, la faim, le mépris, l'opprobre, plus de tourmens enfin que n'en éprouva jamais le plus exécrable des malfaiteurs. Malgré cet insupportable supplice, mon ame n'a rien perdu de son énergie, parce que mon cœur ne se fait aucun reproche, parce qu'il a su braver les injustices & la cruauté du sort. Je souris avec fierté à l'aspect de mes bourreaux; je provoque même leur fureur, & je ne m'abaisserai jamais jusqu'à demander grace, parce que je sais que je ne suis point un criminel. C'est parce que je connais mes droits, parce que je les réclame & que je m'appuie sur eux, qu'un souverain implacable redouble pour moi son inflexibilité ordinaire. Ma fermeté offense son indomptable orgueil; mon courage dans les grands périls lui paraît un caprice opiniâtre. Il a résolu de m'humilier, mais à chaque nouveau tourment qu'il invente, ma résolution se roidit; elle lutte avec une nouvelle constance contre la rage de la tyrannie. De jour en jour mes souffrances s'augmentent & s'accumulent; mais il m'est impossible de souffrir avec bassesse, & la

fierté de mon ame atténue l'effet de mes douleurs. Si, aux yeux d'un prince qui veut être cruel, parce qu'il prétend passer pour infaillible, l'héroïsme & la vertu sont des crimes, à tes regards, Dieu puissant, au jugement des hommes éclairés, je suis & je serai toujours innocent & juste. Le scélérat seul peut être accablé par le châtiment : les douleurs que j'éprouve, loin d'affaiblir mon cœur, le raniment & l'encouragent à continuer une résistance hardie. Une tranquillité intérieure soulage mon ame languissante. Pour obtenir un triomphe assuré, il ne me manque que de trouver un prince juste. J'ai reçu de toi une constitution physique assez robuste pour pouvoir tout supporter ; il semble que ta prévoyance, en me soumettant à la fatale épreuve que je subis, y ait ajouté encore pour corroborer mon ame contre les maux que sa constance naturelle la portait à braver.

Si j'étais soutenu dans ces funestes circonstances par un orgueil exagéré, Seigneur, ne le blâme pas dans un homme qui sent le prix de ce qu'il vaut, & qui possede assez de fierté pour pouvoir rire encore au lieu même du malheur. Dans le système de la création il fallait qu'il

existât des êtres semblables à moi, afin que les usurpateurs des droits des hommes se convainquissent que tous leurs sujets ne sont pas de vils esclaves, qu'ils peuvent encore conserver la noblesse de leur caractere, lors même qu'ils sont enchaînés dans les fers de la tyrannie. Celui qui, au fond de l'abime & dans l'excès des tourmens, peut résister à l'abus du pouvoir sans éprouver aucun mouvement de crainte, ne peut pas avoir le cœur d'un lâche ni l'ame d'un criminel. C'est à celui que le désespoir accable à implorer grace, parce qu'il ne se connaît point de titres auxquels il puisse demander justice. Quelle est immense la distance qui sépare le malfaiteur de l'honnête homme malheureux! Quand le premier est sous le glaive de la loi, qu'il le voit suspendu sur sa tête, c'est par lâcheté qu'il perd l'espérance; le sentiment de ses crimes porte dans son sein le trouble & le remord, & lorsqu'il cherche à briser ses chaînes; loin de parler à la pitié, il n'excite que l'indignation. L'autre, au contraire, s'arme également de la finesse & de la résolution; lorsqu'il se décide à tromper la garde qui le surveille, ou bien à s'en rendre le maître, c'est l'honneur seul qui le provoque à employer ses propres

ressources pour retrouver sa liberté qu'il n'a souvent perdue que par les intrigues d'un monstre accrédité. Quand le criminel tremble, quand il souffre avec cette patience qui résulte de la pusillanimité, l'homme injustement persécuté s'indigne contre ses fers, & chaque entreprise qu'il forme pour échapper à leurs entraves est héroïsme & vertu. L'audace dans les grands dangers mérite plutôt l'estime que le châtiment. Celui qui s'oppose à la fuite d'un juste, au moment où il vient de se dégager de ses fers, est son ennemi personnel; s'il tombe sous ses coups il a mérité la mort, parce qu'il s'est opposé au plus légitime de tous ses droits. Il est pourtant nécessaire d'observer que c'est la loi du plus fort qui ordonne; la sentinelle en fonction répond du prisonnier qu'on a mis sous sa garde; ainsi le devoir de l'un veut qu'il mette des empêchemens à la violence de l'autre.

Si je fais cette observation j'ai le droit aussi d'en faire une seconde. Les loix de la nature, les droits de l'humanité, dont l'ancienneté passe de beaucoup l'établissement des ordres du despotisme, viennent crier à haute voix : « Fuis de » ta prison; un pouvoir injuste & absolu ac-

» cable ta vertu patriotique, retrouve par toi-
» même les prérogatives dont on a voulu te
» priver. »

Juste Dieu ! voilà les principes de consolation qui me restent ; ils entretiennent mon courage, ils fortifient ma raison ; ils sont les seuls qui puissent me soulager dans la déplorable situation où je me vois réduit.

Je n'ai que deux buts dans les entreprises que je forme, la mort ou la liberté. Jusqu'ici tous mes projets ont avorté ; j'ai même été forcé à répandre du sang pour ma défense ; je ne crois pas pour cela que ma main se soit souillée du crime de l'homicide. J'étais captif, livré à moi-même, sans armes, je cherchais ma liberté, je ne voulais offenser personne, je ne songeais point à attaquer la vie de qui que ce fût. On a fait avancer contre moi des soldats armés ; ils ont voulu s'opposer à ma fuite, elle était légitime ; je n'avais pas mérité les fers que je portais ; ils sont donc tombés sous la main d'un homme libre qu'ils voulaient opprimer. Mes sentinelles ont accompli les devoirs que l'état leur prescrivait, moi j'ai rempli ceux de l'amour-

propre, ceux que peut inſpirer le deſir de ſa conſervation ; j'ai uſé du droit de la nature & des gens. Ainſi, Seigneur, à vos regards comme à ceux de l'homme impartial, je ne ſuis point un aſſaſſin. Que peut-on faire, lorſque pour ſortir de l'eſclavage il ne reſte plus d'autres reſſources que celle de paſſer ſur le corps de ſes bourreaux ? J'ai mis ma vie contre celle de chacun des ſatellites qui voulaient me repouſſer dans mes fers. S'il voulait ne pas voir répandre ſon ſang, il pouvait me prévenir en plongeant ſa bayonnette dans ma poitrine, il en avait le droit, & s'il en eût uſé il en aurait reçu la récompenſe de celui qui jouit encore du pouvoir affreux de faire exécuter des ordres atroces. En tout événement j'attends la mienne de toi, ô mon Dieu, puiſque tu m'as placé dans ce monde pour y jouir de la liberté.

Dans la poſition où je ſuis, trop de patience deviendrait lâcheté. Il n'eſt pas vraiſemblable que je puiſſe réſiſter plus long-tems à la rigueur de mes ſouffrances ; tout juſtifie donc les tentatives que je multiplie pour y échapper. Il vaut mieux mourir en défendant mon honneur & mes droits d'homme libre, que de languir irréſolu

dans une prison où je ne puis espérer d'autres secours que ceux de mon propre bras. Ainsi je dois plutôt aigrir mes geoliers jusqu'à la rage, que de laisser mes poumons s'infecter & se dissoudre dans les opaques vapeurs de mon obscur cachot, que de porter l'illusion de la lâcheté assez loin pour penser qu'un sujet doit attendre son sort du caprice de son tyran, ou qu'il n'a aucun droit de se soustraire à sa puissance.

Si je ne suis pas libre j'étais né pour l'être. Je manque d'amis, d'appui, de défenseurs, de juges. Je n'ai pas une armée à ma disposition pour repousser les insultes, sans quoi je saurais braver sur le champ de bataille celui dont la cruauté prudente craint de me voir paraître à ses regards. Les seules ressources qui me restent sont donc celles de l'homme impuissant, la constance & la ruse ; ce sont les armes légitimes de l'homme opprimé, celles qui peuvent le conduire au succès.

O mon Dieu ! c'est dans cette situation triste & désespérante que je me trouve depuis plusieurs années. Mes forces commencent à diminuer ; toute espérance d'obtenir justice est éteinte pour

moi ; ceux même qui devaient me protéger m'ont abandonné lâchement pour jouir de mes biens qu'ils ont usurpés ; c'est à leur cupidité cruelle que je dois les principaux obstacles qui ont arrêté mon retour vers le monde. Mon corps s'épuise insensiblement ; déjà ma longue captivité à flétri la fleur de ma jeunesse, je n'ai donc rien à perdre que ma misere & mes chagrins, & dans une situation semblable la mort est un bienfait pour moi. Tout ce que mon ame à employé jusqu'ici pour se défendre du désespoir, personne ne peut en juger que celui qui a éprouvé un malheur pareil au mien. Qu'il est affreux pour un cœur sensible de se trouver dans cet abîme de mépris & de calamité ! Le traitement cruel qu'on me fait supporter en impose tellement à quelques-uns de ceux qui sont chargés de ma garde & qui ne connaissent pas les causes de mon malheur, qu'ils sont portés à croire que je suis coupable des plus grands forfaits. Hélas ! je suis hors d'état de me justifier, de me montrer tel que je suis. L'apparence entraîne tout le monde. Lorsque je suis menacé de perdre ici la vie, je le suis encore de voir mon innocence mourir avec moi. Le tombeau que j'inonde de mes larmes sera une preuve d'infamie qui

parlera contre moi à la postérité. Le déshonneur viendra donc s'attacher à mon nom ! Dieu, juste Dieu, quelle perspective épouvantable ! Combien je suis profondément humilié lorsque je m'élance dans l'avenir, quand rien ne me permet d'espérer après l'instant où j'aurai cessé d'être, de pouvoir même obtenir la couronne, unique salaire de l'innocent injustement accablé ! Non, il faut qu'aux yeux du monde, dans le sein duquel j'existe, je trouve le prix qui m'est dû; il faut que mes contemporains me l'accordent. Ma cause est juste, elle ne peut pas rester ensévelie dans les ténebres d'un cachot, puisque vous êtes juste, ô mon Dieu. Eh ! Comment pourrais-je me représenter un Dieu qui ne l'est pas.

. . . .

En ce moment me voici de nouveau décidé à tenter quelqu'entreprise audacieuse qui puisse me rendre la liberté. Fais-la réussir, Dieu des hommes libres; aveugle mes géoliers, montre-moi, applanis-moi les chemins par lesquels je dois échapper à ma honteuse inaction, & fais-moi parvenir au port que tu ouvres à tous ceux qui savent braver les orages.

. . . .

Je me prosterne à tes pieds avec le sentiment d'une humilité profonde. Les yeux baignés de larmes, le cœur étouffé par mes soupirs ; la voix entrecoupée par les sanglots, j'implore ta miséricorde. Je te cherche, je t'appelle, toi le juge souverain du monde, le maître, le fléau des tyrans ; toi qui sais protéger les hommes tes créatures contre les attentats des monstres couronnés. Sauve-moi de ma misere, ô mon Dieu ! dissipe, trouble, renverse les plans de mes adversaires, je ne vivrai que pour toi & pour la vertu. Je ne me vengerai de mes ennemis qu'en les accablant de mon mépris. L'exemple que tu donneras en ma personne en me soutenant de ta protection puissante, servira de consolation à tous les malheureux ; il leur apprendra que ta divine assistance n'est jamais perdue pour ceux qui ont su s'en rendre digne.

Si la mort était la suite de l'entreprise que je vais tenter, ma fin sera celle d'un juste. Je suis dans les fers ; je ne suis point coupable ; un sentiment irrésistible m'appelle vers la liberté. Dans le cas où ma derniere heure serait arrivée, j'ai, grand Dieu, la conviction intime que tu n'agiras point avec moi comme Frédéric, &

que, quel que soit mon sort, il est impossible que je sois nulle part aussi misérable que je le suis à Magdebourg. Je ne suis enchaîné ni par les nœuds de l'hymen, ni par les devoirs de la paternité ; mes frères, mes plus proches parens, ma famille entière m'a délaissé. Si je cesse de vivre, mes douleurs cesseront avec moi. Il m'est impossible de douter un instant que le Dieu de toute bonté, de toute grace & de toute justice me refuse les faveurs de sa miséricorde. Avant que le malheur s'appesantisse sur moi, j'avais appris à mépriser la mort ; elle ne me paraîtra pas plus redoutable quand elle brisera les verroux de ma prison, & quand le dernier mouvement de ma main mourante convaincra encore de mon inébranlable fermeté tous les farouches tyrans de ce monde où je suis las de vivre en esclave. Amen.

OBSERVATIONS

Sur quelques brochures critiques qui ont paru en Allemagne contre l'hiſtoire de ma vie.

DEPUIS long-tems aucun livre n'a été honoré en Allemagne d'une approbation plus univerſelle que l'hiſtoire de mes malheurs. La naïveté du ſtyle, l'originalité des anecdotes, l'énergique vérité qu'on y diſtingue, tout s'eſt réuni pour exciter la curioſité. En peu de tems elle eſt devenue remarquable, & elle a acquis une faveur ſignalée, parce que les cenſures de Berlin & de Vienne m'avaient autoriſé à l'écrire ſans ménagement, à la répandre dans les régions même où j'ai paru ſur la ſcene du monde, & où mille témoins oculaires, qui vivent encore, peuvent atteſter l'authenticité de ce que j'avance.

J'ai porté le courage juſqu'à nommer les Tou-

verains & les hommes méchans qui ont, ou facrifié, ou fpolié ma fortune. On pourrait m'en demander raifon, foit en juftice, foit en particulier, mais on ne trouve pas à propos de le faire. Depuis deux ans mon hiftoire eft publique, elle eft entre les mains de tout le monde. Depuis que je l'ai publiée je ne me fuis caché à perfonne. On me trouve en Autriche comme en Pruffe, mais jufqu'ici perfonne n'a exigé ni explication ni preuves, parce qu'il était impoffible de douter de l'exacte vérité des faits qui y font détaillés. Plufieurs confeillers des tribunaux de Vienne m'ont même rendu graces de ne les avoir pas colloqués au nombre des fripons dont j'ai arraché le mafque : bref, depuis que j'ai imprimé mes mémoires, j'ai trouvé des avantages réels par-tout où l'on a fu que j'avais imprimé fur le front de mes ennemis le fceau d'une honte ineffaçable.

En Pruffe on n'a pas même élevé un foupçon fur l'exactitude de mes récits ; on y a au contraire admiré ma modération. Le fouverain qui la gouverne aujourd'hui a vu par lui-même plufieurs des faits que je rapporte. Il a daigné m'affurer en public qu'il avait pris tant d'intérêt à

la

la lecture de mon histoire, qu'il avait consacré à la finir la plus grande partie d'une nuit, parce qu'il n'avait pu se résoudre à la quitter. Ce prince connaît parfaitement la véritable source, les causes secrettes de mon malheur. La ville de Berlin est pleine encore de témoins dont je puis réclamer les suffrages. A ma requisition, on a fait une enquête publique, & il en est résulté que j'ai été déclaré véridique, innocent, & par conséquent justifié. Dans tout le royaume, on m'a honoré de l'accueil le plus distingué. Pour donner une preuve évidente de la satisfaction qu'il voulait rendre à mon honneur, le roi m'a accordé une pension de cinq mille livres. Il ne m'était pas possible de retourner dans son service, mais on y a reçu mon fils avec toute la considération que je pouvais desirer.

A la cour, chez les personnes augustes qui composent la famille royale, chez les ministres, dans l'armée, on m'a reçu avec une distinction rare : soldats & citoyens, tous m'ont accueilli à bras ouverts. Personne n'ignore que le grand Frédéric, quoiqu'il soit aujourd'hui dans la tombe, est encore la gloire & l'idole de son peuple : ainsi il doit paraître certain que s'il m'était

échappé le moindre mensonge dans tout le cours de mon livre, il n'est pas d'officier qui ne voulût m'en demander raison.

L'accueil universellement gracieux qu'on m'a fait à mon retour dans ma patrie, est donc une preuve de l'approbation générale, & il suffit seul pour opérer ma justification ; car une nation entiere ne saurait jamais s'accorder pour protéger un coupable, ou pour environner d'hommages un homme qui aurait outragé la vérité. D'ailleurs on sait en Prusse donner à l'homme sa véritable valeur, & toute la puissance du souverain ne saurait y conserver l'honneur d'un lâche.

Tout ceci doit prouver sans réplique à mes lecteurs que si mes mémoires contenaient quelques faussetés, on ne m'aurait point fait à Berlin une réception aussi brillante, aussi flatteuse que celle dont j'ai le droit d'être fier, puisqu'ils y étaient publics avant que j'arrivasse. Pourrais-je opposer à la malignité un témoignage plus puissant, plus péremptoire ? Malgré tout cela, un méchant obscur a fait imprimer un pamphlet qui a pour titre :

Remarques sur l'histoire du Baron de

» Trenck, *justificatives de la conduite du grand*
» *Frédéric*, par un patriote Prussien, 1787. »

N. B. Cet ouvrage ne porte aucun nom d'auteur ni d'imprimeur.

Dans cet écrit plus que ridicule, l'auteur cherche à prouver, & se flatte d'avoir donné la preuve que je n'ai point dit la vérité; que le roi m'a mal-traité beaucoup moins que me l'avaient mérité mes fautes; que je suis un rebelle, parce que j'ai capricieusement agi contre ses ordres en brisant mes chaînes; que je suis un assassin digne de la roue, parce que j'ai tué des hommes qui m'attaquaient sur le grand chemin, ou qui voulaient s'opposer à ma fuite.

Il s'annonce comme un champion qui se présente pour venger l'honneur de Frédéric outragé par moi; il parle comme un chevalier armé par le roi pour la défense de sa patrie. Mais le lâche n'ose mettre son nom à la tête de sa provocation; il se cache sous son écu. N'est-ce pas-là une preuve certaine que mon agresseur n'est pas Prussien? Chez cette nation brave & généreuse, on n'attaque point son ennemi

par derriere, on ne l'assassine point à coups de stilet pour se cacher ensuite dans un asyle inconnu. Le Prussien attaque en face son adversaire, & quand l'honnête homme provoque, il se fait un devoir de décliner son nom.

Le soi-disant champion de Frédéric est donc décidément un lâche. J'ai mis mon nom à la tête de mon ouvrage : j'ai fait, dans ma préface, une déclaration qui prouve très-distinctement que je ne crains pas de me montrer au jour, & que quand je parle au public, je le fais avec toute la loyauté d'un homme qui a conservé son honneur intact dans tout le cours de sa vie.

D'ailleurs, ce n'est point incognito que j'ai imprimé mon livre : encore une fois, c'est sous la censure des états dans lesquels j'ai tour-à-tour passé ma vie. Aujourd'hui je porte encore l'uniforme de l'empereur ; c'est à ce monarque, c'est à celui de la Prusse, que j'ai dû les privilèges qui m'ont autorisé à distribuer mes mémoires dans toutes les provinces soumises à leur puissance. Puisque toutes les preuves s'accumulent pour appuyer les vérités que j'ai fait connaître, je dois me croire au-dessus de la critique. Outre

cela, je possede des biens-fonds en Autriche & dans la Prusse. Les personnes que j'ai nommées, & qui habitent ces pays, pourraient m'intenter un procès en réparation d'injures. Tout garde le silence. Quelle réplique aurais-je à faire à celui qui ne connaît pas même les lieux où j'ai écrit ?

Le mépris, voilà tout ce que mérite mon adversaire. Il ne faut pas croire pourtant que mon épée soit déja rouillée dans son fourreau, ou que ma main soit celle d'un vieillard impuissant. Lorsque celui qui m'insulte ose se présenter devant moi, je sais encore user avec avantage du fer qui a déja puni plus d'un traitre ; quant à mon bras, il est encore assez vigoureux pour agiter le honteux instrument avec lequel on repousse les attentats des lâches.

Dans le dernier voyage que j'ai fait à Berlin, j'ai appris que l'auteur d'une des brochures qu'on a répandues contre moi, est un certain Grossinger, le même qui l'année précédente s'est échappé de Berlin quand le bourreau l'attendait à la potence, & qui actuellement pour des forfaits avérés, est aux fers dans les prisons de

Vienne. A un homme de cette espece, toute réplique ferait déshonorante.

Un de ces pamphlets anonymes doit avoir eu pour auteur un pauvre maître des postes à Cothen en Saxe : ce qui me le prouve, c'est qu'il s'est enfui de Dessau en tremblant, aussi-tôt qu'on lui donna la nouvelle que Trenck y était arrivé.

Incapable de suivre les traces du déloyal qui n'ose se montrer au jour, je dois l'être encore de m'offenser ou de me mettre en colere contre des écrivains subalternes, & contre les plaisans anonymes. Mon histoire allegue des faits connus, authentiques, & je n'ai point à rougir de ce qu'elle contient. Tous les écrits de ce genre qui pourront paraître en France contre moi, ne feront certainement pas fortune chez un peuple qui m'a cru digne des honneurs qu'il veut bien m'accorder. C'est en Allemagne seulement que la sordide cupidité des libraires nourrit des insectes mercenaires, qu'elle soudoie au prix de quelques misérables ducats des auteurs clandestins; dont tout le mérite est de contribuer à la fortune de ces bibliopoles, en leur faisant distribuer & vendre la calomnie à beaux deniers comptans.

Tout homme qui a pris lecture de mes mémoires est curieux de connaître ce qu'on peut me répliquer. L'homme honnête qui y distingue le langage de la vérité, à qui les faits en sont connus, n'y trouve rien à reprendre; mais ceux qui ont été démasqués par ma franchise désespérante, font volontiers un léger sacrifice, pour faire travailler la plume mercenaire de quelques écrivains affamés. Cette ressource leur offre l'espoir d'une vengeance aussi basse qu'elle est lâche, mais ils peuvent espérer de paraître justifiés aux yeux de ces hommes malins & bornés, pour lesquels tout ce qui est méchant est vrai.

Une petite brochure s'achete à très-bon compte, elle se vend au profit du libraire, & quoique l'homme honnête & sensé qui la trouve détestable la rejette avec mépris, il ne redemande pas son argent.

Les ennemis de ma vertu & de ma probité ne sauraient trop multiplier les lecteurs qu'ils croient propres à détruire le monument que j'ai élevé pour leur infamie; il n'est donc pas étonnant qu'une foule de pauvres écrivains, à la solde

des libraires, multiplie les critiques mal digérées dans un amas de petits pamphlets, bien faux & bien mordans ; le succès en est absolument indifférent à ceux qui les composent. Mon histoire a été en Allemagne un champ très-fécond & d'un excellent rapport ; il est naturel qu'on cherche à l'étendre en y semant les poisons de la critique : telle est la cause de toutes les productions éphémeres auxquelles elle a donné lieu.

De pareils écrits sont la honte, l'écume de la bonne littérature, ils ne peuvent jamais me donner d'inquiétude, d'humeur, ni de chagrin ; j'aurais pu les abandonner obscurément au mépris dont ils sont dignes, mais mon silence aurait pu laisser le doute s'établir dans quelques esprits faibles, & des amis d'un rang élevé, me font la loi d'éclairer le public. C'est l'unique raison qui m'a déterminé à répondre en Allemagne, article par article, à tous les reproches qu'on m'a faits. Je ne crois pas qu'il soit à-propos de faire imprimer ma défense à Paris, où ces brochures ne peuvent jamais fixer l'attention, ni obtenir la plus petite confiance. Je n'en parle donc que rapidement, sans m'appesantir sur les détails, pour ne pas m'exposer à donner trop d'ennui à mes lecteurs.

Mes adverſaires élevent des ſoupçons ſur les faits que j'ai rendus publics; qu'ils prennent des informations à Vienne & à Berlin, la voix univerſelle répondra pour moi; la nation entiere m'y ſert de témoin. Si après cela, ils continuent de douter, je les attends en perſonne, je leur ferai toucher du doigt mes plaies, qui ſont encore ſaignantes. Mais je ne dois pas eſpérer que ces imitateurs de l'incrédule Thomas, ſe préſentent jamais chez moi; ils ont de trop fortes raiſons pour ſe ſouſtraire toujours aux yeux de l'honnête homme.

Si je m'étais permis de marcher à côté de la vérité, tous les officiers de l'armée pruſſienne auraient ſu me démentir. En Pruſſe on ne porte pas une épée comme un vain ornement, & on ſait que, digne d'avoir pris naiſſance dans ce pays, je n'ignore pas comment il faut recevoir un ennemi lorſqu'il demande ſatisfaction. Je ne pourrais trop redire que le roi actuel a été témoin oculaire des tourmens que j'ai endurés à Magdebourg & des entrepriſes que j'y ai formées. Les compagnons de ma jeuneſſe, ceux qui m'ont vu dans ma priſon, qui depuis deux ans voient combien on me diſtingue à la cour, tout ce monde

respire encore : qu'on le consulte, il peut répondre.

Si je n'avais écrit qu'un Roman, l'empereur ne m'aurait pas reçu à Vienne, quand je revins de Berlin, avec l'accueil gracieux dont je me suis vu honoré. J'ai couvert d'ignominie un grand nombre d'hommes contre lesquels je me devais cette vengeance; on ne m'a demandé ni éclaircissement ni satisfaction. On n'a point fait aux libraires la défense de vendre mon livre. J'ai reçu la permission remarquable de retourner en Prusse avec l'uniforme Autrichien, & de m'en revêtir à Paris. On n'aurait sûrement pas accordé cette distinction à l'écrivain du mensonge, au calomniateur de la justice de l'état. Dira-t-on que je suis absent & que les personnes que j'ai attaquées tant en Autriche que dans la Prusse, ne peuvent point me demander raison en mon absence? Mais d'abord j'y ai paru, & personne n'a réclamé; en suite, comme je l'ai dit, j'ai des biens-fonds dans ces deux pays, & en cas de besoin ceux que j'aurais injustement offensés pourraient obtenir sur ces biens des réparations pécuniaires. Il est donc évident & sans réplique, que je n'ai rien dit que des vérités inattaquables.

Le premier anonyme dont j'ai parlé dans ces obfervations, veut fe préfenter comme le champion de la gloire du grand Fréderic. Pauvre don Quichote ! Fréderic dédaignerait un panégyrifte qui n'ofe pas imprimer fon nom à la tête de fa brochure ; & fi j'étais coupable, fon fucceffeur Guillaume n'aurait pas attendu tes réflexions, pour me donner la punition dont j'aurais été digne. Il m'honore de fes bonnes graces, il ne dédaigne pas de m'en donner des témoignages publics ; en voilà plus qu'il n'en faut pour faire avorter tes deffeins & ceux de mes autres adverfaires.

. . . .

Jufqu'ici aucun homme raifonnable ne m'a reproché d'avoir voulu flétrir la mémoire du plus grand des rois. J'ai prouvé, au contraire, une fecrete inclination pour lui. Il m'a injuftement, cruellement opprimé, & je n'ai parlé de fes torts affreux qu'avec une modération courageufe ; je dirais prefque avec une partialité fenfible. J'aurais pu lever le voile qui cachait fes faibleffes, je ne me le fuis pas permis. Quand j'ai eu à parler de moi-même, je ne me fuis pas ménagé toutes les fois que j'ai eu des torts à me reprocher. Mais quand un homme qui à

toujours eu le vice en horreur, qui n'a jamais commis de crime, s'est vu enlever par la calomnie, par l'abus du pouvoir arbitraire, son patrimoine, sa fortune, sa liberté, sans avoir été jugé par les loix ; lorsqu'il se voit mal-traité comme le plus infâme des criminels, il lui est bien permis, sans doute, de prendre soin de son honneur, de dire tout haut pour sa justification ce que sa conscience l'engage à publier, sur-tout quand le sentiment de la compassion générale lui a prouvé qu'une nation entiere désavouait avec lui la sentence qui avait outragé en sa personne les droits toujours sacrés de l'humanité. Il doit donc être permis à celui qui a souffert comme moi, de publier son innocence aux yeux de l'univers, & de nommer celui qui, en se laissant tromper, s'est aussi laissé entraîner à commettre des barbaries. C'est un devoir de l'amour-propre ; c'est une conséquence du droit de la nature & des gens.

Voilà ce que j'ai fait avec une réserve dans laquelle je n'aurais pas su me borner, si je n'avais suivi que l'impulsion d'une juste vengeance, si mon ressentiment avait animé ma plume & soulevé mon cœur naturellement porté aux actions

les plus hardies & les plus extraordinaires. Celui qui, au printems de ma vie, m'a enlevé tout ce qu'on peut ravir à l'innocence destituée de tout secours, de tout appui ; celui qui m'a fait endurer des tourmens, que Néron même n'aurait jamais inventés, pour aggraver le supplice du dernier des scélérats, n'a certainement pas été mon bienfaiteur ; jamais je n'ai pu le considérer comme mon roi légitime. Il est impossible que j'honore du titre de juste, celui dont la violence inflexible m'a privé de mes droits de citoyen. Malgré mes justes sujets de reproche & de plainte, j'ai ménagé mes expressions, j'ai écrit avec toute la retenue dont on peut être susceptible dans une situation semblable à la mienne.

Je savais que mon ennemi était roi, mais je savais aussi qu'il n'était qu'un homme ; je l'ai même connu de trop près pour n'en être pas certain. Je sentais aussi que, dans un cas désespéré, la nature & la sagesse des loix m'autorisaient à réclamer pour ma défense, à veiller pour la réintégration de mon honneur, à me souvenir que j'étais sujet de l'état, membre de la société, & non un esclave fait pour céder

arbitrairement aux caprices d'un homme orgueilleux & absolu. Les Rois de l'Europe ont le titre de despote en horreur, & nos corps de justice ne sont pas les bourreaux de notre code civil. Nos juges ne sont pas des Cadis ou des Beys, qui commencent le procès avec l'exécution. Quand un commandant de Tunis ou d'Alger, irrité par un faux rapport, a fait, dans le premier accès de sa colere, distribuer cinquante coups de baton à l'accusé, ce misérable serait bien tristement aveuglé, s'il demandait un jugement impartial. Il a déja reçu les coups, personne ne peut les lui reprendre. Quelle satisfaction pourrait donc exiger son imprudence ? Le chef ordonnerait à plusieurs de ses esclaves par lui choisis pour être Juges, de lui déclarer si le suppliant a reçu justement les cinquante coups de bâton, objet de sa plainte. Quelle serait leur réponse ? A coup sûr, pour éviter d'essuyer le même traitement, en osant blâmer les ordres de leur maître, ils prononceraient cette sentence » que pour avoir osé se plaindre & demander justice, l'accusé recevrait cinquante autres coups de bâton, bien plus durement appliqués que les premiers ». Il vaut donc mieux garder en soupirant les premiers outrages reçus, que de s'exposer à en

recevoir d'autres en demandant justice ; c'est le meilleur conseil que l'on puisse donner à l'homme sensé qui gémit sous le joug du pouvoir arbitraire.

Tel a été mon sort dans ma prison. Mon courage a été nommé opiniâtreté. Mon cœur ne pouvait se faire aucun reproche, j'étais convaincu de mon innocence, du prix de mon caractere, de la justice de mes droits, je n'ai pu me résoudre à demander grace & l'on s'est fait un jeu cruel d'ajouter à mes souffrances. Un Prince guerrier qui voyoit tout fléchir sous l'ascendant de sa volonté suprême, m'a regardé comme un rebelle ; il est devenu impitoyable, parce que je n'ai point voulu convenir des torts que je n'avais pas ; il m'a traité comme les pirates d'Alger traitent leurs esclaves. J'ai supporté ses cruautés avec la constance la plus ferme & la plus fiere ; & la force de mon tempérament ayant soutenu celle de mon ame, j'ai enfin remporté la victoire. Peut-être la prévoyance d'un Dieu sage a-t-elle voulu que mon exemple servît à prouver que la vertu peut se relever des abîmes où elle est précipitée par l'injustice, & que tôt ou tard elle triomphe des outrages des hommes puissans. Peut-

être a-t-il fallu pour ma gloire que je fusse avili comme un criminel convaincu, pour reparaître ensuite avec plus d'éclat sur la scene du monde, pour qu'on m'y connût tel que je suis. Pour me faire connaître aux hommes dont j'ambitionnais l'estime, j'ai donc été contraint à écrire mon histoire. J'ai fait pour cela usage de tout ce que la précaution peut avoir de délicatesse, afin de m'éviter à l'avenir, s'il m'était possible, *les* persécutions des souverains. Tous ceux qui m'ont vu souffrir, qui ont été instruits des faits que j'ai racontés, ont déjà décidé que j'ai été aussi modéré, aussi prudent que je pouvais l'être, après avoir éprouvé d'aussi cruels traitemens. De toutes les récompenses que je pouvais desirer, la plus flatteuse pour moi a été l'approbation générale dont on m'a honoré, dans un pays où Frédéric était Roi, & où Trenck n'était qu'un faible particulier.

On ne saurait certainement me reprocher avec raison d'avoir dissimulé mes faiblesses; je les ai avouées avec naïveté, & mon livre n'a eu d'autre but que de mettre sous les yeux de la jeunesse, des instrúctions de morale pratique. Je sais que je n'ai pas été sans défauts, & je ne rougis

rougis pas de l'honneur de n'avoir été qu'un homme. C'est au système de mon éducation que je dois attribuer une partie de mes fautes & des suites funestes qu'elles ont eues. J'étais né pour vivre dans un état despotique ; on a voulu faire de moi un républicain, & c'est sans doute un tort très-grave à mon instituteur, que de m'avoir inspiré une haine invincible pour la tyrannie & pour les hommes vicieux. J'ai toujours été convaincu que les ames viles & lâches sont faites pour servir de marche-pied aux sultans & aux mogols, mais qu'un véritable gentilhomme n'est pas fait pour ramper avec bassesse. Jamais je n'aurais été en proie aux tourmens que j'ai soufferts, si j'avais pu me résoudre à réclamer ce qui m'était dû avec une soumission aveugle, ou à regarder comme une grace l'honneur d'obéir aux ordres d'un maître impérieux. Mon ame était formée pour tout ce qui était grand, pour l'honneur & pour la liberté. Ainsi il n'est pas étonnant que je me sois révolté contre les fers qui me retenaient dans un esclavage que je ne méritai jamais, où l'on ne pouvait me regarder que comme un criminel. Ce vice, attaché aux principes de mon éducation, n'a fait de tort qu'à moi seul, je n'en ai fait

ſouffrir perſonne. L'occaſion de me venger avec éclat d'une patrie ingrate & inſenſible, s'eſt ſouvent préſentée à moi ; je pouvais la ſaiſir, démontrer tout ce que peut un homme offenſé, porté aux réſolutions du déſeſpoir ; je ne l'ai pas fait ; je n'ai été ni Bonneval ni Eroſtrate : tout Berlin eſt convaincu de cette vérité. La modération avec laquelle j'ai pris la défenſe de mon honneur & de ma gloire, m'y a mérité l'eſtime & la confiance d'un roi bienfaiſant, qui trouve ſon bonheur à gouverner un peuple heureux.

Comment donc ſerait-il poſſible qu'un malheureux qui ſe cache, qui n'a ni talent, ni probité, ni honneur, pût cauſer le moindre tort à la renommée que je me ſuis faite par les moyens les plus honorables ? Que pourrait élever de fâcheux contre moi une pitoyable brochure compoſée pour quelques ducats, par l'ordre d'un libraire avide ? J'aurais vraiment à rougir ſi je m'inquiétais d'une pareille attaque, & ſi j'y attachais plus d'importance qu'elle ne mérite.

Au ſurplus, perſonne ne m'empêchera de dire tout haut que le grand Frédéric n'a point

agi avec moi comme un grand homme. Que les écrivains adulateurs disent de ce prince tout ce que bon leur semblera, qu'ils le transforment en demi-dieu, parce qu'il fut monarque, je ne saurais m'y opposer : mais moi qui l'ai connu, je puis assurer qu'il était homme, quoiqu'en effet il ait mérité d'être placé au nombre des héros de l'humanité. Aucun écrivain juste ne lui ravira l'honneur d'avoir été digne d'être admiré comme un grand roi, comme un philosophe plein de pénétration, comme un de ces êtres privilégiés que la nature, l'éducation & l'étude forment bien rarement pour la gloire du genre humain, bien plus rarement encore parmi ceux qui sont faits pour occuper des trônes. Il est généralement reconnu qu'il était doué des qualités les plus brillantes, mais il n'en est pas moins vrai que l'orgueil & une opiniâtreté indomptable étaient ses passions dominantes ; & dans le cours de son histoire on apperçoit mille traits qui servent à prouver combien il desirait faire croire qu'il n'était pas susceptible de se tromper. Quand il avait donné un ordre quel qu'il fût, rien ne pouvait l'engager à le révoquer. Voilà sans doute un vice affreux, sur-tout lorsqu'il tient à l'ame d'un homme que personne

ne peut contredire, & il n'en peut résulter que des suites épouvantables pour celui que son sort destine à servir d'exemple auprès de ceux que l'on veut enchaîner par la terreur. J'ai été un de ces misérables vases d'élection. Qui pourrait donc blâmer la satisfaction que je me suis donnée, que la voix de tout un grand peuple approuve, qui est le seul prix des tourmens que j'ai soufferts ; tourmens que Dieu veuille détourner de tout honnête homme qui suivrait une carriere comme la mienne !

Ce n'est point l'orgueil qui m'a engagé à publier mes inconcevables aventures : la plus grande partie en était connue ; mais dans toutes les sociétés où je me trouvais, j'étais forcé à satisfaire la curiosité sur ce qu'on n'en connaissait pas, & c'était un supplice sans cesse renaissant pour moi. Il m'arrivait quelquefois de parler tant & si long-tems que j'étais épuisé, fatigué de répéter la même circonstance : enfin pour ne pas r'ouvrir à chaque instant mes anciennes plaies par le souvenir réitéré de leur source, ennuyé même de revenir toujours sur les mêmes objets, je me suis vu contraint à me retirer dans la solitude. D'ailleurs lorsqu'on abrege sur ce que

l'on raconte ; on excite la méfiance, parce que l'on paraît en contradiction avec soi-même. Les hommes méchans recueillent malignement les anecdotes, ils les arrangent à leur maniere, ou ils les rapportent mal, ou ils en tirent des inductions fausses, & il en résulte de nouveaux chagrins. C'est d'après toutes ces réflexions, que je me suis déterminé à écrire mes mémoires. Je ne m'y suis porté ni par un sentiment de vanité, ni par le desir d'offenser personne; j'ai voulu tout simplement satisfaire la curiosité gérale, me procurer plus de repos dans la société, & instruire mes concitoyens.

La gloire que j'ai acquise en publiant mes aventures, m'a suscité de nouveaux ennemis; elle a ranimé l'envie contre moi. Des hommes petits & jaloux ont été forcés de s'avouer à eux-mêmes que si l'infortune leur avait fait éprouver une destinée comme la mienne, ils auraient été incapables de la supporter avec autant de courage que moi. Voilà ce qui a fait naître toutes les brochures qui ont eu pour but de souiller encore mon innocence, à l'instant même où elle prenait le plus grand éclat,

Quel bon livre a jamais paru ſans être critiqué, ſans être accueilli par des outrages ? Rien de ſi facile que de blâmer, mais il eſt un certain blâme qui ne peut jamais cauſer la plus petite inquiétude. Le lion indompté peut-il ſe courroucer du bourdonnement de quelques mouches ? Jamais je n'entamerai une guerre littéraire contre des inſectes mépriſables qui ſe cachent obſcurément dans la fange où ils vivent inconnus, & qui ne haſarderaient pas de ſe montrer au jour. J'ai voulu que mes ouvrages me préſentaſſent tel que je ſuis : mes ennemis ont deſiré le contraire ; ce n'eſt donc pas ſans raiſon que je les mépriſe.

Il eſt vrai que j'ai été trop hardi peut-être dans mes autres productions littéraires : elles m'ont mérité quelques reproches de la part de mes amis, parce qu'ils deſireraient qu'à mon âge je goûtaſſe enfin les douceurs du repos ; mais dans mon hiſtoire, contre laquelle la critique s'éleve avec acharnement, je n'ai agi que pour me défendre. Dans un ſiecle éclairé, au ſein des lumieres & de la philoſophie, un roi m'a perſécuté avec une cruauté ſans exemple. Je l'ai

plutôt excusé que blâmé. J'ai même justifié autant que je l'ai pu la source de sa colere contre moi, quoique la délicatesse de ma discrétion m'ait empêché de faire connaître la cause originelle de tous mes maux, cause qui ne pourrait que me faire beaucoup d'honneur. A quelque point que je puisse étendre la modération, personne pourtant ne saurait me faire convenir que j'ai mérité mon premier emprisonnement à Glatz ; jamais ma vénération pour aucun monarque, si grande qu'elle puisse être, ne me fera descendre à cette lâcheté. Je n'y consentirais pas, quand il se présenterait devant moi entouré de bourreaux, suivi de 300000 combattans, & traînant après lui une artillerie foudroyante.

Quoique Frédéric ait été trompé par l'apparence, quoiqu'il ait cédé, comme un homme faible, aux impulsions de la calomnie, je ne prétends pas dire qu'il ait été un roi absolument injuste ; mais il a été trop impitoyable avec moi, il m'a trop cruellement persécuté pour que je ne lui doive pas le reproche d'une injustice personnelle. Je le lui ai déja fait, je le lui fais encore. Cela n'empêche pas qu'il n'ait pu être

très-juste pour un million d'autres êtres qui avaient moins de titres que moi à sa justice. Tant que le monde existera, mon histoire sera attachée à la sienne ; mais malgré les torts dont elle démontrera qu'il fut coupable à mon égard, elle n'ôtera rien à la gloire, aux grands talens, aux vertus incomparables de ce roi, qui, peut-être, a été unique dans son espece. Elle servira seulement de leçon aux bons souverains en leur prouvant que le sage Frédéric a pu s'égarer, qu'il a pu être aussi trompé, quoiqu'il fût un des hommes les plus éclairés.

Lorsqu'il ouvrit son ame aux premiers soupçons qu'on lui donna contre moi, sa pénétration ne s'était point encore agrandie par une expérience suffisante ; & les combinaisons de mon sort se sont enchaînées si singuliérement, comme je l'ai remarqué dans mes mémoires, que la vérité a dû lui être long-tems cachée ; que sa haine & sa colere ont dû avoir lieu de s'accroître jusqu'à la plus profonde insensibilité. Vers la fin de ses jours, il était bien convaincu de mon innocence, mais il était trop tard pour lui comme pour moi, le remede était impossible. D'abord c'est une vérité que j'ai dite plu-

ſieurs fois : la juſtice & les récompenſes ne ſont point la volupté des rois ; leur orgueil eſt plus flatté quand il fait grace ; enſuite j'étais trop fier, je ne dis pas pour la ſolliciter, mais pour l'accepter de la main de mon oppreſſeur. Ce n'était donc pas à lui à me prévenir ; il ne lui convenait pas de faire le premier pas : c'eſt pour cela qu'il a quitté le monde ſans s'être jamais montré généreux pour moi.

Tel eſt l'unique reproche que je me ſuis permis de lui faire quand il a été deſcendu dans la tombe. Au reſte, je l'ai réellement aimé pendant ſa vie. J'ai toujours regardé en lui mon ancien bienfaiteur, le ſouverain des ſages, le reſtaurateur des lumieres dans le ſiecle qu'il a honoré de l'éclat de ſa gloire. Je conſerve même pour ſes cendres une vénération réelle. A Poſtdam, j'ai verſé des larmes ſous la voûte de ſon tombeau ; mais je ne me ſuis pas dit ſans une très-vive ſatisfaction intérieure : — Roi, tu n'es plus, tu as voulu anéantir mon exiſtence, cependant je vis encore, & maintenant je ſuis plus en réalité que le grand Frédéric.

Plus j'examine ma conduite après la mort de

cet illuſtre prince, plus je me perſuade qu'elle me doit mériter autant d'eſtime que mon critique veut me donner de mépris. Lorſqu'il cherche à élever des doutes ridicules ſur ce que j'ai dit de vrai de la premiere origine de mes malheurs, il ne me donne aucune inquiétude. Il eſt certain que les cauſes dont j'ai donné connaiſſance ne paraiſſent pas m'avoir pu mériter des punitions auſſi effroyables que celles qui m'ont fait gémir; mais ſi j'oſais développer les véritables, ſi la diſcrétion ne retenait pas ma plume, ſi la délicateſſe n'enchaînait pas mon orgueil, ce que je dirais ferait rougir mes ennemis & de honte & de rage. Il ſuffit qu'on les devine dans ma patrie, & qu'on y ſache gré à ma vertu de s'être renfermée dans les bornes d'une modération peut-être ſans exemple.

Le libelliſte me reproche encore d'avoir été un aſſaſſin; il prétend que j'ai mérité ce titre parce que j'ai tué en duel le capitaine Manget, qui m'avait trahi avec la plus vile ingratitude, & qui avait cauſé en même tems le malheur de deux braves officiers. Cette imputation ne mérite aucune réplique. Si j'ai raconté cette aventure ce n'a été que pour montrer que ſes ac-

tions infames n'échappent pas toujours à la juste punition qu'elles méritent. Il m'accuse aussi de brigandage, parce que je me suis défendu en Pologne contre des voleurs de grand chemin qui voulaient nous arrêter, mon ami Schell & moi, pour nous remettre entre les mains des Prussiens. Si j'avais par hazard ajouté que cet événement se passa un dimanche, à son jugement je serais encore plus coupable, parce que le Dieu des juifs a défendu de combattre le jour du sabat. Si mon critique n'est pas Juif, il paraît au moins qu'il n'est pas brave. Je puis présumer d'après ces principes qu'il aurait souffert avec patience qu'un homme armé d'un fouet l'eût impunément garotté pour le reconduire en esclavage.

Selon lui je suis un rebelle très-déterminé, parce que j'ai plusieurs fois rompu mes fers, & qu'en conséquence j'ai manqué de soumission aux ordres du souverain qui s'obstinait à me faire périr dans le fond d'un cachot. Je suis, dit-il, un meurtrier, parce qu'en entreprenant de me sauver j'ai répandu le sang de ceux qui se sont opposés à ma fuite. Quelles imputations ridicules & pitoyables ! Je suis persuadé qu'elles

ne peuvent m'obliger à aucune réponse. Si je les rapporte, c'est uniquement pour me servir des couleurs du critique, afin de peindre d'après lui-même toute la lâcheté de ses inclinations. Ces entreprises qui le révoltent si fort, qu'il blâme avec tant d'aigreur, ont eu lieu dans les états du roi de Prusse. On n'invite jamais un assassin ni un rebelle au souper du roi, à la table de la famille royale : pendant mon séjour à Berlin on m'y a journellement invité ; cette distinction que j'ai reçue ne peut s'accorder jamais à un criminel auquel on a fait grace.

Si j'avais commis des actions infames, l'empereur, mon souverain, ne me permettrait pas sans doute de porter son uniforme.

Je souhaite donc que la brochure de mon critique trouve beaucoup d'acheteurs, qu'il gagne beaucoup d'argent avec ses libraires & ses colporteurs, par un négoce qui me paraît mériter l'attention d'une bonne police, & je ne doute pas que fideles aux sentimens généralement adoptés dans le pays où ils vivent, ses complices & lui n'expient leurs fautes par le sacrifice d'une portion de leur profit au soulagement des ames du purgatoire.

Malgré leur jalousie & celle que ressentent bien d'autres gens, mon histoire ne sera jamais moins lue, moins admirée ni moins approuvée. Elle est traduite dans toutes les langues de l'Europe, & on en a fait un débit énorme. Si les brochures critiques qu'on a détachées contre elle trouvent en Allemagne des sots qui les achetent & des imbéciles qu'elles persuadent, je suis sûr que leurs traductions n'auraient pas grand crédit eu France, parce qu'on y est plus éclairé, parce qu'on y apprécie le vrai mérite & qu'on y abhorre les calomniateurs.

Je crois au reste en avoir assez dit dans mon histoire sur les événemens qui me sont arrivés à Vienne & à Berlin, & mes lecteurs n'auront pas dû être peu surpris du consentement forcé qu'a donné la censure à la publication de plusieurs vérités aussi importantes que honteuses pour mes ennemis. Je suis peut-être le seul homme qui jouisse de l'honneur d'avoir en même tems une pension de S. M. I., & une du roi de Prusse; le seul qui paraisse dans les deux cours avec des distinctions que le passé rend encore plus extraordinaires; le seul enfin qui ait vaincu des obstacles jusqu'alors reconnus pour

insurmontables, & repoussé des ennemis aussi accrédités que formidables.

Il ne serait pas impossible que le souverain Pontife m'accordât aussi une pension, si je pouvais me résoudre à révoquer une partie de ce que j'ai écrit, ou à tourner mon manteau selon le vent; mais je veux être également Trenck pour tout le monde, conserver pour tous & contre tous la même originalité, le même courage. Je suis au port, j'y brave les ouragans. Je ne leverai plus mes ancres pour voguer de nouveau sur la mer des calamités humaines. Je ne réparerai plus mes voiles déchirées. J'ai fait naufrage, mais avec tant de succès que j'ai pu parvenir, quoique dépouillé, sain & sauf sur le rivage.

Un grand seigneur m'a fait, à Berlin, un reproche que je mérite, & sur lequel je m'excuserai dans ce petit traité du mieux qu'il me sera possible. Ce reproche prouve que je ne me suis épargné en rien, quand j'ai rapporté des faits que je pouvais passer sous silence, & que l'on devait m'imputer à faute.

J'ai raconté dans mon second volume que

j'avais fait avec une partie de la garnison de Magdebourg une conjuration par laquelle je devais m'emparer de cette importante forteresse, & délivrer ensuite tous les prisonniers de guerre. On est convaincu à Berlin que ce projet aurait réussi si je n'avais pas été trahi à Vienne. Le gouverneur, depuis Landgrave de Hesse-Cassel, me présenta le projet qu'on lui en avait remis, écrit de ma propre main, après ma délivrance. Son altesse royale la princesse Amélie m'a informé qu'à sa priere le Landgrave avait supprimé toutes les preuves de cette entreprise; que même il n'en avait donné au roi aucune connaissance, afin de me sauver d'une mort ignominieuse. Dieu puisse-t-il le récompenser dans l'autre vie de cette action noble & généreuse !

Cet aveu naïf d'un trait si noir en apparence ne m'a point fait honneur dans ma patrie, & je ne l'aurais jamais fait connaître, si j'avais pu savoir qu'il eût été tenu dans le secret. Mais j'ai publié le fait, il ne me reste qu'à l'excuser autant que faire se peut. Qu'on se mette à ma place & qu'on me juge.

J'étais né, il est vrai, vassal du roi de Prusse; mais il m'avait enlevé honneur, fortune, patrimoine, liberté. Je m'étais sauvé du château de Glatz par un coup de désespoir. J'étais donc livré à mes seules ressources, & j'étais autorisé à chercher par tout ailleurs de l'honneur & une existence. La colere du roi me poursuivit dans tous les coins de la terre, jusqu'à ce qu'enfin je retombai en son pouvoir par la trahison infame du magistrat de Dantzick, & qu'il me fit souffrir à Magdebourg des tourmens dont l'idée seule fait frémir l'humanité. Je n'avais pourtant jamais servi ni voulu servir contre lui. Ici je n'étais plus au service prussien; aucune obligation ne pouvait plus m'attacher à ses intérêts. Lorsque je fus fait prisonnier, j'étais capitaine en exercice au service de Marie-Thérese; elle était en guerre avec le roi dont j'avais personnellement à me plaindre, & je n'étais pas prisonnier de guerre. Si j'avais été coupable de quelque crime, si j'avais mérité les fers qui m'enchaînaient, on m'aurait dû une double punition pour avoir cherché à les rompre; mais comme accusé sans crime, comme prisonnier injustement détenu, il ne me restait de ressource

que

que mon propre bras, lorsque je rencontrerais l'occasion d'opérer moi-même ma délivrance.

Il m'était absolument indifférent de quelle maniere je parviendrais à mon but, puisque je suivais les loix de la nature, & que j'avais résolu de trouver la liberté ou la mort. Si mon meilleur ami s'était opposé à l'exécution de mon projet, & que je n'eusse pas eu d'autres moyens de devenir libre que celui de passer sur son corps, je l'aurais indubitablement immolé à ma sûreté.

La loi de la nature est plus ancienne, plus respectable que les loix de la guerre, que les ordres d'un prince absolu qui, à la tête de cent mille esclaves rassemblés sous un uniforme, se donnent le droit d'égorger les citoyens sans défense. J'ai cherché ma délivrance en vertu de tous les privilèges d'un prisonnier injustement détenu; & si par le résultat de ces privilèges, j'avais réduit Magdebourg en cendres, on ne pourrait pas encore me comparer à Erostrate. Mon action n'eût été qu'une suite nécessaire du desir naturel de ma conservation. On ne me traitait point comme un prisonnier de guerre, ni

avec humanité, ni selon ma naissance, par conséquent ma parole d'honneur ne s'est pas trouvée compromise.

Je servais effectivement dans l'armée impériale. La Prusse & l'Autriche étaient armées l'une contre l'autre, & lorsqu'en tems de guerre un officier peut faire du tort ou du dégât chez l'ennemi, soit en brûlant ses magasins, en le surprenant, en le pillant, en s'emparant de quelques places fortes par assaut, par ruse ou par trahison, une pareille action est toujours nommée hardie, noble même dans le métier de soldat, parce qu'elle est utile à son chef, dont la principale mission est de tout détruire.

Rien ne pouvait autoriser ma captivité ; un pouvoir atroce m'enchaînait, je ne devais rien à ma patrie ; par conséquent tout ce qui avait pour but de me rendre à la liberté était justifié d'avance. Si dans la position où j'étais, j'avais été assez heureux pour m'emparer d'une des plus importantes forteresses du roi de Prusse, alors ennemi déclaré de ma souveraine, j'aurais mérité à tous égards plus de récompenses, plus de gloire que lorsqu'un maréchal en chef fait à la tête

d'une forte armée la conquête d'une ville par siége ou par surprise, parce que j'exécutais la même chose sans soldats, sans risquer d'autre vie que la mienne. La prise de Magdebourg était bien d'une autre valeur que celle de Schweidnitz; ce coup seul, s'il eût réussi, aurait terminé la guerre, il aurait épargné des torrens de sang qui depuis ont été répandus.

On m'a observé à Berlin que dans ce tems-là j'aurais pu fuir de ma prison par le secours de mes intelligences avec la garnison, sans m'exposer à mériter le nom de traître, qui toujours aurait noirci ma mémoire, parce que j'avais séduit les soldats du roi. A quoi je réponds.

La garnison était composée, pour la plus grande partie, d'officiers mécontens, de soldats forcés à servir malgré eux, qui tous cherchaient eux-mêmes leur délivrance. Quant à moi je n'étais retenu ni par les devoirs, ni par le titre de patriote; aucun engagement ne m'enchaînait, & mon ambition imagina un genre de vengeance qui plaisait à mon ame justement révoltée, & que ma situation justifie. Cette ambition m'engageait à prouver au monarque qui me persécu-

tait avec une insigne barbarie ce qu'un opprimé est capable de faire lorsqu'on le force à prendre une résolution désespérée, lorsqu'il se sent assez de force, d'intelligence & de courage pour concevoir & pour exécuter un projet audacieux. J'étais en même tems dévoré du zele le plus ardent pour une souveraine que j'aimais; je voulais convaincre le grand Frédéric qu'il existait dans ce monde des hommes aussi fiers que lui, qui, rélégués dans l'obscurité de la fortune, avaient une sensibilité assez mâle, assez vigoureuse pour se montrer grands dans les périls; qu'un honnête homme enfin, quand on le réduit à saisir les extrêmes, se sert, pour se venger, de l'instant où la pénétration de l'homme puissant mise en défaut ne peut lui opposer aucune digue, & se fait un bonheur de faire échouer les vastes projets qu'il a conçus.

L'histoire ancienne & moderne nous offre des circonstances pareilles; elle démontre que des hommes qu'on avait à tort méprisés ont fait chanceler le trône de leur maître. C'était-là ce qui m'aiguillonnait dans mon entreprise; je l'avais parfaitement digérée; rien ne pouvait empêcher son succès, si, comme je l'ai dit dans

mon second volume, on ne m'avait pas trahi à Vienne. J'avais levé toutes les difficultés qui pouvaient s'opposer à la réussite de mon plan; l'agréable idée d'une vengeance terrible & légitime s'était si bien emparée de mon ame altiere que je croyais effectivement exécuter l'action la plus glorieuse, la plus digne de récompense, en parvenant à porter un coup si sensible à celui qui était devenu mon Néron.

Quand on n'a rien à perdre que sa misere, on peut tout risquer; & dans la position où j'étais on risque bien peu, en comparaison de ce qui peut résulter du succès. Liberté, vie, honneur, récompenses, triomphe sur mes ennemis, salut des opprimés qui, comme moi, languissaient dans les fers, destruction du pouvoir arbitraire, vengeance éclatante & douce contre le monarque qui me persécutait; tous ces ressorts étaient bien capables de réveiller mon ame disposée par instinct aux entreprises les plus périlleuses. Le coup manqua. Aujourd'hui je me trouve heureux qu'il n'ait pas réussi. En rentrant dans ma patrie j'y aurais trouvé un monument flétrissant pour ma mémoire; je n'y aurais pas joui de cet heureux instant, où en reparaissant

ſur la ſcene j'ai été tendrement accueilli par tous les bons patriotes, où je les ai vus applaudir à toutes les entrepriſes que j'avais formées pour ma liberté, parce qu'ils ont ſu tous que je n'ai jamais été coupable, encore moins criminel ; parce que ſur-tout il leur eſt permis ſous le ſceptre doux & glorieux de Frédéric-Guillaume, de penſer & d'agir en Pruſſiens libres, & de laiſſer éclater cette nobleſſe d'ame qui ajoute à l'honneur de la nation.

Il eſt cependant certain que je dois ma conſervation au généreux Landgrave de Heſſe. S'il avait fait prendre des informations rigoureuſes, bien des hommes ſeraient tombés par ma faute ſous la main dégradante des bourreaux, & moi je n'aurais perdu que ma tête, lorſque j'étais las de la porter dans les horreurs de la priſon.

Perſonne à Vienne ne m'aurait accordé de regrets, parce que mon plan n'était connu que de celui qui m'avait trahi ; c'était le même frippon à qui l'on avait confié l'adminiſtration de mes biens pendant mon abſence. Si j'avais obtenu ma liberté d'une maniere auſſi éclatante, ſi j'avais rendu en même tems à ma ſouveraine un ſer-

vice aussi essentiel, on aurait été obligé de me rendre un compte exact, & de me laisser dévoiler de bien indignes manœuvres. En me trahissant on a espéré qu'on m'éloignerait pour jamais de Vienne, & c'est par cette infamie criminelle qu'on a fait avorter une entreprise qui aurait été bien avantageuse à l'Autriche.

Le grand Frédéric n'ignorait pas l'ascendant que l'or a sur les esprits de Vienne, & il savait le tourner à son avantage. D'ailleurs ses espions étaient mes ennemis. Les basses intrigues de ces hommes qu'il soudoyait, lui ont souvent fait gagner des batailles. Il avait su s'approprier ceux qui approchaient le plus près de la souveraine, ceux même qui dirigeaient sa conscience : par conséquent les dispositions faites pour les différentes campagnes, le choix des généraux, les secrets de la plus grande conséquence, tout lui était d'avance découvert. C'est effectivement par de tels moyens qu'il a souvent exécuté bien des actions glorieuses, & qu'il s'est défendu avec un succès qui a étonné toute l'Europe contre des ennemis divisés, dont il pouvait dérouter tous les plans. Je n'ai rien dit de tout cela dans mes mémoires, mais je serais

en état de dévulguer bien des anecdotes très-importantes qui prouveraient évidemment ce que j'avance. J'ai été moi-même sacrifié à ces manœuvres, voilà pourquoi je n'ai jamais fait fortune en Autriche. J'y avais pour amis tous les grands hommes du tems ; mais des femmes-de-chambre, des prêtres, des avocats, des valets ont travaillé contre moi, & ceux qui savent quel est l'effet des intrigues subalternes ne doivent pas être étonnés qu'on m'ait volé, calomnié, trahi dans toutes les occasions.

On a lu dans mon histoire quelles procédures infâmes j'ai essuyées à Vienne : on ne relira pas sans horreur ce qui m'y arriva après ma délivrance de Magdebourg, lorsque ce même conseiller qui avait arrêté le succès de ma conjuration forma le projet, trouva même le moyen de me faire mettre en prison, afin de se dispenser de me rendre compte de ses rapines. Il est mort le scélérat : je l'avais fait connaître, je l'avais nommé publiquement, & jamais on n'a voulu le punir. C'est le seul de mes ennemis qui soit mort riche & avec l'apparence d'un honnête homme. Tout ce qu'il m'a usurpé est passé entre les mains d'une espece d'héritiers

qui jamais ne serviront l'état comme mes enfans auraient pu le faire, quoique dépouillés de tous leurs biens, si ma juste pénétration ne les avait point placés dans des services étrangers, parce qu'ils y seront moins exposés aux vexations de ceux qui seront toujours contraints à rougir, en fixant un héritier de Trenck.

Ces détails feront connaître quelle a été la source des avanies qu'on m'a fait dévorer en Autriche, & quelle a été la récompense que j'ai obtenue pour cette aventure de Magdebourg, qui aurait pu me faire trouver sur la roue une mort ignominieuse, & entacher ma renommée du titre infâme de traître à la patrie.

Je rends graces à Dieu d'être parvenu au moment où j'ai pu me justifier & faire connaître la vérité sous l'autorité de la censure publique, à la face même de mes ennemis.

Je conviendrai qu'il eût été plus sage d'en supprimer le récit dans mon histoire; mais c'est un excès de candeur qui m'a engagé à le publier, & il ne peut qu'exciter la confiance que

les lecteurs défintéreffés doivent aux autres faits que contiennent mes mémoires. Que la critique s'exerce fur la franchife qui m'a conduit à divulguer cet événement, elle le peut, & je le verrai avec indifférence.

Il eft vrai que la religion chrétienne oblige à une réfignation entiere dans les calamités, & qu'en conféquence elle blâme toutes les entreprifes que j'ai faites pour mon évafion : la fuite en aurait pu juftement retomber fur ma tête ; mais j'étais un être toujours actif, & il plaifait à mon courage d'avoir des périls à braver. Frédéric était roi, l'oint du Seigneur ; ainfi d'après les principes des chrétiens orthodoxes, fa volonté arbitraire était d'accord avec celle de l'éternelle providence, puifque rien dans ce monde ne peut arriver fans la permiffion de Dieu. Donc ce Dieu avait permis & voulu peut-être que Frédéric me maltraitât pour me faire entrer dans la voie du falut ; donc, en prenant ce principe pour bafe, je fuis convaincu d'avoir été rebelle aux ordres d'un roi qui était le repréfentant de la divinité.

Il avait décidé que je devais fouffrir ma cap-

tivité avec patience & soumission. Ceux à qui l'on avait confié ma garde étaient en droit de me surveiller, parce qu'ils en avaient reçu l'ordre. J'ai cherché à rompre mes fers, à prendre la fuite; ainsi je suis devenu un coupable opiniâtre, un rebelle digne de tous les châtimens, pour avoir désobéi à la volonté d'un roi ainsi qu'à celle de Dieu. D'après ces argumens de mon critique, j'ai mérité l'échafaud à juste titre, & maintenant que j'ai échappé au supplice qui m'attendait, le public ne me doit ni estime, ni compassion, ni indulgence.

Mais suis-je bien véritablement coupable pour n'avoir pas pu me décider à croire tout ce que les dogmes de l'église m'ordonnaient de penser dans une pareille circonstance, puisque malheureusement pour moi on m'avait élevé dans le systême entiérement libre qui forme les républicains? En étudiant les droits de l'homme, ceux de la nature & des gens, je n'avais pas été disposé à me rendre facilement à ce qu'on appelle l'évidence des dogmes de l'orthodoxie; encore aujourd'hui je suis déterminé à passer pour un incrédule damnable aux yeux de mon critique, catholique zélé, & nourri dans les

principes qui animaient Samuel, lorſqu'il donna un premier roi au peuple juif. J'irais même juſqu'à tenter de perſuader à mes concitoyens de me ſuivre aux enfers, s'il était certain qu'il faut néceſſairement adopter les opinions du livre des rois, pour être heureux dans un monde ſubordonné à un deſpotiſme auſſi abſurde pour ceux qui l'exercent que pour ceux qui en ſont les eſclaves. S. Paul dit qu'il n'appartient pas à tout le monde de croire. Eſt-ce donc ma faute ſi mon eſprit bizarre & ſingulier ne m'a point permis le deſir de mériter la couronne du martyre par une ſubordination baſſe & vile ? Damné & peut-être éternellement damné, ſera donc toujours l'abominable Trenck dans tous les états gouvernés par le deſpotiſme & par la théocratie. Dans l'autre monde Rhadamanthe & Pluton ne ſont pas diſpoſés à ſouffrir la moindre contradiction. Je veux au moins raiſonner pendant que j'exiſte dans celui-ci, où je me trouve placé dans le nombre des hommes, & où je crois avoir le droit de défendre l'humanité contre tous les inſultes qu'elle peut recevoir.

On m'a ſouffert ce raiſonnement lorſque j'ai imprimé l'hiſtoire de ma vie, il doit donc m'être

permis encore, lorſque j'entreprends ſa défenſe & ſa juſtification.

La curioſité de connaître ce que l'on peut oppoſer à mes aſſertions a donné beaucoup de débit aux brochures qu'on a écrites contre moi. Le nombre des hommes éclairés, des ſages, des honnêtes gens eſt infiniment petit. Ceux-ci même ont acheté les critiques qui me regardent, pour examiner s'il exiſtait des raiſons de douter de ma franchiſe, ou pour rechercher quelques traits d'eſprit; mais ils n'ont trouvé dans ces rapſodies ni modération, ni ſtyle, ni raiſon, ni preuve, ni talent. Les méchans, ceux que j'ai démaſqués, les gens à froc, mes terribles adverſaires recherchent au contraire avec avidité tout ce qui peut me cauſer des chagrins. Comme le nombre de ces hommes eſt très-conſidérable, comme chaque révérend pere confeſſeur ordonne à ſes pupilles de brûler mes productions, & de ne lire que celles où l'on ſe propoſe de me vexer, il s'enſuit que les libraires y trouvent de gros avantages, c'eſt leur unique but, mais il ne peut pas faire que je déroge en rien à ce que je vaux en réalité.

Je vais citer encore quelques remarques particulieres du Zoïle, dont il faut que je m'occupe, en dépit de moi-même, & continuer de justifier mes mémoires.

Il me qualifie de traître à la patrie; je lui réplique. Misérable, le roi de Prusse n'accorderait pas une pension de cinq mille livres à un traître. Ma justification a fait assez d'éclat dans mon pays natal pour ne pas rester équivoque.

Il décide que je suis ignorant, que je n'ai pas le mérite du style.

Sur cet article c'est aux lecteurs à répondre.

Pour me faire une impertinence, & prouver qu'il connaît la langue latine, il traduit de deux manieres l'épigraphe que j'ai mise à la tête de mon livre.

Flectere si nequeo superos Acheronta movebo.

Voici sa premiere traduction:

« Abandonné de Dieu, je servirai le diable ».

Voici la seconde :

« Ne pouvant braver le ciel, je ferai révolter l'enfer ». Ainsi dans la langue latine, comme mon critique la connaît, *flectere* veut dire braver.

Au reste, il me paraît qu'il a lu l'ouvrage dans lequel les Récollets d'Aix-la-Chapelle ont publié que Trenck a fait un pacte avec le diable.

Le critique ajoute que par cette citation je menace de donner un assaut au ciel qui m'a précipité comme les Titans dans l'abîme infernal.

Voilà donc le pauvre Trenck en enfer ! À merveille ! Mais, mon cher juge, votre petit tonnerre ne m'a pas encore foudroyé. Je marche encore sur ce globe d'un pas assez ferme. Les sages du siecle m'ont accordé leurs suffrages & leur estime, & avec cela on peut braver le mépris des écrivains de votre trempe.

Dans une autre phrase mon critique me condamne à avoir la tête tranchée. Il a, selon l'ap-

parence, étudié le code criminel chez les Dominicains de Madrid ou à Alger. Tous les gens honnêtes qui me connaissent en Europe, s'accordent pour convenir que non-seulement je dois encore porter ma tête, mais que je puis même la porter glorieusement.

Il voue au feu toutes mes productions littéraires, il les déclare faites pour un éternel oubli. Français éclairés, vous m'avez lu, jugez moi, & prononcez sur les critiques Allemands.

Il dit encore que le diable même se réjouit de mes grossiers mensonges. Mais jusqu'ici, les police & censure de Vienne & de Berlin, n'ont pas trouvé que j'aie menti, & cela me suffit.

Il ajoute que je ne suis pas chrétien, parce que j'ai blasphémé le grand Frédéric. Argument sublime qui ne manquera point d'être aplaudi! Selon lui j'ai blasphêmé ce prince dans le tombeau. Ce reproche n'est pas plus vrai, car j'ai écrit mon histoire six mois avant sa mort. Ce qu'il dit de mes opinions sur le grand législateur, est très-théologique; mais je me révolterai

toujours

toujours contre ces lâches écrivains qui posent pour base de la croyance de tout bon citoyen;

Qu'un sujet ne possede aucune propriété :

Que la terre est uniquement faite pour les Rois;

Et qu'un esclave gagne le paradis en portant ses fers avec patience.

Il est indigné de ce que j'ai tué des hommes en défendant ma liberté; de ce que j'ai versé le sang humain. Mon ami, j'en ai versé quelquefois, j'en suis fâché, quoique ç'ait toujours été avec honneur : j'en verserais sans honneur pour la premiere fois, si en t'appliquant une vigoureuse chiquenaude, je voyais saigner le nez d'un poltron qui évite ma présence.

Non-seulement il doute de ce que j'ai pu dire sur l'origine de mes infortunes, mais encore il la raconte à sa fantaisie. Je lui laisserai son opinion, c'est assez qu'on sache à Berlin qu'elle est éloignée d'être honteuse pour moi, & que ceux qui la connaissent bien m'aient embrassé

publiquement. C'eſt du cabinet même du ſouverain & de ſon propre mouvement, qu'eſt émané le privilége d'imprimer mon hiſtoire. Je ne doute pas, ſi mon critique était connu, que chaque officier Pruſſien ne le régalat de quelques croquignoles. A Vienne il ſerait plus maltraité; on lui mettrait un balai à la main, & on le donnerait pour collegue aux nobles de Zetto & de Krügel. Il faut que je remarque encore, & c'eſt une choſe aſſez ſinguliere, que tous mes plus grands ennemis ſont morts dans l'opprobre ou dans des maiſons de force, & que jamais un honnête homme n'a été mon adverſaire.

A la fin de ſon barbouillage, mon critique embraſſe la défenſe du grand Frédéric : il en fait un panégyrique où le ridicule éclate encore plus que l'emphaſe. Quel eſt ce bizarre Hercule qui s'offre pour remplir un pareil rôle? miſérable écrivain! Pygmée intrus dans les champs de la littérature, cache-toi dans ton obſcure caverne, vomis ton poiſon dans la fange des vipères. Tu es à jamais incapable de louer ou de blâmer la vertu. Mais garde-toi bien de haſarder de te montrer au jour, ſi tu ne veux pas être foulé dans la pouſſiere. Apprends que

tous les hommes ne ſont pas diſpoſés à ſubordonner leur eſprit à l'obéiſſance de ta foi. L'Europe entiere a vu, elle répete que Frédéric était un grand roi, mais elle n'ignore pas qu'il était un homme. Mes tourmens ont prouvé qu'il était ſujet à l'erreur ; on en eſt convaicu ; & voilà tout ce que je deſirais. Si j'ai ambitionné autre choſe, c'eſt de convaincre mes vertueux concitoyens, que j'étais auſſi un homme vertueux. Ceci eſt actuellement jugé pour moi, ſelon les loix, par l'acclamation publique, & une légion de brochures infernales ne ſaurait infirmer ce jugement. Mon procès eſt gagné, le terme de l'appel eſt paſſé, l'avocat le plus intrigant ne ſaurait en obtenir la reviſion, puiſqu'on a prononcé ſur des preuves authentiques & d'après toutes les regles de la juſtice.

Les attaques des libelliſtes ſont du reſſort des juges, c'eſt à eux à en connaître, & non pas à moi à punir les diſtributeurs de la calomnie. Aucun Pruſſien, n'a tourné la pointe de ſon épée contre la poitrine de Trenck. Chacun en particulier & tous en général, ſe ſont réjouis de la victoire que j'ai remportée. Avant que j'euſſe imprimé mes mémoires, ils connaiſſaient auſſi

mes anciens référendaires, on croirait qu'il en a été un lui-même. Je l'invite très-humblement à se présenter à Vienne, aussi-tôt qu'il le pourra dans leur respectable compagnie. Puisqu'il est capable d'excuser des criminels aussi publiquement reconnus pour tels que mes candides rapporteurs, un balai à la main lui conviendrait bien mieux, sans doute, que la plume d'un juge ou d'un censeur.

Il invite en outre tous les officiers Prussiens à se réunir contre moi pour la vengeance du grand Frédéric ; mais le bonhomme oubliera, sans faute, de marcher à la tête des ennemis qu'il me suscite. Mes compatriotes connaissent trop bien la bonté de ma cause pour qu'il risque de se placer près d'eux. Au reste, il agit sagement en restant dans son obscurité ; car s'il tombait jamais sous les bras de mes fils ou de mes neveux, on repousserait à coup sûr son éloquence avec un de ces argumens que l'on taille en plein bois.

Il va jusqu'à me blâmer d'avoir dit que Frédéric était méfiant.

Il n'a donc pas lu les mémoires de Brandenburg ? Le monarque y dit lui-même : » la calomnie trouve plus d'accès chez les souverains que la vérité, parce qu'elle leur fait plutôt connaître l'homme. » Et il en conclut qu'il vaut mieux condamner mille innocens que d'absoudre un coupable.

Ces sentimens ne furent cependant pas ceux de Titus & de Marc-Aurèle.

Malheur à l'état où le prince soudoie des dénonciateurs, & fournit ainsi des alimens à la calomnie ! les bons citoyens y deviennent comme moi, les déplorables victimes de ce systême affreux des despotes, systême que fait naître & qu'entretient la méfiance. Quand Frédéric était jeune, quand son expérience était encore indécise, il adopta cette fâcheuse idée, parce qu'il n'avait pas acquis du cœur humain une connaissance sur laquelle il crut devoir se reposer. Je me suis élevé contre lui avec énergie, parce qu'il s'agissait de ma vie, de ma liberté, de mon honneur. Il devint plus juste en devenant plus éclairé ; mais à quoi m'ont servi les lumieres qu'il a pu acquérir ? on le sait.

Tous ceux qui l'ont connu, qui se sont approchés de son intérieur, ont pu se convaincre qu'il ne lui était pas possible de révoquer ses ordres, & qu'il haïssait jusqu'à l'implacable fureur.

J'ai succombé sous les efforts de sa volonté tyrannique ; mais en publiant dans mon histoire les sujets de reproches que j'ai du élever contre lui, j'ai été assez réservé pour ne publier que ce qui me regarde personnellement, & pour le soin de mon honneur, j'ai prouvé ce que j'ai dit.

Si l'on en croit mon critique, jamais Frédéric n'a donné de lettres-de-cachet ; jamais il n'a condamné personne sans avoir pris des informations préliminaires. Combien peu le libelliste connaît la vie de Frédéric ! Les faits déposent contre son assertion, & les prisons de Spandau portent encore les traces du sang de mille malheureux qui y ont péri, sans avoir été jugés ni entendus, sans avoir pu, comme moi, laisser à la postérité le tableau de leurs souffrances.

Tout ce qui est exagéré devient nécessairement ridicule. Il est impossible qu'un prince

guerrier puisse toujours être humain. Que l'on cherche en Saxe, dans la Bohême, des anecdotes sur la vie de Frédéric, & l'on trouvera de quoi former des volumes pour servir de suite à ses mémoires. Pour connaître à fond la vérité, il faut toujours entendre les deux parties. Quand il se sera écoulé un siecle après sa mort, ceux qui liront ce qu'on a écrit de lui, penseront ou que es historiens étaient des flatteurs gagés, ou que leur héros était plus qu'un homme.

Ce n'est pas de moi, que l'on peut attendre des anecdotes. J'ai des enfans & je ne dois pas paraître partial ou vindicatif. Ma situation m'enjoint de ne rien dire : mais comme mon antagoniste est assez impudent pour avancer que jamais ce grand prince n'a eu d'autre but que le bonheur de ses sujets, qu'il n'a jamais rien fait pour lui, ni pour sa renommée personnelle ; il me sera au moins permis de faire ici une réflexion.

La gloire a été le but unique de ses entreprises ; jamais il n'en a eu d'autres. Le bonheur de ses sujets n'en était que la fin accidentelle ; toujours il a été subordonné à son inclination favorite, & quand il l'a opéré, c'est parce que

d'abord son orgueil avait été satisfait & que ses projets avaient réussi.

Personne, je crois, n'osera soutenir que pendant un espace de quarante années, Frédéric se soit occupé un moment du bien être de la génération actuelle; quoiqu'il ait conduit ses auteurs à la boucherie ; on ne pourra jamais prouver que ce fut-là le but de sa politique naissante, de ses campagnes meurtrieres, de ses incroyables travaux. Il est vrai que les citoyens d'aujourd'hui ont tiré leur bonheur de la source qui a causé les infortunes de leurs aïeux ; mais les peres & les grands peres des Prussiens actuels, mais les mêmes Prussiens, par la valeur desquels Frédéric a gagné tant de batailles, causé tant de dommages à ses voisins, n'étaient certainement pas heureux, & jamais ils n'ont eu la moindre raison de lui devoir quelque obligation. Leurs champs étaient dévastés ; la flâme dévorait leurs asyles ; on pillait leurs biens, ou on les réduisait en fausse monnoie ; on violait leurs femmes ; on égorgeait leurs enfans ; leur commerce était anéanti ; on employait la violence pour enrégimenter leurs fils ; eux-mêmes étaient des valets de bagage. En un seul jour, vingt mille d'en-

tr'eux tomberent ſous le glaive ennemi, lorſque leur chef ſe laiſſa ſurprendre par ſa faute.

Combien de milliers d'hommes ont péri dans le déſeſpoir par les fatigues de la guerre, ou par négligence dans les hôpitaux! Combien ont été mutilés dans des victoires qui ne décidaient rien, & ont fini par mendier leur ſubſiſtance! Combien de torrens de larmes ont été verſés par les veuves, par les orphelins, par les malheureux que l'on chaſſait de leurs foyers, à qui l'on enlevait leurs poſſeſſions! Combien ont été martyriſés & pendus! Des armées entieres ont été ſacrifiées à l'orgueil de Frédéric, qui, pour répandre la terreur de ſon nom, portait de toutes parts le meurtre & le ravage! Et de tous ces maux qui ont déſolé notre Allemagne, les hiſtoriens de Frédéric ne diſent rien! Eſperent-ils faire croire à nos Pruſſiens actuels qu'ils n'ont pas exiſté? Que l'on demande à tous les peuples qui habitent ce globe infortuné, s'ils voudraient avoir un roi qui commençât par dévaſter, par dépeupler ſon pays, pour préparer, après cinquante ans, quelque bonheur à leur poſtérité? Je ſuis bien aſſuré que chacun préférerait une petite jouiſſance actuelle à la poſſibilité

équivoque d'un avenir bien incertain ; car, dès qu'il faut perdre ses biens & sa vie pour préparer la félicité des autres, on se soucie peu d'un bonheur dont à coup sûr on ne jouira pas, & qu'il est douteux que d'autres puissent goûter un jour.

Nous autres chrétiens, nous sommes plus sages qu'Abraham, Isaac & Jacob, dont il a été dit que la semence se multiplierait comme les étoiles du ciel. Si Josué a cherché la terre de Canaam, les Juifs mendians qui vivent en Pologne, lui sauront toujours moins de gré de sa recherche, que les riches patriaches qui habitent dans d'autres climats, comme les Pinto en Hollande, les Vzig à Berlin, les Honig & les Wetzlas à Vienne.

Frédéric a su accroître sa puissance, parce qu'il a eu des voisins faibles, qui n'ont jamais su profiter des occasions où ils auraient pu faire avorter ses vastes projets. Combien de fois le salut de son royaume a-t-il dépendu de la fin d'une seule journée ! Tout lui a réussi, parce que la fortune l'a favorisé.

Frédéric a été grand pendant sa vie ; il le

ſera auſſi après ſa mort ; mais un écrivain impartial trouvera toujours dans ſon caractere & dans ſes actions de quoi donner des lumieres à la poſtérité ſur la politique & ſur les reſſorts par leſquels il eſt parvenu à ſa grandeur. J'y pourpourrais contribuer beaucoup, mais je ne me le permettrai point. Je ne ſuis point retenu par la crainte de déplaire, ou par celle d'être blâmé ; les raiſons de mon ſilence, je les puiſe dans mon hiſtoire, dans mon cœur, dans la vénération religieuſe que je porte à tous les grands hommes qui ont contribué à éclairer le monde, à étendre les progrès & les ſciences, & à ſaper les fondemens de la ſuperſtition ou du fanatiſme. Sous ce point de vue, & comme un légiſlateur prudent, j'honore le grand Frédéric ; mais non pas parce qu'il a gagné des batailles, ni parce qu'il a été un monarque abſolu.

Je fais des vœux ſinceres pour que ma chere patrie jouiſſe long-tems du fruit de ſes travaux & du mouvement qu'il a donné à ſa ſplendeur comme à ſa force ; mais je ne puis ni ne dois accorder le titre d'homme juſte à celui qui m'a immolé à ſa vanité, & qui a conſtamment refuſé de rendre juſtice à ma conduite irréprochable.

Mon lumineux critique me condamne aussi à la mort, parce que j'ai commis un adultere, & que j'ose me vanter de ce crime aussi horrible qu'inoui. A la maniere implacable qui préside à ses impitoyables arrêts, je serais tenté de le croire ou Juif, ou un de ces maris qui ont été le plus cruellement maltraités par l'hymen. Je le prierai pourtant d'observer, sans vouloir me disculper absolument du reproche qu'il me fait, que jamais je n'ai été un de ces lâches adulteres qui trompent l'amitié confiante & qui troublent ainsi le bonheur des époux aussi heureux que tendrement unis. Si jamais à l'âge de quatre-vingt-dix ans, j'encours la peine d'être décapité pour avoir couché avec la femme de mon critique, je promets de le choisir pour m'exhorter à mes derniers momens, de ne prendre que lui pour fabricateur des indulgences dont j'aurai besoin, & de lui donner beaucoup de raisons pour réfléchir sur sa théologie & sur l'orthodoxie de sa morale. Jusques-là, j'ai la ferme confiance de garder ma tête, & de la sauver des mains des bourreaux, en dépit de ses menaces.

Il m'accuse encore d'avoir, en 1754, publié

à Dantzick une satyre très-mordante contre le roi. Voici ma réponse. Je m'engage solemnellement à payer mille ducats à quiconque pourra représenter cette satyre. C'est en 1767, quatre ans après ma délivrance de Magdebourg, que j'ai paru pour la premiere fois dans le monde littéraire. Il est donc faux que j'aie écrit une ligne en 1753, & tout ce que j'ai dit de l'horrible perfidie par l'issue de laquelle le magistrat de Dantzick m'a livré à Magdebourg, est vrai au pied de la lettre.

Quant à ce qu'il avance de la médiocrité de mon talent, je le renvoie pour cela aux savans de l'Allemagne. La vente prodigieuse de mes écrits peut au moins prouver qu'il y a prodigieusement des sots en Allemagne, où tout le monde s'empresse de me lire. Il est heureux pour mes libraires & pour moi, que mon critique soit seul capable de bien juger nos écrivains nationaux. Malgré cela on continue d'acheter mon livre, & la brochure de mon adversaire ne m'a pas fait le moindre tort. Le mensonge tombe bientôt dans l'obscurité pour laquelle il est fait, la vérité demeure & reste inaltérable.

Enfin il me reproche d'avoir violé mes ſermens, parce que j'ai écrit & publié mes mémoires; & il me condamne à avoir la main droite coupée. Il y a un an que ce pauvre Radhamante a prononcé cet arrêt, & malgré cela j'écris toujours avec la même main, & elle continue d'être hardie comme auparavant. J'ai trouvé en France des lecteurs plus généreux, des juges plus raiſonnables, & qui croient que les défenſes de Frédéric n'ont pas du m'arrêter ſur le devoir indiſpenſable de prendre ſoin de mon propre honneur. J'ai dit beaucoup, mais je n'ai pas trop dit, & Frédéric Guillaume a levé mon ſerment, en me donnant le privilége de mettre mon ouvrage ſous les yeux des Pruſſiens & du reſte du monde. En voilà aſſez pour ma juſtification. D'ailleurs j'ai aſſez de philoſophie pour apprécier à ſa juſte valeur, une défenſe tyrannique, qui voulait enchaîner à la fois ma liberté naturelle & ma liberté ſociale. J'ai ſu braver le grand Frédéric pendant ſa vie, & je ne puis pas craindre les défenſeurs de ſon deſpotiſme, quand il eſt entré dans le tombeau.

Il me reſte encore à répondre au libelliſte, pour

pour la chaleur avec laquelle il se fait l'avocat du clergé, & de la bande des joueurs privilégiés de Spa, & d'Aix-la-Chapelle.

J'ai obtenu une satisfaction suffisante de ces frippons, lorsque j'ai vu leur référendaire au très-respectable conseil du Saint-Empire, le comte de Graveniz, chassé & cassé avec ignominie. Je conseille à l'honnête champion d'une cause si bonne & si loyale, de partir incessamment pour Spa. Il y trouvera, sans faute, une grande provision d'indulgences, s'il peut y prouver que le baron Trenck est un hérétique infernal, qui a fait un pacte avec le Diable, afin que celui-ci conduisît sa plume, & qu'il lui donnât assez d'esprit & de courage pour repousser les satyres d'un Récollet, comme pour pulvériser les syllogismes de lui, mon très savant antagoniste. Je crois pourtant que contre des écrivains de cette trempe, je pourrais me passer des secours du diable.

Mais permettez-moi, mon cher critique, de vous réitérer un avis qui peut vous mener à la fortune. Vous pouvez être l'avocat de la honte! Eh bien! prenez la poste, volez à Spa. Vous trouverez à Liége un privilége pour écrire, pour blasphê-

mer contre tous ceux qui refusent de jouer les nobles jeux du pharaon & du kreps. Vous serez nommé banquier ou représentant au gouffre qui engloutit toutes les bourses Anglaises, Françaises & Germaniques. C'est pour un homme comme vous une ressource toujours sûre, que celle de pouvoir finir sa carriere dans le sein de la mauvaise foi, de la fripponnerie & même du brigandage. Allez, Monsieur, allez au Wauxhall de Spa chercher le prix de la brochure que vous avez lancée contre moi ; vous l'y trouverez. Un filou privilégié ne peut pas manquer d'être un homme considérable pour des filoux de profession. Mais croyez-moi, brûlez votre plume, elle ne me fera jamais le moindre tort. Ce n'est qu'à Aix-la-Chapelle, à Dusseldorf & à Spa, que les libraires ont eu défense de vendre mon histoire. Le reste de l'Europe me lit & me rend justice. Allez rejoindre vos honnêtes protecteurs ; petit Salmonée, lancez vos foudres du haut de leur olympe respectable. Si par hasard j'arrive, sans vouloir jouer, à la salle de la redoute où vous ferez le premier rôle, prononcez mon exil de la bonne société. J'obéirai à vos ordres & je retournerai promptement dans mes foyers, parce que je suis assez incrédule pour préférer la littérature au

jeu, & un délassement honorable à l'infâme métier des joueurs.

Je crois en avoir assez dit pour repousser une critique qui me paraît d'autant plus méprisable, qu'elle n'est aucunement dangereuse ; mais j'ai exécuté ce que mes amis de Berlin ont exigé ; & cette justification est capable d'arrêter la plume de ceux qui voudraient me chercher de nouvelles querelles. Du retranchement où je suis, je ne jetterai plus de bombes sur des attaques aussi faibles, aussi mal conçues, aussi lâches. Il suffit d'un souffle pour renverser de tels ennemis avec tous leurs projets. Ces chauves-souris de la république des lettres se cachent à la lueur de la vérité, elles la redoutent, & quoique la vente de leurs productions clandestines ait procuré d'importans avantages aux libraires de l'Allemagne, je ne peux pas penser qu'il en fût de même en France, parce que j'ai trop bonne idée de ce pays pour croire que l'on y fasse argent du mensonge & de la calomnie. Je ne serai donc plus forcé d'imprimer des défenses ; celle-ci servira pour toute l'Allemagne. Si quelque Français honnête desire des éclaircissemens sur des faits douteux, il peut me venir trouver, je suis prêt à

à le satisfaire sur tout ce que ma situation me permettra de lui dévoiler. Je suis glorieux des suffrages que j'ai reçus chez une nation généreuse, pour laquelle je n'ai rien fait, & qui a plus fait pour moi, que celles à qui j'ai sacrifié ma vie, mes biens, mon bonheur. C'est bien malgré moi que je quitte la France, mais ma cruelle destinée m'entraîne, & je desire que mes enfans soient plus heureux que moi, en se déterminant à venir habiter cet asyle des talens & des vertus sociales.

Les écrivains qui ont traduit mon histoire dans ce pays ont eu moins pour but de me faire connaître tel que je suis, que de produire un ouvrage tout neuf en son genre. Je donne cette traduction d'après mon original allemand, & j'espere que mon rédacteur ne regrettera point la peine qu'il a prise en revoyant mes germanismes. La naïveté de mon style y est conservée autant que possible; ainsi, après que les Libraires ont rempli leurs bourses du produit de mon ouvrage; comme ils l'ont tronqué; après qu'ils ont répandu l'abrégé de mes aventures & de mes réflexions morales dans toutes les bibliotheques; il me reste encore l'espoir d'avoir pour moi tout l'honneur de mon livre.

Un moine a écrit aussi une brochure contre moi, où il veut prouver que je suis un hérétique. Cet ouvrage, écrit du style des cloîtres, aurait été sublime au tems des croisades; aussi n'a-t-il trouvé des lecteurs qu'en Baviere & en Autriche; mais comme ce phénomene frocqué n'attaque pas la véracité de mes aventures, & qu'il se contente de donner mon ame à Belzébuth, je n'ai rien à lui répliquer. Je ne me soucierai jamais que S. Dominique & S. François daignent sourire à mes talens. Permis à MM. les libraires de gagner en tout repos le produit de toute brochure semblable, d'en orner même les rayons des bibliotheques conventuelles. Permis encore aux peres gardiens de distribuer *gratis* ces admirables productions, de m'anathématiser sans miséricorde, & de lamper quelques verres de vin de Hongrie en l'honneur & gloire de leur savant écrivain.

Il faut pourtant que j'avoue au public que mon critique ne s'est pas trompé, & que je me suis peint en effet tel que je suis. Qu'on lise mon *Pere Bavian*, satyre que j'ai écrite à Berlin l'année derniere. On y verra comment je suis orthodoxe, & quelles sont mes opinions sur l'article de la foi. M. le révérend auteur se contentera

ſans doute de m'entendre aſſurer qu'il a raiſon, que je ſuis abſolument incorrigible, que je le reſpecte très-fort comme un convertiſſeur zélé, mais que je le regarde en même tems comme un des plus pauvres littérateurs, & comme un des critiques les moins fâcheux pour un homme de mon caractere.

Quand on blâme mon ſtyle, je réponds. Ecrivez avec plus d'art, avec plus d'énergie que je ne ſuis capable de le faire. J'ai fait ce que j'ai pu. Juſqu'ici quand j'ai voulu traiter un ſujet, j'ai pris la plume, & je n'ai jamais cherché de reſſources dans aucune bibliotheque. Pour tracer mes idées je ne m'enchaîne point aux principes des écoles; elles ſont à moi, je n'en ai emprunté à perſonne. Quand je crois avoir quelques vérités à répandre, je les écris candidement, ſans fard, ſans recherche, ſans craindre de bleſſer les yeux de ceux qui n'aiment point la lumiere. Il eſt ſans doute affligeant pour moi de me voir ſouverainement condamné par des arrêts qui peuvent altérer ma bonne renommée auprès des vrais croyans; mais qu'y faire? ſoupirer & ſuivre mon chemin tout droit vers le gouffre infernal. Je ſouhaite pourtant

que mes productions littéraires ne rencontrent jamais de plus terribles ennemis, parce que dans ce cas je suis certain qu'elles seront toujours chers à mes contemporains, & dignes de l'attention de la postérité.

Que me sert d'ailleurs d'observer que mes critiques sont des lâches qui cachent leurs noms aux lecteurs ? Cette espece de vermine littéraire est insensible à de pareils reproches. Nulle pour l'honneur, il lui suffit de vendre, de gagner du pain, & de quoi nourrir son fiel. Je ne répondrai jamais avec humeur à celui qui viendra m'attaquer à front découvert. Mon histoire & mon honneur sont suffisamment justifiés ; ma conduite & mes actions parlent. Quand il plaira aux libraires de composer avec quelques auteurs célebres pour donner une critique raisonnable & lumineuse de mes ouvrages ; loin de m'en plaindre, je les féliciterai du gain qu'ils y pourront faire.

Avant de terminer, il est encore nécessaire que je réponde deux mots à M. de Archenholz, écrivain que je ne place point sur la ligne de mes autres critiques.

Ce ſavant a écrit un ouvrage ſur l'Angleterre ; il me reproche d'avoir raconté dans mes mémoires l'aventure qui m'eſt arrivée à Londres. A l'inſtant où la critique a paru, je lui ai répondu ſans délai, dans le troiſieme volume que j'ai imprimé à Berlin, « que je lui offrois un pari de mille ducats à dépoſer chez un banquier, & que je conſentais à les perdre, ſi je ne pouvais pas prouver par des pieces juridiques & authentiques un fait vrai, certain, inconteſtable, ſur lequel il cherchait à élever des doutes. »

Cet auteur n'a point accepté le pari ; il n'a point répondu, il n'a point demandé mes preuves, par conſéquent j'ai gagné mon procès, & la critique indiſcrete tombe d'elle-même.

Les diſputes littéraires qui ſe terminent de cette maniere noble n'offenſent perſonne ; elles ne peuvent bleſſer que l'orgueil de ces petits deſpotes ridicules qui veulent tout ce qu'ils veulent, par la ſeule raiſon qu'il eſt dans leur vanité de le vouloir.

Quand je publie un fait, c'eſt que je ſuis cer-

tain de son existence ; mais je ne puis pas empêcher le lecteur soupçonneux de douter de ce qui lui paraît invraisemblable. M. de Archenholz n'a pas jugé à propos d'éprouver ma véracité par les moyens que je lui ai proposés ; j'espere qu'il ne renouvellera pas ses attaques, il doit voir que je suis habile & prompt à la défense.

M. Büsching, savant de Berlin, homme honnête & estimable, que je respecte & que j'aime, m'a reproché des erreurs de dates & des fautes de grammaire. Ces fautes ou sont celles de l'imprimeur, ou proviennent de ma mémoire. Il n'est pas étonnant que je me sois quelquefois trompé en rapportant des aventures qui ont eu lieu dans un espace de quarante-trois ans. Je n'en avais pas tenu journal comme les savans qui vieillissent dans les bibliotheques.

Il m'est d'ailleurs très-indifférent de savoir au juste dans quel mois, dans quelle année, dans quel hameau, Abraham épousa sa chere Sara ; quand Noé est entré dans l'arche, quand il en est sorti ; & si j'écrivais jamais l'histoire du déluge, je n'assurerais pas sur mon honneur qu'il ait véritablement eu lieu. Mais ce que j'ai écrit

sur ce qui me concerne personnellement, sur mes malheurs, sur les événemens de ma vie est décidément vrai, & ne peut souffrir aucun reproche sérieux, quoiqu'il soit très-possible que je me sois trompé sur la date précise des jours où les différentes scenes se sont passées. De pareilles bagatelles ne m'inquiétent point, & je ne prétends pas qu'on assujetisse aveuglément sa foi à l'obéissance de la mienne. Je me vois pourtant en droit de supplier mes lecteurs de m'accorder de la confiance, lorsque je leur articule des faits sur une parole d'honneur aussi assurée que celle qui se trouve dans la préface de mon premier volume. Si l'on veut faire attention que les critiques qui ont attaqué ma véracité avec le plus d'acharnement n'osent se montrer au grand jour, on m'assurera sans peine la distinction que je sollicite.

Voilà tout ce que j'avais à dire, & désormais je ne perdrai pas le tems, qui me reste encore, à repousser les insultes de ceux qui voudront élever des doutes sur la fidélité de ces mémoires.

CONCLUSION (1).

LECTEURS éclairés & généreux, si le récit fidele de mes infortunes vous a appris à me connaître; si en me lisant vous avez senti votre cœur palpiter; si la vérité simple & naïve qui a conduit ma plume, a déterminé vos suffrages en ma faveur, ce livre doit vous présenter plus d'une occasion de réfléchir tant sur mon sort que sur vous-mêmes. Prêtez-moi donc votre appui; aidez-moi à triompher de mes adversaires: pénétrez dans le secret de mes douleurs; parlez pour moi, lorsque la discrétion me force au silence, & ouvrez-moi vos bras, avant que je descende au tombeau.

J'ai écrit... Dieu seul sait pourquoi.... Si vous découvrez le but que je me suis proposé,

(1) Cette traduction d'un de mes poëmes allemands ne peut que perdre beaucoup a être faite en prose : mais je ne suis point assez familier avec la poésie française pour en hasarder *aujourd'hui* une traduction en vers.

mes vœux sont remplis, & je pourrai jouir encore, après l'orage, des doux loisirs d'une inaltérable tranquillité.

L'œil en feu, la rougeur sur le front, les méchans observent & suivent tous mes pas. J'entends gronder autour de moi les étalons froc-qués. Dans les états où la défiance agite les cœurs, où la calomnie tourmente les esprits, je vois les monarques mêmes tourner sur moi des regards menaçans.

Qui aura mon courage? qui osera élever la voix en ma faveur, lorsque l'autorité suprême voudra forcer la vérité à se taire? Ma vertu seule m'en rend capable, parce que mon ame altiere peut braver tous les dangers, parce que j'attends mes lauriers de la bienveillance d'un Dieu juste, du maître de tous ces souverains orgueilleux, dont les passions favorite dirigent toutes les démarches & qui n'écoutent que leur impulsion.

Lorsque l'épervier paraît dans les régions de l'air, l'alouette cesse de chanter, elle se cache. Dans les pays où le moineau détruit les espérances de la moisson, sans qu'on lui tende des filets, où l'on admire le chant du coucou, où le fanatique

& le juge prévaricateur prononcent sur le sort du citoyen, je refuse avec fierté toutes les distinctions, toutes les graces que l'homme vicieux & lâche ne craint pas de rechercher. Toutes ces grandeurs que l'ignorant révere avec une sorte d'effroi, le sage les méprise; il dédaignerait d'en jouir dans un climat où l'on accorde des récompenses avec les dépouilles de l'homme impuissant, & où le fourbe adroit s'attribue insolemment les faveurs qui sont dûes au vrai mérite.

Je ne saurais ambitionner cette espece de gloire dont on ne trouve point la source en soi-même, & qui dépend du caprice d'un despote. Jamais, pour réclamer mes droits, pour recouvrer ma fortune personnelle, je n'aurai recours à l'intrigue. Mon cœur est dans ma main, mon esprit dans ma plume, mon mérite dans mes actions. Calme, au sein de l'infortune, mon ame recherche la vérité, elle la suit, elle la répand sans lui donner aucune altération. J'ai souvent été la victime de la fraude ; je n'ai jamais trompé personne. J'ai écrit, il est vrai, avec une franchise inquiétante, mais jamais mon esprit n'a formé le projet de conduire à l'erreur. J'ai écrit ce que mon expérience m'a démontré, ce que l'homme

éclairé approuve, ce que le public atteste, & je ne doute pas d'obtenir son approbation. Je ne compte pas moins sur celle de la postérité, parce qu'elle pese l'homme dans la balance de l'impartialité, parce qu'elle ne peut être qu'attendrie à l'aspect du sacrifice sanglant auquel on m'a dévoué.

Ce n'est pas au sein des plaisirs que j'ai fourni ma carriere dans ce monde. Le travail & l'application m'ont donné les forces qui m'ont rendu redoutable, & c'est en soutenant les plus rudes assauts, les combats les plus opiniâtres, que je me suis montré digne de la victoire. L'ennemi de l'oisiveté, de l'indolence saisit avec empressement toutes les occasions où il se sent capable de remplir ses devoirs d'homme & de citoyen.

Si l'espérance que je conçois n'était qu'illusoire, je ne m'en affligerais point. Celui qui combat & qui souffre pour la vertu, est sûr d'obtenir grace aux yeux du Juge éternel.

Voici la confession publique de ma foi : cette foi à toute épreuve, à laquelle je suis attaché avec une indomptable fermeté, m'a fait essuyer, de la part & du fait des moines, toutes les persécutions dont on peut entourer un hérétique.

Mon cœur n'est satisfait que lorsqu'il peut, dans le calme d'une sagesse raisonnée, remplir les devoirs que prescrivent Dieu & les loix de la nature. Ma maison, ma femme, mes enfans, dont les vertus méritent un sort tranquille, sont le port où ma fortune jouit du plus parfait éclat, où l'union, l'amitié, une confiance sans réserve se réunissent pour nous donner les plus tendres consolations, où je goûte avec une ivresse pure & bienfaisante les plaisirs du paradis terrestre, en dépit de la haine & des fureurs de l'envie.

Ma tête blanchie par l'âge & couronnée de lauriers, cette tête qu'on a frappée des coups les plus cruels, qui les a supportés avec une fermeté mâle & vigoureuse; qui, imperturbable au milieu des plus grands périls, a su braver le sort & ses orages; qui, dans tout le cours de ma funeste & bruyante carriere, s'est occupée sans relâche à me former le trésor de lumieres & de connaissances, auquel je dois tout ce que je suis dans ce monde; cette tête, dis-je, qui m'a toujours guidé vers le chemin de l'honneur, commence à m'abandonner. Ses fatigues continuelles se font enfin sentir, elle incline vers le tombeau. Des combats trop longs, trop multi-

pliés, ont usé leur force, & la partie sensible a besoin de repos. Quand l'énergie de l'ame commence à s'éteindre, tout annonce que la machine humaine tend vers sa destruction ; tout en hâte le moment, tout fait soupirer le mortel après cette tranquillité qu'un homme de mon caractere ne peut rencontrer qu'après la mort.

Venez donc, enfans si chers à mon cœur, approchez-vous de moi ; vous qui me devez l'existence, venez me fermer la paupiere.... Cette idée fait tressaillir mon ame ! .... Mes larmes coulent ; elles inondent ma poitrine grosse de soupirs, chargée du poids de mes douleurs, & pleine de toutes les affections paternelles. Mes enfans ! Hélas ! le pouvoir & l'iniquité m'ont dépouillé des richesses dont j'aurois fait leur héritage, & je n'ai pas la force nécessaire pour leur rendre ce qu'on m'a usurpé ! Je pleure & mon cœur gémit.... Mes enfans devinent mon chagrin ; ils m'observent, ils me caressent, ils folâtrent autour de moi. Je m'émeus de leur inquiétude. Je commence à sortir de ma sombre léthargie.... J'entends prononcer le doux nom de pere. En ce moment mon cœur se rajeunit ; je reprends tout l'orgueil

tou

tous les plaisirs de la paternité. Me voici ; mes bien-aimés ! Je desirais ma derniere heure, pour moi, pour moi seul ! Mais vous avez besoin de votre pere, je vis ; je vivrai. Je sais ce que je vous dois, & je veux vivre pour vous. Si l'injustice m'a ravi les biens dont j'aurais voulu vous enrichir, je suis néanmoins riche encore. Ne puis-je pas vous laisser des trésors, puisque je peux former vos ames à la vertu & vous familiariser avec le mépris des richesses ? J'ai vu quels périls je courais en cherchant à conserver vos droits ; je l'ai dédaignés ; j'ai agi : quand je ne serai plus, peut-être le souverain dont dépendra votre sort, sera-t-il un homme juste ; alors faites valoir ces droits que j'ai sauvés pour vous.

Témoin de ce spectacle touchant, leur tendre mere, ma digne & respectable épouse, dont tous les desirs n'ont eu d'autre objet que mon bonheur, me regarde d'un œil attendri. Elle soupire. C'est en vain qu'elle veut me cacher sa tristesse, ses beaux yeux laissent échapper, malgré elle, le secret de son ame. Mes enfans l'entourent, ils l'embrassent. Nos yeux versent des larmes, & le sourire est sur nos levres. L'expression

de nos sentimens se caractérise sur nos physionomies. L'enfant nouveau né, dernier gage de notre amour, suspendu au sein de sa mere, suce les larmes maternelles qui viennent se mêler avec le lait dont il se nourrit.

Grand Dieu! quelle situation! Comme ma sensibilité en est émue! Comme mon sang en est agité. Les nuages qui obscurcissaient mon front, disparaissent absolument. Le plaisir que savoure mon ame étincelle dans mes regards. Tout ce qui m'entoure l'appercoit & s'en réjouit: la mere, les enfans, laissent ensemble éclater leur satisfaction; tous les cœurs sont heureux de ma félicité.

Entraînés par le même sentiment, nous tombons tous sur nos genoux: nous adorons l'Etre suprême dans un silence religieux, & les yeux élevés vers le ciel. C'est alors qu'une joie pure & enivrante s'empare de toutes nos sensations; c'est alors que nous jouissons de tout notre bonheur.

Nature! que tes plaisirs sont doux! Que l'effet en est délicieux! Jusqu'à quel point tu sais étendre la volupté que tu procures!

Dieu puiſſant! Dieu de bonté! ta ſenſibilité paternelle doit s'émouvoir à ce tableau. Un jour de jouiſſance tel que celui-ci vaut bien que l'on ſupporte la vie, ſur-tout ſi l'on peut la conſacrer à devenir utile ou agréable à ſes concitoyens.

Ennemis de mon repos! voyez, dans ſon état naturel, le caractere de l'homme que vous perſécutez; connaiſſez celui que vous avez accablé d'outrages, que vous avez entouré de toutes les amertumes de la haine, ſur lequel votre rage s'eſt attachée avec un acharnement implacable.

Pourſuivez, redoublez, s'il ſe peut, de fureur; je brave tous vos efforts. Me voici. J'avance vers vous. Il s'agit de défendre ma famille; mon intrépidité redouble, & je puis, pour une cauſe ſi précieuſe, m'armer de toute la férocité des tigres.

Il ſuffit à mon cœur que l'homme vertueux, que le ſage ſoit touché de mon ſort, qu'il y penſe avec intérêt, qu'il m'honore de ſon ſuffrage. Quand tout me fuirait, m'oublierait, m'abandonnerait, j'exiſte encore pour moi, & je ſaurais me ſuffire à moi-même.

Fin du troiſieme & dernier volume.